FONDO PIZZOFALCO
NAZIONALE
B. Prov.
VIII
89
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
26-C-19
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine
26-C-19

B Pm A
89

# ESSAI
## SUR LE PRINCIPE
## DE
## POPULATION.
## 3.

64 1351

# ESSAI
## SUR LE PRINCIPE
## DE
# POPULATION,
## *OU*

Exposé des effets passés et présens de l'action de cette cause sur le bonheur du genre humain; suivi de quelques recherches relatives à l'espérance de guérir ou d'adoucir les maux qu'elle entraîne.

Par T. R. MALTHUS,

*Maître ès Arts, ancien associé du collége de Jesus à Cambridge, professeur d'histoire et d'économie politique au collége des Indes orientales, dans le comté d'Hertford.*

TRADUIT DE L'ANGLOIS

Par Pierre PREVOST, Pr. de Ph. à Genève, C. de l'I. N., de l'Acad. R. de Berlin, des Soc. R. de Londres et d'Édimbourg, etc.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,
Chez J. J. Paschoud, Libraire, Quai des Grands-Augustins, n.° 11, près le pont Saint-Michel.

A GENÈVE,
Chez le même Libraire.

1809.

Digitized by Google

# ESSAI
## SUR
# LE PRINCIPE DE POPULATION.

## LIVRE IV.

### DE L'ESPÉRANCE QU'ON PEUT CONCEVOIR POUR L'AVENIR, DE GUÉRIR OU D'ADOUCIR LES MAUX QU'ENTRAINE LE PRINCIPE DE POPULATION.

### CHAPITRE PREMIER.

*De la contrainte morale, et de l'obligation qui nous est imposée de pratiquer cette vertu.*

PUISQU'IL paroît que, dans l'état actuel de toutes les sociétés que nous venons d'examiner, l'accroissement naturel de la société a été constamment et efficacement contenu par quelques obstacles réprimans; puisque ni la meilleure forme de gouvernement, ni aucun plan d'émigration, ni aucune institution de bienfaisance, ni le plus haut degré

d'activité, ni la direction la plus parfaite de l'industrie, ne peuvent prévenir l'action permanente de ces obstacles, qui, sous une forme ou sous une autre, contiennent la population dans certaines bornes ; il s'ensuit que cet ordre est une loi de la nature, et qu'il faut s'y soumettre. La seule circonstance qui est ici laissée à notre choix est la détermination de l'obstacle le moins préjudiciable à la vertu et au bonheur.

Tous les obstacles que nous avons reconnus nous ont paru se réduire à ces trois classes, la contrainte morale, le vice et le malheur. Si ce point de vue est juste, notre choix ne peut être douteux. Puisqu'il faut que la population soit contenue par quelque obstacle ; il vaut mieux que ce soit par la prudente prévoyance des difficultés qu'entraîne la charge d'une famille, que par le sentiment actuel du besoin et de la souffrance. Cette idée, qui va être développée, paroîtra sans doute conforme à la raison et à la nature. Et si quelques opinions contraires ont été accueillies, c'est dans des siècles de barbarie qu'elles ont pris naissance ; et elles ne se sont soutenues et propagées au-delà de cette époque, que parce qu'il s'est trouvé

quelques hommes intéressés à les défendre.

Les maux physiques et moraux semblent être les instrumens employés par la divinité, pour nous avertir d'éviter, dans notre conduite, ce qui n'est pas assorti à notre nature et ce qui pourroit nuire à notre bonheur. L'intempérance dans le manger et le boire cause des maladies; si nous nous livrons à la colère, il est rare qu'elle ne nous entraîne dans quelques actions dont nous avons lieu de nous repentir; et si nous laissons la population s'accroître trop rapidement, nous mourrons misérablement, en proie à la pauvreté et aux maladies contagieuses. Dans tous ces cas, les lois de la nature sont semblables et uniformes. Chacune d'elles nous indique le point où, en cédant à ses impulsions, nous passons la limite prescrite par quelque autre loi collatérale et non moins importante. Le malaise où nous jette un excès de table, le tort que nous nous faisons dans un accès de colère, les maux que nous cause la seule approche de la pauvreté, sont pour nous d'utiles avertissemens, et doivent nous engager à mieux régler nos penchans naturels. Si nous sommes sourds à cette voix; nous encourons la peine attachée au délit, et nos

maux servent encore de leçon à d'autres.

Le peu d'attention qu'on a donnée aux suites funestes d'un trop rapide accroissement de l'espèce humaine semble indiquer, entre ces suites et cet accroissement, une liaison moins intime et moins évidente, que celle qui a lieu dans des erreurs d'un autre genre. Toutefois la nature de nos actions ne dépend pas de l'époque à laquelle on les étudie; et quel que soit le moment auquel nous venons à connoître la conduite que nous prescrit le devoir, l'obligation à le remplir est la même. En combien d'autres occasions n'a-t-il pas fallu qu'une expérience longue et pénible vînt nous apprendre à suivre la route la plus sûre et la plus favorable à notre bonheur? Le choix des alimens, la manière de les préparer, les remèdes et les traitemens, l'influence qu'ont sur la santé les lieux bas et marécageux, l'invention des vêtemens les plus utiles et les plus commodes, la meilleure construction des habitations, tous les arts en un mot qui, dans l'état de civilisation, répandent sur la vie du charme et des jouissances, tout cela n'est pas l'ouvrage d'un seul homme ni d'un siècle: c'est le fruit d'une lente expérience et des réflexions qu'ont

fait naître les suites de beaucoup d'erreurs.

On a généralement considéré les maladies comme des châtimens inévitables infligés par la providence ; mais il y auroit peut-être de bonnes raisons d'envisager une grande partie de ces maux, comme une indication de la violation de quelque loi de la nature. La peste, qui règne à Constantinople et dans d'autres villes de l'orient, est un avertissement permanent de ce genre. La constitution du corps humain ne peut pas supporter un certain degré de malpropreté et de paresse. Or comme la pauvreté sale et sordide, ainsi que l'indolence et l'inactivité, sont extrêmement défavorables au bonheur et à la vertu ; il paroît que c'est une dispensation sage et bienveillante, que celle en vertu de laquelle une loi de la nature attache à cet état la maladie et la mort. C'est une balise au devant d'un écueil.

C'est ainsi qu'opéra sur les Anglois la peste, qui jusqu'en 1666 fit chez eux des ravages. Quelques soins de police et des saignées faites dans les terrains inondés, le percement et l'élargissement des rues, des maisons plus grandes et mieux aérées, ont suffi pour écarter ce fleau, et pour ajouter beaucoup au bonheur de la nation.

Dans l'histoire des épidémies, on observe, presque sans aucune exception, que le plus grand nombre des victimes se trouve dans les classes inférieures du peuple, qui se nourrissent mal et vivent entassées dans des logemens sales et étroits. Comment la nature pourroit-elle parler plus clairement, pour nous apprendre que nous violons une de ses lois, lorsque nous peuplons au-delà des bornes que nous assignent nos moyens de subsistance ? Elle a proclamé cette loi précisément comme celle qui interdit l'intempérance, en nous montrant les malheurs auxquels nous nous exposons, lorsque nous nous livrons à nos penchans sans réserve. Si c'est une loi de la nature que le manger et le boire nous sont nécessaires, c'en est une aussi que l'excès en ce genre nous devient nuisible. Il en est de même à l'égard de la population.

Si nous nous abandonnions à toutes les impulsions des passions naturelles, nous tomberions dans les plus étranges et les plus funestes écarts. Cependant nous avons les plus fortes raisons de croire que toutes ces passions nous sont nécessaires, qu'elles ne pourroient être supprimées ou même affoi-

blies, sans nuire essentiellement à notre bonheur. Le plus irrésistible et le plus universel de nos besoins est celui d'être nourris et d'avoir des vêtemens et un domicile, en général tout ce qui peut nous préserver des souffrances que causent la faim et le froid. On convient généralement que le désir de nous procurer ces moyens d'existence est la principale cause qui met en jeu l'activité humaine, cette activité à laquelle il faut rapporter les progrès et les avantages sans nombre de la civilisation. La recherche de ces biens, la faculté de les atteindre et de pourvoir ainsi à nos premiers besoins, forment la principale partie du bonheur de la moitié du genre humain, avant et après la civilisation; et quant à l'autre moitié ce sont tout au moins des conditions nécessaires pour qu'elle puisse jouir des plaisirs moins grossiers auxquels elle aspire. Il n'est personne qui ne sente combien le désir de satisfaire de tels besoins a d'avantages, lorsqu'il est bien dirigé. Mais dans le cas contraire, on sait assez qu'il devient une source de maux : la société s'est vue contrainte de punir elle-même, directement et avec sévérité, ceux qui, pour contenter ce désir pressant, emploient des

moyens illégitimes. Toutefois, dans l'un et l'autre cas, le désir est en lui-même également naturel, également vertueux. L'action d'un homme pressé de la faim, qui satisfait son appétit en mangeant un pain qu'il a dérobé sur la montre d'un boulanger, et celle d'un homme qui mange le pain qui lui appartient, ne diffèrent l'une de l'autre que par les conséquences qu'elles entraînent. Ces conséquences sont telles que, si l'on n'empêchoit pas les hommes d'appaiser leur faim avec le pain d'autrui, le nombre des pains diminueroit partout. Ce que l'épreuve faite à cet égard a pu de bonne heure enseigner aux hommes est le fondement des lois de la propriété, de la distinction entre le vice et la vertu, dans la manière de contenter des désirs, qui à d'autres égards ne diffèrent point.

Si le plaisir qu'on trouve à satisfaire ces appétits ou ces penchans naturels venoit à diminuer partout et à perdre de son intensité, sans doute on verroit diminuer en proportion le nombre des actions commises en violation de la propriété. Mais cet avantage seroit plus que compensé par la diminution de nos moyens de jouissances. On verroit les pro-

ductions destinées à satisfaire nos désirs diminuer beaucoup plus rapidement que le nombre des larcins ; en sorte que la perte de bonheur qui en résulteroit pour la généralité des hommes seroit beaucoup plus grande, que le gain de bonheur qui auroit lieu à un autre égard. Lorsqu'on contemple les travaux pénibles et assidus de la plupart des hommes, on est forcément conduit à cette pensée, que le bonheur des hommes seroit altéré dans sa source, si l'espérance d'un bon repas, d'une bonne habitation, d'un bon feu, ne suffisoit plus pour répandre, sur les travaux et sur les privations, le contentement et la gaieté.

Après le désir de la nourriture, la passion la plus générale et la plus impérieuse est celle de l'amour, en donnant à ce mot le sens le plus étendu. L'amour vertueux et ennobli par l'amitié semble offrir ce juste mélange de plaisirs purs et sensibles, qui convient à tous les besoins du cœur. Il tend à éveiller toutes les passions sympathiques, et donne par-là même à toute la vie plus d'intérêt et plus de charme.

Ce seroit s'en faire une bien fausse idée que de borner cette passion aux plaisirs des

sens. Un plan de vie, que l'on se trace et auquel on s'attache avec constance, a toujours été envisagé avec raison comme un grand moyen de bonheur. Mais je ne crois pas qu'on forme souvent un tel plan, sans que l'amour y entre pour quelque chose, sans qu'on y mêle les plaisirs de famille et ceux que les enfans nous procurent. Le repas du soir, un bon feu, une agréable habitation, sont des biens dont on ne jouit qu'à moitié, si on en sépare l'idée des personnes chéries avec qui on se plaît à les partager.

Il y a d'ailleurs de bonnes raisons de croire, que la passion dont je parle a la plus forte tendance à adoucir et améliorer le cœur humain, à le disposer aux émotions tendres de la bienveillance et de la pitié. Tout ce qu'on connoît de la vie sauvage prouve, que les nations, chez lesquelles cette passion est moins vive, sont plus féroces et plus méchantes; qu'elles sont surtout disposées à la tyrannie et à la cruauté envers les femmes. Et en effet, si l'amour conjugal venoit à s'altérer, il semble probable que les hommes, abusant de leur force, réduiroient les femmes en servitude, comme font les sauvages; ou du moins, que le plus léger mouvement

d'impatience, le plus léger choc d'opinions, suffiroient pour causer une rupture. La suite presque inévitable d'un tel ordre de chose seroit de diminuer la tendresse paternelle et par-là même les soins d'éducation ; ce qui ne pourroit avoir lieu sans porter atteinte au bonheur général de la société.

Il faut observer encore que la passion croît par les obstacles, et que son effet sur le cœur est d'autant plus sûr qu'elle est moins aisément satisfaite. Cette douceur, cette sensibilité, cette grâce dans le caractère et dans les mœurs, que l'amour seul peut inspirer, résultent en grande partie des retards et des difficultés qu'il éprouve. Dans les pays où les mœurs sont à cet égard trop faciles, la passion, changée en un grossier appétit, est bientôt éteinte et n'agit point sur le caractère. Mais dans tous les pays de l'Europe, où les femmes, sans être enfermées, sont mises sous la sauve-garde de la pudeur, la passion se déploie avec plus de force et a presque partout une heureuse influence. On peut même aisément remarquer, que c'est précisément là où elle est le plus contenue, qu'elle modifie les mœurs de la manière la plus avantageuse.

Cette passion, considérée sous tous ses rapports, en y comprenant la tendresse paternelle et filiale, est sans contredit un des principaux élémens du bonheur. L'expérience nous apprend assez néanmoins, que cette même passion devient une source de maux, si elle n'est pas bien réglée. Il est vrai qu'en dernier résultat ces maux sont petits, comparés aux bons effets que produit l'amour vertueux : mais envisagés d'une manière absolue, ils sont sans doute considérables. La conduite générale des gouvernemens, et les peines même qu'ils infligent, semblent indiquer que la cause dont nous nous occupons ne produit pas d'aussi grands maux, ou du moins ne nuit pas à la société d'une manière aussi immédiate, que l'infraction des lois de la propriété, qu'une manière irrégulière de satisfaire le désir de posséder ce qu'on n'a pas. Toutefois lorsqu'en revenant sur cette cause, on se peint les suites graves d'une passion sans frein ; on se sent disposé à de grands sacrifices pour en diminuer l'énergie, ou même pour l'étouffer. Un tel vœu tendroit à rendre la vie humaine froide et insipide, ou à la livrer à tous les excès d'une férocité sauvage et inexorable.

Un examen attentif des effets immédiats et éloignés de toutes les passions humaines, et de toutes les lois de la nature, nous conduit à croire que, dans l'état actuel des choses, il y a bien peu de ces passions, peut-être il n'en est aucune, dont l'action pût être affoiblie, sans qu'il en résultât une privation de biens, plus grande que la diminution de maux occasionnée par cet affoiblissement. Et la raison en est assez évidente. Les passions sont les matériaux de nos plaisirs, aussi bien que de nos peines; les élémens dont se compose notre bonheur, aussi bien que notre misère; nos vertus, comme nos vices. Il faut donc les régler, et non les détruire ou les affoiblir.

Le Dr. Paley observe avec raison que « les passions sont nécessaires au bonheur, » et le plus souvent de nature à nous y con- » duire. Les passions sont fortes et géné- » rales. Si elles n'étoient pas telles, peut- » être ne rempliroient-elles pas le but auquel » elles ont été destinées. Mais cette force » et cette généralité, dans les cas où il fau- » droit avoir égard à quelques circonstances » particulières, produisent des excès et des » écarts, qui à leur tour sont la cause de

» plusieurs vices, et par conséquent une » source intarissable de maux. Ici se dé- » couvre à la fois, d'un côté le principe du » vice, de l'autre l'empire de la raison et de » la vertu *. »

La vertu consiste donc à tirer, des matériaux dont Dieu nous a confié l'emploi, la plus grande somme de bonheur. Or les penchans qu'il a mis en nous sont bons par eux-mêmes; et ce n'est que par les suites, qu'on peut ici distinguer l'usage de l'abus. Il importe donc de donner à ces suites l'attention la plus sévère : car notre premier devoir est de régler notre conduite sur le résultat de cette recherche.

La fécondité de l'espèce humaine, est, à quelques égards, indépendante de la passion, et offre quelques considérations d'une autre nature. Elle dépend plutôt de la constitution naturelle des femmes, qui les rend propres à avoir un plus ou moins grand nombre d'enfans. Mais la loi à laquelle l'homme est soumis à cet égard n'en est pas moins semblable à toutes celles qui le gouvernent. La passion est forte et générale, et il est pro-

* Natural Theology, c. XXVI, p. 547.

bable qu'elle seroit insuffisante si elle venoit à s'affoiblir. Les maux qu'elle entraîne sont l'effet nécessaire de cette généralité et de cette énergie. Enfin ces maux sont susceptibles d'être fort adoucis, de paroître même légers, par la force et la vertu qu'on leur oppose.

Tout nous porte à croire que l'intention du Créateur a été de peupler la terre. Mais il paroît que ce but ne pouvoit être atteint, qu'en donnant à la population un accroissement plus rapide qu'aux subsistances. Et puisque la loi d'accroissement que nous avons reconnue n'a pas répandu les hommes trop rapidement sur la face du globe, il est assez évident qu'elle n'est pas disproportionnée à son objet. Le besoin de subsistances ne seroit point assez pressant et ne donneroit pas assez de développement aux facultés humaines, si la tendance qu'a la population à croître rapidement sans mesure n'en augmentoit l'intensité. Si ces deux quantités, la population et les subsistances, croissoient dans le même rapport; je ne vois pas quel motif auroit pu vaincre la paresse naturelle de l'homme, et l'engager à étendre la culture. La population du territoire le plus vaste et le plus fertile

se seroit arrêtée tout aussi bien à cinq cents hommes, qu'à cinq mille, ou à cinq millions, ou à cinquante millions. Ce rapport ne pouvoit donc répondre au but du Créateur. Et dès qu'il s'agira de fixer le degré précis auquel il a dû s'élever, pour que l'objet soit rempli avec le moins de mal qu'il est possible; nous reconnoîtrons notre incompétence pour former un tel jugement. Dans l'état actuel des choses, nous avons à diriger une force immense, capable de peupler en peu d'années une région déserte; mais susceptible en même tems d'être contenue, par la force supérieure de la vertu, dans des limites aussi étroites que nous le voudrons, au prix d'un mal léger en comparaison des avantages qui doivent résulter de cette sage économie. L'analogie entre cette loi et les autres lois de la nature seroit manifestement violée, si dans ce seul cas, il n'avoit point été pourvu aux accidens, aux vices, et aux maux partiels, qui peuvent résulter ici de quelque autre loi générale. Pour que l'objet de la loi pût être rempli sans qu'aucun mal pût en résulter, il faudroit que la loi d'accroissement fût sujette à de perpétuels changemens, et qu'elle se prêtât à toutes les variations

variations des circonstances qui ont lieu en différens pays. Il est bien plus conforme à l'analogie fondée sur les autres parties de la nature, il paroît aussi plus utile pour nous et plus convenable pour notre perfectionnement, que la loi soit uniforme, et que les maux qu'elle entraîne, par l'effet de quelques circonstances, soient abandonnés à la prudence humaine, afin qu'elle travaille à les écarter ou à les adoucir. Le devoir à cet égard dépend de la situation. Ainsi l'homme apprend à être vigilant sur lui-même et à prévoir les suites de ses actions. Ses fautes se déploient et se perfectionnent par l'exercice, bien plus sans doute que si la loi, se pliant à toutes les circonstances, l'exemptoit des maux et de l'attention nécessaire pour les éviter.

Si les passions étoient trop aisément subjuguées, ou si, par la facilité de les satisfaire d'une manière illicite, il devenoit indifférent aux hommes de vivre dans le célibat; les fins de la nature, qui tendent à peupler la terre, seroient probablement frustrées. Il est de la plus haute importance sans doute pour le bonheur du genre humain de ne pas croître d'une manière trop rapide; mais d'un

autre côté, pour que le but soit atteint, il paroît que le désir du mariage doit subsister au point où il est. C'est le devoir de tout individu de l'espèce humaine de ne songer au mariage, que lorsqu'il a de quoi suffire aux besoins de sa progéniture. Et cependant il faut que le désir du mariage conserve toute sa force, qu'il entretienne l'activité, et qu'il engage le célibataire à acquérir par son travail le degré d'aisance qui lui manque.

Ainsi c'est à diriger et à régler le principe de population, que nous devons nous appliquer, et non à l'affoiblir ou à l'altérer. Et si la contrainte morale est le seul moyen légitime d'éviter les maux qu'il entraîne, nous ne serons pas moins tenus à la pratique de cette vertu, que nous ne le sommes à celle de toutes les autres, dont l'utilité générale nous prescrit l'observation.

Quoiqu'on doive sans doute de l'indulgence aux fautes, lorsque le devoir est d'une observation difficile; le devoir n'en doit pas moins être exactement reconnu. L'obligation de s'abstenir du mariage, tant que l'on n'a pas la perspective de pouvoir suffire à l'entretien d'une famille, est un objet digne de toute l'attention du moraliste. C'est ce qui

paroîtra sans doute indubitable, s'il est une fois prouvé, que la pratique de cette vertu est un des moyens les plus efficaces de prévenir le malheur ; que la violation de ce devoir, ou la permission de suivre sans réserve l'impulsion de la nature, en se mariant dès l'âge de la puberté, suffiroit pour jeter la société dans un état de détresse dont aucune autre vertu ne pourroit la faire sortir, pour la livrer en proie à la misère, à la contagion et à la famine.

---

## CHAPITRE II.

### *De l'influence que cette vertu auroit sur la société.*

Bien des gens ne veulent pas avouer que la population tende à croître plus rapidement que les moyens de subsistance, parce qu'il leur semble impossible que la Divinité ait établi des lois par lesquelles elle appelle à l'existence des êtres, dont, par ces mêmes lois, l'existence ne peut se soutenir. Si nous réfléchissons que ces lois indépendamment de l'activité et de la direction utile qu'elles impriment à notre industrie, nous indiquent,

par des maux accidentels, quel est l'obstacle le plus concevable à opposer à une population excédante ; et si, en nous soumettant à cet ordre tracé par la raison et la nature, confirmé même et sanctionné par la révélation, nous pouvons éviter ces maux ; il me semble que l'objection est détruite, et que la bonté divine est justifiée.

Les moralistes païens ont toujours envisagé la vertu comme l'unique moyen d'obtenir le bonheur dont l'homme peut jouir ici-bas. Et parmi les vertus, ils mettoient au premier rang la prudence. Quelques-uns même y rapportoient toutes les autres. La religion chrétienne place notre félicité présente et future dans l'exercice des vertus, qui peuvent préparer à de plus sublimes jouissances ; et exige en conséquence avec plus de rigueur, que nous soumettions nos passions à l'empire de la raison, ce qui est la première maxime de la prudence.

Si, par forme d'exemple, nous faisions ici le tableau d'une société dont chaque membre s'efforceroit de parvenir au bonheur, en remplissant exactement les devoirs que les philosophes anciens les plus judicieux ont envisagés comme dictés par les lois naturelles

et que la morale chrétienne a sanctionnés ; l'aspect qu'offriroit une telle société seroit sans doute bien différent de celui que nous présente celle dont nous sommes membres. Toute action sollicitée par le désir de quelque avantage immédiat, mais qui entraîne après elle une plus grande mesure de peine, seroit considérée comme la violation d'un devoir. En conséquence, un homme qui gagne de quoi nourrir deux enfans seulement, ne consentiroit jamais à se mettre dans une situation où il pourroit être forcé d'en nourrir quatre ou cinq, quelles que fussent à cet égard les suggestions d'une passion aveugle. Cette prudente retenue, si elle étoit généralement adoptée, en diminuant l'offre des bras ou du travail, ne manqueroit pas d'en élever le prix. Le tems passé en privations seroit employé à des épargnes ; on contracteroit des habitudes de sobriété, de travail et d'économie ; et en peu d'années, l'homme industrieux se trouveroit en état d'embrasser l'état du mariage, sans en redouter les suites. Cette action constante de l'obstacle privatif, prévenant la population, la contenant dans les bornes de la nourriture, et lui permettant de croître lorsque la subsistance croît, don-

neroit une valeur réelle à l'augmentation des salaires et aux sommes épargnées par l'ouvrier avant l'époque du mariage. Une telle valeur est bien différente de celle qui est l'effet des avances forcées ou des dons arbitraires d'une paroisse, dons et avances qui ne manquent jamais de hausser proportionnellement le prix des vivres. Les salaires suffisant pour l'entretien d'une famille, et chaque ménage ayant en réserve une petite somme d'avance; l'extrême misère seroit bannie, ou n'atteindroit qu'un bien petit nombre d'individus, en proie à des revers qu'aucune prudence humaine ne peut prévoir ni prévenir.

L'intervalle entre l'âge de puberté et l'époque du mariage seroit passé dans l'observation exacte des lois de la chasteté; car ces lois ne peuvent être violées, sans que la société en éprouve de fâcheuses conséquences. La prostitution, qui nuit à la population, tend évidemment à affoiblir les plus nobles affections du cœur et à dégrader le caractère. Tout autre commerce illicite ne tend pas moins que le mariage à accroître la population *, et offre une beaucoup plus grande

* Il est inutile d'user ici d'aucune restriction; car

probabilité de voir les enfans naissans tomber à la charge de la société dont ils doivent être membres.

Ces considérations prouvent que la chasteté n'est pas, comme quelques personnes le supposent, une vertu forcée, produite par un établissement de société purement artificiel ; mais qu'elle a son fondement réel et solide dans la nature et dans la raison : en effet, cette vertu est le seul moyen légitime d'éviter les vices et le malheur, que le principe de population traîne à sa suite.

Dans la société que nous peignons ici, il seroit peut-être nécessaire que les individus des deux sexes passassent dans le célibat un assez grand nombre d'années, avant de songer à s'établir. Si cet usage devenoit général, il y

---

les moyens coupables, tels que l'infanticide, par lesquels on pourroit concevoir que la population fût arrêtée dans un cas, pourroient également être conçus et employés dans l'autre. Mais il vaut mieux écarter de telles pensées, puisque tout ce qui est criminel est nuisible et seroit par conséquent évité dans l'hypothèse actuelle. Cette note remplace une phrase incidente de l'auteur, que le traducteur a craint d'omettre ou d'exprimer obscurément. *P. P. p.*

auroit place pour plus de mariages dans la suite : en sorte qu'à tout prendre, on verroit moins de personnes forcées d'y renoncer pendant toute leur vie. Si la coutume de se marier tard pouvoit enfin prévaloir, et si la violation des lois de la chasteté étoit envisagée comme également déshonorante pour les deux sexes; il pourroit se former entr'eux sans danger des relations d'amitié plus intimes. Un ami et une amie, quoique jeunes, pourroient s'entretenir familièrement dans le sein de la confiance, sans qu'on en conclût aussitôt ou des vues matrimoniales, ou quelque intrigue. Ainsi de part et d'autre, on étudieroit mieux ses penchans, et on auroit plus d'occasions de former des attachemens durables, sans lesquels le mariage a moins de douceur que d'amertume. Les premières années de la vie ne seroient pas étrangères à l'amour, à un amour chaste et pur, qui loin de s'éteindre par la satiété, se soutiendroit avec constance, pour briller avec plus d'éclat et ne finir qu'avec la vie. Le mariage ne seroit pas envisagé comme un moyen de suivre avec plus de liberté ses goûts par une mutuelle tolérance ; il paroîtroit la récompense du

travail et de la vertu, le prix d'un attachement constant et sincère *.

La passion de l'amour tend à former le caractère, et porte souvent aux actions nobles et généreuses. Mais ces heureux effets n'ont jamais lieu que lorsque cette passion se concentre sur un seul objet, et d'ordinaire que lorsqu'elle rencontre des obstacles **. Jamais

---

* Le Dr. Currie, dans ses intéressantes observations sur le caractère et la condition des paysans écossois, placées en tête de la vie de Burns, fait une remarque qui indique beaucoup de connoissance du cœur humain. « En appréciant le bonheur et la vertu » d'une communauté, dit-il, il n'y a peut-être aucun » indice isolé, auquel on doive donner autant de » confiance, qu'aux relations des deux sexes. Lors- » qu'on y observe un attachement plein d'ardeur » joint à beaucoup de pureté dans les mœurs ; le » caractère et l'influence des femmes s'élèvent ; la » foible nature humaine touche au plus haut degré » de perfection auquel elle puisse atteindre. De » cette seule affection découle une source de félicité, » qui se répandant en une multitude de canaux, » orne et enrichit le champ de la vie. Là où l'atta- » chement entre les sexes dégénère en un aveugle » appétit ; la race humaine tombe dans un état mi- » sérable, et se rapproche de la bête qui périt. » Vol. I. p. 18.

** Le Dr. Currie dit que les paysans écossois dé-

peut-être le cœur n'est plus disposé à la vertu, jamais il ne lui est moins difficile de demeurer chaste et pur, que lorsqu'il est sous l'influence d'une passion de cette nature. Des mariages tardifs, qui couronneroient de semblables liaisons, seroient bien différens sans doute de ceux dont nous sommes si souvent témoins, dont l'intérêt est le motif, et où des deux parts on ne peut offrir que des affections usées. Dans l'état présent des choses, il n'y a guères que les hommes qui se marient tard; et quel que soit leur âge, ils prennent en général des femmes très-jeunes. Une jeune personne sans fortune atteint à peine sa vingt-cinquième année, qu'elle commence à craindre d'être obligée de renoncer à toute espérance de mariage: souvent, avec un cœur capable du plus constant attachement, il faut qu'elle vieil-

---

veloppent dans leurs amours un esprit aventurier, digne de l'ancienne chevalerie. *Burns' Works, Vol. I. p 16.* L'espèce de passion romanesque, que cet auteur nous peint comme étant commune chez le peuple écossois, fomentée dans les classes supérieures par des sentimens élevés, qui sont le fruit d'une éducation libérale, a eu sans doute sur le caractère national la plus heureuse influence.

lisse sans appui ; et une sorte de préjugé, aussi injuste que cruel, semble jeter sur sa situation une sorte de défaveur. Si l'âge auquel on se marie étoit généralement retardé, le période de la jeunesse et de l'espérance seroit prolongé, et il y auroit moins d'espérances déçues.

On ne peut douter qu'un tel changement ne fût fort avantageux à la plus vertueuse moitié de la société humaine. Si le délai dont nous parlons excitoit chez les hommes quelque espèce d'impatience, les femmes du moins s'y soumettroient avec empressement. Et si elles entrevoyoient avec une sorte d'assurance l'espérance de se marier à vingt-huit, ou trente ans ; je suis persuadé que, laissées à leur propre choix, elles préféreroient d'attendre jusqu'à cet âge, plutôt que d'être, dès l'âge de vingt-cinq ans, chargées d'une nombreuse famille. On ne peut point fixer d'une manière générale l'époque de la vie à laquelle il convient de s'établir. Elle dépend des circonstances et de la situation : l'expérience seule peut décider de ce point-là. Il n'y a peut-être aucune époque, où la nature inspire à cet égard plus d'inquiétude, qu'au sortir de l'adolescence. Mais dans toutes les

sociétés, élevées au-dessus de cet état de misère et d'abjection, qui exclut toute prévoyance et dégrade même la raison, il est devenu nécessaire de mettre obstacle à des mariages si précoces. Si donc, dans l'état actuel, il a bien fallu résister en ce cas aux aveugles impulsions de la nature; quelle sera l'époque où devra finir cette gêne que nous lui imposons, si ce n'est celle où, sans égard à l'âge, on pourra se tenir pour assuré, que les enfans qui vont naître seront nourris par ceux qui leur auront donné la vie?

Peut-être m'objectera-t-on la difficulté de pratiquer cette vertu de la contrainte morale. A ceux qui ne reconnoissent pas l'autorité de la religion chrétienne, je n'ai qu'un motif à offrir. Cette vertu, après une exacte recherche, paroît nécessaire, pour éviter des maux, qui sans elle sont une suite inévitable des lois de la nature. Ceux à qui je réponds conviennent, qu'ils doivent avoir en vue le plus grand bien qui soit compatible avec ces lois; et que par conséquent ils ne doivent pas, en obéissant à quelques lois partielles au préjudice des autres, manquer leur but et ouvrir une abondante source de maux. Le sentier de la vertu, le seul qui conduise

au bonheur, a toujours été représenté par les moralistes païens, comme difficile à gravir.

Je dirai au chrétien, que les saintes écritures nous enseignent clairement et d'une manière positive, que c'est notre devoir de contenir nos passions dans les bornes de la raison. Or c'est une infraction formelle de ce précepte, que de satisfaire nos penchans, lorsque la raison nous fait connoître qu'il n'en résultera que du malheur. Le chrétien ne peut considérer la difficulté de la contrainte morale comme une excuse légitime qui le dispense de ce devoir. A chaque page des saintes écritures, l'homme nous est représenté comme entouré de tentations, auxquelles il lui est fort difficile de résister. Et bien qu'aucun devoir n'y soit prescrit, dont l'observation ne tende à nous rendre heureux sur la terre, en même tems qu'elle assure notre bonheur à venir; toutefois l'observation pleine et constante de tous les devoirs, que la religion nous impose, n'est représentée nulle part comme une tâche facile à remplir.

La jeunesse est si disposée aux sentimens tendres, qu'il est difficile à cet âge de distinguer une passion vraie et durable, d'un

feu passager. Si les deux sexes se soumettoient, dans les premières années de la vie, à cette contrainte morale, qui alimente les passions utiles; comme il y auroit plus d'occasions de les développer, on peut douter s'il n'en résulteroit pas autant ou plus de mariages heureux, que n'en produit la facilité de contracter des mariages précoces, lors même que cette facilité tient à des causes et à des circonstances très-particulières, telles que celles qui ont lieu en Amérique. Mais si, à cette société fictive que je viens de peindre, on compare la société telle qu'elle existe réellement dans tous les pays de l'Europe; il n'y a pas le moindre doute que, même en faisant abstraction du poids du malheur dont la contrainte morale délivreroit celle-ci, la somme des plaisirs dus à l'amour ne fût fort supérieure dans l'autre.

Et si nous pouvions espérer de voir se généraliser un tel système, le bonheur ne croîtroit pas moins dans les relations extérieures de peuple à peuple, que dans l'ordre social intérieur de chaque nation prise à part. On auroit lieu de se flatter de voir diminuer beaucoup les ravages de la guerre, et peut-être quelque jour s'éteindre ses funestes flambeaux.

Une des principales causes de guerre fut sans doute, chez les anciens peuples, le défaut de place et d'alimens. Et quelque changement qui se soit opéré dans l'existence des peuples modernes, cette cause n'a point cessé d'agir, quoique dans un moindre degré. L'ambition des princes manqueroit d'instrumens de destruction, si la détresse qu'éprouvent les classes inférieures ne les forçoit à se ranger sous leurs étendarts. Un sergent recruteur soupire après une mauvaise récolte; il désire que beaucoup de bras manquent d'emploi: ou en d'autres termes, il demande un excès de population.

Dans les premiers âges du monde, lorsque la guerre étoit pour les hommes la principale affaire, et que les plaies faites à la population par cette cause étoient sans comparaison plus grandes que de nos jours; les législateurs et les hommes d'état, occupés sans cesse des moyens d'attaque et de défense, crurent devoir encourager de toute manière l'accroissement de la population: ils imaginèrent de flétrir la stérilité et le célibat, et d'honorer beaucoup le mariage. Les religions populaires se conformèrent à ces maximes. En plusieurs pays, on rendit un culte à la

fécondité. La religion de Mahomet, établie par l'épée, non sans une grande destruction de ses fidèles sectateurs, représenta comme un de leurs premiers devoirs l'obligation de faire naître des enfans, destinés à glorifier le Dieu qu'ils adoroient. De tels principes encouragèrent puissamment le mariage. Et l'accroissement rapide de population, qui en résulta, fut à la fois effet et cause dans les guerres permanentes de cet âge. Les vides occasionnés par les dévastations précédentes offrirent de la place pour de nouveaux établissemens, destinés à recruter de nouvelles armées; et la rapidité avec laquelle se succédoient ces recrues servit de motif et d'instrument à de nouvelles hostilités. Sous l'influence de semblables préjugés, il est difficile de concevoir un terme à la guerre.

La morale chrétienne nous prêche d'autres maximes: on y reconnoît le caractère d'une religion divine et bien adaptée à un état avancé de la société humaine. La manière dont elle s'exprime sur les devoirs relatifs au mariage mérite toute notre attention.

Sans entrer ici dans des détails, qui nous entraîneroient trop loin, et en appliquant à l'état actuel de la société l'esprit des préceptes

ceptes de St. Paul, sans perdre de vue les lois connues de la nature; on accordera, je pense, que lorsque le mariage n'est pas en opposition avec des devoirs d'un ordre supérieur, il doit être approuvé; mais que dans le cas contraire, il est blâmable. Cela est conforme à ce principe incontestable de la plus saine morale: « Le moyen de con-» noître la volonté de Dieu, par les lumières » naturelles, est de chercher quelle est la » tendance d'une action relativement au bien » général *. » Or il y a peu d'actions qui tendent plus directement à diminuer le bonheur général, que celle de se marier sans avoir de quoi fournir à l'entretien de ses enfans. Celui qui la commet agit donc contre la volonté de Dieu. Il devient un fardeau pour la société dans laquelle il vit. Il se plonge lui-même, et plonge sa famille, dans une situation, qui de toutes est la moins propre à entretenir les habitudes vertueuses. Il viole ses devoirs envers son prochain et envers lui-même. Il écoute la voix de la passion, sans égard à des obligations sacrées.

---

* Paley's moral philosophy, vol. I. b. II. c. IV. p. 65.

Dans une société telle que je l'ai supposée, dont tous les membres s'efforceroient de parvenir au bonheur par une stricte obéissance au code de morale dicté par les lumières naturelles, et sanctionné par la révélation ; il est évident qu'on ne verroit jamais contracter de tels mariages. En prévenant de la sorte tout excès de population, on retrancheroit une des principales causes, et sans contredit le principal moyen, de la guerre offensive : on préviendroit au dedans la tyrannie et la sédition ; maladies politiques d'autant plus funestes, qu'elles s'engendrent mutuellement.

Foible pour la guerre offensive, une telle société offriroit, dans le cas de la défense, une force comparable à celle d'un rocher de diamans. Là où chaque famille auroit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, jouiroit même d'une sorte d'aisance ; on ne verroit point régner le désir du changement, ni cette espèce de découragement et d'indifférence, qui fait dire aux classes inférieures du peuple : « Quoiqu'il en arrive, nous ne » serons pas plus mal qu'à présent. » Les cœurs et les bras s'uniroient pour repousser l'agresseur ; car chacun sentiroit le prix des

avantages dont il jouiroit, et tout changement ne s'offriroit à lui que comme un moyen de les perdre.

Puis donc qu'il ne tient qu'à nous d'éviter les maux qu'entraîne le principe de population ; puisqu'il suffit pour cela de pratiquer une vertu dictée par la nature, confirmée par la religion ; puisqu'il y a lieu de croire que l'exercice de cette vertu augmenteroit d'ailleurs notre bonheur, bien loin de nous en faire perdre quelque partie ; nous ne pouvons point accuser la justice divine des lois générales qu'elle a établies et qui rendent cette vertu nécessaire : elle a droit de punir ceux qui les transgressent par les peines qui sont toujours la suite du vice, et par les souffrances de tout genre qui accompagnent les morts prématurées, sous toutes les formes variées qu'elles peuvent revêtir. Une société vraiment vertueuse, comme celle dont j'ai fait le tableau, éviteroit ces maux. Le but du Créateur paroît être de nous détourner du vice par les maux qu'il entraîne, et de nous engager à la pratique de la vertu par la félicité qui marche à sa suite. Un tel plan, autant que nous en pouvons juger, est digne de sa bonté. Les lois de la nature relatives

à la population ont manifestement cette tendance. Il est donc impossible d'en tirer aucun argument contre la bonté divine, qui ne soit également applicable à tous les maux auxquels nous sommes assujettis.

## CHAPITRE III.

### *Du seul moyen d'améliorer l'état du pauvre qui soit en notre pouvoir.*

Celui qui publie un code de morale, ou un système de nos devoirs, tout convaincu qu'il est de l'inviolable obligation qui soumet tous les hommes à ses lois, n'a pas conçu la folle espérance de les voir universellement, ou même généralement, pratiquées. Toutefois il n'en résulte aucune objection contre la publication d'un tel code. Car si cela étoit, une telle objection étant toujours applicable, aucune règle de conduite n'auroit pu être publiée ; et à tous les vices auxquels la tentation nous expose, on verroit s'ajouter un bien plus grand nombre de vices qui seroient le fruit de l'ignorance.

En partant simplement des lumières naturelles, si d'un côté nous sommes bien convaincus des maux qu'entraîne une population excédante, et de l'autre du malheur qui est la suite de la prostitution, surtout pour une moitié du genre humain ; je ne vois pas comment un homme qui fonde la morale sur le

principe de l'utilité peut échapper à cette conclusion, que jusqu'à l'époque où nous avons de quoi pourvoir à l'entretien d'une famille, la contrainte morale est pour nous un devoir. Reprenant ensuite la révélation pour notre règle, nous y trouverons ce devoir pleinement consacré. Malgré cela, je ne crois pas que parmi mes lecteurs il s'en trouve beaucoup, qui se livrent moins que moi à l'espoir de voir les hommes changer généralement de conduite à cet égard. Aussi la principale raison pour laquelle je viens de tracer le tableau d'une société, où la vertu que je recommande seroit universellement pratiquée, étoit de mettre la bonté divine à l'abri de toute imputation à cet égard, en montrant que les maux qui naissent du principe de population ne sont pas d'une autre nature que tous les autres maux sur lesquels on n'élève pas les mêmes plaintes; que c'est notre ignorance ou notre indolence, qui aggrave ces maux, et que les lumières et la vertu peuvent les adoucir; que si tous les hommes remplissoient exactement leurs devoirs, on verroit ces calamités presque entièrement disparoître; que cet avantage immense auroit lieu, sans diminuer d'autre

part la somme des plaisirs que peuvent nous procurer des passions bien dirigées; lesquelles, sous cette forme, ont été considérées avec raison comme le principal élément du bonheur.

Lorsqu'un tableau de ce genre peut éclairer la discussion, je ne vois aucun inconvénient à le tracer. Et il ne me semble pas qu'on puisse traiter un écrivain de visionnaire, pour s'être livré à de telles suppositions : à moins qu'il ne prétende que, pour donner à son système quelque utilite pratique, il est indispensable d'obtenir une obéissance universelle, ou seulement générale, aux règles qu'il prescrit : au lieu de se contenter de ce degré d'amélioration moyenne et partielle, qui est tout ce qu'on peut raisonnablement espérer de la connoissance et de l'exposition la plus pleine de nos devoirs.

Mais à cet égard, il y a une différence essentielle entre le tableau fictif que j'ai présenté et d'autres tableaux de même genre. L'amélioration que j'ai supposée pourroit s'opérer par la même voie, par laquelle on a vu d'autres améliorations obtenues; je veux dire, par l'application directe au bien général de l'intérêt particulier et du bonheur crois-

sant de chaque individu. Ici on n'exige point de nous d'agir d'après des motifs nouveaux et étrangers à nos habitudes ; on ne nous propose pas d'avoir en vue le bien général, qui peut-être passeroit les bornes de notre intelligence, ou dont l'impression s'affoibliroit par la distance ou la dispersion sur un trop grand nombre d'objets. Le bonheur du tout doit résulter du bonheur des individus, et chacun d'eux n'a qu'à commencer par s'occuper du sien. Il n'y a pas même ici besoin de coopération. Chaque pas mène au but. Quiconque fera son devoir en recevra la récompense, quel que soit le nombre de ceux qui s'y dérobent. Ce devoir est exprès, à la portée de la plus foible intelligence. Il se réduit à ne pas mettre au monde des enfans, que l'on n'est pas en état de nourrir. Ce précepte, débarrassé de l'obscurité dont le couvrent divers systèmes de bienfaisance publique et particulière, ne peut manquer de frapper par un caractère de vérité ; et tout homme sentira sans doute l'obligation qu'il lui impose. S'il ne peut nourrir ses enfans, il faut donc qu'ils meurent de faim. Et s'il se marie, avec la probabilité de ne pouvoir pas nourrir les fruits de son mariage ; il est

coupable des maux qu'il attire, par cette conduite, sur lui, sur sa femme et sur ses enfans. Il est évidemment de son intérêt, il lui importe pour son bonheur, de différer son établissement, jusqu'à ce qu'à force de travail et d'économie, il se soit mis en état de pourvoir aux besoins de sa famille. Or en attendant cette époque, il ne peut point se livrer à ses passions, sans violer la loi de Dieu, et sans s'exposer au danger de se faire tort à lui-même, ou de faire tort à son prochain. Ainsi des considérations, tirées de son propre intérêt et de son propre bonheur, lui imposent l'obligation stricte de la contrainte morale.

Quelque irrésistible que paroisse l'empire des passions, on observe qu'elles sont toujours jusqu'à un certain point sous l'influence de la raison. Et il ne paroît pas qu'on puisse taxer de visionnaire tout homme qui suppose qu'une explication claire de la cause véritable et permanente de la pauvreté, appuyée d'exemples propres à la rendre sensible, ne seroit pas sans effet, auroit même une influence peut-être assez considérable, sur la conduite du peuple. Tout au moins est-il bon de l'essayer; ce qu'on n'a point encore

tenté. Presque tout ce qu'on a fait jusqu'ici pour soulager les pauvres a tendu, par des soins recherchés, à jeter sur ce sujet un voile d'obscurité, et à cacher aux malheureux la vraie cause de leur misère. Tandis que le salaire du travail est à peine suffisant pour nourrir deux enfans, un homme se marie et en a cinq ou six à sa charge. En conséquence il éprouve la plus cruelle détresse. Il s'en prend au prix du travail, qui lui paroît insuffisant pour élever une famille. Il accuse sa paroisse et la trouve lente à le secourir *. Il accuse l'avarice des riches, qui lui refusent leur superflu. Il accuse les institutions sociales, qu'il trouve partiales et injustes. Il accuse peut-être les dispensations même de la Providence, qui lui ont assigné une place si dépendante, qu'assiègent de toutes parts le besoin et la misère. En cherchant partout des objets de plainte et d'accusation, il ne songe point à tourner ses

---

* En Angleterre la taxe des pauvres se répartit et les secours se distribuent par paroisses. Il résulte de tout cet établissement que les pauvres croient avoir un droit à des secours de bienfaisance, dont ils abusent. *P. P. p.*

regards du côté d'où lui vient le mal qu'il souffre. La dernière personne qu'il pensera à accuser, c'est lui-même : et c'est lui seul au fait qui est digne de blâme. Sa seule excuse peut-être est d'avoir été trompé par l'opinion que les classes supérieures ont propagée. Il pourra bien arriver qu'il regrette de s'être marié, parce qu'il sent le poids qui l'oppresse ; mais il n'entre point dans sa tête, qu'il ait fait en se mariant une action condamnable. On lui a toujours dit au contraire que c'étoit une chose louable de donner des sujets à son roi et à son pays. Il s'est conformé à cette maxime, et cependant il est dans la souffrance. Il doit croire naturellement que c'est pour la bonne cause qu'il souffre. Il ne peut manquer d'envisager comme une injustice, comme une vraie cruauté, de la part de son roi et de son pays, de le laisser dans la détresse en retour du don qu'il leur a fait, d'après leurs propres sollicitations, et d'après leurs déclarations répétées du besoin qu'ils ont de recevoir de tels présens.

Jusqu'à ce que ces idées erronées aient été rectifiées, que le langage de la nature et de la raison, sur ce qui concerne la population,

soit généralement entendu, et qu'il ait remplacé le langage de l'erreur et du préjugé; on ne sauroit dire qu'on ait essayé encore d'éclairer la raison du peuple. Pour avoir droit de l'accuser, il faut commencer par l'instruire. Il faudra se plaindre de son imprévoyance et de sa paresse, s'il continue à agir comme il fait, après qu'on lui aura démontré qu'il est lui-même la cause de sa pauvreté; que le remède dépend de lui et de nul autre que de lui; que la société dont il fait partie et le gouvernement qui la dirige n'y peuvent rien; que, quel que soit le désir qui porte l'un et l'autre à le soulager, quels que soient les efforts qu'ils font pour y parvenir, ils sont, au vrai et dans la réalité, incapables de satisfaire à leurs désirs bienveillans et à leurs imprudentes promesses; que lorsque le salaire des ouvriers n'est pas suffisant pour l'entretien d'une famille, c'est un signe évident que leur roi et leur pays ne demandent pas de nouveaux sujets, ou tout au moins qu'ils sont hors d'état de les nourrir; que dans cet état des choses, si l'homme pauvre se marie, bien loin de remplir un devoir envers la société, il la charge d'un poids inutile, en se rendant lui-même misé-

rable ; que c'est là agir directement contre la loi de Dieu, et s'attirer volontairement des souffrances et des maladies, dont la plupart, si ce n'est toutes, pouvoient être aisément évitées, en prêtant l'oreille aux avertissemens répétés de la divinité.

Le Dr. Paley, dans sa philosophie morale, dit que, « dans les pays où les subsistances » sont devenues rares, il convient que l'état » veille sur les mœurs publiques avec un » redoublement d'activité : car alors il n'y a » que l'instinct de la nature, soumis à la » contrainte que la chasteté lui impose, qui » puisse engager les hommes à se livrer à » tout le travail, et à faire tous les sacrifices, » qu'exige l'entretien d'une famille *. » Qu'un état en tout tems soit tenu de faire tout ce qui dépend de lui pour réprimer le vice et pour encourager la vertu, sans se laisser détourner de ce soin par aucune circonstance passagère et momentanée, c'est ce qui est incontestable. On ne peut donc qu'approuver la règle donnée ici, ou le moyen que l'auteur suggère. Mais la fin particulière

* Vol. II. c. XI, p. 352.

qu'il a en vue est blâmable. On veut forcer les hommes qui composent la masse du peuple à se marier, dans le tems même où la rareté des subsistances donne lieu de croire qu'ils ne seront pas en état de nourrir leurs enfans. Certes autant vaudroit forcer à se jeter à l'eau ceux qui ne savent pas nager. C'est dans les deux cas tenter témérairement la Providence. Nous n'avons pas plus de raisons, dans l'un que dans l'autre, de croire qu'elle fera un miracle pour nous préserver du malheur ou de la mort, que notre conduite nous attire.

Ceux qui veulent améliorer efficacement la condition des classes inférieures de la société doivent chercher les moyens d'élever le rapport du prix du travail au prix des vivres; afin que l'ouvrier soit mis en état de commander une plus grande quantité de choses nécessaires à la vie, ou propres à augmenter son bien-être. Jusqu'ici pour atteindre ce but, on a excité les pauvres à se marier, par conséquent à augmenter le nombre des ouvriers, et à surcharger le marché de cette marchandise dont on dit qu'on veut hausser le prix. Il ne falloit pas beaucoup de pénétration pour prévoir l'effet

d'un tel procédé. Cependant il n'y a rien de si convaincant que l'expérience. Elle a été faite cette expérience, et cela en divers pays et pendant le cours de plusieurs siècles: le succès a été tel qu'on auroit dû le présumer. Il est tems sans doute d'essayer d'un autre remède.

Quand on s'est aperçu que le gaz oxygène, ou l'air vital pur, ne guérissoit pas la phthisie, comme on l'avoit cru d'abord, mais qu'il aggravoit plutôt les symptômes de cette maladie; on a essayé un air qui jouît de propriétés tout opposées. Je propose d'appliquer, à la guérison de la pauvreté, la même marche philosophique; et puisque nous avons reconnu qu'en augmentant le nombre des ouvriers, nous n'avons fait qu'aggraver les symptômes de cette funeste maladie, je souhaiterois qu'on essayât d'en diminuer le nombre.

Dans les états anciens et bien peuplés, ce moyen est le seul duquel nous puissions attendre raisonnablement quelque amélioration importante et permanente au sort des classes inférieures.

Pour élever la quantité des subsistances

au niveau du nombre des consommateurs, nous serions portés au premier coup-d'œil à diriger notre attention sur les moyens d'accroître les subsistances. Mais nous trouverions bientôt que cet accroissement n'auroit d'autre effet, que de multiplier en plus grand rapport les consommateurs ; en sorte que le pas que nous aurions cru faire ne nous auroit nullement approchés du but. Il faudroit donc renoncer à suivre une telle route. C'est mettre une tortue à la poursuite d'un lièvre en pleine course. Sûrs désormais que les lois de la nature s'opposent à notre entreprise, et que jamais nous ne pourrons réussir à élever les vivres au niveau de la population ; nous tenterions sans doute la méthode inverse, et nous tâcherions d'abaisser la population au niveau des subsistances. Si nous pouvions distraire ou endormir le lièvre qui court, nul doute que la tortue ne pût enfin le devancer.

Ce n'est pas néanmoins que nous devions diminuer d'activité pour accroître la quantité des subsistances ; mais il faut y joindre un effort constant pour maintenir la population un peu au-dessous du niveau. Ainsi nous

obtiendrons

obtiendrons à la fois les deux fins qu'on doit se proposer, une grande population et un état de société, d'où la pauvreté sordide et la dépendance servile soient bannies, autant que la nature des choses peut le permettre : deux fins qui n'ont rien de contradictoire.

Si c'est bien sincèrement, que nous cherchons à améliorer d'une manière permanente le sort des pauvres; ce que nous avons de mieux à faire est de leur exposer au vrai la situation dans laquelle ils se trouvent, de leur faire comprendre que le seul moyen de hausser réellement le prix du travail est de diminuer le nombre des ouvriers, et que comme c'est eux qui les fournissent au marché, c'est eux seuls aussi qui peuvent en prévenir la multiplication.

Ce moyen de diminuer la pauvreté me semble si clair en théorie, si bien confirmé par l'analogie de ce cas avec ceux où il s'agit de toute autre marchandise, que rien ne peut nous justifier de ne pas le mettre en œuvre ; à moins qu'on ne vînt à prouver que ce moyen entraîne des maux plus graves que ceux qu'il pourroit prévenir.

## CHAPITRE IV.

### *Examen de quelques objections.*

On objectera peut-être, au plan que je viens de proposer, ce qui précisément en fait le mérite, je veux dire, qu'il tend à dégarnir le marché d'ouvriers. Cet effet aura lieu sans doute à un certain point, mais non pas au point de nuire à la richesse et à la prospérité nationales. La route que les Anglois ont prise, et l'énorme accroissement du prix des subsistances dont ils sont menacés, donneront beaucoup plus de facilité à ceux qui voudront les supplanter dans les marchés de l'Europe, que ne feroit le plan proposé. Si la population étoit mieux proportionnée à la quantité des subsistances ; le prix nominal du travail pourroit être plus bas qu'à présent, et suffire néanmoins à l'entretien d'une femme et de six enfans. Mais quoiqu'il en soit, il est certain que si les riches refusent de supporter les légers inconvéniens attachés au grand bien qu'ils font profession de vouloir, on aura lieu de douter que leur bonne volonté à cet égard soit bien sincère.

Désirer d'améliorer la condition du pauvre, de le mettre en état d'obtenir par son travail une plus grande quantité des choses nécessaires à la vie ou propres à en faire jouir, et se plaindre ensuite du haut prix des salaires, c'est imiter ces enfans qui d'une main veulent bien donner leur bonbon, mais qui de l'autre main veulent le reprendre, et pleurent si on ne le leur rend pas. Un marché surchargé d'ouvriers, et de forts salaires à chacun d'eux, sont deux choses parfaitement incompatibles. Jamais, dans les annales de l'univers, ces deux choses n'ont existé à la fois : et les réunir, même en imagination, décèle une ignorance totale des premiers principes de l'économie politique.

Une seconde objection au plan proposé est la diminution de population qui pourroit en résulter. Mais il faut considérer que cette diminution est purement relative : lorsqu'elle aura été une fois effectuée, la même cause contenant la population pendant quelque tems dans l'état stationnaire, tandis que les vivres iront en croissant, il pourra arriver qu'on la voie ensuite faire de nouveaux progrès, et continuer ainsi d'âge en âge à suivre

ceux des subsistances. Je n'ai nulle peine à concevoir que l'Angleterre, par exemple, moyennant une bonne direction de l'industrie nationale, pût, dans le cours de quelques siècles, contenir le double ou le triple de sa population actuelle; et que cependant chaque individu y fût mieux nourri et mieux vêtu, que ceux qui l'habitent à présent. Tant que les ressorts de l'industrie conserveront leur force, et que leur action sera suffisamment dirigée vers l'agriculture, ne craignons pas que la population manque. Le moyen le plus sûr de répandre parmi les pauvres l'esprit de travail et d'économie seroit peut-être de les bien convaincre que leur bonheur dépend principalement d'eux-mêmes; que s'ils écoutent la voix de leurs passions au lieu d'être dociles à celle de la raison, si avant le mariage ils ne sont pas frugals et laborieux, pour amasser de quoi pourvoir aux besoins de leur famille future, ils doivent s'attendre à tous les maux par lesquels la Providence châtie ceux qui désobéissent à ses ordres.

On peut encore nous opposer une troisième objection, et c'est la seule qui, à mes

yeux, ait quelque chose de plausible, savoir, qu'en pressant le devoir de la contrainte morale, nous courons risque de multiplier les fautes contraires à la chasteté.

Je serois inconsolable de dire quoi que ce soit qui pût, directement ou indirectement, être interprété dans un sens défavorable à la cause de la vertu. Mais je ne pense pas que les fautes dont il s'agit doivent, dans les questions morales, être envisagées seules, ni même qu'elles soient les plus graves que l'on puisse concevoir. Elles ne manquent jamais, il est vrai, ou du moins elles manquent rarement, d'entraîner après elles des malheurs; et par cette raison, elles doivent être fortement réprimées: mais il y a d'autres vices, dont les effets sont encore plus pernicieux; et il y a des situations, dont on doit être plus alarmé. L'extrême pauvreté expose à plus de tentations encore. Nombre d'individus de l'un et de l'autre sexe ont passé honorablement une vie chaste et vertueuse, hors des liens du mariage. Je ne crois pas qu'on en trouve beaucoup qui, soumis à l'épreuve de la dernière misère, ou même d'une vie continuellement traversée,

n'aient rien perdu de leur délicatesse, et dont le caractère ne se soit point insensiblement dégradé.

Dans les classes moyennes et supérieures, on a trop souvent le chagrin de voir un homme d'un caractère élevé, sensible à l'honneur, plein de délicatesse et de probité, cédant peu à peu au poids des circonstances qui le pressent, s'excuser d'abord en rougissant, n'oser regarder en face ceux de qui il a emprunté quelques sommes qu'il n'est pas en état de rendre; réduit ensuite à user de défaites, recourir aux plus honteux subterfuges, pour se soustraire au payement des plus justes dettes; se familiariser enfin avec le mensonge et la fausseté, former des desseins coupables, violer même la paix publique, et perdre toutes les qualités estimables, qui donnoient à son caractère de la grâce et de la dignité.

C'est au nombre des indigens, c'est au soin que nous prenons d'encourager l'imprudence et l'imprévoyance *, qu'il faut attri-

* Mr. Colquhoun remarque à propos de la taxe des pauvres et des lois qui s'y rapportent, « qu'en dépit

buer la plupart des attentats contre la propriété et des autres crimes nombreux et atroces, qui nous forcent à recourir si souvent à l'affreux remède des exécutions *. Selon Mr. Colquhoun, il y a dans Londres plus de vingt mille individus de toutes classes, qui se lèvent chaque matin, sans savoir par quels moyens ils pourront suffire aux besoins

---

» de tous les argumens qu'on fait valoir en faveur » de ce système, sagement conçu dans l'origine, les » effets qu'il a produits prouvent incontestablement » que, pour la grande masse des pauvres, il y a » dans son exécution quelque chose de radicalement » vicieux. Sans cela, » ajoute-t-il, « il seroit impos- » sible que la capitale offrît tant de misère à côté de tant de bienfaisance et de libéralité. « *Police of metropolis, c. XIII. p. 359.*

Je suis entièrement de l'avis de Mr. Colquhoun sur les mauvais effets de ces lois. Mais je ne puis admettre avec lui que ce système ait été sagement conçu dans l'origine. J'attribue au contraire à la première conception du système, bien plus qu'aux vices d'exécution, les maux qui en sont la suite.

* Mr. Colquhoun observe que, » dans l'état ac- » tuel de la société, l'indigence doit être envisagée » comme une des causes principales de l'accroisse- » ment du nombre des crimes. » Police of metropolis, c. XIII. p. 352.

du jour, et souvent sans savoir où ils coucheront la nuit suivante *. C'est par ces malheureux que sont commis presque tous les vols : et lors même qu'on supposeroit que la plupart d'entr'eux ne sont pas mariés, qu'il n'y en a qu'un petit nombre que le besoin de nourrir leurs enfans pousse au crime; il n'en seroit pas moins vrai, que le trop grand nombre des mariages, dans la classe la plus pauvre, est une des principales causes auxquelles on doit les imputer. C'est de ces mariages que naît cette population misérable, qui s'élève dans des ateliers *, où tous les vices se propagent, ou bien chez leurs pa-

---

* *Ibid. c. XI. p. 313.*

Dans un ouvrage postérieur intitulé *Traité sur l'indigence* (Treatise on indigence) Mr. Colquhoun estime qu'en Angleterre, sur une population de 9 millions, il n'y a pas moins de 1,320 716 personnes qui vivent entièrement du travail d'autrui; savoir 1,040 716 profitant de l'assistance de la taxe des pauvres et tous ceux qu'on peut comprendre sous les noms de mendians, vagabonds, voleurs, prostituées, etc. *P. P. p.*

* *Workhouses*, maisons de travail. L'auteur a en vue celles des paroisses où l'on met les enfans pauvres. *P. P. p.*

rens, au sein de l'indigence, dans les haillons et la saleté, dans l'ignorance totale de leurs devoirs et de toute espèce d'obligation morale *. Un plus grand nombre encore sont sans moyen de subsistance, parce qu'ils ne trouvent point d'emploi. Le travail est offert de partout; et le besoin qui les presse les jette dans le crime. Une fois livrés à cette vie oisive et honteuse, ils sont perdus pour jamais. Car lors même que le travail hausse de prix et qu'ils sont disposés à en demander; on leur en refuse, et la société les rejette de son sein *.

---

* *Police of metropolis, c. XI, et c. XII. p. 353, 370.*

* *Ibid. c. XIII. p. 353, et suiv.* Dans une ville telle que Londres, où affluent les habitans des provinces, il ne peut manquer d'y avoir beaucoup d'individus privés d'ouvrage. Il se pourroit donc qu'à Londres un établissement, tel que celui que propose M. Colquhoun (c. XII. p. 371.), pour le soulagement de ceux que quelque cause accidentelle a jetés dans la pauvreté, s'il étoit dirigé d'une manière très-judicieuse, fît plus de bien que de mal. Mais il faudroit absolument pour cela, si l'établissement fournissoit du travail, que le gain auquel un homme pourroit prétendre par ce moyen, fût moindre que le moindre prix du travail

Lorsque l'indigence ne produit par des crimes, elle ne laisse pas de paralyser les

---

ordinaire. Sinon, on verroit bientôt s'accroître le nombre des ouvriers qui viendroient s'offrir; et les fonds n'y suffiroient plus. Dans l'établissement de Hambourg, qui semble avoir mieux réussi qu'aucun autre, le travail qu'on fournissoit étoit d'une telle espèce que, quoiqu'on le payât au-dessus du prix courant, un ouvrier ne pouvoit y gagner plus de dix-huit pence (*a*) (environ dix-huit décimes) par semaine. C'étoit un principe de l'administration, de réduire les secours au-dessous du gain que pouvoient faire ailleurs les hommes ou les femmes ainsi secourues. (*Account etc.* c. d. Rapport de l'administration des pauvres de Hambourg, par C. Voght, p. 18.). C'est à ce principe que les administrateurs ont attribué leurs succès. Du reste il faut observer que, ni l'établissement de Hambourg, ni celui du comte de Rumford en Bavière, n'ont subsisté assez long-tems pour nous mettre en état de prononcer sur leurs bons effets. On ne peut douter qu'au premier moment de telles institutions ne diminuent la misère. La question est de savoir si dans la suite, l'accroissement des fonds nécessaires pour les soutenir, et l'accroissement du nombre de ceux qui en dépendent, ne sont pas

(*a*) Cette limite est fixée à 48 sols de France dans le Tableau hist. extrait de ces mêmes rapports de Mr. de Voght, et publié à Genève (chez J. J. Paschoud, imprimeur-libraire) cette année 1809. *P. P. p.*

vertus. Des tentations fréquentes peuvent occasionner quelques violations des devoirs de la chasteté, sans dégrader entièrement le caractère, sans lui ôter à d'autres égards sa sensibilité et son élévation. Mais les tentations qui assiègent le pauvre, jointes au sentiment d'injustice qu'entretient chez lui l'ignorance où il est de la vraie cause de son état, tendent à le corrompre de plusieurs manières. Son humeur s'aigrit, son cœur s'endurcit, le sens moral s'éteint en lui peu à peu. Souvent enfin il meurt à la vertu, et devient incapable de se relever de son abattement.

Si l'on s'en tient même aux seuls devoirs de la chasteté, on verra qu'il s'en faut bien que le mariage soit un moyen sûr de les faire respecter. Les classes élevées offrent trop

---

un mal pire, que celui auquel on vouloit porter remède; si le pays ne restera pas chargé d'une mendicité égale à la précédente, et en outre de la pauvreté accumulée par ces établissemens (*b*). Il semble que tel est l'état actuel de l'Angleterre. Je ne crois pas que nous eussions plus de mendians, si nous n'avions point de lois sur les pauvres.

(*b*) Voyez la Remarque placée à la fin de ce chapitre. *P. P. p.*

d'exemples contraires. Et si, dans les classes inférieures, ces exemples paroissent moins nombreux; c'est peut-être uniquement parce qu'il y règne moins de délicatesse, et que les fautes y ont moins d'éclat.

Ajoutons que la pauvreté sordide, surtout si elle est jointe à la paresse, est de tous les états le moins favorable à la chasteté. Les passions n'y sont presque plus contenues par le respect de soi-même, et par ce sentiment de moralité qu'entretiennent des habitudes libérales. Il y a tel degré de misère, où une fille naît destinée à la prostitution, et où il faut un miracle pour l'y soustraire. Se respecter, dans une situation où l'on n'est respecté de personne, est une tâche bien difficile. Si des personnes, nées sous l'influence de circonstances pareilles, viennent à se marier, fût-ce même à vingt ans, il est probable qu'elles ont déjà passé quelques années dans le vice.

Mais enfin, si ces argumens ne frappent point; si la crainte d'encourager le vice nous empêche d'inspirer au peuple de la prudence, et d'exciter en lui le goût de cette vertu que nous avons désignée sous le nom de contrainte

morale ; si nous sommes persuadés que, pour rendre le peuple heureux et vertueux, il faut travailler de tout notre pouvoir à rendre les mariages fréquens et faciles ; examinons du moins, avant de nous livrer à ce système, quels sont les moyens par lesquels nous pourrons parvenir à la fin que nous croyons devoir nous proposer.

## *Remarque du traducteur sur l'Institut de Hambourg.*

On vient de publier un extrait fort bien fait et fort intéressant des rapports relatifs à l'établissement de bienfaisance de Hambourg, dont Mr. Malthus fait mention dans la dernière note de ce chapitre. Cet extrait est intitulé, *Tableau historique de l'Institut pour les pauvres de Hambourg rédigé d'après les rapports donnés par Mr. le Baron de Voght, traduit de l'allemand, Genève, chez J. J. Paschoud,* 1809. Il ne paroît pas que les craintes de Mr. Malthus au sujet de cet établissement se soient vérifiées. L'établissement date de 1788 et s'est soutenu malgré les crises par lesquelles a passé cette ville. Un parallèle exact de l'état des pauvres en 1788 et en 1798 fait voir que la mendicité, très-active à la première de ces deux époques, étoit éteinte à la dernière; que le nombre des pauvres a été réduit de 5166 à 2689; que les enfans destinés à la misère et au vice ont été élevés et instruits de manière à gagner leur vie; que les malades ont été assistés;

que la mortalité a diminué ; en un mot que tous les biens que la charité peut avoir en vue, ont été produits. On ne peut assez s'empresser de rendre hommage à l'humanité, à la prudence, à la vigilance, des fondateurs et des administrateurs de ce grand et bel établissement. Mais le succès durable qu'il a obtenu ne doit pas nous faire illusion au point de croire pouvoir soutenir par les mêmes moyens la population pauvre d'un grand empire. La ville de Hambourg, comme toutes les villes indépendantes, vit des alimens qu'elle achète et non de ceux qu'elle produit. Cette circonstance rend tous les principes de l'économie politique d'une application incertaine et difficile. Je n'en veux pour preuve que certaines maximes, admises dans l'écrit dont je viens de donner le titre et qui servent de base aux comptes rendus de l'Institut de bienfaisance. Ces maximes conviennent sans doute au lieu auquel on les applique, mais il est facile de voir qu'elles ne pourroient être généralisées sans danger. On y établit formellement que tous les membres d'un état ont le droit d'attendre de l'état les moyens de gagner leur vie et l'assistance quand leurs forces

sont épuisées *. Cette maxime appliquée à une petite communauté riche et exclusivement livrée au commerce ou aux manufactures, peut jusqu'à un certain point se soutenir. Mais on ne peut l'admettre pour un grand état agricole et très-anciennement peuplé, puisque ce seroit dire que la population, quel que soit son accroissement, a droit à des alimens, tandis que la terre refuse de produire ces alimens en quantité suffisante pour un accroissement de population indéfini. Le même principe fondamental se trouve répété sous une forme qui montre encore plus clairement combien on doit peu espérer d'en faire l'application à de grands états. « L'homme qui vit d'un tra-» vail manuel a le droit, » dit l'auteur, « d'en » attendre un salaire, au moyen duquel il puisse » exister commodément **. » En sorte que d'après le sens de cette maxime, la société ne seroit pas seulement tenue à fournir simplement du travail à l'ouvrier qui en manque, mais encore un travail qui le mette en état de vivre commodément,

* Tabl. hist. etc. p. 8.

** Ibid. p. 11.

c'est-à-dire,

« c'est-à-dire, de se procurer une habitation sa-
» lubre, des alimens sains et nourrissans, des
» vêtemens pour se mettre à l'abri du froid
» et pour se montrer décemment les jours de
» fête *. » Certes il n'y a d'autre moyen d'obtenir cette fin désirable dans un grand état agricole et dès long-tems peuplé, que d'engager chaque membre de la communauté à ne point se charger de famille avant d'être en état de la nourrir. Si les pauvres recrutent la population par des mariages contractés sans prudence ; la subsistance leur manquera nécessairement, et tous les secours de la charité seront insuffisans.

Mais loin que cette crainte se fasse sentir dans une ville riche et alimentée par les étrangers, il paroît qu'on n'a eu d'autre dessein à Hambourg, que d'y encourager la population. En effet par une suite d'opérations bienfaisantes, on y est venu au secours des pères de famille : et dans cette communauté ancienne, on a réussi à faire qu'un accroissement de famille fût pour le pauvre une augmentation de richesse; à peu près

* P. 11.

comme il arrive dans les colonies nouvelles. « Au » moyen de cette mesure, » dit l'auteur, « le » nombre des enfans devint un avantage pour » les pauvres, au lieu d'être un fardeau; car plus » les membres d'une famille en état de gagner » étoient nombreux, plus son entretien devenoit » facile *. » Et ailleurs : « Depuis 1792, le » nombre des enfans est devenu un bonheur » pour l'ouvrier laborieux et honnête **. » Que l'on se représente une population répandue dès long-tems sur le sol d'un vaste pays agricole, dans laquelle on établiroit en principe, que tout membre de la communauté a droit d'être pourvu de moyens de travail, qui le mettent en état de vivre à son aise; et où en même tems on feroit comprendre aux pauvres, que plus leurs familles sont nombreuses et plus leur entretien devient facile. N'est-il pas évident, qu'en très-peu de tems, la subsistance manqueroit à cette population; et qu'aucun effort de bienfaisance ne pourroit lui en fournir? Il faut donc admirer

* Ibid. p. 36.

** Ibid. p. 69.

la beauté de quelques institutions et leur convenance dans les circonstances données qui les ont vu naître; mais il ne faut pas se flatter de les étendre indéfiniment.

On doit même remarquer, qu'il s'en faut de beaucoup, que, jusqu'ici du moins, ces établissemens bienfaisans contribuent à augmenter la masse des productions de la terre et des alimens *. Cette considération, qui n'a pas beaucoup d'importance lorsqu'on n'a en vue que telle ou telle ville, deviendroit fort importante si on l'appliquoit à un grand état. Il seroit donc important en ce cas de diriger les travaux du pauvre vers l'agriculture, et il n'est pas facile de dire, avant l'expérience, jusqu'à quel point la chose pourroit être exécutable. Ce seroit peut-être le seul moyen de rendre de grands établissemens de bienfaisance utiles aux campagnes, et par conséquent à la société prise en masse. *P. P. p.*

---

* Les travaux fournis aux pauvres par l'institut de Hambourg sont essentiellement relatifs à la filature du lin.

## CHAPITRE V.

### *Suites du système opposé au nôtre.*

Il est certain que, quel que soit l'accroissement des subsistances, celui de la population en dépend et ne peut passer cette limite ; du moins lorsqu'une fois les alimens se trouvent répartis en portions si petites, qu'elles suffisent exactement à la vie. Tous les enfans qui naissent, au-delà du nombre nécessaire pour maintenir la population en cet état, doivent nécessairement périr, à moins que les adultes ne meurent pour leur faire place. On a vu, dans tout le cours de cet ouvrage, que, dans les états anciennement existans, c'est des morts que dépendent principalement les mariages et les naissances ; et que, pour engager à se marier de bonne heure, le plus puissant encouragement est une grande mortalité. Pour être conséquens, il faudra donc, loin de contrarier la nature, favoriser la mortalité qu'elle fait naître. Et si la famine nous effraie, nous aurons recours pour la prévenir à d'autres moyens de des-

truction. Loin de recommander aux pauvres la propreté, nous ferons naître des habitudes contraires. Dans les villes, nous ferons des rues étroites, nous entasserons les hommes dans les maisons, et nous ferons tant, qu'enfin la peste reviendra nous visiter. A la campagne, nous aurons soin de placer les habitations auprès des eaux croupissantes, et dans les situations malsaines et marécageuses *. Gardons-nous surtout de ces préservatifs, que des hommes bienveillans opposent à cer-

---

* Necker, en parlant du rapport des naissances en France, fait usage d'une expression nouvelle et instructive, quoique lui-même peut-être n'en ait pas bien senti la force. Il dit, que « le nombre des nais-» sances est à celui des habitans de un à vingt-trois » et vingt-quatre dans les lieux *contrariés* par la » nature, ou par des circonstances morales : ce même » rapport dans la plus grande partie de la France, » est de un à 25, 25½ et 26. » Administr. des finances, T. I. chap. IX. p. 254. in-12. Il sembleroit donc que nous n'avons rien de mieux à faire que de mettre le peuple dans des marais, et de le soumettre à un gouvernement mauvais et oppressif, pour obtenir ce que les politiques s'accordent à envisager comme infiniment désirable, un rapport des mariages, et un rapport des naissances, l'un et l'autre très-grands.

taines contagions *. Si, par cette conduite, nous pouvons parvenir à élever la mortalité

* Je ne serois pas étonné que quelques lecteurs trouvassent, dans cette réfutation ironique d'un système fort répandu, un caractère d'exagération tout-à-fait opposé au ton général de cet ouvrage. Cette impression défavorable cessera, si l'on vient à réfléchir que rien n'est plus commun, dans les opinions relatives à la pratique, que de poser des principes, dont on n'admet pas toutes les conséquences, parce qu'on ne les a pas assez suivies et développées. Dans ces cas-là, il n'y a rien de mieux à faire que d'exposer ces conséquences. Cette seule exposition suffit souvent, pour jeter du doute sur le principe qu'on avoit témérairement admis. La seule règle à prescrire en ce cas, c'est que la conséquence qu'on développe ne puisse être révoquée en doute. Le hasard m'offre une preuve de fait qui vient à l'appui du raisonnement de l'auteur et semble vérifier, dans un cas particulier, la conséquence à laquelle il nous conduit relativement aux maladies contagieuses. Voici comment s'exprime le Dr. De Carro dans une lettre adressée aux auteurs de la Bibliothèque britannique en date de Vienne le 24 de septembre 1805. « Après une masse de faits, » qui prouvent si bien l'ardeur des Indous et des » Européens établis aux Indes à profiter de la vacci- » nation, écoutons le Dr. Anderson, qui nous donne » les premières nouvelles que nous ayons de la ma- » nière de penser des Chinois à cet égard : on me

du rapport actuel de 1 à 56 ou 40, jusqu'au rapport de 1 à 18 ou 20 ; il est extrêmement probable que chaque individu pourra se marier dès l'âge de puberté, et qu'il y aura pourtant assez peu de personnes réduites à mourir de faim.

Mais si nous voulons nous marier aussi jeunes, et en même tems nous opposer aux opérations destructives de la nature ; soyons assurés que nous échouerons. La nature ne veut et ne peut pas être subjuguée. La mortalité, requise par la population, aura lieu

---

» mande, dit ce médecin, que les Chinois ont reçu » avec horreur la nouvelle de la possibilité d'anéantir » la petite vérole, s'écriant qu'ils ne désireroient » point être privés d'une maladie, qui leur étoit » absolument nécessaire, pour leur éviter la pénible » tâche d'exposer leurs malheureux enfans à être » dévorés par les bêtes féroces. » Bibl. brit. Sc. et arts, T. XXX, p. 185. — Les Chinois sont conséquens; leurs sanglantes exécutions rendent inutile toute espèce de contrainte morale. Ils encouragent donc le mariage à l'excès, et envisagent comme d'utiles remèdes les contagions destructives de l'enfance. Il est bien rare en ces matières de pouvoir confirmer un raisonnement de pure théorie, par un fait aussi précis et aussi récent. *P. P. p.*

de manière ou d'autre. L'extirpation d'une maladie sera le signal de l'invasion d'une autre, peut-être plus funeste. Pour baisser le niveau de ces eaux d'amertume, il ne sert à rien de les presser de place en place ; car elles s'élèvent d'autant plus là où manque la force comprimante. Le seul moyen d'y réussir est d'en tarir la source. La nature appelle sans cesse notre attention de ce côté-là. C'est le but des châtimens qu'elle nous inflige : châtimens proportionnés à l'oubli du devoir qu'elle nous prescrit. Il s'en faut bien qu'en Angleterre ces avertissemens soient sans effet. L'obstacle privatif, dont l'effet est de prévenir la population, y agit avec force; et voilà pourquoi les châtimens y sont modérés. Mais si l'usage y prévaloit de se marier dès l'âge de puberté, bientôt ils s'aggraveroient. Des maux politiques se joindroient aux maux physiques. Un peuple aiguillonné par le sentiment constant de sa détresse, et souvent visité par la famine, ne pourroit être contenu que par le plus dur despotisme. Nous en viendrions au point, où en sont venus les peuples d'Égypte et d'Abyssinie. Je demanderai, si alors on se flatte que nous serions devenus plus vertueux.

Il y a long-tems que les médecins ont remarqué les grands changemens qui ont lieu dans les maladies ; tandis que quelques-unes paroissent céder aux soins et aux efforts de l'art, d'autres semblent devenir d'autant plus graves et destructives. Le Dr. W. Heberden a publié récemment des observations intéressantes sur ce sujet, d'après les tables de mortalité de Londres. Il dit dans sa préface en parlant de ces tables : « Les changemens » graduels qu'elles présentent dans les mala- » dies correspondent à ceux qui ont lieu » dans les divers canaux par lesquels coule » d'un cours constant le fleuve de la morta- » lité *. » Dans le corps de l'ouvrage, il dit, avec la candeur qui caractérise toujours le vrai savoir : « Il n'est pas facile de donner » une raison satisfaisante de tous les chan- » gemens que nous offre l'histoire des mala- » dies. Et l'on ne peut reprocher aux mé- » decins leur ignorance à cet égard, parce » que les causes des maladies agissent souvent » d'une manière si graduelle, ou si cachée,

---

* *Observations on the increase and decrease of different diseases. Preface, p. V. in*-4.° 1801.

» qu'elles se dérobent à leurs recherches. »

Je puis, j'espère, sans être taxé de présomption, faire observer à ce sujet que certaines circonstances doivent déterminer de tels changemens; peut-être même sans qu'il en survienne aucun dans les causes prochaines sur lesquelles s'arrêtent communément nos regards. Si cette opinion est fondée, on ne s'étonnera plus, que les médecins les plus habiles et les plus expérimentés, dont l'objet est essentiellement de découvrir ces causes prochaines, aient échoué dans cette recherche.

Dans un pays où la population se soutient à peu près au même niveau, si le nombre moyen des mariages et des naissances est donné, il est évident que celui des morts l'est aussi. Et pour user de la métaphore qu'emploie le Dr. Heberden, on peut dire que les divers canaux, par lesquels coule d'un cours constant le fleuve de la mortalité, versent entr'eux une masse d'eau donnée et invariable. Maintenant, que l'on vienne à fermer quelques-uns de ces canaux, il est manifeste que le grand fleuve de la mortalité se frayera une route à travers quelques

autres canaux : en d'autres termes si nous assoupissons quelques maladies, d'autres se montreront plus destructives précisément dans le même rapport. Dans les cas de cette nature, la seule cause, que l'on puisse bien démêler, est la clôture de quelques-uns des canaux de la mortalité *. La nature, pour accomplir ses grands desseins, paroît attaquer toujours la partie la plus foible. Si l'art fortifie cette partie contre ses attaques, elle les dirige contre une autre, qui après celle-là lui donne le plus de prise ; et continue ainsi de les parcourir successivement. Elle n'agit point comme une divinité capricieuse, qui se feroit un jeu de nos souffrances, et se plairoit à rendre nos travaux inutiles. Elle fait au contraire pour nous l'office d'un instituteur tendre, et quelquefois sévère, qui veut nous enseigner à fortifier toutes les parties à la fois, et à bannir de la terre le vice et les souffrances. En évitant une faute nous sommes trop enclins à nous jeter dans un autre ex-

* La manière dont opère cette cause consiste probablement à accroître la pauvreté. Et cet accroissement est produit par une augmentation d'offres de travail trop rapide par proportion à la demande.

trême. Alors nous trouvons toujours la nature fidelle à son plan, qui nous avertit de nos écarts par le mal physique ou moral qui en résulte pour nous. Si l'obstacle privatif, qui tend à prévenir la population, acquéroit assez de prépondérance pour écarter un très-grand nombre des maladies, que l'excès de la population fait naître, mais si en même tems il donnoit lieu à un accroissement de vice et de prostitution, on verroit probablement s'accroître les maladies et les maux, tant physiques que moraux, qui sont la suite de ces vices. Ce sévère avertissement nous feroit comprendre notre erreur, et nous ramèneroit à la règle que nous tracent la nature, la raison, la religion; en nous prescrivant de nous abstenir du mariage jusqu'à ce que nous soyons en état de pourvoir à l'entretien de nos enfans, et toutefois de vivre dans la chasteté jusqu'à cette époque.

Dans le cas que je viens de feindre, où la population et le nombre des mariages sont supposés invariables, la nécessité de quelque changement dans la mortalité produite par certaines maladies est un résultat nécessaire de la diminution ou de l'extinction de

quelques autres causes de mortalité; et cet effet est susceptible d'une démonstration mathématique. Si le sujet offre encore quelque obscurité, ce ne peut être que dans ce qui concerne l'influence que la diminution de mortalité doit avoir pour accroître la population et pour diminuer le nombre des mariages. Quelle que soit la cause de mortalité qu'on supprime, l'effet de cette opération sur la population ne peut s'étendre au-delà des bornes que lui assignent les moyens de subsistance; c'est ce dont j'espère que mes lecteurs sont suffisamment convaincus. La suppression de quelques causes de mortalité doit avoir l'effet de diminuer le nombre des mariages; car elle diminue la demande d'enfans dans la société. Il y a de bonnes raisons de croire que cet effet a eu lieu d'une manière sensible à l'époque où la peste a cessé en Angleterre, après y avoir long-tems exercé de grands ravages. Le Dr. Heberden fait un tableau frappant du changement favorable qui s'est opéré dès lors dans la santé du peuple. Il l'attribue avec raison aux améliorations graduelles de la ville de Londres et des autres grandes villes du royaume, à celles qui ont eu lieu dans la manière de

vivre générale, surtout relativement à la propreté et au renouvellement de l'air *. Mais ces causes n'auroient pas produit l'effet observé, s'il ne s'y étoit joint un accroissement de l'obstacle privatif. Il est probable que le goût de la propreté et l'amélioration dans les habitudes, qui datent à peu près de la même époque, contribuèrent beaucoup à cet accroissement, en inspirant, et répandant dans tous les rangs, un utile sentiment de fierté qui s'allie à toutes les idées d'honnêteté et de décence. Cependant la diminution qui survint dans le nombre des mariages ne put suffire à compenser la grande diminution de mortalité, produite tant par l'extinction de la peste que par l'affoiblissement de la dyssenterie **. Tandis que ces maladies et quelques autres disparurent ou cessèrent presque entièrement d'agir comme causes de mortalité ; la phthisie, la paralysie, l'apoplexie, la goutte, la folie ***, et la petite

---

* *Observ. on inc. and dec. of diseases, p. 35.*

** Ibid. p. 34.

*** *Lunacy.* Sous ce nom sont compris les suicides.

*P. P. p.*

vérole devinrent plus destructives *. Il fut indispensable que ces causes de mort devinssent plus actives, ou que ces canaux s'ouvrissent davantage pour offrir un écoulement à la population, qui continuoit d'être surabondante, malgré l'accroissement de l'obstacle privatif, et malgré l'amélioration de l'agriculture, qui donnoit chaque année de quoi nourrir un certain surplus d'habitans.

Le Dr. Haygarth, dans son plan bienveillant pour la destruction de la petite vérole accidentelle, fait un tableau effrayant de la mortalité produite par cette maladie; il attribue à cette cause la lenteur des progrès que fait la population; et fait quelques calculs curieux pour apprécier les bons effets qu'auroit à cet égard l'extirpation totale de ce fléau **. Je crois toutefois que les conclusions de cet auteur ne découlent pas de ses prémisses. Je ne doute nullement que la petite vérole n'ait fait périr par millions les individus de l'espèce humaine. Mais, en accordant même au Dr. Haygarch que les

* Obs. on inc. and dec. of diseases, p. 36 et suiv.

** Vol. I. part. II. sect. V. et VI. *Angl.*

ravages qu'elle fait, surpassent plusieurs milliers de fois ceux de la peste *, je douterois encore que cette cause eût diminué la population du globe. La petite vérole est incontestablement un des canaux, et même l'un des plus vastes, que la nature ait ouvert depuis un millier d'années, pour écouler la population et la maintenir au niveau des subsistances. Mais si cette issue avoit été fermée à la mort, d'autres se seroient élargies, ou il s'en seroit ouvert de nouvelles. Dans les tems anciens, la mortalité produite par la guerre et par la peste, étoit incomparablement plus grande que dans les tems modernes. A mesure que cette cause de mortalité a diminué, d'autres se sont fait jour. La naissance de la petite vérole, et la manière dont elle s'est répandue presque universellement, sont un exemple frappant des changemens qui surviennent de tems en tems dans les canaux de la mortalité; changemens sur lesquels il importe de fixer notre attention et de diriger nos recherches avec patience et persévérance. Pour moi, je ne doute nullement que, si la vaccine extirpe la petite vérole, et si néan-

* Ibid. sect. VIII. p. 164.

moins

moins le nombre des mariages ne diminue point, on ne voie une augmentation sensible dans la mortalité produite par d'autres maladies. Rien ne peut prévenir cet effet, si ce n'est un grand progrès soudain de l'agriculture. Si un tel progrès avoit lieu en Angleterre, ce qui me semble peu à espérer, il ne seroit pas dû au nombre des enfans que la vaccine auroit dérobés à la petite vérole; mais bien plutôt aux alarmes conçues, pendant les dernières disettes par ceux qui ont quelque propriété, et au surcroît de gain qu'ont fait les fermiers à cette occasion; surcroît de gain, si avantageux à la société, et contre lequel on s'est élevé d'une manière si déraisonnable. Toutefois je penche fortement à croire qu'en ce cas le nombre des mariages ne restera point le même; mais que les lumières qui se répandront insensiblement sur cet intéressant sujet, montreront aux hommes comment l'extinction d'un si redoutable fléau peut tourner à leur plus grand avantage, et influer d'une manière constante sur la santé et le bonheur du peuple *.

* Je me permettrai de présenter en peu de mots, et sous un point de vue un peu différent, les rai-

Si d'une part nous craignons, qu'en prêchant la vertu de la contrainte morale, nous

---

sonnemens qu'on vient de lire, qui se rapportent aux changemens observés dans les maladies. Il me semble que la médecine a pour but de faire mourir les hommes de vieillesse. Elle agit de concert avec la morale pour produire cet heureux effet. Et le progrès des lumières favorise toutes ses vues. La guerre étant devenue moins destructive et la peste étant éteinte dans l'Europe chrétienne, il doit arriver qu'un beaucoup plus grand nombre d'hommes y prolongent leur carrière et meurent des maladies qu'amène l'âge, telles que la paralysie et l'apoplexie. En même tems la société, devenue plus tranquille, s'y livre aux arts de la paix et aux jouissances du luxe, ce qui suffit peut-être pour expliquer l'invasion de quelques autres maladies, soit chez les riches consommateurs soit chez les pauvres ouvriers. Si quelque cause fortuite amène une contagion telle que la petite vérole, elle remplace plusieurs maladies de la vieillesse et de l'âge mûr. Dès qu'on l'aura supprimée, on doit s'attendre à voir celles-ci reparoître en plus grand nombre sur les registres de mortalité. Pour que les individus de l'espèce humaine vivent exempts de maladies, autant que le comporte leur nature, et pour qu'ils atteignent un âge avancé; il faut que la médecine combatte toutes les maladies par les moyens curatifs et préservatifs. Au nombre de ces derniers est un certain degré d'aisance et sur-

ne favorisions quelques vices, et si de l'autre le spectacle de tous les maux qu'entraîne une population excédante nous fait craindre d'encourager le mariage ; si nous pensons en conséquence que le mieux est de ne point nous mêler de diriger les consciences à cet égard, mais plutôt de laisser chaque homme suivre librement son choix, en le rendant responsable devant Dieu du bien ou du mal qu'il aura fait ; c'est là tout ce que je demande. Je serois fâché d'obtenir plus. Mais il s'en faut beaucoup qu'on en use de la sorte.

Dans les classes inférieures, où ce point de morale a le plus d'importance, les lois relatives aux pauvres sont un encouragement au mariage, qui agit d'une manière constante et systématique. Car elles ôtent à chaque individu le poids de la responsabilité, que la nature impose à tout homme qui devient père. La bienfaisance privée a la même tendance : elle facilite l'entretien d'une famille ; elle égalise, autant qu'il est possible de le

---

tout une bonne nourriture. Pour obtenir ces avantages, il faut prévenir l'excès de la population, et par conséquent diminuer le nombre des mariages.

*P. P. P.*

faire, les charges du mariage et celles du célibat.

Dans les classes supérieures, on excite au mariage, par les égards que l'on a pour les femmes mariées, et par l'espèce de distinction qu'on leur accorde. Le peu d'égards au contraire que l'on témoigne à celles qui vivent dans le célibat est propre à en inspirer le dégoût. Il arrive de là que des hommes, qui n'ont rien d'agréable, ni dans l'esprit ni dans la figure, et qui même sont parvenus au déclin de la vie, trouvent aisément de jeunes épouses; tandis que la nature semble indiquer que ces hommes-là devroient chercher à s'assortir parmi les personnes d'un âge proportionné au leur. On ne peut douter que bien des femmes ne se soient mariées pour éviter le nom de vieilles filles. Trop alarmées de l'espèce de ridicule qu'un préjugé sot et absurde semble y avoir attaché, elles se sont déterminées à épouser des hommes pour qui elles avoient de l'éloignement ou tout au moins une parfaite indifférence. De tels mariages, aux yeux de ceux qui ont quelque délicatesse, sont une espèce de prostitution légale; et souvent ils surchargent d'enfans le pays où ils ont été contractés, sans que

ce mal soit compensé par quelque augmentation de bonheur et de vertu dans ceux qui leur ont donné naissance.

Dans tous les rangs de la société, règne l'opinion que le mariage est une espèce de devoir ; et cette opinion ne peut manquer d'avoir de l'influence. Un homme, qui croit qu'il n'a pas payé sa dette à la société, s'il ne lui laisse pas après lui des enfans qui le représentent, n'osera pas écouter les conseils de la prudence ; et croira, en se mariant témérairement, avoir droit de se reposer entièrement sur les soins de la Providence.

A la vérité, dans un pays civilisé, et où l'on connoît les jouissances que l'aisance procure, un tel préjugé ne peut éteindre entièrement les lumières naturelles ; mais il parvient à les obscurcir. Jusqu'à ce que cette obscurité soit dissipée, et que le pauvre soit éclairé sur la cause de ses souffrances ; jusqu'à ce qu'on lui ait appris, que c'est à lui-même qu'il doit les imputer ; on ne sauroit dire que chaque homme soit laissé à son propre et libre choix sur la question du mariage.

## CHAPITRE VI.

*Quel effet a sur la liberté civile la connoissance de la principale cause de la pauvreté.*

Il suit de ce que nous venons de dire, que le peuple doit s'envisager comme étant lui-même la cause principale de ses souffrances. Peut-être au premier coup-d'œil cette doctrine paroîtra peu favorable à la liberté. C'est, dira-t-on, fournir aux gouvernemens un prétexte pour opprimer leurs sujets, sans que ceux-ci aient droit de se plaindre; et les autoriser à rejeter, sur les lois de la nature ou sur l'imprudence du pauvre, les suites funestes de leurs vexations. Mais il ne faut pas juger sur l'impression reçue au premier coup-d'œil. Je suis persuadé que ceux qui considéreront ce sujet de plus près reconnoîtront qu'une connoissance pleine, et généralement répandue, de la principale cause de la pauvreté est le moyen le plus sûr d'établir sur de solides fondemens une liberté sage et raisonnable. Ils reconnoîtront que l'obs-

tacle principal, qui s'oppose à cet établissement, résulte de l'ignorance de la cause dont je parle et des suites que cette ignorance doit naturellement entraîner.

La détresse à laquelle sont réduites les classes inférieures du peuple, et l'habitude où elles sont d'attribuer cette détresse à ceux qui les gouvernent, me paroissent être les vrais remparts du despotisme. Cet état de choses fournit à celui qui abuse de l'autorité un motif apparent de le faire, afin de contenir les séditieux. C'est la vraie raison pour laquelle un gouvernement libre tend sans cesse à sa destruction, par la tolérance de ceux qui sont chargés de le maintenir. Telle est la cause qui a fait échouer les plus généreux efforts, et qui, dans le cours des révolutions, a fait périr la liberté naissante. Tant qu'il sera au pouvoir d'un homme mécontent et doué de quelque talent d'agiter le peuple, de lui persuader que c'est au gouvernement qu'il doit imputer des maux qu'il s'est lui-même attirés; il est manifeste qu'on aura toujours de nouveaux moyens de fomenter le mécontentement et de semer des germes de révolution. Après avoir détruit le gouver-

nement établi, le peuple, toujours en proie à la misère, tourne son ressentiment sur ceux qui ont succédé à ses premiers maîtres. A peine a-t-il immolé ces nouvelles victimes, qu'il en demande d'autres, sans qu'on puisse voir un terme à des révoltes, suscitées par une cause toujours en activité. Peut-on s'étonner, qu'au milieu de ces orages, le plus grand nombre des hommes de bien, aient recours au pouvoir absolu? Ils ont éprouvé qu'un gouvernement contenu dans de sages limites est insuffisant pour réprimer l'esprit révolutionnaire, ils sont las de changemens dont on ne peut prévoir la fin, ils n'espèrent plus rien de leurs efforts, et cherchent un protecteur contre les fureurs de l'anarchie.

La multitude qui fait les émeutes est le produit d'une population excédante. Elle se sent pressée par le sentiment de ses souffrances, et ces souffrances sont sans doute trop réelles; mais elle ignore absolument quelle en est la cause. Cette multitude égarée est un ennemi redoutable de la liberté, qui fomente la tyrannie ou la fait naître. Si quelquefois, dans sa fureur, il semble la vouloir détruire; ce

n'est que pour la rétablir sous une nouvelle forme *. . .

On croit que la lecture des droits de l'homme par Payne a fait beaucoup de mal dans les classes inférieures et moyennes du peuple ; et cela est fort probable. Non que l'homme n'ait pas des droits, ou que ces droits doivent rester inconnus ; mais parce que Mr. Payne est tombé dans de graves erreurs sur les principes du gouvernement, et qu'il se montre mal instruit de la nature du lien social. Il se méprend entr'autres sur les effets moraux que doit produire la différence physique qui a lieu dans la situation

* Je suis obligé de supprimer les détails suivans qui sont trop particuliers et relatifs à l'Angleterre. L'auteur pense et avoue à regret que, sans la force armée considérable qui se trouvoit organisée dans le pays à l'époque des dernières chertés, le peuple, aiguillonné par la souffrance et encouragé par l'extrême ignorance et la folie de plusieurs hommes d'un rang supérieur, auroit pu se porter à des mouvemens séditieux, qui n'auroient pas manqué d'amener la famine. Il croit que le retour fréquent de ces époques redoutables pourroit jeter l'état dans cette espèce de torpeur, que Hume a désignée par le mot d'*euthanasie*, à moins que quelque secousse violente ne vînt l'en tirer par un funeste réveil. *P. P. p.*

de l'Angleterre et de l'Amérique. L'espèce de populace qu'on trouve partout en Europe n'a rien en Amérique qui lui ressemble. L'état physique des États-unis ne permet pas qu'il y ait un grand nombre d'hommes sans propriété. En conséquence, il n'est pas nécessaire que le gouvernement civil, qui est le protecteur de la propriété, y ait autant de force qu'en Europe. Mr. Payne dit avec raison que, quelle que soit la cause apparente d'une émeute, la cause réelle en est toujours le malheur du peuple. Mais quand il ajoute, que c'est un indice sûr de quelque vice dans le gouvernement; quand il en infère, que celui-ci nuit au bonheur public dont il devroit être le défenseur; il commet une erreur, trop commune à la vérité, qui consiste à attribuer au gouvernement toute espèce de malheur public. Il est facile de voir que le malheur peut exister, et causer des émeutes chez un peuple qui en méconnoît l'origine, sans que le gouvernement y ait la moindre part. La population surabondante d'un état ancien est une cause de malheur inconnue en Amérique. Si, en vue d'y porter remède, on distribuoit les taxes aux classes pauvres, conformément au plan pro-

posé par Mr. Payne, on empireroit beaucoup le mal, et en très-peu de tems la société seroit dans l'impossibilité absolue de lever les sommes destinées à cet emploi.

Rien ne pourroit plus efficacement prévenir les mauvais effets produits par les droits de l'homme de Mr. Payne, que la connoissance généralement répandue des véritables droits de l'homme. Je ne suis point appelé à en faire ici l'énumération. Mais il en est un qu'on lui attribue assez généralement, et que je suis bien convaincu qu'il ne possède pas et qu'il ne possédera jamais. Je veux parler du prétendu droit d'être nourri, lorsque son travail ne peut pas lui en procurer les moyens. A la vérité, les lois angloises prétendent que l'homme a ce droit, et assujettissent la société à fournir de l'emploi et des alimens à ceux qui ne peuvent en acheter par leur travail, en suivant les voies ordinaires et régulières d'achat et de vente. Mais, par de telles sanctions, elles s'élèvent contre les lois de la nature. On doit s'attendre en conséquence non-seulement à les voir échouer dans cette entreprise, mais à voir croître les souffrances du pauvre par le moyen des-

tiné à les soulager, et qui ne sert en effet qu'à le séduire par de trompeuses espérances.

L'abbé Raynal s'exprime ainsi à ce sujet: « Avant toutes les lois sociales, l'homme » avoit le droit de subsister. » Il auroit pu dire avec tout autant de vérité, qu'avant l'établissement des lois sociales, tout homme avoit droit de vivre cent ans. Il avoit ce droit sans contredit, et il l'a encore; il a le droit de vivre mille ans, *s'il le peut*, et si son droit ne nuit point au droit d'autrui. Mais dans l'un et l'autre cas, il s'agit moins de droit que de puissance. Les lois sociales augmentent beaucoup cette puissance; elles mettent en état de subsister un grand nombre d'individus, qui ne pourroient point subsister sans elles. En ce sens, on peut dire qu'elles étendent fort *le droit de subsister*. Mais ni avant ni après l'institution des lois sociales, un nombre d'individus illimité n'a joui de la faculté de vivre; et avant, comme après, celui qui s'est vu privé de cette faculté, s'est aussi vu privé du droit de l'exercer.

Si les grandes vérités relatives à ce sujet étoient plus généralement répandues; si les

classes inférieures du peuple étoient bien convaincues, que la propriété est nécessaire pour obtenir un grand produit; qu'en admettant la propriété, nul homme ne peut réclamer à titre de *droit* des alimens, lorsqu'il n'est pas en état d'en acheter ou de s'en procurer par son travail; si le peuple savoit enfin que ce sont là des lois sanctionnées par la nature et tout-à-fait indépendantes des institutions humaines, presque toutes les déclamations, si dangereuses et si malfaisantes, sur l'injustice des lois qui sont en vigueur dans la société, paroîtroient sans objet et seroient à peine écoutées. Il ne faut pas croire, que les pauvres soient des visionnaires. Leurs maux sont toujours réels, bien qu'ils se trompent sur la cause qui les produit. Si donc on leur expliquoit nettement, quelle est cette cause sur laquelle ils s'abusent; si on leur faisoit sentir combien est petite la part que le gouvernement a dans leurs souffrances; combien est grande au contraire l'influence des causes, qui lui sont tout-à-fait étrangères; le mécontentement et l'irritation se manifesteroient moins souvent dans les classes inférieures du peuple; et lorsque ces sentimens se manifesteroient,

ils éclateroient avec moins de violence. On verroit échouer les efforts des esprits mécontens et turbulens, qui nés dans les classes moyennes cherchent à agiter le peuple. On pourroit même les dédaigner sans risque, dès qu'une fois les pauvres seroient assez éclairés sur leurs vrais intérêts pour se tenir en garde contre de dangereuses séductions; lorsqu'ils sauroient qu'en soutenant des projets de refonte générale dans l'ordre social, ils ne feroient que servir les vues ambitieuses de quelques chefs, sans le moindre profit ou avantage pour eux-mêmes. D'un autre côté, les défenseurs de la liberté pourroient maintenir ses droits, sans craindre de favoriser l'anarchie, et réparer par des réformes graduelles les brèches faites à la constitution *.

Toute espèce d'amélioration, opérée dans le gouvernement, doit nécessairement partir

* Il s'agit de la constitution d'Angleterre; et les défenseurs à qui l'auteur recommande le soin de la conserver sont les propriétaires et les gentilshommes de campagne, c'est-à-dire, les membres du parlement réputés les plus intègres et les plus respectables. *P. P. p.*

d'hommes élevés avec quelque soin. Et l'on doit naturellement trouver ces hommes-là dans la classe des propriétaires. Quelque jugement que l'on porte d'un petit nombre d'entr'eux, il est impossible de supposer que la grande masse des propriétaires soit réellement intéressée aux abus. Ils s'y soumettent par la crainte que la réforme ne produisît plus de mal encore. Si cette crainte étoit dissipée, les améliorations et les réformes s'exécuteroient aussi aisément que l'on enlève les immondices, ou que l'on pourvoit à l'éclairement des rues. Il arrive sans cesse dans la vie, qu'on est contraint de supporter un mal pour en éviter un plus grand. C'est le propre d'un homme sage de se soumettre à cette nécessité de bonne grâce. Mais un homme sage ne consent point à supporter un mal, auquel il sait qu'il peut se soustraire sans aucun danger. Qu'on écarte toute crainte de la tyrannie et des égaremens du peuple; et l'on n'aura plus à redouter la tyrannie du gouvernement. Car elle paroîtroit dans toute sa difformité, dénuée de prétexte, de toute espèce de palliatif; et n'auroit plus de protecteurs. Foible par elle-même, nue et sans appui, n'ayant plus en sa faveur l'o-

pinion publique, et ne pouvant faire valoir la nécessité des circonstances, elle tomberoit sans effort. Ceux qui la défendent par des motifs intéressés n'oseroient plus se montrer et abandonneroient une cause, pour laquelle ils ne trouveroient plus rien à alléguer de raisonnable ou de spécieux.

Les vrais soutiens de la tyrannie sont sans contredit ceux qui, se livrant à de vaines déclamations, attribuent les souffrances du pauvre, et presque tous les maux de la société aux institutions humaines et à l'iniquité des gouvernemens. La fausseté de ces accusations, et les funestes suites qu'elles auroient si elles étoient généralement admises, font une loi de leur résister à tout risque; non-seulement à cause des horreurs révolutionnaires qu'on doit s'attendre à voir à la suite d'un mouvement du peuple, lorsqu'il se livre à de telles suggestions, horreurs qui en tout tems sont sans doute très-effrayantes; mais encore parce qu'il est infiniment probable qu'une telle révolution doit se terminer par un despotisme pire que celui qui l'a précédée. D'après ces considérations, il ne faudroit pas s'étonner de trouver un ami sin-

cère

cère de la liberté, un zélé défenseur des véritables droits de l'homme, placé dans les rangs de ceux qui servent d'appui à une tyrannie contenue dans certaines bornes. Une mauvaise cause peut être soutenue par des hommes vertueux, uniquement parce qu'elle est opposée à une autre cause plus mauvaise encore; et que le moment exigeoit qu'on se déterminât pour l'une ou pour l'autre. Quel que soit donc le but de ces accusations générales intentées contre les gouvernemens, leur effet est incontestablement d'ajouter à la force qui maintient le souverain pouvoir, toute celle que peuvent donner les talens et les principes réfléchis; et cette circonstance est la seule qui puisse avoir de telles suites.

C'est une vérité, que je me flatte d'avoir suffisamment établie dans le cours de cet ouvrage, que, sous le gouvernement le plus parfait, confié aux hommes les plus distingués par leurs talens et par leur intégrité, le malheur et l'extrême misère peuvent se répandre, et devenir en quelque sorte universels, chez un peuple qui n'est point dans l'usage d'opposer à la population les règles

de prudence qui peuvent en prévenir l'accroissement. Or, comme jusqu'ici la nature et l'action de cette cause ont été mal comprises, comme les efforts de la société ont tendu à en augmenter l'intensité plutôt qu'à l'affoiblir; nous avons les plus fortes raisons de croire que, dans tous les gouvernemens connus, c'est précisément à cette cause qu'il faut attribuer la plus grande partie des maux auxquels sont en butte les classes inférieures du peuple.

Ainsi la conséquence, que Mr. Payne et d'autres ont tirée de ces maux contre les gouvernemens, est manifestement fausse. Avant de donner du poids à de telles accusations, nous devons à la vérité et à la justice, d'examiner quelle est la partie des souffrances du peuple qu'il faut attribuer au principe de population, et quelle est celle qu'il faut imputer au gouvernement. Lorsqu'on aura fait cette distinction d'une manière équitable, et qu'on aura mis à l'écart toutes les accusations vagues, mal définies, ou fausses; il est juste que le gouvernement demeure responsable du reste; et cette responsabilité est encore assez considérable. Le

gouvernement a peu de pouvoir pour soulager la pauvreté d'une manière directe et immédiate; mais il a, sur le bien-être et la prospérité du peuple, une influence très-grande et tout-à-fait incontestable. D'un côté, tous ses efforts ne peuvent donner aux subsistances un accroissement égal à celui de la population affranchie de tout obstacle; mais de l'autre, il peut diriger utilement l'action des divers obstacles, qui, sous diverses formes, doivent nécessairement la contenir. Il résulte clairement des faits que nous avons rassemblés dans la première partie de cet ouvrage, que les pays soumis au despotisme, et qui sont le plus mal gouvernés, ont une population qui, quelque chétive qu'elle soit, est très-grande en proportion de leurs moyens de subsistance, et surpasse sous ce rapport celle des pays mieux gouvernés. Par une suite inévitable de cet ordre de choses, les salaires y sont très-bas. La population, dans ces pays-là est contenue par les maladies et la mortalité qu'engendre la misère, bien plus que par la prudence et la prévoyance qui empêchent ailleurs de se marier trop tôt. Les

obstacles privatifs y ont moins de force et d'activité que les obstacles destructifs.

Pour qu'un peuple contracte des habitudes de prudence, la première chose requise est que la propriété soit parfaitement assurée. La seconde peut-être est un certain degré de considération pour les classes inférieures du peuple, que font naître des lois égales pour tous et que tous ont concouru à établir. Plus donc le gouvernement est parfait, plus il favorise ces habitudes de prudence et cette élévation de sentimens, qui, dans l'état actuel des sociétés, sont les seuls moyens d'écarter la misère *.

Mais quoiqu'un bon gouvernement tende à diminuer la pauvreté, son influence à cet égard est indirecte et lente. Elle est bien différente dans ses effets de cette espèce de soulagement prompt et direct, que les classes inférieures du peuple ne sont que trop disposées à espérer à la suite des révo-

---

* Je retranche une partie de cette discussion, dans laquelle, l'auteur, en employant des termes généraux, a particulièrement en vue sa patrie. *P. P. p.*

lutions. Cette espérance exagérée, et l'irritation de la voir déçue, donnent une fausse direction aux efforts faits par le peuple en faveur de la liberté; empêchent par-là même les réformes graduelles et les lentes améliorations à l'état de ces classes inférieures, qu'on auroit pu tenter avec succès.

Il est donc de la plus haute importance d'avoir une idée distincte de ce que le gouvernement peut faire et de ce qui est hors de sa puissance. Si l'on demande quelle est la vraie cause qui a retardé les progrès de la liberté; je dirai que, dans mon opinion, c'est l'ignorance des causes du malheur et du mécontentement du peuple, et la facilité offerte aux gouvernemens d'abuser de cette ignorance pour maintenir et accroître leur pouvoir. Je pense donc qu'il seroit fort utile, qu'on sût généralement, que la principale cause des besoins et des souffrances du peuple ne dépend du gouvernement que d'une manière indirecte; qu'il lui est impossible de la combattre directement; qu'elle dépend de la conduite des pauvres eux-mêmes. Loin de favoriser les abus, ces maximes pleinement connues seroient propres à les préve-

nir, en écartant des dangers qui servent de prétexte pour les maintenir. Ainsi elles deviendroient le plus ferme appui d'une liberté sage et raisonnable.

## CHAPITRE VII.

### *Plan proposé pour abolir graduellement les lois sur les pauvres.*

Si les principes posés ci-dessus sont fondés, et si l'on reconnoît l'obligation où nous sommes d'y conformer notre conduite; il reste à examiner, comment il faut nous y prendre pour réaliser ce projet. Le premier et grand obstacle, qui s'y oppose en Angleterre, est le système de lois qui y est adopté relativement aux pauvres *. C'est avec raison qu'on a représenté ce système comme plus nuisible et plus onéreux que la dette nationale elle-même **. La rapidité avec laquelle

* Il s'agit de ce système d'assistance par les paroisses qui se fait au moyen d'une taxe proportionnelle au revenu des terres tel qu'il a été anciennement estimé. Voyez la note mise au commencement du 3.e chap. du III.e livre, T. II. p. 321.

** *Reports* etc. (c'est-à-dire, Comptes rendus de la société pour l'amélioration du sort des pauvres) *vol. III. p. 21.*

la taxe des pauvres s'est accrue, dans le cours de ces dernières années, présente un nombre proportionnel de pauvres assistés si extraordinaire, qu'on a peine à se persuader qu'il puisse se rencontrer au milieu d'une nation florissante et bien gouvernée *.

Quel que soit le sentiment pénible que l'on éprouve à cette pensée, quelque ardent désir qu'il nous inspire de remédier à un si grand mal; ce mal a maintenant de trop profondes racines, les secours donnés aux pauvres par cette voie sont trop multipliés, pour que l'humanité permette d'en proposer la suppression immédiate. On a cherché des moyens de l'adoucir et d'en prévenir l'accroissement. A cet effet, on a proposé de fixer une somme, que la taxe des pauvres, établie sur le pied

---

* On assure que pendant les dernières disettes, la moitié de la population de l'Angleterre recevoit l'assistance. Si la taxe des pauvres continue de croître aussi rapidement qu'elle a fait d'après la moyenne des dix dernières années, l'avenir nous offre une triste perspective. C'est bien avec raison qu'on a dit en France, que le système des lois sur les pauvres étoit « la plaie politique de l'Angleterre la plus » dévorante. » *Comite de mendicité.*

actuel, ou sur tout autre, ne pût jamais outrepasser. On peut objecter à ce plan, que la somme levée pour cet emploi ne laisseroit pas d'être très-considérable ; qu'en conséquence les pauvres ne s'apercevroient pas bien nettement du changement effectué à cet égard ; que chacun d'eux continueroit de croire qu'il a droit, comme tout autre, d'être nourri quand il tombe dans le besoin : en sorte que ceux qui seroient réduits à ce triste état, après qu'on auroit levé et appliqué la taxe, trouveroient, qu'en leur refusant l'assistance, on use envers eux d'une injuste rigueur, et qu'on les traite sans raison bien plus durement que ceux à qui ils verroient distribuer des secours. Que si la somme levée étoit répartie par petites portions à tous ceux qui seroient dans le besoin, quel qu'en pût être le nombre ; on éviteroit peut-être les reproches de ceux, qui auroient recours à l'assistance après l'époque où la somme totale de la taxe auroit été fixée ; mais on mettroit dans une situation pénible ceux qui, avant cette fixation, étoient accoutumés à recevoir des secours plus abondans, et qui les verroient reduits de la sorte, sans avoir rien fait qui pût mériter cette peine. Dans l'un

et l'autre cas, la société commettroit une injustice; puisqu'elle croiroit devoir entreprendre de nourrir ses pauvres, et le feroit néanmoins d'une manière si parcimonieuse, qu'elle les laisseroit finalement périr de faim et de misère.

J'ai beaucoup réfléchi sur les lois angloises, relatives aux pauvres. J'espère en conséquence qu'on m'excusera d'oser proposer un plan, pour les abolir graduellement, auquel je n'aperçois aucune objection essentielle. Je suis même presque assuré que si jamais on vient à comprendre que les lois dont je parle sont à la fois une source de vexations et une cause permanente de dégradation, de paresse et de malheur; que si en conséquence on veut travailler sérieusement à tarir cette source empoisonnée, à détruire cette cause permanente de misère; un sentiment de justice fera adopter, sinon le plan que je propose, du moins le principe qui lui sert de fondement. On ne peut se débarrasser d'un système d'assistance aussi vaste, en évitant toutefois de blesser l'humanité, que par une attaque dirigée contre la cause qui l'alimente; cette cause, qui a de profondes racines, donne aux établissemens

de ce genre un accroissement rapide, et les rend toujours insuffisans pour l'objet qui les a fait instituer. Il y a d'abord un premier pas à faire, qui me paroît indispensable, avant d'entreprendre aucun changement important dans le système actuel, soit qu'il s'agisse de diminuer l'accroissement des secours, ou de le faire entièrement cesser. L'honneur et la justice me semblent y être également intéressées. Il faut désavouer publiquement le prétendu *droit* des pauvres à être entretenus aux frais de la société.

A cet effet, je proposerois qu'il fût publié une loi, portant, que l'assistance des paroisses seroit refusée aux enfans, nés d'un mariage contracté plus d'un an après que cette loi auroit été promulguée, et à tous les enfans illégitimes, nés deux ans après la même époque. Pour que cette loi fût universellement connue, et pour la graver plus profondément dans l'esprit du peuple, les ministres de la religion seroient invités à lire, immédiatement après la publication des bans, une courte instruction, où l'on établiroit d'une manière précise l'étroite obligation imposée à tout homme de nourrir ses

enfans ; la témérité et l'immoralité de ceux qui se marient sans avoir l'espérance de pouvoir remplir un si saint devoir ; les maux qui ont accablé les pauvres eux-mêmes, par suite de la vaine tentative de suppléer, à l'aide d'établissemens publics, aux fonctions que la nature a confiées aux pères et aux mères à cet égard ; enfin la nécessité où l'on s'est vu d'abandonner cette entreprise, qui avoit produit des effets directement opposés au but de ceux qui l'avoient formée.

Cette opération, ainsi présentée, seroit pour tous les hommes un moyen de lumières, et feroit connoître à chacun, d'une manière franche et distincte, ce que lui prescrit la nature. Sans fouler personne, elle rendroit la génération naissante moins dépendante du gouvernement et des riches. Les suites physiques et morales de cet affranchissement seroient sans doute très-importantes.

Lorsque la loi auroit été publiée et que le public en auroit acquis une pleine connoissance ; lorsqu'en conséquence le système des lois sur les pauvres auroit été aboli pour la génération naissante ; si quelque homme jugeoit à propos de se marier, sans avoir

l'espérance de pouvoir nourrir sa famille, je pense qu'il devroit être laissé à lui-même, et jouir à cet égard de la plus pleine liberté. Bien qu'à mon avis un tel mariage soit une action manifestement immorale; elle n'est pas du nombre de celles que la société doit se charger de punir ou de prévenir d'une manière directe. La raison en est, que la peine, qui y est attachée par les lois de la nature, retombe immédiatement sur le coupable et que cette peine est d'elle-même sévère. Ce n'est qu'indirectement que la société souffre, elle n'en est même affectée que d'une manière légère et éloignée. Lorsque la nature se charge de gouverner et de punir ce seroit une ambition bien folle et bien déplacée de prétendre nous mettre à sa place et prendre sur nous tout l'odieux de l'exécution. Livrons donc cet homme coupable à la peine prononcée par la nature. Il a agi contre la voix de la raison, qui lui a été clairement manifestée; il ne peut accuser personne et doit s'en prendre à lui-même, si l'action qu'il a commise a pour lui de fâcheuses suites. L'accès à l'assistance des paroisses doit lui être fermé. Et si la bienfaisance privée lui tend quelques secours,

l'intérêt de l'humanité requiert impérieusement que ces secours ne soient point trop abondans. Il faut qu'il sache que les lois de la nature, c'est-à-dire, les lois de Dieu, l'ont condamné à vivre péniblement, pour le punir de les avoir violées ; qu'il ne peut exercer contre la société aucune espèce de droit pour obtenir d'elle la moindre portion de nourriture au-delà de ce qu'en peut acheter son travail ; que si lui-même et sa famille sont mis à l'abri des tourmens de la faim, ils en sont redevables à la pitié de quelques ames bienfaisantes, qui ont droit par là même à toute sa reconnoissance.

Si ce nouveau système étoit suivi avec constance ; il ne seroit point à craindre, que le nombre des personnes dans le besoin s'accrût jamais au de-là du terme auquel peuvent atteindre les secours de la bienfaisance. Je suis au contraire persuadé, que le champ offert à la charité des particuliers seroit moins étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. La seule difficulté qu'on auroit à vaincre naîtroit de la facilité avec laquelle on est disposé à exercer la bienfaisance ; car en répandant sans choix des assistances, on encourage l'imprévoyance et la paresse.

Quant aux enfans nés d'un commerce illégitime, après avoir donné tous les avertissemens convenables, on ne les recevroit point à l'assistance dans les paroisses; ils resteroient entièrement confiés à la charité des particuliers. Lorsque des parens abandonnent leurs enfans, ils commettent un crime dont il faut les rendre responsables. Par rapport à la société, un enfant peut être aisément remplacé. S'il a une grande valeur, c'est parce qu'il est l'objet de l'une des passions les plus délicieuses dont le cœur humain soit susceptible; passion bien connue, sous le nom de tendresse paternelle et maternelle. Si ceux qui doivent la ressentir méconnoissent la valeur du don qu'ils tiennent de la nature, la société ne doit point être appelée à prendre leur place. Son office en cette occasion est de punir le crime des parens qui, foulant aux pieds leurs plus saints devoirs, abandonnent des enfans confiés à leur garde, ou qui de dessein prémédité, leur font éprouver un traitement cruel.

Dans l'état actuel des choses, l'enfant illégitime est mis sous la protection de la pa-

roisse *, et meurt généralement dans l'année, du moins à Londres. La société fait la même perte ; mais l'horreur du crime est affoiblie, à cause du nombre de ceux qui le commettent. La mort de ces infortunées créatures passe pour une simple dispensation de la Providence; et on oublie qu'il faut l'envisager comme la suite nécessaire de la conduite de parens dénaturés, qui doivent en être rendus responsables devant Dieu et devant les hommes.

Il est rare toutefois qu'un enfant soit abandonné à la fois par son père et par sa mère. Quand un homme, qui est ouvrier ou domestique, a un enfant né d'un commerce illégitime, il arrive presque toujours qu'il se cache et prend la fuite. Il n'est pas rare même de voir un homme, qui a femme et enfans, se retirer dans quelqu'endroit éloigné et laisser sa famille à la charge de sa paroisse.

---

* Je crois, comme Sir F. M. Eden, que l'usage constant d'entretenir aux frais du public les enfans abandonnés est la cause qui fait qu'on en abandonne un grand nombre dans les deux pays les plus opulens de l'Europe, la France et l'Angleterre. *State of the poor*, (c. d. État des pauvres) *vol. I. p. 339.*

J'ai

J'ai ouï parler d'un brave et laborieux ouvrier qui se proposoit de prendre le même parti, parce que, tout considéré, il lui paroissoit que c'étoit le meilleur moyen de pourvoir à l'entretien d'une femme et de six enfans *. Le simple récit de ces désertions pourroit donner aux étrangers une idée défavorable du caractère anglois; mais en examinant la chose de plus près, un juge équitable rejettera le crime sur les institutions qui l'ont provoqué.

Par les lois de la nature, un enfant est confié directement et exclusivement à la garde de ses parens. Par les lois de la nature, la mère d'un enfant est confiée, d'une manière presque aussi positive, à l'homme qui en est le père. Si ces liens n'étoient point altérés, si la nature étoit laissée à elle-même; et si tout homme en même tems étoit bien convaincu que c'est de lui seul que dépend l'existence de sa femme et de l'enfant dont

---

* « Plusieurs pauvres profitent de la libéralité de » la loi, et abandonnent leurs femmes et leurs enfans » à la charge de leurs paroisses. C'est ce que j'aurai » occasion de prouver amplement dans le cours de » cet ouvrage. » Sir F. M. Eden, *on the state of the Poor, vol. I. p. 339.*

elle l'a rendu père ; je ne sais s'il s'en trouveroit d'assez dénaturés pour abandonner l'un et l'autre, ou si dans toute l'espèce humaine il y auroit dix pères capables d'un crime aussi atroce. Mais les lois angloises, contredisant formellement les lois de la nature, annoncent que si les parens abandonnent un enfant qui leur appartient, d'autres personnes sont chargées d'en prendre soin à leur place ; que si une femme est délaissée par son mari, elle trouvera de la protection ailleurs : ainsi l'on a pris tous les moyens les plus propres à affoiblir ou à effacer les sentimens naturels, et l'on accuse ensuite la nature dont on a violé les lois. Le fait est que la société réunie en corps politique est la seule coupable de cette violation. Elle a fait des lois qui la prescrivent, elle a proposé des récompenses à ceux qui fouleroient aux pieds les sentimens les plus utiles et les plus respectables.

C'est une chose reçue dans la plupart des paroisses, lorsqu'on peut atteindre le père d'un enfant illégitime, de l'effrayer par la prison et de faire tous les efforts imaginables pour l'amener au point d'épouser la mère de

cet enfant. On ne sauroit trop blâmer cet usage. C'est d'abord de la part des officiers de la paroisse, une bien fausse politique. Car, dans le système des lois actuelles, c'est en général se préparer la charge de trois ou quatre enfans au lieu d'un. Mais de plus, c'est un scandale, et une vraie profanation de la plus sainte cérémonie. Prétendre sauver ainsi l'honneur d'une femme et rendre un homme à la vertu, en le liant par un engagement forcé et le déterminant à mentir en face de Dieu, c'est se faire, de la délicatesse et de la probité, d'assez étranges idées. Si un homme a abusé la mère de l'enfant par une promesse de mariage, il s'est rendu coupable d'une fourbe très-noire et mérite un sévère châtiment. Mais je ne saurois me résoudre à lui infliger celui de faire un second mensonge, qui n'aura probablement d'autre effet, que de rendre très-misérable celle à laquelle il sera uni par d'éternels liens et de charger la société d'une nouvelle famille d'indigens.

L'obligation imposée à chaque homme de pourvoir à l'entretien de ses enfans, soit légitimes soit illégitimes, est si évidente et si

impérieuse, qu'il seroit juste d'armer la société de tout le pouvoir nécessaire pour lui donner une nouvelle force, en choisissant les moyens les plus propres à produire cet heureux effet. Mais il n'y a, je crois, aucun moyen de force, à la portée du pouvoir civil, qui pût être aussi efficace à cet égard, qu'un simple avis universellement répandu, portant qu'à l'avenir les enfans ne seroient plus entretenus que par leurs parens; et que si ces protecteurs naturels venoient à les abandonner, ils ne devoient point s'attendre à voir leurs soins remplacés, autrement que par les secours casuels de la charité des particuliers.

Il paroîtra peut-être bien dur qu'une mère et des enfans, qui n'ont aucun reproche à se faire, soient appelés à souffrir de la mauvaise conduite du chef de la famille. Mais c'est encore là une loi immuable de la nature. Et l'on doit y penser à deux fois, avant de prétendre la contrarier d'une manière *systématique*.

J'ai souvent vu mettre en opposition la bonté de Dieu et l'article du décalogue où il déclare qu'il punira les péchés des pères sur les enfans. Cette difficulté n'a peut-

être pas été suffisamment discutée. A moins d'opérer dans la nature de l'homme un changement total ; à moins de l'élever jusqu'à la nature des anges, ou en général d'en faire un être fort différent de lui-même ; il est impossible de le soustraire à la loi dont on est disposé à se plaindre. Ne faudroit-il pas un miracle perpétuel, ce qui peut-être n'est au fond qu'une contradiction dans les termes, pour que les enfans ne se ressentissent point, dans leur état civil et moral, de la conduite de leurs parens? Où est l'homme, qui ayant été élevé par ses parens, ne jouisse pas sous certains rapports de leurs vertus, et ne souffre pas de leurs vices? dont le caractère ne se ressente pas des utiles impressions qu'il a reçues de leur prudence, de leur justice, de leur bienveillance, de leur tempérance ; ou n'ait pas été flétri par l'effet de leurs mauvaises dispositions à ces divers égards? de qui l'état dans la société n'ait pas été relevé et soutenu par leur réputation, leur prévoyance, leur travail, leur prospérité ; ou abaissé par leur imprudence, par leur paresse et par les revers qu'ils ont essuyés? Combien l'assurance de transmettre ainsi son bonheur, ne contribue-t-elle pas à animer la vertu et

à soutenir les forces d'un père ! Combien n'ajoute-t-elle pas aux motifs qu'ont les parens de donner à leurs enfans une bonne éducation et de pourvoir à leur établissement! Si un homme pouvoit abandonner sa femme et ses enfans, sans qu'il en résultât pour eux aucun mal ; combien n'en verroit-on pas qui, las des chaînes du mariage, ou foiblement attachés à leurs femmes, se soustrairoient aux embarras et aux peines que cause le soin d'une famille, et rentreroient dans le célibat ! Mais la pensée, que les enfans portent la peine des fautes de leurs parens, a de l'empire même sur le vice. Plusieurs personnes, qui se sont fait une habitude de ne plus se soucier pour eux-mêmes des suites de leur conduite, ont à cœur d'empêcher que leurs excès n'aient sur leurs enfans une pernicieuse influence. Il paroît indispensable, dans le gouvernement moral de cet univers, que les péchés des pères soient punis sur les enfans. Et si notre vanité présomptueuse se flatte de mieux gouverner, en contrariant *systématiquement* cette loi ; je suis porté à croire, qu'elle s'engage dans une folle entreprise.

Si le plan que j'ai proposé étoit adopté,

en peu d'années on verroit la taxe des pauvres diminuer avec rapidité; et en assez peu de tems elle auroit pris fin. Cependant, autant que je puis en juger, on n'auroit trompé personne, ni fait tort à aucun individu. Ainsi personne n'auroit droit de se plaindre.

Cependant l'abolition des lois sur les pauvres ne suffit pas pour améliorer le sort de ceux-ci; et si quelqu'un prétendoit donner à cette mesure une importance exclusive, il suffiroit de l'inviter à jeter les yeux sur l'état des pauvres en d'autres pays. Cependant cette comparaison exigeroit plusieurs précautions préalables, et ne pourroit point servir de base au jugement relatif à l'utilité ou à l'inutilité de ces lois *.

On a proposé d'appliquer à l'Irlande les lois angloises sur les pauvres. Mais si l'on

---

* L'auteur dit à la suite de ces phrases d'introduction que l'Angleterre possède des avantages auxquels elle doit d'avoir pu résister à l'établissement nuisible de ses lois sur les pauvres. C'est à ces causes qu'il attribue la prospérité de son pays, et il ne pense pas qu'on doive justifier par cette prospérité un système radicalement vicieux. *P. P. p.*

songe à l'état misérable et dégradé du bas peuple dans cette île, au manque absolu de ce principe d'honneur et de fierté, qui agit en Angleterre sur les pauvres et les empêche souvent de recourir à l'assistance de leur paroisse ; on verra qu'à peine le système des lois angloises y seroit établi, que la propriété foncière seroit absorbée par la taxe, ou qu'il faudroit renoncer à la mettre en exécution.

En Suède, où les récoltes manquent souvent et où les importations sont difficiles à cause de la pauvreté du pays, l'entreprise d'un tel établissement, s'il n'étoit pas très-vite abandonné, mettroit au niveau toutes les propriétés; et causeroit de telles convulsions, qu'on ne pourroit plus espérer de voir ce royaume recouvrer jamais son ancien état d'abondance et de prospérité.

En France même, quels que soient les avantages de sa situation et de son climat, la tendance à peupler est si forte, et le défaut de prévoyance parmi les classes inférieures si frappant, que si on y établissoit les lois angloises sur les pauvres, la propriété foncière succomberoit bientôt sous un tel

fardeau, et la misère du petit peuple seroit portée à son comble. C'est par ces raisons qu'au commencement de la révolution, le comité de mendicité crut, fort judicieusement, devoir rejeter la proposition de l'établissement d'un tel système.

S'il est vrai que la Hollande fasse exception, cela tient à des circonstances particulières, à l'étendue de son commerce, à ses nombreuses émigrations coloniales, comparées à la petitesse de son territoire; à l'insalubrité de quelques-unes de ses provinces, qui y rend la mortalité moyenne fort supérieure à ce qu'elle est dans d'autres états. Telles sont, je pense, les causes, qui ont le plus contribué à l'espèce de célébrité qu'a acquise la Hollande par le succès de ses établissemens en faveur des pauvres, et qui l'a mise en état d'employer ou d'entretenir tous ceux qui y sollicitent des secours.

Aucune partie de l'Allemagne n'est assez riche pour pouvoir supporter un système étendu d'assistances paroissiales. Mais je suis porté à croire que, dans quelques-unes de ses provinces, l'état des classes inférieures est meilleur qu'en Angleterre, précisément

parce que le système dont nous parlons n'y est pas établi. En Suisse de même, et par la même raison. Dans un voyage que j'ai fait dans les duchés de Holstein et de Sleswick, les maisons appartenant à des hommes du peuple m'ont paru meilleures et plus propres que celles des personnes de même condition en Angleterre, et j'y ai trouvé moins d'indices de misère.

En Norvège même, malgré la dureté et l'inconstance du climat, les pauvres sont moins à plaindre qu'en Angleterre, autant du moins que j'ai pu en juger par un séjour de quelques semaines et par les informations que j'y ai reçues. Leurs maisons, leurs vêtemens y sont meilleurs. Ils n'y ont pas du pain blanc, mais ils y ont plus de viande, de poisson et de lait, que les ouvriers anglois. J'ai remarqué en particulier que les enfans des fermiers y étoient plus grands et plus robustes. Cette supériorité de bonheur, que le sol et le climat sembloient promettre si peu, m'a paru presqu'entièrement l'effet de l'énergie avec laquelle les obstacles privatifs agissent dans ce pays-là pour contenir la population dans de justes

bornes. L'établissement d'un système de lois sur les pauvres, qui tendroit à diminuer ou anéantir l'influence de ces obstacles, plongeroit le peuple dans la misère; diminueroit l'activité, et par conséquent les produits des terres et de l'industrie; feroit perdre de vue les ressources inventées pour les tems de disette; exposeroit enfin le pays à toutes les horreurs de la famine.

Lorsque, comme en Irlande, en Espagne, et dans quelques autres contrées méridionales, le peuple est dans un état de dégradation tel, qu'à l'exemple des brutes, il multiplie avec une tranquille imprévoyance; il est assez indifférent qu'il adopte ou qu'il n'adopte pas les lois angloises sur les pauvres. Le malheur et la misère, sous toutes leurs formes variées, seront nécessairement, chez un tel peuple, l'obstacle principal qui arrêtera la population. Sans doute les lois angloises sur les pauvres tendroient à aggraver le mal, en diminuant les ressources générales du pays; et, dans un pareil état de choses, ne pourroient pas même subsister long-tems. Mais soit que ces lois y fussent établies ou qu'elles ne le fussent pas, aucun effort de

génie, aucun talent d'administration, ne pourroit dérober à la misère et au malheur un peuple livré à de semblables habitudes.

## CHAPITRE VIII.

*Comment il faudroit s'y prendre pour corriger les opinions erronées sur la population qui ont pris cours dans le monde.*

Ce n'est pas assez d'abolir toutes les institutions qui encouragent la population, il faut nous efforcer en même tems de corriger les opinions dominantes, qui ont le même effet et qui quelquefois agissent encore avec plus de force. Ce ne peut être que l'ouvrage du tems, et le seul moyen d'y réussir est de répandre des opinions saines sur ce sujet, soit dans les écrits, soit par la voie de la conversation. Il convient d'insister particulièrement sur cette vérité, que ce n'est point pour l'homme un devoir de travailler à la propagation de l'espèce, mais bien de contribuer de tout son pouvoir à propager le bonheur et la vertu; que s'il n'a pas une légitime espérance d'atteindre ce dernier but, la nature ne l'appelle nullement à laisser des descendans après lui.

Dans les classes supérieures de la société, il n'y a pas de raison de craindre que les mariages soient trop fréquens. Sans doute des opinions saines répandues sur ce sujet pourroient être utiles même à cette partie de la société, et prévenir un grand nombre de mariages malheureux. Mais soit que nous travaillions à opérer cet effet, soit que nous négligions de le faire, les sentimens élevés, que donnent le rang et l'éducation, opposeront toujours, dans ces classes-là, de grands obstacles au mariage, par les seuls motifs de prudence qu'ils suggèrent. Tout ce que la société est en droit d'exiger de chacun de ses membres, est de ne point avoir famille sans être en état de la nourrir. Cette maxime peut être prescrite comme un devoir positif. Toute gêne que l'on peut s'imposer au-delà doit être abandonnée au goût et au choix libre de celui qui se l'impose. Quant aux personnes d'un rang élevé, d'après ce qu'on connoît de leurs habitudes, il suffiroit que dans le monde on accordât plus d'estime et plus de liberté à celles qui vivent dans le célibat, et qu'elles jouissent à cet égard des mêmes avantages que les femmes mariées. Ce seroit d'ailleurs une

chose raisonnable et conforme aux premiers principes de la justice et de l'équité.

Puisqu'il est si facile d'obtenir des classes supérieures de la société le degré de prudence nécessaire pour contenir les mariages dans de justes bornes ; si l'on veut réussir de même auprès des classes inférieures, il faut répandre parmi elles quelque partie des lumières et de la prévoyance dont les premières sont pourvues ; et on leur rendra un service bien plus important.

Le meilleur moyen de parvenir à ce but seroit probablement d'établir un système d'éducation paroissiale sur un plan semblable à celui qui a été proposé par Ad. Smith *. Outre les sujets ordinaires d'instruction et ceux que cet auteur y ajoute, je voudrois qu'on exposât fréquemment, dans ces écoles, l'état des classes inférieures du peuple relativement au principe de population et l'influence qu'elles ont à cet égard sur leur propre bonheur. Je n'entends point que, dans ces explications, on dépréciât en au-

* Richesse des nations, T. IV. L. V. chap. I. p. 187. de la trad. de G. Garnier.

cune façon le mariage et qu'on le présentât sous un aspect moins désirable qu'il ne l'est réellement. On le feroit au contraire envisager conformément à la vérité, comme un état particulièrement assorti à la nature de l'homme; propre à assurer son bonheur et à le préserver des tentations du vice. Mais on auroit soin de faire remarquer, qu'il en est du mariage comme des biens de la fortune et de beaucoup d'autres dont les avantages ne sont à notre portée, que sous certaines conditions. La ferme persuasion que le mariage est un état désirable, mais que pour y parvenir c'est une condition indispensablement requise d'être en état de pourvoir à l'entretien d'une famille, doit être chez un jeune homme le motif le plus fort de se livrer au travail et de vivre avec une sage économie, avant l'époque où il peut réaliser ses projets d'établissement. Rien ne pourroit plus fortement l'engager à mettre en réserve le petit superflu qu'un ouvrier non marié possède toujours; et à en faire ainsi un emploi raisonnable pour son bonheur avenir, plutôt que de le dissiper dans la paresse et dans le vice.

Si

Si dans la suite on pouvoit dans ces écoles, joindre aux divers objets d'enseignement quelques-uns des principes les plus simples de l'économie politique, il en résulteroit pour la société un avantage infini *. Quelques

* Ad. Smith propose d'enseigner, dans ces écoles de paroisses les parties élémentaires de la géométrie et de la mécanique. Je ne puis m'empêcher de croire que l'on pourroit également mettre à la portée du peuple les principes communs sur lesquels se règlent les prix d'achat et de vente; et je suis persuadé qu'il en résulteroit un très-grand bien. Ce sujet intéresse immédiatement la classe du peuple et ne pourroit manquer d'exciter son attention. Il faut convenir cependant qu'on ne peut à cet égard se livrer à l'espérance, lorsqu'on voit l'extrême ignorance qui règne sur ce sujet dans la classe la plus relevée. Mais si l'économie politique ne peut point devenir un objet d'enseignement pour le peuple, je pense qu'au moins elle devroit entrer dans le plan des études d'université. L'Écosse a donné cet exemple; l'Angleterre devroit l'imiter. Il est de la plus haute importance que les gentilshommes de campagne et surtout le clergé ne contribuent pas à aggraver, par leur ignorance, les maux de la disette, toutes les fois que nous y sommes exposés. Pendant les dernières grandes chertés qui ont eu lieu en Angleterre, la moitié des gentilshommes de campagne et des mem-

conversations que j'ai eues, pendant le cours des dernières disettes, avec des hommes de la classe des ouvriers, m'ont, je l'avoue, jeté dans le découragement. J'ai été frappé de leur attachement à certains préjugés relatifs à la vente et à l'accaparement des grains, et j'ai senti fortement l'espèce d'impossibilité de concilier avec un tel degré d'ignorance, l'action d'un gouvernement véritablement libre. Telles sont les erreurs qui dominent

---

bres du clergé de ce royaume auroient mérité d'être poursuivis comme coupables de sédition. Après avoir enflammé l'imagination du peuple au sujet des fermiers et des marchands de blé, en discourant, en prêchant même contr'eux; c'étoit un foible remède au mal qu'ils avoient fait, d'observer froidement, que lors même que les pauvres étoient en butte à l'oppression et à la fraude, leur devoir étoit de maintenir la paix et la tranquillité. C'est ainsi que, dans Shakespear, Marc Antoine ne cesse de dire que les conjurés sont tous des hommes d'honneur, ce qui n'empêche pas que leurs maisons et leurs personnes ne soient livrées à la fureur de la populace qu'il a ameutée. L'économie politique est peut-être la seule science de laquelle on puisse dire que lorsqu'elle est ignorée, il en résulte non-seulement des privations, mais un mal positif, et un mal très-grave.

à cet égard parmi le peuple, que s'il agit en conséquence des opinions auxquelles il est livré, il faut absolument et à tous risques qu'il soit contenu par la force. Or il est bien difficile d'investir un gouvernement de toute la puissance nécessaire pour suffire en tout tems à ce but, sans faire courir quelques dangers à la liberté.

On a répandu en Angleterre des sommes immenses en assistances, et il y a lieu de croire qu'elles n'ont servi qu'à aggraver les maux de ceux qui les ont reçues. On a trop peu fait au contraire pour l'éducation du peuple ; on a négligé de l'instruire de quelques vérités politiques qui touchent de près à son bonheur, qui sont peut-être le seul moyen par lequel il pourroit améliorer son état, dont l'effet seroit de faire des hommes de cette classe des sujets paisibles et d'augmenter beaucoup la somme de leur bonheur. Il est peu honorable pour l'Angleterre que l'éducation des classes inférieures du peuple ne se fasse que par quelques écoles du dimanche, entretenues par des souscriptions particulières, et qui même n'ont été fondées que fort récemment.

Les raisons qu'on allègue pour ne pas éclairer le peuple me paroissent non-seulement peu libérales, mais de la dernière foiblesse ; tandis que, pour priver le peuple d'un moyen d'améliorer son état, il faudroit avoir des raisons de la plus grande force et fondées sur la plus évidente nécessité. Ceux qui ne veulent pas écouter la réfutation de ces argumens par le simple raisonnement, ne peuvent, je pense, récuser le témoignage de l'expérience. Je demande donc si l'avantage qu'a le peuple d'Écosse du côté de l'instruction paroît l'avoir disposé à la sédition ou au mécontentement. Sur quoi l'on peut remarquer, que dans ce pays-là le besoin se fait sentir plus constamment, les disettes sont plus fréquentes, les privations plus dures, qu'en Angleterre, à raison de l'infériorité du sol et du climat. Les connoissances répandues en Écosse dans les classes inférieures du peuple ne vont pas jusqu'à améliorer beaucoup leur état, parce qu'elles ne suffisent pas pour leur inspirer au point convenable des habitudes de prudence et de prévoyance. Mais du moins elles ont l'effet de les engager à supporter avec patience bien des maux, par la pensée que les troubles ne font que les aggraver. En

comparant les mœurs paisibles des paysans écossois qui reçoivent tous quelque instruction à la turbulence des paysans ignorans de l'Irlande, tout homme qui raisonne impartialement ne peut méconnoître entièrement l'heureuse influence des lumières et de l'éducation sur le peuple.

Le principal argument que j'ai entendu faire, contre le projet d'établir en Angleterre un système d'éducation nationale, est que ce seroit mettre le peuple en état de lire des ouvrages tels que ceux de Payne, ce qui pourroit avoir des suites fatales au gouvernement. A cet égard je pense entièrement comme Ad. Smith; je crois qu'un peuple instruit et bien élevé seroit beaucoup moins susceptible qu'un autre d'être séduit par des écrits incendiaires, et sauroit beaucoup mieux discerner et apprécier à leur valeur les vaines déclamations de quelques démagogues qu'anime l'ambition ou l'intérêt. Il ne faut, pour exciter la sédition dans une paroisse, qu'un ou deux lecteurs; et s'ils sont vendus au parti démocratique, ils pourront faire beaucoup plus de mal, en choisissant des passages, et des momens favorables à leurs desseins, que

si chaque individu avoit été en état de lire l'ouvrage en entier, avec le loisir et le calme nécessaire pour peser les argumens opposés, dont sans doute on n'auroit pas négligé de l'instruire.

Mais indépendamment de ces considérations, j'observe que la remarque d'Ad. Smith acquerroit bien plus d'importance, si les écoles qu'il conseille d'établir servoient à instruire le peuple de sa vraie situation; si on lui apprenoit que son état ne peut pas être essentiellement amélioré par un changement dans le gouvernement, mais que cette amélioration dépend de son propre travail et de sa propre prudence; qu'à la vérité on pourroit prévenir quelques-unes de ses plaintes, mais que, pour ce qui est de l'entretien de leurs familles, ceux qui composent la masse du peuple ne doivent attendre que bien peu ou même point de soulagement; qu'une révolution, si elle avoit lieu, ne feroit point changer en leur faveur le rapport de l'offre du travail à la demande, ou celui de la quantité de nourriture au nombre des consommateurs; que si l'offre du travail étoit plus grande que la

demande, et la demande de nourriture plus grande que l'offre, ils éprouveroient les peines que cause le besoin, même sous le gouvernement le plus libre et le plus parfait.

La connoissance de ces vérités tend si évidemment à maintenir la paix et la tranquillité, à affoiblir l'effet des écrits inflammatoires, à prévenir toute opposition inconsidérée aux autorités constituées, qu'on ne peut s'empêcher de soupçonner les fauteurs de l'ignorance de quelques vues intéressées.

Non-seulement les écoles de paroisse serviroient à expliquer la situation réelle des classes inférieures du peuple; à faire voir que c'est d'elles-mêmes que dépend leur bonheur ou leur misère; elles pourroient encore, par une instruction commencée de bonne heure et par des récompenses sagement distribuées, former la génération naissante à des habitudes de sobriété, de travail, d'indépendance, de prudence, et la dresser à la pratique des devoirs prescrits par la religion. Ce seroit le vrai moyen de relever la partie inférieure du peuple, de la faire sortir de son état d'abaissement, de la rapprocher de la classe moyenne, dont en général les habitudes sont fort préférables.

Dans la plupart des pays il y a chez le bas peuple une dernière limite de misère, au-dessous de laquelle on cesse de se marier et de propager l'espèce. Cette limite de misère extrême varie en différens pays, et dépend de diverses circonstances, telles que le sol, le climat, le gouvernement, le progrès des lumières, la civilisation, etc. Les principales circonstances, qui élèvent la limite, ou qui diminuent la misère de la partie du peuple la plus dépourvue de ressources, sont la liberté, la sécurité de la propriété, la manière dans les connoissances sont répandues parmi le peuple, le goût des avantages et des diverses jouissances que l'aisance procure. Celles qui contribuent le plus à abaisser la limite sont le despotisme et l'ignorance.

Dans toutes les tentatives que l'on peut faire dans le but d'améliorer l'état des classes inférieures du peuples, on doit se proposer, comme un objet essentiel, d'élever cette limite aussi haut qu'il est possible, en d'autres termes de faire en sorte que la misère, qui, dans le pays dont on s'occupe, peut passer pour être le dernier terme de cette espèce

d'infortune, soit une misère supportable. Et l'on y parviendra en cultivant chez le peuple le désir d'une situation indépendante, une honnête fierté, le goût de la propreté et de l'aisance. J'ai déjà eu occasion de faire remarquer, quelle est l'influence d'un bon gouvernement pour produire chez le peuple des habitudes de prudence, pour apprendre à ceux même des dernières classes à se respecter et à éviter de s'avilir. Mais cette influence sera toujours insuffisante sans le secours d'un bon système d'éducation. On peut dire qu'un gouvernement, qui ne pourvoit pas à l'instruction du peuple, est loin d'être parfait. Le bienfait d'une bonne éducation est du nombre de ceux dont tous peuvent jouir. Et comme il dépend du gouvernement de le mettre à la portée de tous, il est sans contredit de son devoir de le faire.

## CHAPITRE IX.

### *De la direction de notre charité.*

Il nous reste à examiner comment nous pouvons diriger notre charité, de manière à ne pas nuire à ceux qui en sont l'objet, et à prévenir cet excès de population, qui, à l'instant où l'on passe le niveau des subsistances, ne manque jamais de peser péniblement sur les dernières classes du peuple.

Ce mouvement de sensibilité, qui nous engage à soulager nos semblables lorsqu'ils sont dans la souffrance, ressemble à toutes les autres passions qui nous agitent : c'est une passion qui est, sous certains rapports, aveugle et irréfléchie. La compassion peut être plus exaltée par une scène de théâtre bien faite et pathétique, ou par une situation de roman, que par aucun événement réel. Parmi plusieurs personnes qui sollicitent notre bienfaisance, si nous n'écoutions que la première impulsion qui nous frappe, et que nous ne puissions point d'informations ultérieures, nous préférerions sans contredit

celle qui joueroit le mieux son rôle. Il est donc manifeste, que l'impulsion de la bienveillance, comme celle des passions de l'amour, de la colère, de l'ambition, de la faim ou de la soif, ou toute autre, doit être réglée et dirigée d'après les résultats de l'expérience; qu'elle doit être, comme toute autre passion, soumise à l'épreuve de l'utilité; sous peine de lui voir manquer le but, pour lequel elle a été placée dans notre cœur.

Le but manifeste de la passion qui unit les sexes est la durée de l'espèce, et l'établissement d'une liaison intime de vues et d'intérêts entre deux personnes; liaison, qui est à la fois pour eux le plus sûr moyen de bonheur, et pour leurs enfans un gage d'attention vigilante, dirigée principalement vers leur conservation dans la première enfance, et dans la jeunesse vers les soins de l'éducation. Mais si tout homme croyoit pouvoir céder en tout tems aux impulsions de la nature relativement à cette passion, sans se mettre en peine des suites; un but essentiel de cette passion seroit manqué, et la durée même de l'espèce seroit mal assurée.

Le but évident de l'instinct de bienveillance que la nature a mis dans le cœur de l'homme est de rassembler les hommes; de réunir surtout ceux qui font partie d'une même nation ou d'une même famille; et de les lier entr'eux par une affection fraternelle. En intéressant les hommes au bonheur et au malheur de leurs semblables, cet instinct bienveillant les engage à porter remède, autant qu'il est en eux, à ces maux partiels qu'entraînent les lois générales; et il tend par-là même à augmenter la somme du bonheur des hommes. Mais si cette bienveillance ne distingue rien; si le degré du malheur apparent est la seule mesure de notre libéralité; il est clair qu'elle ne s'exercera presque que sur les mendians de profession; tandis que le mérite modeste et malheureux, luttant contre d'inévitables difficultés, mais, jusques dans la misère, aimant la propreté et s'attachant à conserver des formes décentes, sera négligé. Nous secourrons ceux qui seront le moins dignes de secours. Nous encouragerons la fainéantise, et nous laisserons périr l'homme actif et laborieux. En un mot, nous irons directement contre les vues de la nature et nous diminuerons la somme du bonheur.

L'expérience, il est vrai, nous a appris que cet instinct de bienveillance agit avec moins de force que la passion qui unit les sexes; elle prouve qu'en général il y a beaucoup moins de danger à s'abandonner à l'un de ces sentimens qu'à l'autre. Mais si l'on fait abstraction de ces leçons de l'expérience et des préceptes de morale auxquels elle sert de fondement; on ne peut rien dire en faveur de ceux qui se livrent sans retenue à l'un de ces penchans, qu'on ne puisse dire également en faveur de ceux qui s'abandonnent à l'autre. Ce sont deux passions naturelles l'une et l'autre; chacune d'elles est excitée par un objet qui lui est propre; et nous sommes conduits à les satisfaire par un puissant attrait. Si nous n'envisageons que notre nature animale, ou si nous supposons que les suites de nos actions à cet égard nous sont inconnues; nous ne pouvons sans doute faire autre chose que suivre un aveugle instinct. Mais si nous venons à réfléchir que nous sommes des êtres doués de raison, nous ne pouvons manquer de reconnoître, que c'est pour nous une obligation de considérer les suites de nos actions. Et si nous découvrons, qu'en certains cas ces suites sont funestes

pour nous ou pour d'autres ; nous pouvons nous tenir pour assurés, que cette manière d'obéir à nos passions ne convient point à notre état, ou en d'autres termes, n'est point conforme à la volonté de Dieu. En qualité d'agens moraux, notre devoir est manifestement de réprimer nos passions, autant qu'il est nécessaire pour qu'elles ne suivent point une direction vicieuse ; de peser et d'examiner avec soin les suites de nos penchans naturels, en les rapportant fréquemment à la grande règle de l'utilité, afin d'acquérir insensiblement l'habitude de les satisfaire de manière à ne nuire à personne. C'est évidemment le moyen d'accroître la somme du bonheur, et par conséquent de remplir le but du Créateur autant qu'il nous est possible de l'atteindre.

Ainsi, bien que l'utilité ne puisse être le motif qui nous presse, lorsque nous sommes sous l'influence d'une passion ; elle est pour nous un moyen sûr de connoître si nous devons ou non céder à cette influence ; et c'est elle qui fonde nos devoirs, dans l'ordre des lois naturelles. Tous les moralistes, qui ont recommandé de soumettre les passions

à la raison, l'ont fait, je crois, d'après les principes que je viens d'exposer; soit qu'ils l'aient dit expressément, soit qu'ils se soient contentés de le sous-entendre.

Je rappelle ces vérités, pour les appliquer à la direction habituelle de nos charités. Si nous avons toujours en vue la grande règle de l'utilité; nous trouverons à exercer la bienfaisance dans une sphère fort étendue, sans qu'elle nuise jamais au but principal que nous devons nous proposer.

L'un des effets les plus utiles de la charité est celui qu'elle a sur l'homme même qui l'exerce. Il est plus doux de donner que de recevoir. Admettons, si l'on veut, que la bienfaisance n'est pas utile à ceux qui en sont l'objet; jamais toutefois nous ne pourrions approuver les efforts qu'on feroit, pour ôter de notre ame le sentiment qui nous presse de l'exercer. Il tend à purifier et à élever l'ame. Mais, en appliquant ici la règle de l'utilité, on remarquera avec satisfaction, que la manière d'exercer la bienfaisance, qui est la plus avantageuse aux pauvres, est précisément celle qui est la plus propre à perfectionner le caractère de celui qui donne.

On peut dire de la charité, comme de la pitié, qu'elle n'a rien de contraint, qu'elle se répand sur la terre, comme une douce rosée *. C'est à tort qu'on décore du nom de charités les sommes immenses, qu'on répand en Angleterre, en vertu d'une taxe. Il y manque le caractère distinctif de la véritable bienfaisance. Et, comme on doit s'y attendre en forçant des actions dont l'essence est d'être libres, cette profusion tend à dépraver ceux de qui on l'exige, comme ceux à qui elle est destinée. Au lieu d'un soulagement réel, il n'en résulte qu'une aggravation et une multiplication de misère d'une part; et de l'autre, au lieu des sensations délicieuses que produit l'exercice de la véritable bienfaisance, un mécontentement et une irritation permanente.

Parmi les grands établissemens de charité qui sont soutenus par des contributions volontaires, il s'en trouve de vraiment préjudiciables. Mais de plus les souscriptions se

---

* —— Is not strained;
It droppeth, as the gentle rain from Heav'n,
Upon the earth beneath.

font

font peut-être quelquefois fort à contre-cœur, et moins par un mouvement de pure bienveillance, que pour répondre à ce qu'on attend dans le monde d'un homme d'un certain rang ou d'une certaine fortune. La plupart des souscrivans ne se mêlent point de dispenser ces largesses et ne s'occupent nullement du sort de ceux qui les reçoivent. Il ne faut donc pas se flatter, que de tels actes de bienfaisance soient bien propres à produire sur ceux qui les font, les bons effets qu'on a coutume d'attribuer à cette vertu et qui se manifestent dans d'autres occasions d'une manière si évidente.

Dans les aumônes même que l'on fait aux mendians de profession, on remarquera, si l'on y prend garde, que l'on cède aussi souvent au désir de se débarrasser de leurs importunités ou d'écarter la vue d'un objet dégoûtant, qu'au plaisir de soulager les souffrances des malheureux. Loin de nous féliciter d'avoir trouvé une occasion de secourir notre prochain, nous préférerions souvent de n'avoir point rencontré de tels objets de compassion. La vue de leur misère qui nous frappe excite en nous une émotion pénible,

mais nous sentons que la foible aumône que nous pouvons leur faire ne suffit point à les soulager. Nous savons parfaitement qu'elle est tout-à-fait disproportionnée à leurs besoins. De plus, nous n'ignorons pas que nous allons entendre répéter une demande toute pareille au tournant de la rue; et que nous sommes exposés d'ailleurs à de coupables impostures. Nous nous hâtons pour les éviter, et souvent nous fermons l'oreille à des sollicitations importunes. Nous ne donnons, que ce que nous arrache, pour ainsi dire, un sentiment involontaire. Il y a encore ici une sorte de violence, que nous nous faisons à nous-mêmes. Et cette charité forcée ne laisse dans l'ame aucun doux souvenir, aucune impression propre à perfectionner le cœur.

Il en est bien autrement de cette charité volontaire et active, qui connoît en détail ceux dont elle soulage les peines; qui sent par quels étroits liens sont unis le riche et le pauvre, et s'honore de cette alliance; qui visite l'infortuné dans sa maison, et ne s'informe pas uniquement de ses besoins, mais de ses habitudes et de ses dispositions mo-

rales. Une telle charité impose silence au mendiant effronté, qui n'a pour recommandation que les haillons dont il affecte de se couvrir; elle encourage au contraire, soutient, console, assiste avec libéralité celui qui souffre en silence des maux non mérités. Cette manière de faire la charité présente un tableau bien propre à en faire sentir le prix, en comparaison de tout autre. Je ne puis mieux en faire ressortir les avantages et marquer le contraste entre cette forme d'assistance et celle qui est en usage dans les paroisses, qu'en citant ce qu'en dit Mr. Townsend, à la fin de son admirable dissertation sur les lois relatives aux pauvres. « On ne » peut imaginer rien de plus dégoûtant que » la table à laquelle se fait le payement de » la paroisse. On y voit souvent réunis dans » la même personne tout ce qui peut rendre » la misère repoussante; le tabac, le genièvre, les haillons, la vermine, l'insolence et » l'insulte. On ne peut au contraire imaginer » rien de plus noble et de plus touchant » que la charité qui visite l'humble chaumière » du pauvre, pour encourager le travail et » la vertu; dont la main secourable nourrit » celui qui a faim, distribue des vêtemens

» aux malheureux qui en sont privés, et
» adoucit le sort de la veuve et de l'orphelin.
» Rien de plus beau ou de plus touchant,
» si ce n'est peut-être les douces larmes
» de la reconnoissance, les yeux brillans
» d'une joie pure; les mains levées au ciel;
» expression naïve des sentimens, que font
» éprouver des bienfaits inattendus et dis-
» tribués avec discernement. On sera souvent
» témoin de ces scènes attendrissantes, si
» on laisse les hommes à eux-mêmes et s'ils
» jouissent pleinement du droit de disposer
» de ce qui leur appartient dans l'exercice
» de la bienfaisance. »

Il est, je crois, impossible, d'être souvent acteur dans ces scènes, sans croître journellement en vertu. Il n'y a point d'occasions où nos affections, en prenant l'essor, doivent contribuer plus efficacement à purifier le cœur et à inspirer des sentimens élevés. C'est là vraiment la seule espèce de charité de laquelle on peut dire qu'elle fait le bonheur de celui qui la pratique; et c'est aussi en général la seule qui fasse le bonheur de celui qui en est l'objet. Il est sûr au moins que l'on trouveroit difficilement quelque autre

manière de faire la charité qui, par la distribution de sommes très-considérables, ne soit en danger de produire plus de mal que de bien.

Le pouvoir arbitraire, et contenu dans certaines limites, qui est confié aux juges de paix et aux officiers de paroisses d'accorder ou de refuser l'assistance est, par sa nature et ses effets, bien différent du discernement avec lequel la charité volontaire dispense ses dons. Tout homme, en Angleterre, qui se trouve placé dans certaines circonstances déterminées, a droit, d'après la loi, à recevoir l'assistance de sa paroisse; et à moins que des raisons bien claires ne l'en privent, si ce droit est méconnu, il est autorisé à se plaindre. Les informations nécessaires pour établir les faits relatifs à de telles questions engagent trop souvent les postulans à déguiser la vérité; et le grand nombre de ceux qui sollicitent des secours expose les inspecteurs au reproche de partialité et de dureté. Si le secours est accordé, il est reçu comme une chose due et sans aucune reconnoissance; si le secours est refusé, celui qui le sollicite se regarde presque toujours comme offensé,

il croit éprouver une injustice, en conçoit de l'indignation et en garde du ressentiment.

Il n'y a rien de pareil dans la distribution des charités volontaires. Celui qui les reçoit se livre au doux sentiment de la reconnoissance; celui qui ne les reçoit pas est loin de crier à l'injustice. Tout homme a droit de faire de son bien l'usage qu'il juge convenable. On ne peut, avec aucune apparence de justice l'obliger à rendre compte des motifs qui font qu'il donne dans un cas et qu'il ne donne pas dans l'autre. Ce pouvoir absolu, qui est essentiel à la charité volontaire, lui donne la plus grande facilité de choisir des objets dignes de ses faveurs, sans qu'il puisse en résulter aucune fâcheuse conséquence. Cette forme d'assistance a d'ailleurs l'avantage de présenter toujours une sorte d'incertitude dans les bienfaits qu'elle aime à répandre. Il est tout-à-fait important pour le pauvre, que personne ne puisse envisager la charité comme un fonds sur lequel on a droit de compter. Le pauvre doit apprendre à user de ses propres forces, à déployer toute son énergie et toute sa prévoyance; à envisager ses vertus comme sa seule ressource.

Que si elles viennent à lui manquer au besoin, les autres moyens de secours ne doivent être pour lui qu'un objet d'espérance. Il faut même que cette espérance lui paroisse fondée sur sa bonne conduite, et sur la pensée, que ce n'est ni par indolence ni par imprudence, qu'il est tombé dans la misère.

Que dans la distribution de nos charités, ce soit pour nous un devoir d'inculquer cette leçon aux pauvres; c'est une vérité dont il n'est pas permis de douter. Si tous pouvoient être soulagés, si la pauvreté pouvoit être bannie, même au prix du sacrifice des trois quarts de la fortune des riches; je serois le dernier à dire un seul mot pour m'opposer à ce projet, et je me garderois d'avancer qu'il faut user de mesure dans nos largesses. Mais comme l'expérience a prouvé, et je crois sans exception, que le malheur et la misère se proportionnent toujours à la quantité d'aumônes, qui se distribuent sans choix; nous sommes fondés à en inférer, en raisonnant comme on a coutume de faire sur les lois naturelles, que cette forme n'est pas celle qui caractérise la véritable bienfaisance et qui doit porter le nom de vertu.

Les lois de la nature nous disent, comme St. Paul : « Si un homme ne veut pas tra-» vailler, il n'est pas digne de manger. » Elles nous disent encore qu'il ne faut pas se fier témérairement à la Providence. Elles nous font assez entendre, que celui qui se marie, sans avoir de quoi pourvoir aux besoins de sa famille, doit s'attendre à la misère. Ce sont là des avis, que notre nature rend nécessaires, et qui ont manifestement une tendance utile et bienfaisante. Si, par la direction que nous donnons à nos charités, publiques ou particulières, nous déclarons, que l'homme qui ne veut pas travailler ne laissera pas d'être jugé digne de manger ; que celui qui se marie, sans aucun moyen de soutenir sa famille, ne laissera pas de voir sa famille soutenue ; il est clair, que nous contrarions, par une attaque régulière et systématique, les vues bienfaisantes pour lesquelles ces lois ont été établies. Il n'est pas possible de croire, que ce soit dans ce but, que l'auteur de ces lois a mis dans notre cœur les passions qui l'animent.

Dans le cours des événemens de la vie humaine, lors même qu'ils se présentent sous l'aspect le plus favorable, on voit quelque-

fois de justes espérances déçues; on voit le travail, la prudence et la vertu, privés de la récompense qui leur est due, et traînant à leur suite des calamités imprévues. Ce sont ceux qui souffrent ainsi, malgré les plus généreux efforts, ceux qui succombent sans l'avoir mérité, que l'on peut envisager comme les vrais objets de la charité. En soulageant leurs maux, nous remplissons le plus saint devoir de la bienfaisance. Ce devoir consiste à adoucir les maux partiels, qui naissent des lois générales. En donnant à notre charité cette heureuse direction, nous n'avons point à en craindre les suites. Des malheureux, aussi dignes de pitié, doivent être secourus, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, avec libéralité, de manière à suffire pleinement aux besoins qui les pressent; lors même que, pour le faire, nous serions forcés d'abandonner à leur sort ceux qui l'ont bien mérité et qui sont indignes de toute espèce d'estime.

Après avoir satisfait à ce premier devoir de bienfaisance, il peut être permis d'accorder un regard compatissant à l'homme lâche et imprévoyant. Mais alors même le bien de l'humanité exige, que nos secours soient dis-

tribués avec épargne. Nous pouvons prendre sur nous d'adoucir, avec prudence, le châtiment que la nature inflige à ceux qui ont violé ses lois ; mais nous devons nous garder de faire en sorte que le châtiment soit entièrement méconnu. C'est avec justice que celui qui le subit se trouve descendu au dernier rang dans l'ordre social. Si nous pretendons l'en faire sortir et le placer dans une situation plus élevée ; nous manquons le but de la bienfaisance, et nous commettons une injustice envers ceux qui sont au-dessus de lui. Il faut qu'il n'ait en aucun cas, dans la distribution des choses nécessaires à la vie, une part égale à celle du moindre ouvrier. Le pain le plus noir, la nourriture la plus grossière, doivent lui suffire.

Ces raisonnemens ne s'appliquent pas aux cas d'une urgente détresse, produite par quelque accident, que n'a point occasionné l'indolence ou l'imprudence de celui qui en est la victime. Si un homme se casse la jambe ou le bras, notre devoir est de le secourir, et non de nous informer de son mérite. Cela est parfaitement d'accord avec la règle de l'utilité. En donnant ainsi sans choix un généreux

secours, il est peu à craindre, que nous excitions les hommes à se casser les bras ou les jambes, pour en profiter. Daprès ce principe invariable de l'utilité, l'approbation donnée par Jésus-Christ à la conduite du Samaritain ne contredit pas le moins du monde cette maxime de St. Paul : « Celui qui ne veux pas » travailler n'est pas digne de manger. »

Toutefois, en aucun cas sans doute, nous ne devons perdre l'occasion de faire du bien, d'après la supposition que nous trouverons quelque autre objet plus digne de nos bienfaits. Dans tous les cas douteux, on peut établir, que notre devoir est de céder à l'instinct de la bienveillance. Mais lorsque nous pouvons remplir l'obligation que la raison nous impose de peser avec soin les suites de nos actions ; si notre expérience et celle d'autrui nous ont fait voir qu'il y a une manière d'exercer la bienfaisance qui est préjudiciable, et une autre qui produit les meilleurs effets ; nous sommes certainement tenus, en qualité d'agens moraux, de réprimer nos penchans, lorsqu'ils prennent l'une de ces directions, et de leur donner cours dans l'autre, afin d'acquérir l'habitude de pratiquer ce que nous

savons être utile ou avantageux à nos semblables et à nous-mêmes.

## CHAPITRE X.

*Examen de divers plans, qui ont été proposés pour améliorer le sort des pauvres.*

Dans la distribution de nos charités, et dans tous les efforts que nous faisons pour améliorer le sort des classes inférieures du peuple, il faut donner une attention particulière à la règle suivante, immédiatement liée au principal sujet de cet ouvrage. Jamais aucun motif ne doit nous engager à faire quoique ce soit dans le but d'encourager directement le mariage, ou de travailler d'une manière régulière et systématique à faire disparoître la différence qui se trouve entre l'homme marié et le célibataire relativement à la facilité de vivre. Cette différence doit toujours être sentie. C'est un point sur lequel les écrivains, qui d'ailleurs ont le mieux compris l'influence du principe de population me semblent être tombés dans de graves erreurs.

Sir James Stewart, qui a très-bien vu les

inconvéniens de ce qu'il nomme une procréation vicieuse, ainsi que tous les maux qui sont la suite d'un excès de population, ne laisse pas de recommander l'établissement des hôpitaux d'enfans trouvés; il juge convenable en certaines circonstances de prendre les enfans à leurs parens pour les élever aux frais de l'état; et déplore la différence qui a lieu entre le sort de l'homme marié et celui du célibataire, différence qui rend leurs moyens de subsistance si peu proportionnés à leurs besoins *. Il oublie, en s'exprimant ainsi, que si, sans aucun encouragement, la population est excédante; c'est une preuve claire, que les fonds destinés à alimenter le travail ne peuvent pas soutenir une plus grande population. Si, sans hôpitaux d'enfans trouvés, sans établissemens publics pour l'entretien des enfans nés dans le mariage, enfin malgré le découragement que doivent faire naître les embarras de fortune que le mariage entraîne, la population s'élève au point que les pauvres soient hors d'état de pourvoir à l'entretien de tous leurs enfans; sans doute la société manque de

* Political œconomy, Vol. I. b. I. c. XIII.

fonds pour mettre plus de bras en activité. Si donc on donne de nouveaux encouragemens à la multiplication de l'espèce, et si on fait disparoître les découragemens qui pourroient y mettre des bornes; il devra nécessairement survenir de manière ou d'autre une augmentation de cette procréation vicieuse, que l'auteur voudroit avec raison prévenir.

Mr. Townsend, qui, dans sa dissertation sur les lois relatives aux pauvres, a traité ce sujet avec autant de clarte que de profondeur, finit par une proposition, qui me paroît en contradiction avec les principes qu'il a si bien exposés. Il voudroit que les sociétés de bienfaisance qui sont établies dans les paroisses d'une manière libre et purement volontaire, devinssent forcées et obligatoires. Il propose de passer un règlement en vertu duquel tout célibataire payeroit un quart de ses gages ou salaires, et un homme marié, père de quatre enfans n'en payeroit que la trentième partie *.

Je dirai d'abord qu'à l'instant où l'on con-

* Dissertation on the poor laws, p. 89, 2.de édit. 1787.

vertiroit les souscriptions libres en contributions forcées, elles agiroient précisément comme une taxe sur le travail. Or une telle taxe est toujours payée par le consommateur, comme l'a très-bien fait voir Ad. Smith, et elle est payée avec plus de frais. Par conséquent, les propriétaires de terres ne seroient point soulagés par ce plan. Ils payeroient la même somme qu'ils payent aujourd'hui, avec cette seule différence qu'au lieu de livrer cet argent à leur paroisse, sous forme de contribution directe pour les pauvres, ils la fourniroient par la hausse du prix du travail et de toutes les marchandises. Ainsi une contribution forcée de cette nature auroit presque tous les mauvais effets du système actuel d'assistance; et quoique le nom fût changé, l'esprit de l'institution seroit toujours le même.

Mr. Tucker, dans ses remarques sur un plan de même nature proposé par Mr. Pew, dit, qu'après beaucoup de discours et de réflexions sur ce sujet, en dernier résultat c'est à une souscription volontaire qu'il s'arrête et qu'il ne lui paroît pas qu'on doive la convertir en contribution forcée. Une souscription volontaire ressemble à un impôt sur le

luxe. Elle n'a pas nécessairement l'effet de hausser le prix du travail.

Il faut remarquer aussi, que dans une souscription volontaire, chacun des souscrivans ayant un droit naturel d'inspection, peut exiger que les conditions de l'association soient exactement remplies; ou si on ne les remplit pas, il conserve la liberté de se retirer de cette société. Mais si l'on donnoit à la souscription la forme d'une contribution universelle et forcée, comme elle deviendroit dès lors une affaire nationale, il n'y auroit plus aucune garantie de l'exécution des conditions primitives de cette institution. Et lorsque les fonds viendroient à manquer, ce qui arriveroit nécessairement, puisque bientôt tous les fainéans et les dissipateurs tomberoient à la charge de la fondation; on exigeroit sans doute une contribution plus forte; et personne ne pourroit s'y soustraire. Ainsi le mal iroit toujours croissant, précisément comme croît à présent la taxe des pauvres. Il est vrai que, si l'assistance donnée par une telle fondation étoit toujours spécifiée exactement, sans pouvoir être augmentée sous aucun prétexte, comme cela a

lieu

lieu dans les associations volontaires actuelles, ce seroit un grand avantage. Mais on pourroit tout aussi bien l'obtenir en adoptant le même principe dans la distribution des sommes recueillies par la taxe des pauvres qui se lève dans chaque paroisse. Il paroît donc que rendre forcées les souscriptions volontaires ne diffère point essentiellement de la simple continuation de la taxe actuelle; et que toute espèce de forme de distribution, que l'on pourroit adopter dans l'un de ces plans, pourroit également être adoptée dans l'autre.

Faire payer aux célibataires le quart de leurs gains hebdomadaires, et aux hommes chargés de famille la trentième partie seulement, seroit imposer aux célibataires une forte amende et accorder une gratification à la procréation des enfans. Rien ne peut être plus opposé aux vues dans lesquelles Mr. Townsend a écrit son excellent ouvrage. Il établit comme un principe général, qu'un système de lois en faveur des pauvres ne peut être bon, s'il ne règle pas la population par la demande du travail *. Mais il est évident

* P. 84.

que la loi qu'il propose tend à encourager la population, sans aucun rapport à la demande du travail. Elle punit le jeune homme de sa prudence, qui l'a engagé à s'abstenir du mariage, dans un tems où peut-être la demande de travail étoit si petite, que son gain ne pouvoit suffire à l'entretien d'une famille. Tout système de contribution forcée pour les pauvres me paroît devoir être rejeté. Mais si l'on exigeoit que les célibataires fournissent une avance pour avoir droit à des secours lorsqu'ils viendront à se marier; il seroit juste qu'ils reçussent ces secours en proportion des sommes qu'ils auroient avancées. Celui qui auroit contribué du quart de son gain pendant le cours d'une année seulement ne devroit pas se trouver au pair avec celui qui auroit fait la même contribution pendant dix ans.

Mr. Arthur Young paroît, dans la plupart de ses ouvrages, entendre très-bien le principe de population, et se faire une juste idée des maux qu'entraîne la multiplication des hommes, lorsqu'elle va au-delà des bornes que lui assignent la demande du travail et les moyens de subsister avec une sorte d'aisance.

Il a beaucoup insisté sur ce point dans son Voyage en France, et s'est appliqué à faire voir les suites fâcheuses de l'excès de population qu'a fait naître dans ce pays-là une trop grande division des propriétés foncières. Il dit avec raison que multiplier ainsi les hommes, c'est multiplier le malheur. « On se marie, » on a des enfans, dans l'espérance de les » élever, mais sans que cette espérance s'ap- » puie sur aucun motif raisonnable. Ainsi » les hommes se multiplient au-delà de la » demande qu'en font les villes et les manu- » factures. La suite de cet ordre de choses » est la plus extrême détresse et la mort d'une » multitude d'individus, qui succombent » aux maladies engendrées par la mauvaise » nourriture *. »

Ailleurs il cite un passage plein de sens tiré du rapport du Comité de mendicité, où en parlant des maux que cause un excès de population, on finit par ces mots: « Il fau- » droit enfin nécessairement que le prix du » travail baissât par la plus grande concur- » rence des travailleurs, d'où résulteroit une

* Travels in France, vol. I. c. XII. p. 408.

» indigence complette pour ceux qui ne trou-
» veroient pas de travail, et une subsistance
» incomplette pour ceux même auxquels il
» ne seroit pas refusé. » En commentant ce passage, A. Young s'exprime ainsi : « La
» France offre elle-même une preuve sans
» réplique de la justesse de cette assertion.
» Les observations que j'ai faites en diverses
» provinces de ce royaume démontrent à
» mes yeux que sa population surpasse telle-
» ment son industrie et son travail, qu'il
» seroit beaucoup plus puissant et florissant,
» s'il comptoit cinq ou six millions de moins
» dans le nombre de ses habitans. L'exces-
» sive population qui le surcharge présente
» de toutes parts un spectacle de misère,
» absolument incompatible avec le degré de
» prospérité nationale auquel il pouvoit at-
» teindre sous son ancien gouvernement.
» Un voyageur, même moins occupé que moi
» de ce genre d'observation, ne peut man-
» quer d'en être frappé. Et personne ne doit
» s'étonner de voir ces signes de détresse,
» lorsqu'on songe au prix du travail, à celui
» des denrées nécessaires à la vie, et à l'état
» déplorable auquel les classes inférieures du

» peuple sont réduites par la moindre hausse
» dans le prix du blé. »

« Si l'on veut, » dit encore cet auteur,
« voir un district où il y ait aussi peu de
» malheur que pouvoit le comporter l'ancien
» gouvernement de France, il faut sans doute
» se transporter dans les lieux où il n'y a
» point de petits propriétaires. Il faut visiter
» les grandes fermes de la Beauce, de la
» Picardie, d'une partie de la Normandie
» et de l'Artois. Là, on trouvera une po-
» pulation telle qu'elle n'outrepasse pas le
» nombre qui peut être régulièrement em-
» ployé et salarié. Si, même dans ces dis-
» tricts, on venoit à rencontrer, contre la
» règle générale que je viens de donner, un
» lieu où règne une excessive misère, il y a
» vingt à parier contre un, que ce sera une
» paroisse en possession de quelques com-
» munes, qui séduisent le pauvre, en l'en-
» gageant à élever du bétail, à devenir pro-
» priétaire, et en conséquence misérable.
» Au retour de ce voyage, que l'on passe en
» Angleterre, et on y verra des paysans
» bien vêtus, bien nourris, vivant dans l'ai-
» sance; et parmi lesquels il n'y en a pas

» un sur mille, qui possède une portion de » terre ou du bétail. » Peu après, à l'occasion des encouragemens donnés au mariage, il dit en parlant de la France : « Le » principal malheur de ce royaume est d'avoir » une population si grande, qu'il ne peut ni » l'employer ni la nourrir. Pourquoi donc » encourager le mariage? Voulez-vous avoir » un plus grand nombre d'hommes, préci- » sément parce que vous en avez plus que » vous ne pouvez en employer? La concur- » rence pour les alimens est telle que votre » peuple meurt de faim ; et vous voulez en- » courager une plus abondante production » d'hommes, qui ne peut manquer d'aug- » menter cette concurrence. On peut légiti- » mement demander s'il ne conviendroit pas » mieux de donner aux lois une direction » toute contraire ; s'il ne seroit pas d'une » bonne politique de s'opposer au mariage » de ceux qui ne pourroient pas prouver qu'ils » sont en état de pourvoir à l'entretien de » leur famille. Mais à quoi bon encourager » le mariage, tandis qu'on est assuré que, » sans aucun encouragement, il se fera un » mariage partout où il convient qu'il se » fasse. Il n'y a point d'exemple qu'un pays

» ait offert de l'occupation et du travail en » abondance, sans qu'aussitôt il s'y soit fait » des mariages en proportion de la facilité de » s'établir. Ainsi la politique qui les encou- » rage est tout au moins inutile, et peut » devenir nuisible. »

Quand on a vu cet auteur comprendre si pleinement le principe de population, et s'exprimer sur ce sujet avec tant de justesse, on est surpris de lui entendre dire dans un écrit plus récent *: « Le moyen le plus propre » à prévenir le retour de ces disettes, si ac- » cablantes pour le pauvre, seroit d'assurer, » à tout ouvrier père de trois enfans ou plus, » la propriété d'un acre ** de pommes de » terre, et assez de pâturages pour nourrir » une ou deux vaches ***..... Si chacun » d'eux avoit un champ assez étendu de » pommes de terre et une vache, ils ne se » soucieroient guères plus du prix du blé,

---

* Intitulé, *The question* etc. (c'est-à-dire, État de la question relative à la disette, et examen des remèdes à ce mal.) Cette brochure a paru en 1800.

** L'acre est à l'arpent comme 1000 est à 1262. *P. P.*

*** P. 77.

» que ne font leurs frères les Irlandois. »

» Tout le monde, » ajoute-t-il, « convient » que le système est bon ; mais il s'agit de » savoir par quels moyens on pourroit le » mettre en vigueur. »

J'ignorois, je l'avoue, que la bonté de ce système fût si généralement reconnue. Quant à moi, je proteste en mon propre nom, afin de n'être point compris dans cette expression collective, *tout le monde.* Car ce système, s'il venoit à être adopté, seroit, selon moi, le coup le plus fatal qu'on ait jamais pu porter au bonheur de la partie inférieure du peuple.

Mr. Young continue. « La grandeur de » l'objet, » dit-il, « doit nous engager à » vaincre, pour l'obtenir, toutes les diffi- » cultés qui ne sont pas absolument insur- » montables. Il est probable qu'on pourroit » y parvenir par un règlement analogue à » celui que je vais proposer.

» I. Dans les lieux où il y a des pâturages » communs, tout ouvrier père de en- » fans, aura droit à une partie de terrain » proportionnée à l'étendue de sa famille,

» qui lui sera assignée par les officiers de sa » paroisse, etc. . . . et on achétera pour lui » une vache. Cet ouvrier possédera l'un et » l'autre jusqu'à sa mort, en payant annuel- » lement 40 shellings *; jusqu'à ce que le » prix de la vache, etc. soit acquitté. A sa » mort, cette propriété sera transmise à l'ou- » vrier chargé de la plus nombreuse famille, » pour en jouir jusqu'à sa mort, en payant » à la veuve de son prédécesseur shel- » lings par semaine.

» II. Les ouvriers qui se présenteront pour » recevoir, à raison de la famille dont ils se » trouveront chargés, des portions de ter- » rain et des vaches, en recevront jusqu'au » moment où les concessions faites sur les » communaux s'élèveront à une partie » de leur totalité.

» III. Dans les paroisses qui ne possèdent » point de communaux, et où la qualité de » la terre permettra l'exécution du règle- » ment, chaque *cottager* **, qui ne se trou-

---

* 48 francs.

** *Cottagers.* « Ce sont des espèces de domestiques

» veroit pas posséder au bout d'un certain » tems assez de terre pour nourrir une vache, » et avoir un acre en pommes de terre (d'a- » près une estimation raisonnable et sujette » à l'appel aux cours de sessions), aura droit » de demander à sa paroisse shellings » par semaine ; chargeant les propriétaires » et fermiers de pourvoir aux moyens de le » faire ; laissant aux paroisses le soin d'acheter » les vaches et de se faire rembourser de leurs » avances par une rétribution annuelle *. »

» Le grand objet en tout ceci est, à l'aide » du lait et des pommes de terre, de dé- » tourner les pauvres des campagnes de con- » sommer du froment ; de substituer à cet » aliment d'autres substances non moins sa-

---

» externes des propriétaires et des fermiers. La ré- » tribution d'usage qu'ils reçoivent de leur maître, » c'est une maison, un petit jardin, autant d'herbe » qu'il en faut pour nourrir une vache, et peut-être » un acre ou deux de mauvaise terre labourable. » Rich. des nat. de la trad. de G. Garnier ; T. I. p. 240. C'est à propos de l'Écosse que Smith donne cette explication, qui est sans doute également applicable à l'Angleterre. Le mot *Cottager* signifie littéralement habitant d'un *cottage* ou cabane. *P. P. p.*

* P. 78.

» lubres et nourrissantes, et aussi indépen-
» dantes de toute espèce de disette naturelle
» ou artificielle, que peut le permettre l'ordre
» établi par le créateur *. »

Un tel plan n'agiroit-il pas de la manière la plus directe comme un encouragement au mariage et comme une gratification à la procréation des enfans, dispositions si justement blamées par Mr. Young dans son Voyage en France? Cet écrivain pense-t-il sérieusement que ce soit une chose désirable de nourrir les habitans des campagnes de lait et de pommes de terre; de les rendre aussi indépendans du prix du blé et de la demande du travail, que leurs frères les Irlandois?

La cause particulière de malheur et de pauvreté qui abaisse les classes inférieures du peuple en France et en Irlande, est que dans le premier de ces pays l'extrême subdivision des propriétés foncières, dans le second la facilité d'avoir une cabane et des pommes de terre, ont fait naître une population qui n'est pas demandée par l'état actuel des capitaux et des divers emplois d'activité. La suite inévitable d'une telle loi seroit, comme l'a fort

* P. 79.

bien dit le Comité de mendicité, dans le passage cité ci-dessus, de faire baisser le prix du travail par la grande concurrence des travailleurs; d'où ne pourroit manquer de résulter l'indigence absolue de ceux qui resteroient sans emploi, et des moyens incomplets de subsistance pour ceux mêmes qui seroient mis en activité de travail.

Telle est la situation à laquelle le peuple seroit réduit par ce plan, qui a pour base l'encouragement du mariage et l'introduction d'un aliment indépendant du prix du blé et par conséquent indépendant de la demande de travail.

On dira peut-être que nos lois actuelles sur les pauvres encouragent d'une manière régulière le mariage et la procréation des enfans, parce qu'elles distribuent les secours proportionnellement à l'étendue des familles; et que le plan que Mr. Young propose d'y substituer a le même effet à la vérité, mais d'une manière moins nuisible. Je réponds qu'en cherchant à guérir les maux que nous causent les lois actuelles sur les pauvres, nous ne devons pas en conserver ce qu'elles ont de plus pernicieux. Mr. Young sait aussi

bien que moi, que la principale raison qui a toujours rendu les lois en question inefficaces pour le soulagement des pauvres, est qu'elles tendent à encourager une population, qui ne se règle point sur la demande du travail. Mr. Young lui-même fait remarquer cet effet en Angleterre, et observe que, malgré la prospérité sans exemple de ses manufactures, « la population y est quelquefois » trop forte; comme le prouve l'accroisse- » ment dangereux de la taxe des pauvres » dans les villages. »

Mais le fait est, que le plan de Mr. Young agiroit avec beaucoup plus de force, pour encourager la population à dépasser la mesure de la demande du travail, que ne font les lois sur les pauvres actuellement existantes. Il n'est pas douteux que bien des gens ne renoncent au mariage lorsqu'ils prévoient avec sûreté qu'ils retomberont à la charge de leur paroisse. Ils éprouvent une répugnance louable à s'y présenter pour recevoir des secours; non-seulement par un reste de cet honnête sentiment d'indépendance qui n'est pas entièrement éteint, mais parce que la forme sous laquelle ces secours sont accordés

les rend pour eux fort pénibles. Le rapport des naissances et des mariages à toute la population, qui a été indiqué ci-dessus, prouve que les lois actuelles sur les pauvres n'encouragent pas autant le mariage, qu'on auroit été porté à le croire en ne raisonnant que d'après la théorie. Il en seroit bien autrement, si un ouvrier, à l'instant où il est tenté de conclure un mariage prématuré, au lieu de cet appareil redoutable d'une maison de travail et des officiers de paroisse, n'avoit devant les yeux que l'image séduisante d'une propriété rurale et d'une vache dans son pâturage. Mr. Young a répété souvent que le désir de devenir propriétaire suffisoit pour exciter à beaucoup d'entreprises. Il seroit étrange que ce même désir ne pût suffire pour exciter au mariage; entreprise, pour laquelle l'expérience fait voir que les hommes n'ont naturellement aucune aversion.

La population qu'on feroit naître par de tels moyens se soutiendroit au moyen de la culture plus étendue des pommes de terre; et par conséquent elle continueroit à croître sans aucun rapport à la demande du travail. Dans la situation actuelle de l'Angleterre,

non-obstant l'état florissant de ses manufactures, et les nombreux obstacles, qu'éprouve sa population, il n'y a point de problème pratique plus difficile à résoudre, que celui de trouver de l'occupation pour les pauvres. Mais dans les circonstances que je viens de peindre et qui seroient la suite du plan de Mr. Young, cette difficulté seroit centuplée.

En Irlande, et dans tout pays, où les pommes de terre feront la principale nourriture du peuple, et où tout homme pressé de se marier trouvera à sa portée un petit champ, qui planté en pommes de terre suffira à l'entretien d'une famille; on pourra proposer des prix, jusqu'à épuiser le trésor public, pour découvrir le meilleur moyen d'occuper les pauvres; mais jusqu'à l'époque où quelque cause puissante viendra arrêter les progrès rapides de la population qu'excite un tel ordre de choses, on peut se tenir pour assuré, qu'on n'arrivera point à la solution d'un problème, qui présente une véritable impossibilité physique *.

* Le Dr. Crumpe a traité ce sujet à l'occasion d'un prix, et sa dissertation a beaucoup de mérite. Elle contient beaucoup de remarques utiles et ins-

Mr. Young suppose que, si le peuple se nourrissoit de lait et de pommes de terre, il seroit moins exposé qu'à présent aux disettes. Il m'est impossible de comprendre quel peut être le fondement d'une telle opinion. Sans doute ceux qui vivent de pommes de terre ne peuvent souffrir de la disette de blé. Mais y a-t-il donc quelque chose d'absurde à supposer que la récolte des pommes de terre vienne à manquer? Il me semble que l'on convient généralement que cette racine est plus sujette que le grain à être endommagée pendant l'hiver. Comme un champ mis en pommes de terre donne plus de substance alimentaire, que par toute autre espèce de culture; si cette racine devenoit tout-à-coup

---

tructives. Mais tant que le capital du pays n'est point proportionné à sa population, attendre du succès d'un projet de cette nature, c'est se flatter d'une espérance chimérique. Je suis aussi fortement porté à croire, que les habitudes d'indolence et de turbulence, que l'on remarque en Irlande chez le bas peuple, dépendent du système des pommes de terre, et ne changeront qu'avec ce système qui fait multiplier cette partie de la nation si fort au-delà des bornes assignées par la demande régulière du travail.

la

la nourriture générale du peuple, il arriveroit qu'au premier moment on en produiroit plus qu'il ne seroit nécessaire pour satisfaire à la demande, et que par conséquent on se trouveroit d'abord dans l'abondance. Mr. Young fait, dans son Voyage en France, l'observation suivante : « Dans les districts » qui contiennent de vastes étendues de » terres en friches naturellement assez fer- » tiles, comme aux pieds des Pyrenées, par » exemple ; si ces terres appartiennent à des » communautés qui soient disposées à les » vendre ; on voit régner l'économie et l'ac- » tivité, qu'anime l'espérance de s'établir » et de se marier. Il y a dans tout le voisi- » nage un accroissement de population, qui » a quelque chose d'analogue à celui que » l'on observe en Amérique ; et lorsque les » terres sont à bas prix, on y sent peu la » misère. Mais comme dans ces circonstances » la procréation est très-considérable, la » moindre diminution qui survient dans les » moyens de subsistance produit de grands » maux. Cette diminution peut provenir ou » du renchérissement des terres en friches, » ou de ce que les meilleures terres sont

» vendues, ou de ce qu'il s'élève des diffi-
» cultés qui en rendent l'acquisition inutile.
» J'ai vu toutes ces diverses circonstances
» agir dans ces montagnes. A l'instant où
» il survient quelque obstacle de ce genre,
» la détresse où se trouve le peuple est pro-
» portionnée à l'activité et au courage qui
» dominoient auparavant, et qui avoient si
» fort hâté la population *. »

Cette description s'applique fort bien à l'état où se trouveroit l'Angleterre, si l'on y faisoit à tout le peuple une distribution de terres divisées en petites portions, et si on l'accoutumoit à faire des pommes de terre sa nourriture générale. Pendant un certain tems ce changement paroîtroit avoir d'heureux effets, qui, se joignant à l'idée de la propriété, rendroient le nouveau système très-agréable aux pauvres. Mais, comme dit ailleurs Mr. Young, « bientôt on rencontre
» une limite, à laquelle la terre, comme
» qu'on la cultive, ne peut pas nourrir un
» plus grand nombre d'habitans. Et cepen-
» dant ces mœurs simples qui favorisent si

* Travels in France, vol. I. c. XVII. p. 409.

» fort le mariage durent encore. Quel peut » être le résultat de cet ordre de choses, si » ce n'est la plus effrayante misère * ? »

Lorsque toutes les terres communes auront été divisées, et que l'on commencera à trouver difficile de procurer à ceux qui en demanderont des portions de terrain pour y cultiver des pommes de terre ; l'habitude qui se sera établie de se marier de bonne heure occasionnera un état de détresse, pénible et compliqué. Quand, par l'accroissement de la population et la diminution des sources qui peuvent fournir des vivres, le produit moyen des pommes de terre ne s'élèvera pas au-dessus de la consommation moyenne; une disette de pommes de terre sera à tous égards aussi probable que peut l'être à présent une disette de blé. Et lorsqu'elle se fera sentir elle sera incomparablement plus redoutable.

Partout où le bas peuple vit principalement de l'espèce de grain la plus chère, comme en Angleterre où le froment est la nourriture générale, il y a en tems de disette des ressources considérables. L'orge, l'avoine, le

* Ibid.

riz, les soupes économiques, et les pommes de terre s'offrent comme des alimens moins chers et cependant très-salubres. Mais quand la nourriture ordinaire du peuple est celle qui se vend au plus bas prix; il n'y a plus d'autre ressource en tems de disette que de manger des écorces d'arbres, comme font les pauvres en Suède. Et un grand nombre de ceux qui sont réduits à cette extrémité périssent de misère et de faim. Du pain de froment, du bœuf, du turbot, seroient, je l'avoue, d'excellens alimens à substituer aux pommes de terre, et il est probable que le peuple s'en contenteroit sans se plaindre. Mais le mal est, qu'une population nombreuse, qui auroit contracté l'habitude de vivre de lait et de pommes de terre, ne trouveroit pas aisément à se procurer une quantité suffisante d'alimens plus précieux, lors même que la bienfaisance la plus active y emploieroit toutes ses ressources.

Les salaires du travail se régleront toujours par le rapport de l'offre à la demande. Or dans le système des pommes de terre, il y auroit bientôt plus d'offres de bras qu'il ne seroit nécessaire pour satisfaire à la demande.

Et le travail continueroit d'être offert constamment à très-bas prix, à cause du bas prix de la nourriture qui l'alimente. Bientôt donc le prix commun du travail seroit principalement réglé par le prix des pommes de terre, au lieu d'être réglé par le prix du froment, comme il l'est actuellement. Cet ordre de choses aménerait naturellement les haillons et les misérables chaumières d'Irlande.

Quand il arrive occasionnellement que la demande du travail excède l'offre, et quand les salaires sont réglés par le prix de l'espèce de grain la plus chère; ces salaires suffisent ordinairement pour que l'ouvrier se procure quelque chose au-delà de sa nourriture: le bas peuple est alors en état de se vêtir et de se loger d'une manière décente. S'il y a quelque vérité dans le parallèle de l'ouvrier anglois et de l'ouvrier françois, tel que le présente Mr. Young, c'est par ces deux circonstances qu'il faut l'expliquer. Si on venoit à les changer en faisant adopter au peuple le lait et les pommes de terre comme base de sa nourriture; si en conséquence l'offre du travail se trouvoit constamment surpasser beaucoup la demande; et si les salaires se

régloient sur le prix de la nourriture qui est au plus bas prix ; l'avantage dont l'ouvrier anglois a paru jouir seroit perdu, et aucun effort de bienfaisance ne pourroit prévenir l'invasion de la misère la plus complète et la plus générale.

D'après ce principe, on comprend qu'il n'est nullement à souhaiter que les soupes économiques du comte de Rumford soient adoptées comme nourriture générale du peuple. C'est une invention précieuse pour des établissemens publics, et pour servir de ressource dans certaines occasions. Mais si une fois elles venoient à être universellement adoptées par les pauvres ; on n'auroit aucun moyen d'empêcher qu'elles ne réglassent le prix du travail. Et il arriveroit que l'ouvrier, après avoir eu au premier moment quelque chose de plus à mettre en épargne pour des dépenses d'un autre genre que la nourriture, finiroit par avoir dans la suite beaucoup moins à épargner pour le même objet.

On doit désirer, pour le bonheur du peuple, une nourriture habituellement chère, sur laquelle se règlent les salaires : et pour les tems de disette, une nourriture moins

chère, qui remplace facilement et agréablement la nourriture ordinaire *. Pour rendre plus facile le passage d'une de ces nourritures à l'autre, et pour marquer en même tems d'une manière utile la distinction entre ceux qui se mettent dans la dépendance des secours de paroisse et ceux qui savent s'en passer, je crois qu'on feroit fort bien d'adopter un plan particulier conçu par Mr. Young. Cet auteur propose de « passer un acte portant défense de fournir, » pour la nourriture, aucune autre espèce » d'assistance que des pommes de terre, du » riz et de la soupe; et d'établir ce règle- » ment, non comme une mesure provisoire, » mais comme une loi permanente **. » Je

---

* Il est certainement à désirer qu'à chaque *cottage* ou cabane en Angleterre soit attaché un jardin, bien garni de légumes et de végétaux nutritifs. Quelque variété dans les alimens est utile à tous égards. Les pommes de terre sont sans contredit une précieuse ressource, quoiqu'à mon avis il fût très-fâcheux que l'ouvrier en fît sa principale nourriture.

** Question of scarcity etc. p. 80. On pourroit adopter ce plan au moins pour les maisons de travail. Dans les assistances qui se font au domicile des pauvres, il seroit peut-être d'une exécution plus difficile.

ne crois pas qu'un tel règlement dût nécessairement engager les classes inférieures du peuple à faire de ces alimens leur principale nourriture. Et s'il rendoit plus facile en tems de disette une substitution nécessaire, si surtout il servoit à distinguer le pauvre assisté du pauvre indépendant, il auroit incontestablement quelque avantage.

Comme il est bien reconnu que l'usage du lait, et des pommes de terre ou des soupes économiques pour la principale nourriture du peuple, produiroit une baisse dans le prix du travail, quelque froid politique sera tenté peut-être de proposer l'adoption de ce système, par la pensée qu'il mettroit l'Angleterre en état d'offrir, dans les marchés de l'Europe, ses articles de manufacture à un prix si bas, que personne ne pourroit lui faire concurrence. Je ne saurois sympathiser avec le sentiment qui pourroit suggérer de telles vues. Et véritablement il m'est impossible d'imaginer rien de plus odieux que de condamner sciemment les ouvriers de son pays aux haillons et aux misérables chaumières de l'Irlande, pour le plaisir de vendre un peu plus de beaux draps et de toiles de

coton *. La puissance et la richesse d'une nation n'ont de valeur, après tout, qu'en tant qu'elles contribuent au bonheur des individus qui la composent. Sous ce rapport, je suis fort loin de vouloir les déprécier, les

---

* En faisant cette observation, je n'ai point en vue Mr. Young, qui, je n'en doute point, désire très-sincèrement d'améliorer le sort des classes inférieures du peuple. Mais je ne pense pas que son plan général soit propre à servir ses vues à cet égard. Ou il n'a pas vu les conséquences qui me frappent, ou il a meilleure opinion que moi de l'état du peuple en Irlande. Dans son voyage en cette île, il semble avoir été très-frappé de l'abondance des pommes de terre et de la garantie qu'elles procurent contre la disette. S'il y avoit été en 1800 et 1801, il auroit été affecté bien différemment. La facilité qu'ont eue jusqu'ici les Irlandois de se procurer des portions de terrain à mettre en pommes de terre a certainement rendu les disettes rares. Mais, quoique tous les effets du système adopté à cet égard dans ce pays-là n'aient pas encore été sentis, on en a assez vu pour comprendre qu'il n'est rien moins que désirable.

Mr. Young a plus récemment developpé son plan avec plus de détail, dans une brochure intitulée : *Recherches sur la convenance d'appliquer les terres incultes au soutien des pauvres* (a). L'impression que

(a) *An Inquiry intho the propriety of applying* etc.

envisageant au contraire comme étant en général des moyens absolument nécessaires pour obtenir cette fin. Mais s'il se présentoit un cas particulier où les moyens et la fin fussent en opposition directe, la raison ne

---

le plan fait sur moi n'a pas changé par ces explications nouvelles. Il me paroît toujours tendre à assimiler le sort de l'ouvrier anglois à celui du bas peuple d'Irlande. Mr. Young semble, en traitant ce sujet avoir oublié ses propres principes. Il a traité la question des moyens de pourvoir aux besoins des pauvres, comme s'il ne s'agissoit que de pourvoir aux besoins d'un *nombre donné* de personnes. Si le problème pouvoit se réduire à ces termes-là, on n'auroit pas été tant de siècles à le résoudre. Mais la question est celle-ci: Comment peut-on pourvoir aux besoins des pauvres, sans en augmenter perpétuellement le nombre? On comprend aisément, que pour obtenir cette fin, il ne peut être fort utile de donner à chaque pauvre une vache et une portion de terrain. Si, après avoir opéré la division complète de toutes les terres communes, on laissoit subsister les lois sur les pauvres telles qu'elles sont aujourd'hui, on ne sauroit imaginer une raison pour laquelle la taxe des pauvres ne dût pas s'élever en peu d'années à un taux égal à celui que nous lui voyons maintenant atteindre; indépendamment de toutes les sommes qui auroient été dépensées en terres et en bétail conformément au plan en question.

permet pas d'élever un doute sur le parti qu'il y auroit à prendre.

Heureusement, ici cette opposition ne se rencontre pas, et en adoptant même les principes de la politique bornée que je réfute, on devroit rejeter le plan proposé. On a toujours observé que ceux qui travaillent principalement sur leur propre fonds de terre, se portent avec beaucoup de paresse et de répugnance à travailler pour les autres. Il doit nécessairement arriver, par l'usage général d'une nourriture à très-bas prix, un moment où la population se trouve accrue beaucoup au-delà du terme que lui assigne la demande du travail. A cette époque il s'est engendré parmi le peuple des habitudes de paresse et de turbulence, singulièrement défavorables à la prospérité des manufactures. Quoiqu'en Irlande le travail soit à très-bas prix, il y a dans ce pays fort peu de produits de manufactures qui puissent être exportés dans les marchés étrangers à des prix aussi bas que les produits des manufactures d'Angleterre. Cela vient en grande partie de ce qu'on n'y a pas contracté ces habitudes de travail et d'industrie, qui ne peuvent naître que dans

les lieux où il y a pour les ouvriers des occupations régulières et un emploi constant d'activité.

## CHAPITRE XI.

*De la nécessité de poser des principes généraux sur l'objet dont nous venons de nous occuper.*

C'EST une remarque de Hume, que de toutes les sciences, la politique est celle dans laquelle les apparences sont le plus trompeuses *. Cela est surtout vrai de cette partie de la science, qui s'occupe d'améliorer le sort des classes inférieures du peuple.

Nous avons sans cesse les oreilles battues de vaines déclamations contre les théories et contre ceux qui les proposent. Les hommes qui déclament de la sorte se vantent d'être entièrement attachés à la pratique et à l'expérience. Il faut avouer, que de mauvaises théories sont une très-mauvaise chose, et que leurs auteurs ne sont pas des hommes utiles, mais au contraire souvent nuisibles à la société. Toutefois ces défenseurs outrés des méthodes pratiques ne s'aperçoivent pas

* Essai XI. Vol. I. p. 431, in-8.°

qu'ils tombent eux-mêmes dans le piége qu'ils conseillent d'éviter, et qu'un grand nombre d'entr'eux peuvent être rangés parmi les auteurs des théories les plus pernicieuses. Lorqu'un homme raconte fidellement les faits qu'il a eu occasion d'observer, il ajoute à la masse des lumières générales, et il se rend utile à la société. Mais si, d'après une expérience bornée, d'après la connoissance de sa ferme ou de son attelier, il prétend tirer des conséquences générales ; il fait une théorie, et il est sous ce rapport d'autant plus dangereux, que le mot d'expérience en impose; en sorte qu'on oublie aisément, que c'est sur des faits généraux, et non sur des faits partiels, qu'une bonne théorie doit être établie.

Il y a peu de sujets, sur lesquels on ait autant réfléchi, que sur les moyens d'améliorer le sort des pauvres. Et sûrement il n'en est point où l'on ait plus complètement échoué. La question, entre le théoricien qui s'intitule pratique et le véritable théoricien, est à cet égard celle-ci : Le défaut de succès dans la solution de ce grand problème doit-il nous engager simplement à

inspecter les maisons de travail avec un détail minutieux ? faut-il nous contenter d'observer les officiers de paroisse, de punir sévèrement leurs moindres négligences, de multiplier les distributions de soupes et de pommes de terre ? Ou bien devons-nous avoir recours aux principes généraux, qui peuvent nous indiquer la cause pour laquelle jusqu'ici tous nos efforts ont été infructueux, et desquels on infère que le système entier que nous avons adopté est radicalement vicieux ? Il n'y a point de sujet auquel on ait appliqué plus rarement les principes généraux. Et toutefois je doute qu'il y en ait aucun où il soit plus dangereux de les perdre de vue. Ma raison pour penser ainsi est que souvent l'effet partiel et immédiat d'une forme particulière d'assistance est directement opposé à son effet général et permanent.

Il y a quelques districts particuliers, où les cottagers * possèdent de petites portions de terre, et sont dans l'usage d'élever des vaches. Pendant les dernières disettes, on a

---

* *Cottagers* espèce d'ouvriers ou de sous-fermiers. Voyez la note ** p. 169 de ce volume.

remarqué que, parmi ces ouvriers, les uns ont pu se passer des secours de leur paroisse, et les autres en ont moins reçu qu'on n'avoit lieu de s'y attendre *.

Conformément à l'usage où on est d'envisager ce sujet sous un point de vue partiel, on n'a pas manqué de tirer de cette observation particulière une conséquence générale ; savoir, que si l'on pouvoit mettre tous les ouvriers dans la même position, ils y seroient également heureux et indépendans des secours de leurs paroisses. Mais cette conséquence n'est point légitime. L'avantage que l'entretien des vaches procure maintenant à quelques cottagers dépend en grande partie de ce que cet usage est particulier et propre à certains districts. Cet avantage seroit fort diminué, si l'usage devenoit général.

Un fermier ou un propriétaire aura, je suppose, un certain nombre de *cottages* **

---

* Voyez An Inquiry etc. (C'est-à-dire, Recherches sur l'état des cottagers des Comtés de Lincoln et de Rutland, par Robert Gourlay. Annales d'Agriculture, vol. XXXVII. p. 514.).

** *Cottage* signifie cabane. Je conserve ce mot par relation au mot *cottager* qui a été suffisamment ex-

sur

sur sa ferme. Si c'est un homme d'un caractère libéral et qui se plaise à s'entourer d'heureux, il attachera à chaque cottage une portion de terrain suffisante pour entretenir une ou deux vaches, et en outre il payera de forts salaires. En conséquence ses ouvriers vivront dans l'abondance, et seront en état d'élever de nombreuses familles. Mais sa ferme peut-être n'a pas besoin d'un aussi grand nombre de bras. Et quoique cet homme généreux prenne plaisir à bien payer ceux qu'il emploie, il est probable qu'il ne se souciera pas d'avoir sur sa terre plus d'ouvriers qu'il n'en peut employer. En conséquence il ne bâtira plus pour eux de nouvelles habitations, et les enfans des ouvriers qu'il emploie seront manifestement forcés d'émigrer pour aller s'établir ailleurs. Tant que ce système se borne à quelques familles ou à un petit nombre de districts, les émigrans trouvent aisément de l'ouvrage en quelque autre endroit. Du reste on ne peut nier que les ouvriers qui travaillent dans les

---

pliqué et pour lequel je ne trouve pas d'analogue en françois. *P. P. p.*

fermes où ce système est suivi ne soient dans une situation digne d'envie, et telle que chacun voudroit que fût la situation de tous les ouvriers. Mais il est trop évident, qu'il n'est pas dans la nature des choses qu'un système pareil conservât ses avantages s'il devenoit général; car en ce cas il n'y auroit plus de lieux où les enfans de ces heureux ouvriers pussent en émigrant espérer de trouver de l'ouvrage. La population croîtroit manifestement au-delà des demandes des villes ou manufactures, et le prix du travail baisseroit partout.

Observons encore une cause particulière qui contribue au bien-être des ouvriers, lorsque, dans l'état actuel, ils entretiennent quelques vaches : c'est le profit qu'ils retirent du lait, en vendant celui qu'ils ne consomment pas. Cet avantage seroit fort diminué, si tout le monde faisoit comme eux. Quoique, dans les dernières disettes, ils aient pu lutter contre les circonstances avec moins de secours que leurs voisins, parce qu'ils avoient des ressources indépendantes de la disette de grains; il n'y a point de raison de croire que, si le même système étoit univer-

sellement adopté, la disette de fourrage, ou la mortalité des bestiaux * ne les réduisît à la même détresse qu'ont éprouvé leurs voisins par la disette de froment. On ne sauroit donc se tenir trop en garde contre ces sortes d'apparences, ni trop éviter en cette matière de tirer une conséquence générale d'une expérience partielle.

Il existe une société dont l'objet est de procurer aux pauvres quelque bien-être et d'améliorer leur état. Le principe fondamental qu'elle a adopté est sans doute excellent. Mettre en activité le désir d'améliorer son état **, désir qu'on peut envisager comme le grand ressort de l'industrie, est bien

---

* Dans l'état actuel, lorsqu'un pauvre cultivateur perd une vache, on y porte remède par une pétition et une souscription en sa faveur. Comme c'est pour un ouvrier une perte considérable, il arrive d'ordinaire qu'on a égard à ce genre de pétitions. Mais si le système des vaches devenoit universel, les pertes de cette nature seroient si fréquentes, qu'on ne pourroit plus les réparer par de tels moyens. En sorte que plusieurs familles tomberoient de l'aisance dans l'indigence.

** Préface du vol. II. des Comptes rendus. *Angl.*

la vraie manière de travailler au bien-être des classes inférieures. On doit accorder à Mr. Bernard ce qu'il affirme, dans une de ses intéressantes préfaces, que tout ce qui encourage et favorise les habitudes de travail, de prudence, de prévoyance, de vertu, de propreté, chez les pauvres, est utile à eux et à leur pays; que réciproquement tout ce qui diminue les motifs à ces bonnes dispositions est également nuisible au public et à l'individu *.

En général Mr. Bernard semble connoître pleinement les difficultés que la société est appelée à vaincre. Il semble cependant qu'il n'a pas su se mettre entièrement à l'abri du danger de former des résultats généraux d'après quelques expériences particulières et insuffisantes. Je ne m'arrêterai pas à discuter les plans proposés par diverses personnes, où il est question de fournir des alimens à bas prix et d'établir des magasins ou atteliers de paroisses. Les bons effets de ces sortes de fondations résultent entièrement de ce qu'elles sont particulières et réservées à quel-

* Préface du vol. III. des Comptes rendus. *Angl.*

ques familles ou à quelques paroisses. Dès qu'on voudroit les rendre universelles, tous ces bons effets disparoîtroient, parce qu'ils feroient baisser les salaires. Je m'arrête à une seule observation qui a un objet plus étendu, et qui se trouve dans la préface du second volume des comptes rendus de la société dont je parle. L'expérience de la société paroît prouver, dit l'auteur de cette préface, que la meilleure manière de venir au secours des pauvres, est de leur donner l'assistance dans leurs maisons, et de sortir les enfans des mains de leurs parens le plus tôt qu'il est possible, pour les mettre en apprentissage, ou en général leur donner quelque occupation convenable. Je pense en effet que cette manière est la meilleure. C'est la forme d'assistance la plus convenable, pour répandre avec choix des secours sollicités par les circonstances. Mais il est facile de voir qu'elle suppose beaucoup de prudence, qu'on n'en peut point faire un principe général, que ce ne peut point être le fondement d'une pratique universelle. Cette méthode donne prise à la même objection par laquelle nous avons attaqué le système des vaches et l'acte de la 43.$^{\text{me}}$ année d'Élisabeth, qui charge

les inspecteurs de paroisse de donner de l'occupation aux enfans des pauvres et de pourvoir à leurs besoins. Une paroisse particulière, dont tous les enfans sont ôtés à leurs parens et placés convenablement dès que leur âge le permet, doit naturellement être heureuse et dans l'aisance. Mais si le système étoit général, et que les pauvres crussent pouvoir compter sur cette ressource pour leurs enfans; bientôt tous les emplois d'activité seroient occupés et sollicités de toutes parts. Il est inutile d'insister sur les suites qui en résulteroient inévitablement.

Il est de toute évidence, qu'avec de l'argent et des efforts généreux de la part de ceux qui en sont pourvus, on peut espérer de secourir efficacement une famille, une paroisse, un district particulier. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on voit aisément que ces moyens sont sans effet lorsqu'il s'agit de les appliquer de la même manière à tout un pays; à moins qu'on ne puisse y ménager une voie régulière d'émigration à la population superflue, ou que l'on ne puisse compter de trouver toujours chez le pauvre une vertu particulière toujours peu commune et que cette assistance tend à décourager.

On peut dire même qu'à cet égard l'activité industrieuse diffère peu de l'argent. Un homme qui en est doué, plus que la plupart de ceux qui l'entourent, a un moyen assuré de subsistance. Mais si tous ceux qui l'entourent acquéroient tout-à-coup la même activité industrieuse qui le caractérise, cette qualité au degré dont il en est doué ne seroit plus pour lui une garantie contre le besoin. Hume est tombé dans une grande erreur, quand il a dit que « presque tous les maux » physiques et moraux de la vie humaine » sont dus à la paresse; » et lorsqu'il ajoute que pour porter remède à ces maux il suffiroit que l'espèce entière eût naturellement le même degré d'activité que plusieurs individus ont acquis par l'habitude et la réflexion *. Ce haut degré d'activité industrieuse, s'il étoit le partage de l'espèce entière, et s'il ne se trouvoit pas joint à une vertu particulière dont l'auteur ne fait nulle mention, ne pourroit point soustraire la société aux maux dont elle est la proie et au sentiment pénible du besoin. A peine, dans le

* Dialogues on natural religion, Part XI. p. 212.

nombre de ces maux physiques et moraux, en trouveroit-on un seul que ce nouveau don pût écarter.

Je sens qu'on pourra faire contre tous les raisonnemens précédens une objection qui se présentera revêtue d'une grande apparence de justice. Argumenter de la sorte, dira-t-on, c'est attaquer à la fois toutes les formes d'assistance, car il est impossible, par la nature même des choses, d'assister individuellement quelques pauvres, sans changer la situation relative où ils se trouvent placés dans l'ordre social, et par conséquent sans abaisser proportionnellement tous les autres. On dira encore que c'est naturellement parmi les hommes chargés de famille, que l'on doit s'attendre à trouver le plus de misère. Mais il est manifeste que ce n'est pas à ceux qui ont, que nous devons l'assistance, elle ne peut être exercée qu'envers ceux qui sont dans le besoin. Il faut donc bien, dira-t-on enfin, si nous voulons remplir ce devoir de quelque manière, que nous donnions des secours aux pauvres qui ont des enfans, et que nous encouragions par-là même le mariage et la population.

J'ai déjà eu occasion d'observer, et je me sens obligé de répéter ici, que les principes généraux, en ces sortes de matières, ne doivent pas être poussés au-delà des justes bornes; quoiqu'il soit toujours nécessaire de ne point les perdre de vue. Il peut y avoir bien des cas, dans lesquels le bien attaché au soulagement d'un individu l'emporte sur le mal qui peut en résulter par une conséquence éloignée.

De ce nombre sont manifestement tous les cas où celui qu'on assiste ne s'est point attiré son malheur par des habitudes de paresse et d'imprévoyance. En général, il n'y a qu'une manière d'assistance, de laquelle on puisse dire qu'elle viole les principes généraux de manière que les suites qu'elle entraîne sont clairement pires que le mal particulier auquel elle remédie. Cette assistance, décidément vicieuse, est celle qui se répand d'une manière *systématique*, qui offre des secours *certains* et déterminés, tels que le pauvre, quelle que soit sa conduite, puisse y compter avec une pleine confiance.

Indépendamment de l'assistance faite avec

choix et d'une manière occasionnelle, dont j'ai parlé au chapitre précédent, et dont j'ai reconnu les heureux effets; j'ai remarqué ci-dessus que l'on pouvoit faire beaucoup de bien en établissant un système d'éducation meilleur et plus général; j'ai insisté sur ce point et je me suis efforcé d'établir solidement cette vérité. Tout ce qu'on fait à cet égard a un avantage particulier. L'éducation est un de ces biens que tout le monde peut partager, non-seulement sans rien faire perdre aux autres, mais même en leur procurant de nouveaux moyens d'avancement. Je suppose qu'un homme, en vertu de la bonne éducation qu'il a reçue, ait contracté cette espèce de noble orgueil, cette manière de penser juste et honnête, qui l'empêche de charger la société du fardeau d'une famille, lorsqu'il se sent privé des moyens de l'entretenir; sa conduite servira d'exemple à ses compagnons de travail, et contribuera, autant que peut le faire un modèle individuel, à améliorer leur état. Une conduite contraire, suggérée par la mauvaise éducation et l'ignorance, tendroit évidemment à l'empirer.

Je ne puis m'empêcher de croire en outre,

que l'on pourroit contribuer à améliorer l'état des pauvres par une réforme dans l'établissement des cabanes ou cottages. Il seroit à désirer que ces cabanes ne fussent point assez grandes pour y loger deux familles ; et qu'il n'y en eût pas plus que ne comporte la demande de bras ou de travail. Un des obstacles les plus salutaires et les moins pernicieux à la précocité des mariages en Angleterre est la difficulté de se procurer une cabane ou cottage, ainsi que les habitudes louables qui engagent un ouvrier à s'abstenir quelques années du mariage, et à attendre qu'une place vienne à vaquer, plutôt que de se contenter d'une misérable cabane de boue, comme font les Irlandois *.

---

* Souvent peut-être la crainte qu'a la paroisse de voir augmenter le nombre de ses pauvres ne laisse pas l'ouvrier libre dans son choix à l'égard de l'habitation. Les lois angloises sur les pauvres agissent de plusieurs manières pour contrebalancer la tendance qu'elles ont évidemment à accroître la population. La circonstance dont je parle en offre un exemple. C'est par ces causes réprimantes, sans doute que ce système s'est si long-tems maintenu ; et que le sort du pauvre en a moins souffert qu'on n'auroit naturellement dû s'y attendre.

Il n'y auroit même aucune objection à élever contre le système de la distribution des vaches, si on le suivoit dans un plan fort restraint. Lorsqu'on en fait un établissement qui doit remplacer celui de la taxe sur les pauvres; lorsqu'on veut que chaque ouvrier ait droit de se faire donner du terrain et des vaches en proportion de l'étendue de sa famille; ou lorsqu'on veut employer ce système à détourner le peuple de se nourrir de froment, et l'engager à substituer à cet aliment le lait et les pommes de terre; je crois un tel plan contraire au but pour lequel on prétend l'établir. Mais si cette institution étoit uniquement destinée à procurer une situation agréable aux ouvriers les plus estimables et les plus laborieux, et à satisfaire en même tems à un des plus pressans besoins des pauvres, au besoin d'avoir du lait pour leurs enfans; je crois qu'elle pourroit faire beaucoup de bien, et qu'elle pourroit devenir un moyen d'encourager fortement l'habitude du travail, de l'économie et de la prudence. Mais il est manifeste que, pour obtenir cette fin, il ne faudroit comprendre dans un tel plan de secours, qu'un certain nombre d'ouvriers, choisis

parmi ceux de diverses paroisses; il faudroit dans ce choix avoir égard à la bonne conduite et non uniquement à la pauvreté; il ne faudroit pas que le nombre des enfans fît trop aisément pencher la balance; il faudroit enfin que l'ouvrier économe, qui auroit su par ses épargnes se procurer de quoi acheter une vache, jouît de plus de faveur que celui qui en soliciteroit une de sa paroisse *.

Pour faciliter de telles épargnes, et encourager les jeunes ouvriers à se préparer, par le superflu de leurs gains, les moyens de se marier un jour; il pourroit être fort utile d'établir des banques de campagne, où l'on recevroit les plus petites sommes à un bon intérêt. Dans l'état actuel des choses, le petit nombre d'ouvriers, qui font quelques

---

* L'acte d'Elisabeth qui défendoit de bâtir des cabanes rustiques (*cottages*), sans y attacher quatre acres de terrain, est probablement inexécutable dans un pays de manufactures, tel que l'Angleterre. Mais en le supposant en vigueur, la plus grande partie des pauvres posséderoit quelque portion de terre, parce que la difficulté de se procurer de tels cottages, agiroit comme un puissant obstacle à la multiplication des pauvres. Les effets d'un tel plan seroient fort différens de ceux du plan de Mr. Young.

épargnes sont fort embarrassés d'en disposer. On ne peut être surpris que cet embarras les engage à les employer mal et à les dissiper en peu de tems. Il seroit nécessaire peut-être, pour qu'un plan de cette nature pût réussir, de laisser l'ouvrier maître de retirer son argent quand il le trouveroit bon, de manière qu'il pût en tout tems en disposer en pleine liberté. On pourra regretter sans doute que des épargnes, amassées avec tant de peine, soient quelquefois dépensées mal à propros. Mais c'est ici un de ces cas, où il semble que l'autorité bienfaisante n'a pas droit d'intervenir. Et lors même qu'elle auroit ce droit, l'emploi qu'on en feroit seroit en général nuisible; parce que la pensée de jouir d'une pleine liberté à cet égard produiroit plus d'épargnes, que la gêne ne pourroit prévenir d'abus.

Le désir de posséder une portion de terre, et l'attachement que l'on contracte pour ce genre de propriété, sont des motifs au travail et à l'économie, qu'on auroit tort sans doute de ne pas mettre en usage autant qu'il est possible de le faire. Mais il ne faut pas oublier que l'utile influence de ces motifs dé-

pend en grande partie des efforts qu'on a faits pour l'acquérir ou la conserver. Lorsque ces efforts manquent, l'influence n'est point aussi constamment la même. Si un paresseux chargé de famille étoit sûr d'obtenir, sur sa première demande, une vache et une portion de terrain, je présume que l'une et l'autre de ces propriétés seroient souvent traitées avec beaucoup de négligence.

On a cru remarquer que les *cottagers* *, qui ont des vaches, sont plus laborieux et mènent une vie plus régulière, que ceux qui n'en ont point. Il est probable que la chose est ainsi, et l'on devoit naturellement s'y attendre. Mais la conséquence qu'on en tire, que le moyen de rendre les ouvriers laborieux est de leur donner des vaches, n'a pas à beaucoup près la même certitude. La plupart de ceux qui ont des vaches à présent les ont achetées du fruit de leur travail. Il est donc plus exact de dire que c'est leur travail qui leur a donné les vaches, qu'il ne l'est de dire, que ce sont les vaches qui

* Domestiques ouvriers à qui le propriétaire ou fermier concède une cabane. *P. P. p.*

leur ont donné le goût du travail. En faisant cette remarque toutefois je ne prétends point nier que la possession subite d'une propriété foncière n'ait pu faire naître quelquefois des habitudes laborieuses.

Les bons effets qu'on a vu résulter de l'usage, adopté par quelques cottagers, d'entretenir des vaches * sont réellement dus au peu d'étendue de ce système, circonstance qui le rapproche beaucoup du plan limité que je viens de proposer. Dans les districts, où il y a le plus de cottagers qui suivent cet usage, le nombre n'en est cependant pas considérable par rapport à toute la population de leur paroisse. Ce sont en général les meilleurs ouvriers, et des ouvriers qui ont été en état d'acheter leurs vaches de leurs propres deniers. Les avantages de leur situation sont d'ailleurs plutôt relatifs que positifs.

Ainsi, en observant leur activité et l'espèce d'aisance dont ils jouissent, nous ne

* Inquiry into the state of cottagers in the counties of Lincoln and Rutland, by Robert Gourlay. Annals of agriculture, vol. XXXVII, p. 514.

devons

devons pas nous presser de conclure, que nous pourrions donner la même activité et la même aisance à tous les hommes du peuple, en leur assurant la même propriété. Rien n'a tant propagé l'erreur, que l'habitude de confondre le relatif et l'absolu, ou de prendre l'effet pour la cause.

Mais quelqu'un dira peut-être, par forme d'objection, que toute espèce de plan destiné à opérer dans les cabanes (*cottages*) des pauvres une amélioration générale, tout plan par lequel on les mettra en état d'avoir quelques vaches, ne peut manquer de les mettre en état par-là même d'élever un plus grand nombre d'enfans; que par conséquent un tel plan doit tendre à encourager la population, et violer ainsi les principes que nous nous sommes efforcés d'établir. Mais si j'ai réussi à faire saisir à mes lecteurs le but principal de cet ouvrage, ils comprendront aisément que quand je recommande de ne pas faire naître plus d'enfans que le pays n'en peut nourrir, c'est précisément afin qu'on nourrisse tous ceux qui naissent. Il est impossible, par la nature même de la chose, de donner aux pauvres l'assistance,

sous quelque forme que ce soit, sans les mettre par-là même en état de conserver mieux leurs enfans et de faire parvenir à l'âge d'homme un plus grand nombre d'entr'eux. Mais c'est là précisément de toutes les choses désirables la plus désirable, pour le public et pour les individus. Toute perte d'enfant, qui est la suite de la misère, ne peut manquer d'être précédée et accompagnée de beaucoup de maux pour l'individu. Et si l'on considère l'intérêt public; tout enfant, qui meurt au-dessous de dix ans, occasionne à la nation la perte de toute la nourriture qu'il a consommée. Par conséquent, sous tous les rapports, le but que nous devons avoir en vue est de diminuer la mortalité à tout âge. Il est impossible d'obtenir cette fin, sans augmenter la population en faisant parvenir jusqu'à l'âge d'homme des enfans qui n'y seroient point parvenus. Mais il n'en résultera aucun inconvénient, si en même tems nous imprimons profondément dans la tête de ces enfans cette règle de conduite : que, pour jouir des mêmes avantages dont leurs parens ont joui, ils doivent eux-mêmes différer de se marier jusqu'à l'époque où ils auront une légitime espérance de pouvoir

nourrir leur famille. Et si nous ne pouvons réussir à cet égard, il faut avouer franchement que tous les efforts que nous pourrons faire d'ailleurs seront en pure perte. Il n'est pas dans la nature des choses, que l'état des pauvres s'améliore, d'une manière générale et permanante, si l'obstacle privatif, destiné à prévenir l'accroissement de la population, n'acquiert une influence plus considérable qu'auparavant. Si cet obstacle n'agit point avec plus de force, tout ce que nous ferons en faveur des pauvres, avec ou sans efforts généreux, ne pourra jamais leur procurer qu'un soulagement partiel et momentané. Une diminution de mortalité dans le moment actuel sera compensée par une augmentation de mortalité à quelque époque future. L'amélioration du sort des pauvres en un lieu fera empirer proportionnellement le sort des pauvres en quelque autre lieu. C'est là une vérité si importante, et si mal comprise, qu'on ne peut trop y insister.

Le Dr. Paley, dans le chapitre de sa Philosophie morale où il traite de la population et des subsistances, dit que la condition la plus favorable à la population d'un pays, et

en même tems à son bonheur, est « qu'un » peuple frugal et laborieux emploie son » activité à satisfaire aux demandes d'une » nation riche et adonnée au luxe *. » Un tel état de société n'a, il faut l'avouer, rien de bien attrayant. La nécessité absolue d'un tel ordre de choses, s'il falloit l'admettre, seroit seule capable de nous le faire supporter. Dix millions d'hommes condamnés à un travail sans relâche, à la privation de toutes les jouissances au-delà de l'étroit nécessaire, afin de fournir à un autre million toutes les superfluités de luxe ! ce seroit, certes un point de vue fort triste de la per-

* Vol. II. c. XI. p. 359. *angl.* Un passage de la Théologie naturelle, publiée plus récemment par ce même auteur, me semble indiquer que des réflexions subséquentes l'ont engagé à modifier ses premières idées sur la population. Il y fait remarquer fort à propos (ch. XXV, p. 539. *angl.*) que partout l'espèce humaine multiplie jusqu'à ce qu'elle arrive à un certain degré de détresse. Dès qu'on pose ce principe, il paroît évident que le pays le plus heureux est celui pour lequel ce degré de détresse est le moins considérable. Si donc le luxe, en se répandant et hâtant l'action de l'obstacle, produit quelque diminution dans le degré de la détresse, le luxe sous ce rapport est une chose utile.

fection à laquelle la société humaine peut atteindre. Mais heureusement cette forme ne lui est point assignée. Il n'est point nécessaire que le riche étale un luxe excessif, pour soutenir les manufactures, ou que le pauvre se prive de toute espèce de luxe, afin de maintenir la population. Les manufactures les plus utiles à tous égards sont celles dont les produits sont à l'usage de la masse du peuple. Celles qui ne sont qu'à l'usage des riches non-seulement sont moins importantes par la quantité bornée de la demande, mais ont l'inconvénient d'occasionner souvent beaucoup de misère, par le caprice des modes auquel elles sont assujetties. C'est un luxe modéré répandu dans toutes les classes du peuple, et non un luxe excessif chez un petit nombre de personnes, qui est utile, soit au bonheur soit à la richesse. Ce que le Dr. Paley envisage comme le véritable mal produit par le luxe et comme le danger réel auquel il expose est précisément ce que j'envisage comme le véritable bien qui peut en résulter et comme un avantage particulier qui s'y trouve attaché. Si l'on accorde qu'en toute société, qui n'est pas dans l'état d'une colonie nouvelle, il faut absolument que

quelque obstacle puissant à la population soit mis en action; si d'un autre côté l'on s'est convaincu, par l'observation, que le goût de l'aisance et des commodités de la vie empêche ceux qui l'ont de se marier, avec la certitude d'être privés de ces biens qu'ils estiment; on doit convenir qu'il n'y a point d'obstacle au mariage, moins préjudiciable au bonheur et à la vertu, que ce goût, lorsqu'il est fort généralement répandu. Par conséquent aussi il est fort désirable que le luxe, au sens que je viens de définir, se répande généralement *; c'est le meilleur

* L'auteur renvoie ici à une remarque qu'il a faite ailleurs dans le but d'indiquer le point auquel le luxe commence à devenir préjudiciable. C'est à l'occasion de l'importation des grains, qu'il a donné cette indication. Il y a lieu de soupçonner qu'en Angleterre la demande des produits que fournissent les pâturages croît tous les jours par une suite de la richesse dont y jouit la partie de la nation qui fait le commerce. Sur quoi Mr. Malthus fait cette observation : « En accordant aux modernes, que le » luxe a de grands avantages, comme il en a incon» testablement quand il ne dégénère pas en vice; il y » a néanmoins un point auquel il doit inévitablement » devenir nuisible, et où il porte avec lui des germes » de foiblesse et de décadence. C'est lorsqu'il est

moyen d'élever cette limite de malheur et de pauvreté dont il a été question au chapitre huitième de ce livre.

On observe généralement que l'état moyen est, dans la société, le plus favorable à la vertu, à l'industrie et aux talens de tout genre. Mais il est évident que tous les hommes ne peuvent pas former les classes moyennes. Les supérieures et les inférieures sont inévitables, et de plus très-utiles. Si l'on ôtoit de la société l'espérance de s'élever et la crainte de déchoir; si le travail ne portoit pas avec lui sa récompense et l'indolence sa punition; on ne verroit nulle part cette activité, cette ardeur avec laquelle chacun

---

» poussé au point d'empiéter sur les fonds nécessaires » pour l'entretenir et d'être enfin un obstacle à l'agri- » culture au lieu de lui servir d'encouragement. » Mr. Malthus emploie ici cette remarque. « J'ai in- » diqué le point, » dit-il, « auquel il est probable que » le luxe devient nuisible. Mais ce point n'est pas » déterminé par la manière dont le luxe se répand » dans toutes les classes, ou par l'influence qu'a le » luxe ainsi répandu de diminuer le nombre des » mariages parmi les pauvres. Il dépend du rapport » de ceux qui préparent les objets de luxe aux fonds » sur lesquels ces ouvriers doivent vivre. » *P. P. p.*

travaille à améliorer son état et qui est le principal instrument de la prospérité publique. Mais en jetant les yeux sur les divers états de l'Europe, on observe une différence considérable dans les proportions relatives des classes supérieures, moyennes et inférieures qui les composent. Et si nous en jugeons par les effets que ces différences produisent, nous devons croire que c'est en augmentant la classe moyenne, que nous augmenterons le bonheur. Si les classes inférieures acquéroient l'habitude de proportionner la quantité de travail qu'elles fournissent à la demande qui en est faite lorsque le prix du travail est stationnaire ou même décroissant, et cela sans qu'il en résultât, comme à présent, un accroissement de misère et de mortalité; on pourroit se livrer à l'espérance, qu'à quelque période future, les procédés par lesquels le travail est abrégé, et qui ont déjà fait un progrès si rapide, pourroient enfin fournir à tous les besoins de la société la plus opulente, avec moins de travail personnel, qu'il n'en faut de nos jours pour remplir le même but : et si l'ouvrier alors n'étoit pas soulagé d'une partie de la pénible tâche à laquelle il est assujetti aujourd'hui; du moins

le nombre de ceux, à qui la société impose un travail si rude, se trouveroit diminué. Si les classes inférieures étoient ainsi remplacées par la classe moyenne, chaque ouvrier pourroit raisonnablement concevoir l'espérance d'améliorer son état par ses efforts et sa diligence. Les récompenses dues au travail et à la vertu seroient plus fréquemment accordées. Dans la grande loterie de la société, il y auroit plus de lots et moins de billets blancs. La somme du bonheur en un mot seroit évidemment accrue.

Toutefois, pour que de telles espérances ne soient point vaines; pour que les maux, qui accompagnent d'ordinaire une demande de travail stationnaire ou décroissante, ne viennent point les détruire; il faut supposer chez le pauvre des habitudes de prudence qui le préservent du malheur de se marier, lorsque le prix de son travail, joint au produit de ses épargnes, ne suffit pas pour nourrir, sans assistance, une femme et six enfans. Sous tous les rapports, une telle prudence auroit les effets les plus avantageux, et amélioreroit d'une manière frappante le sort des classes inférieures du peuple.

On dira peut-être, que toute cette prudence pourroit bien être inutile, puisqu'un homme qui se marie ne peut prévoir quel sera le nombre de ses enfans, et s'il n'en aura pas plus de six. Cela est incontestable. Et en ce cas, je ne crois pas qu'il y eût aucun inconvénient à accorder quelque gratification pour chaque enfant au-delà de ce nombre : non en vue de récompenser celui qui a une nombreuse famille; mais pour le soulager d'une charge, qu'il n'est pas juste d'exiger qu'il prévoie en formant un établissement. En conséquence la gratification devroit être établie de manière à le mettre précisément dans la situation où est un homme qui a six enfans. Montesquieu désapprouve un édit de Louis XIV, qui accordoit quelques bienfaits à ceux qui auroient dix ou douze enfans; parce qu'il lui paroît que de telles lois ne vont pas au but d'encourager la population *. La raison pour laquelle il blâme cette loi est précisément celle qui me fait croire qu'on pourroit l'adopter sans danger. On ne peut nier qu'elle ne fût propre à soulager quelques individus dignes d'être

* Esprit des lois, liv. XXIII. chap. XXVII.

secourus, et il ne paroît pas qu'elle pût encourager en aucune façon le mariage.

Si, dans quelque période future, le pauvre contractoit l'habitude d'user de prudence à l'égard du mariage, seul moyen d'améliorer son sort d'une manière générale et permanente; je ne crois pas que les politiques les plus bornés eussent lieu de concevoir de l'alarme, à la pensée du haut prix du travail, qui pourroit mettre nos rivaux en état de fabriquer à meilleur marché et de nous exclure des marchés étrangers. Quatre circonstances préviendroient ou contrebalanceroient cet effet. 1°. Le prix des subsistances, qui seroit plus bas et mieux réglé, parce qu'il arriveroit plus rarement que la demande en fût plus forte que l'offre. 2.° L'abolition de la taxe des pauvres * soulageroit l'agriculture d'un pesant fardeau, et enléveroit une addition gratuite faite au prix des salaires. 3.° La société épargneroit les sommes immenses, qu'elle consomme en pure perte pour les enfans qui meurent d'une mort prématurée causée par la misère. 4.° Enfin,

* Circonstance particulière à l'Angleterre. *P. P. p.*

l'habitude du travail et de l'économie, surtout chez les hommes non mariés, devenant générale préviendroit la paresse, l'ivrognerie, la dissipation, qui, dans l'état actuel, sont trop souvent la suite du taux élevé des salaires.

## CHAPITRE XII.

*Des espérances raisonnables que l'on peut concevoir d'une amélioration dans l'état social.*

En jetant un dernier coup-d'œil général sur l'avenir, en cherchant à apprécier nos espérances relativement à la diminution des maux qu'entraîne le principe de population, la première réflexion qui nous frappe est celle-ci : Quoique l'accroissement de la population en raison géométrique soit un principe incontestable ; quoique la période de doublement, qui résulte de cet accroissement lorsque rien ne l'arrête, ait été fixée dans cet ouvrage à un terme très-modéré ; il faut remarquer que ce progrès de la population est arrêté par celui de la civilisation. Les villes et les manufactures se multiplient, et il est peu probable que ces établissemens changent jamais de nature. Il est sans doute de notre devoir d'empêcher, autant qu'il est en nous, qu'ils n'abrègent la durée de la vie ; mais tous nos efforts ne feront pas, que

ce séjour et ces travaux égalent en salubrité le séjour des champs et les travaux rustiques. Opérant donc comme un moyen de destruction, ces établissemens rendront par-là même un peu moins nécessaire les obstacles, qui tendent à prévenir l'accroissement de la population.

Dans tous les états anciennement existans, on remarque qu'un nombre considérable d'adultes passent quelques années dans le célibat. L'obligation de rester pendant ce tems-là soumis aux lois communes de la morale n'a jamais été contestée, quoique dans la pratique on s'en soit souvent écarté. A peine dans cet ouvrage ai-je eu occasion d'insister sur cette branche d'un devoir dont j'ai beaucoup recommandé l'observation, et que j'ai désigné sous le nom de contrainte morale. A cet égard, ce devoir repose sur la même base que ci-devant. Je n'y ai rien ajouté, et je ne l'ai point affoiblie. Sachant donc combien imparfaitement il a été observé jusqu'ici, ce seroit s'exposer à passer pour visionnaire, que d'espérer à cet égard aucune amélioration importante.

La partie du devoir de la contrainte mo-

rale, qui a été l'objet principal de nos raisonnemens, n'est donc pas celle qui a rapport à notre conduite pendant le célibat ; c'est la partie de ce devoir qui a rapport à la durée du célibat, que nous avons discutée ; et nous avons insisté sur la nécessité de prolonger cette durée, jusqu'au moment où nous pourrions être en état de pourvoir à l'entretien d'une famille. On n'a pas droit de nous taxer de visionnaires, si à cet égard nous concevons quelque espérance d'amendement dans la société humaine. Car l'expérience démontre que la prudence, que nous recommandons sous le nom de contrainte morale, est plus ou moins écoutée en différens pays, et qu'elle a varié selon les tems et les lieux.

On ne peut douter qu'en Europe, et plus particulièrement dans les états du Nord, il n'y ait eu à cet égard un changement notable, depuis l'époque où ont cessé leurs émigrations, leurs habitudes guerrières et cet esprit d'entreprise qui les entretenoit. Dans ces derniers tems la diminution graduelle, on peut presque dire, l'extinction totale de la peste, qui a si souvent visité

l'Europe dans le cours du dix-septième siècle, et jusqu'au commencement du dix-huitième, a produit un changement de même nature. En Angleterre, il n'y a pas de doute que le rapport des mariages à la population n'ait diminué, depuis que les villes ont été mieux bâties, que les épidémies sont devenues moins fréquentes, et qu'on a généralement acquis des habitudes de propreté. Pendant les dernières disettes que ce pays a éprouvées, il paroît que le nombre des mariages a été moindre : et les mêmes motifs qui, pendant cette période, ont empêché plusieurs personnes de se marier, agiroient de la même manière dans une période future, si, par l'introduction de la vaccine, le nombre des enfans qui parviennent à l'âge d'homme croissoit au point d'obstruer tous les emplois d'activité, d'abaisser le prix du travail, et de rendre plus difficile l'entretien d'une famille.

En général la pratique des hommes, à l'égard du mariage, a été fort supérieure à leurs théories. Quoiqu'on ait fait beaucoup de déclamations en faveur du prétendu devoir de se marier, quoiqu'on ait souvent fait en-

visager

visager l'usage de se marier de bonne heure, comme propre à prévenir le vice, et par-là même comme fort utile; chaque individu néanmoins a jugé convenable, dans sa pratique personnelle, de bien examiner, avant de faire ce pas important, quels moyens il auroit de le soutenir et de pourvoir aux besoins de sa famille future.

La force vitale, qui anime et maintient en santé le corps entier de l'état *, je veux

---

* Ces mots remplacent le mot technique latin que l'auteur emploie, *vis medicatrix reipublicæ.* — « Dans les machines compliquées, » dit Mr. Dugald Stewart, « auxquelles on a si souvent comparé l'or» ganisation de la société civile, toutes les parties » sont assujetties à des lois physiques, et par con» séquent les erreurs que l'artiste a pu commettre » ne manquent jamais de se manifester dans le » dernier résultat de leur action. Mais dans le sys» tème politique, comme dans le corps animal, il » y a, tant que dure l'état de vigueur et de santé » générale, une certaine force curative (*vis medi» catrix*), qui suffit pour guérir les maux partiels. » Dans l'un et l'autre système, les erreurs de l'art » sont souvent corrigées ou masquées par la sagesse » de la nature. » Elém. de la phil. de l'esprit humain, T. I. p. 369, de ma traduction, à Genève chez

dire, le désir d'améliorer son sort ou la crainte de le rendre pire, n'a point cessé de diriger les hommes dans la droite route qui leur est tracée par la nature, en dépit de toutes les vaines déclamations qui tendoient à les égarer. Ce principe puissant de force et de santé politique, qui n'est autre chose que le sentiment irrésistible des lois de la nature et le pressentiment des suites qu'entraîne leur violation, a donné, dans toute l'Europe, beaucoup d'influence aux motifs que la prudence peut opposer au mariage. Il n'est pas déraisonnable de croire, que cette influence

---

J. J. Paschoud, 1808. Mr. Say use de la même comparaison. « Les nations, » dit-il, « ressemblent au » corps humain : il existe en nous un principe de vie, » qui rétablit sans cesse notre santé, que nos excès » altèrent sans cesse. La nature cicatrise les bles- » sures, et guérit les maux que nous attirent notre » maladresse et notre intempérance. Ainsi les états » marchent, souvent même prospèrent, en dépit » des plaies de tout genre, qu'ils ont à supporter de » la part de leurs amis et de leurs ennemis. Remar- » quez que ce sont les états naturellement le mieux » constitués, qui peuvent le mieux supporter ces » outrages. Il est vrai qu'on ne les épargne pas. » Traité d'écon. polit., T. I. p. 278. *P. P. p.*

peut croître et s'étendre. Si elle croît en effet, sans que les vices contraires à la chasteté deviennent plus dominans, il en résultera une augmentation de bonheur. Et quant au danger de voir croître ces mêmes vices, il est du moins consolant de penser que les pays de l'Europe où les mariages sont le moins fréquens ne sont pas ceux où de tels vices sont le plus multipliés. Il paroît que la Norvège, la Suisse, l'Angleterre et l'Écosse, sont au rang des états où prévaut le plus l'obstacle privatif. Je ne prétends pas insister sur les habitudes vertueuses, qui règnent dans ces pays-là. Mais aussi je ne pense pas que personne les cite comme des exemples d'une excessive corruption. Je serois plutôt porté (d'après le peu que je connois du continent) à les envisager comme des exemples contraires; à croire que peut-être les femmes s'y respectent davantage, et que par conséquent les hommes y sont moins vicieux. L'expérience semble donc nous apprendre qu'il est possible que des causes physiques et morales contrebalancent l'effet malheureux, qu'on seroit naturellement disposé à attendre d'une augmentation dans l'action des obstacles que la prudence oppose au mariage. Mais

admettons que cet effet malheureux ait lieu, comme il est probable que cela doit être; je dis encore que la diminution des vices provenant de la pauvreté sera une compensation suffisante au mal qu'on a droit de prévoir: dès lors l'avantage d'une moindre mortalité et d'une plus grande aisance générale (suite infaillible de l'action croissante de l'obstacle privatif) sera un gain pur, fait du côté du bonheur et de la vertu.

Le but de cet ouvrage n'est pas tant de proposer des plans d'amélioration que de faire sentir la nécessité de se contenter du mode d'amélioration, qui nous est prescrit par la nature, et de ne pas mettre obstacle aux progrès qu'il doit amener si rien ne le contrarie.

Il seroit sans contredit fort utile, que toutes nos institutions, et toute la teneur de notre conduite à l'égard des pauvres, pussent servir à confirmer les leçons de prudence, que le cours ordinaire des événemens donne à chacun de nous. En conséquence, si d'un côté nous prenons quelquefois sur nous d'adoucir les châtimens que la nature inflige à l'imprudence, nous devrions de l'autre, pour

tenir la balance égale, augmenter les récompenses qu'elle accorde à ceux qui tiennent une conduite opposée. Mais ce seroit déjà faire beaucoup, que de changer graduellement les institutions qui tendent directement à encourager le mariage, et de cesser de propager des opinions, d'inculquer des doctrines, qui sont en opposition formelle avec les leçons de la nature.

Le peu de bien que nous pouvons faire est souvent perdu par l'ambition d'en faire plus, et par l'attachement à quelque plan, qu'on envisage comme indispensable pour obtenir même un succès partiel. Dans les applications pratiques des raisonnemens contenus dans cet ouvrage, je me flatte d'avoir évité ce piége. Je dois rappeler ici que, quoique j'aie présenté des faits anciens sous un point de vue nouveau, quoique je me sois livré à quelques espérances d'amélioration *possibles ;* j'ai été très-retenu dans l'exposé des améliorations *probables* et des moyens de les obtenir. On a déjà souvent proposé en Angleterre d'abolir graduellement les lois sur les pauvres, à cause des maux que l'expérience a fait voir qu'elles entraînent, et par

la crainte de les voir devenir un fardeau insupportable aux propriétaires des terres. L'idée d'un établissement d'éducation nationale n'est pas une idée nouvelle. On éprouve depuis long-tems en Écosse les bons effets d'une éducation soignée. Tous ceux qui ont droit d'en juger s'accordent à dire, que l'éducation est un grand moyen de prévenir les crimes *, d'avancer l'industrie, d'amender les mœurs, et d'accoutumer les hommes à une conduite sage et régulière. Ce sont là les seuls plans que j'aie osé proposer. Je suis porté à croire que, si on les adoptoit sous la forme que j'ai indiquée, il en résulteroit pour les pauvres beaucoup d'avantages. Mais lors même qu'on

---

* Mr. Howard trouva moins de détenus aux prisons d'Écosse et de Suisse qu'en d'autres pays, ce qu'il attribua à une éducation plus régulière là qu'ailleurs. Pendant le grand nombre d'années que feu Mr. Fielding présida comme Juge à Bow-street, il n'y eut que six Écossois traduits devant lui. Il a souvent répété que le plus grand nombre des accusés étoient des Irlandois. Voyez la préface du Rapport de la société pour l'amélioration du sort des pauvres, p. 32. *angl.*

ne feroit rien de pareil, je ne suis pas sans espérance de quelque amélioration partielle; et je pense qu'elle pourra être l'effet de la simple exposition des raisonnemens généraux sur cette matière.

Si les principes que je me suis efforcé d'établir sont erronés, je désire dans la sincérité de mon ame de les voir complètement réfutés; mais s'ils sont vrais, le sujet est si important, il touche de si près au bonheur du genre humain, qu'il est impossible qu'une fois ou une autre ils ne se fassent jour, qu'ils ne se répandent et ne deviennent enfin dominans, soit qu'on fasse ou qu'on ne fasse pas des efforts pour les propager.

Parmi les classes supérieures et moyennes, l'effet de la connoissance de ces principes seroit, j'espère, de donner à leurs efforts, pour améliorer l'état du pauvre, une direction plus juste, sans que jamais ces efforts se ralentissent; de leur faire sentir ce qu'ils peuvent à cet égard, et ce qui est hors de leur pouvoir; de les convaincre que l'on peut faire beaucoup de bien en donnant de bons avis et en répandant une solide instruction, en encourageant et faisant naître

des habitudes de propreté, en exerçant la charité occasionnellement et avec discernement, en un mot en mettant en œuvre tous les moyens de bienfaisance qui favorisent l'obstacle privatif; mais que, sans cette dernière condition, tout le bien que l'on croit faire est illusoire, tous les efforts sont vains; que dans un état ancien et déjà pleinement peuplé, prétendre assister les pauvres de manière à les mettre en état de se marier quand ils voudront, et d'élever de nombreuses familles, c'est demander ce qui est physiquement impossible. La connoissance de ces vérités empêcheroit les riches de détruire les bons effets de leurs propres efforts, et de diriger ces efforts vers un but absolument inaccessible: par-là même elle attireroit toute leur attention sur les objets les plus convenables à leurs vues charitables, et leur permettroit de faire plus de bien.

Parmi les pauvres, une telle connoissance généralement répandue auroit des effets encore plus importans. La cause principale et permanente de la pauvreté a peu ou point de rapport avec la forme du gouvernement, ou avec l'inégale division des biens: il n'est

pas en la puissance des riches de fournir aux pauvres de l'occupation et du pain ; et en conséquence les pauvres, par la nature même des choses, n'ont nul droit à leur en demander : telles sont les importantes vérités, qui découlent du principe de population. Et ce principe, s'il étoit clairement exposé, ne passeroit pas la portée des plus foibles intelligences. Or il est évident que, dans les classes inférieures de la société, tout homme qui seroit une fois bien convaincu de ces vérités se montreroit disposé à supporter avec patience la situation pénible à laquelle il pourroit se trouver réduit. Il éprouveroit moins de mécontentement et d'irritation contre le gouvernement et contre les classes supérieures, à l'occasion de sa pauvreté. On ne le verroit pas, en toute occasion, disposé à l'insubordination et à la turbulence. S'il recevoit quelque assistance, soit d'un établissement public, soit de la charité des particuliers ; il en auroit plus de reconnoissance, et en apprécieroit mieux la valeur.

Si ces vérités se propageoient, ce qui, avec le tems, ne paroît pas improbable, les classes inférieures du peuple, prises en

masse, deviendroient plus paisibles et plus amies de l'ordre; elles seroient moins prêtes à exciter des tumultes dans des tems de disette; en tout tems elles seroient moins faciles à agiter par des libelles séditieux et incendiaires; car elles sauroient combien peu le prix du travail et les moyens de soutenir une famille dépendent d'une révolution. La simple connoissance de ces vérités, à supposer même qu'elles n'eussent pas assez d'influence pour produire parmi les pauvres un changement marqué dans les habitudes de prudence relativement au mariage, auroit encore quelques suites avantageuses sous un point de vue politique. L'une des plus heureuses sans doute seroit le pouvoir qu'auroient les classes moyennes et supérieures d'améliorer par degrés le gouvernement *, sans avoir à re-

* Je ne puis croire qu'en écartant les injustes sujets de plainte contre les autorités constituées, on rende le peuple indifférent aux avantages qu'il a droit d'obtenir. Les bienfaits de la liberté sont assez grands pour n'avoir pas besoin d'être embellis par de fausses couleurs. Je serois affligé de penser, que ce n'est que par des promesses illusoires, qu'on peut engager le peuple à maintenir ses droits; car c'est le

douter ces excès révolutionnaires, dont la crainte menace en ce moment l'Europe de se voir privée même de ce degré de liberté que l'expérience lui a démontrée possible, et dont elle a long-tems éprouvé les salutaires effets.

En jetant les yeux sur l'état de la société dans des périodes antérieures à celles où nous vivons, je puis dire avec assurance que les maux résultant du principe de population ont plutôt diminué qu'augmenté, quoiqu'on en ignorât la cause. Si donc nous nous livrons à l'espérance de voir cette ignorance dissipée, il n'est pas déraisonnable de s'attendre à voir aussi ces maux diminuer de plus en plus. L'accroissement de population, qu'occasionneroit cette amélioration de l'état social, n'auroit pas beaucoup d'influence pour en retarder le progrès. Car c'est le rapport entre la population et les subsistances, qui a une telle influence, et nullement le nombre absolu des individus de l'espèce humaine. Nous

---

moyen de rendre le remède beaucoup plus insupportable, que les maux à la guérison desquels on prétend l'appliquer.

avons eu occasion de faire remarquer, dans la première partie de cet ouvrage, que ce sont souvent les pays les moins peuplés, à qui leur population est le plus à charge, ou qui souffrent le plus du principe de population. Il est extrêmement probable que, dans le cours du siècle dernier, l'Europe a éprouvé moins de famines, et moins de maladies produites par la misère et le besoin, qu'elle n'en avoit éprouvées dans les siècles qui ont précédé.

En tout, si la perspective que nous offre l'avenir, à l'égard des maux produits par le principe de population, n'est pas aussi brillante que nous pourrions le désirer; il s'en faut pourtant beaucoup qu'elle soit tout-à-fait triste et décourageante : et je ne pense pas qu'elle nous interdise l'espérance de quelques améliorations lentes et graduelles; espérance raisonnable, et qui a paru telle jusqu'à l'époque récente où de vaines exagérations l'ont présentée sous un autre aspect. C'est aux lois qui établissent la propriété et qui règlent tout ce qui a rapport au mariage, c'est au principe de l'amour de soi, si étroit en apparence, que sont dus tous les efforts

par lesquels chacun cherche à améliorer son sort, tous les nobles travaux de l'esprit humain, tout ce qui distingue la civilisation de l'état sauvage. Une analyse exacte du principe de population nous conduit à cette conclusion, que jamais nous ne pourrons nous passer de ces échelons, par lesquels nous sommes parvenus à un point aussi élevé. Mais elle ne prouve point que ces mêmes moyens ne puissent nous porter encore plus haut. Il est bien probable, que la structure générale de l'édifice social ne sera pas changée. Nous avons tout lieu de croire, qu'on y verra toujours une classe de propriétaires et une classe d'ouvriers. Mais le sort de chacune d'elles, et les rapports de l'une à l'autre, peuvent être modifiés, de manière à augmenter beaucoup l'harmonie et la beauté de tout. Ce seroit sans doute une triste perspective, tandis que chaque jour la physique recule les bornes de son domaine, de confiner la philosophie morale et politique dans un étroit horizon, ou de ne donner à cette science qu'une foible influence, incapable de lutter contre les obstacles qu'une cause unique oppose au bonheur du genre humain. Quelque formidables que

soient ces obstacles, dont je n'ai point dissimulé l'influence, j'ose espérer que le résultat de nos recherches n'est pas d'abandonner sans espérance tout objet d'amélioration. Le bien partiel, que nous pouvons nous flatter d'obtenir, est digne de nos efforts. Il suffit pleinement pour les animer, et pour nous engager à leur donner la direction la plus utile. Nous ne devons pas nous flatter sans doute, que les progrès du bonheur et de la vertu suivent dans leur marche rapide ces sciences, dont les découvertes se multiplient et qui jettent de nos jours tant d'éclat. Mais, si nous ne nous manquons point à nous-mêmes, nous pouvons nous livrer avec confiance à l'espérance de voir ces sciences progressives répandre sur les autres leurs lumières et concourir aux vues d'amélioration qui sont l'objet de nos vœux.

# APPENDICE

*Contenant la discussion de quelques objections* *.

DANS la préface de la seconde édition de cet Essai, j'ai exprimé l'espérance que les détails dans lesquels je suis entré, en faisant naître des objections, donneroient lieu à des éclaircissemens utiles. Mais quoique l'ouvrage ait obtenu l'attention publique, on l'a peu attaqué par écrit; et la plupart de ces attaques sont moins des réfutations que des déclamations ou des injures, qui ne méritent aucune réponse. Je suis donc appelé à relever ici des objections qui ont été faites en simple conversation. Je saisis cette occasion de corriger les erreurs qui ont été commises par quelques personnes sur la nature de nos opinions; et j'invite ceux qui n'ont pas le tems de lire en entier cet ouvrage, à jeter

* J'abrège cet appendice, sans toutefois supprimer la discussion de quelques objections qui peuvent se reproduire et qu'il n'est pas inutile de réfuter à l'avance. *P. P. p.*

du moins les yeux sur le court résumé que j'en vais donner, s'ils ont à cœur de me juger d'après mes propres sentimens et non d'après ceux qu'on me prête.

La première grande objection que l'on a faite contre mes principes est, qu'ils contredisent le commandement primitif du Créateur, l'ordre de croître, de multiplier et de peupler la terre. Ceux qui m'opposent cette objection n'ont pas lu mon ouvrage, ou n'ont fait attention qu'à quelques passages détachés, sans en saisir l'ensemble. Je suis pleinement persuadé, que c'est le devoir de l'homme d'obéir à ce commandement de son Créateur; et je ne crois pas qu'il y ait un seul passage de cet écrit duquel on puisse inférer le contraire, lorsqu'on le lit à sa place et avec intelligence.

Tous les commandemens positifs donnés à l'homme par son Créateur, sont subordonnés aux lois de la nature dont il est l'auteur. La raison et la religion ne nous permettent pas d'espérer que ces lois soient changées, pour rendre plus facile l'exécution de quelque commandement particulier. Si, par une opération miraculeuse, l'homme pouvoit vivre sans nourriture; nul doute que la terre

ne

ne fût très-rapidement peuplée. Mais comme nous n'avons aucune raison de compter sur un tel miracle, nous devons, en qualité de créatures raisonnables et pour obéir aux commandemens de notre Créateur, examiner quelles sont les lois qu'il a établies relativement à la multiplication de l'espèce. Tandis que nous sommes assurés non-seulement par la contemplation de ces lois, mais par le témoignage de nos sens, que l'homme ne peut vivre sans manger, si nous prétendons obéir au Créateur en augmentant la population sans aucun moyen de la nourrir, nous agissons comme un cultivateur qui répandroit son grain au bord des chemins, dans les haies, et dans tous les lieux où il sait qu'il ne peut pas croître. Lequel seconde mieux les intentions bienveillantes du Créateur; celui qui prépare la terre avec soin et qui ne sème que ce qu'il sait pouvoir venir à maturité, ou celui qui répand avec profusion ses grains sur la terre non préparée?

C'est méconnoître entièrement mes principes, que de m'envisager comme un ennemi de la population. Les ennemis que je combats sont le vice et le malheur. C'est pour

diminuer l'influence de ces redoutables adversaires que je propose d'établir entre la population et la nourriture, un rapport qui leur donne moins de prise. Du reste ce rapport est indépendant de la population absolue. Il est même en général plus défavorable dans les pays mal peuplés.

On peut jeter quelque jour sur ce sujet par une comparaison. Supposons qu'on dise à un fermier établi sur des terres de pâturages, de garnir sa terre de bestiaux, parce que c'est le vrai moyen d'accroître ses profits; tout le monde conviendra qu'on lui donne un fort bon conseil. Mais si pour le suivre, ce fermier augmentoit le nombre de ses bêtes au point de ne pouvoir les nourrir, et qu'elles fussent en conséquence amaigries et affamées, il auroit tort sans doute et ne devroit s'en prendre qu'à lui-même. Lorsque ceux qui le dirigeoient lui parloient de garnir ses terres de bestiaux, ils entendoient évidemment parler de bêtes saines et en bon état, et non de bêtes fort nombreuses, mais souffrantes et qui ne trouveroient point d'acheteurs. L'expression qu'ils employoient n'indique aucun nombre absolu, garnir une ferme de

bestiaux s'entend selon la grandeur de la ferme et selon la richesse du sol ; l'une comporte cinquante et l'autre cinq cents bêtes. Le fermier doit désirer que ce nombre absolu croisse. C'est vers ce but qu'il doit diriger tous ses efforts. Mais on ne pourroit pas envisager comme un ennemi de l'accroissement des troupeaux, celui qui feroit sentir aux fermiers que c'est une entreprise vaine et contraire à leurs intérêts de prétendre augmenter le nombre de leurs bestiaux, avant d'avoir mis leurs terres en état de les nourrir.

Mes raisonnemens sont précisément de même nature. Je crois que l'intention du Créateur est que la terre se peuple *; mais qu'il veut qu'elle se peuple d'une race saine, vertueuse et heureuse ; non d'une race souffrante, vicieuse et misérable. Si, sous prétexte d'obéir à l'ordre de croître et de multiplier, nous peuplons la terre de cette dernière espèce d'hommes et qu'en conséquence nous soyons en proie à tous les maux auxquels nous nous sommes volontairement ex-

---

* J'ai déclaré mon opinion à cet égard au chap. I. du Livre IV. p. 15. de ce volume.

posés; nous n'avons aucun droit d'accuser la justice des commandemens divins, nous ne pouvons attribuer nos peines qu'à la manière déraisonnable, dont nous avons exécuté ces saintes lois.

Sur le haut prix qu'on doit mettre à une grande et forte population, je ne diffère en rien des plus chauds partisans de cette doctrine. Je suis prêt à reconnoître avec tous les anciens écrivains, que la puissance d'un état ne doit pas se mesurer par l'étendue du territoire, mais par l'étendue de la population. Ce n'est que dans ce qui a rapport à la manière d'obtenir cette population et une population saine et vigoureuse, que je diffère de ces écrivains. L'opinion que je soutiens à cet égard et par laquelle je diffère d'eux me semble entièrement confirmée par l'expérience, qui est la grande épreuve de toutes les théories.

En effet, le nombre proportionnel des mariages et des naissances peut être très-considérable dans un pays, sans que pour cela la population y croisse d'une manière rapide. Il arrive souvent au contraire que dans un tel pays la population est stationnaire

ou croit fort lentement. Dans les pays ainsi constitués, non-seulement la population manque de force, parce que la misère y règne; mais encore parce que le nombre des hommes dans la force de l'âge y est, par proportion, moins grand qu'ailleurs.

C'est ce dont on a un exemple très-frappant dans les faits recueillis par Mr. Muret et que j'ai cités dans le chapitre sur la Suisse. On y voit que sur une population égale, le Lyonnois produit 16 naissances *, le Pays de Vaud 11, et une paroisse particulière des Alpes 8 seulement; mais qu'à l'âge de 20 ans, ces trois nombres si différens s'égalisent **. Dans le Lyonnois, à peu près la moitié de la population étoit au-dessous de l'âge de puberté; dans le Pays de Vaud, un tiers; et dans la paroisse des Alpes, un quart. La conséquence de ces faits est inévitable, et de la plus haute importance pour la société.

La force d'un état dépend surtout de la

---

* Ici l'original porte 10 au lieu de 16; mais c'est une erreur typographique. *P. P. p.*

** Voyez T. II. p. 35.

partie de sa population qui est en âge de soutenir les travaux de l'agriculture, du commerce et de la guerre. Or on peut démontrer que dans un pays qui se peuple au-delà de ses moyens de subsistance, cette partie efficace de sa population diminue plutôt que d'augmenter; parce que les subsistances se distribuent en grande quantité à des enfans qui n'atteignent pas l'âge d'homme.

La population et la puissance de la France ont beaucoup d'éclat, et chacun sait que dans ce pays le rapport des naissances a toujours été grand. Mais, s'il faut avoir confiance aux autorités les plus respectables, il est également certain que les avantages dont il jouit ne tiennent pas aux rapports particuliers qu'on observe dans sa population; ils tiennent à sa population absolue, qui est déterminée par la vaste étendue de son territoire.

Necker s'exprime ainsi à ce sujet *: « On » voit le nombre des naissances surpasser le » nombre des morts, et l'on a lieu d'être

* De l'adm. des finances de France, T. I. ch. IX, p. 217. Je rapporte tout le passage dont Mr. Malthus se contente de traduire une partie. $P$, $P$, $p$,

» tranquille sur l'état de la population du » royaume ; mais il ne faut pas perdre de » vue, que cette population, selon qu'elle » est différemment composée, n'a pas la » même influence sur le bonheur et sur la » force des Etats.

» Que dans un pays, le plus grand nombre » des habitans jouissent à peine d'un étroit » nécessaire : entraînés cependant par les » plaisirs des sens, ils auront peut-être le » même nombre d'enfans que s'ils vivoient » dans l'aisance ; mais après avoir fait quel- » ques efforts pour les élever, trop pauvres » pour leur donner ou une nourriture suffi- » sante ou des secours dans leurs maladies, » la plus grande partie de cette génération » ne passera pas l'âge de trois ou quatre » ans, et il se trouvera que dans un tel pays, » le nombre des enfans en bas âge, sera » constamment dans une disproportion trop » grande, avec le nombre des adultes ou » des hommes faits. Alors un million d'indi- » vidus ne présenteront ni la même force, » ni la même capacité de travail, qu'un pa- » reil nombre dans un royaume, où le peuple » est moins misérable. »

Le tableau qu'Arthur Young fait des classes inférieures du peuple à l'époque où il voyageoit en France, offre les mêmes résultats. Selon la *Statistique générale et particulière de la France*, qui a été publiée en dernier lieu, le rapport de la population au-dessous de vingt ans est à peu près $\frac{9}{20}$. Supposons qu'en Angleterre il ne soit pas fort au-dessus de $\frac{7}{20}$ *. Dans ce dernier pays, une

---

* Je suis loin de donner ces rapports comme exacts; je ne les offre ici que comme de simples exemples. On n'a point malheureusement des données sûres touchant la population des différens pays selon les âges. J'ai lieu de croire que les rapports donnés dans la *Statistique générale* ne sont pas fondés sur un dénombrement; et celui que je donne ici pour l'Angleterre est absolument conjectural et certainement trop petit. Mais, quoiqu'il en soit, la proposition suivante est indubitable: Si la population de deux pays croît de la même quantité, en vertu du rapport des morts aux naissances, et si dans l'un de ces pays le rapport des morts, et celui des naissances, à toute la population sont plus grands que dans l'autre, ce dernier aura un plus grand nombre proportionnel d'individus au-dessus de l'âge de puberté. Les données que nous avons suffisent pour établir que, dans la Grande Bretagne, il y a sur un même nombre d'habitans plus d'individus capables de travailler

population de dix millions d'ames fourniroit un million d'individus au-dessus de vingt ans, au-delà de ce que le premier en pourroit fournir sur une population pareille. Si la population de l'un étoit de même nature que celle de l'autre, il faudroit ajouter un million et demi à celle d'Angleterre pour avoir le même nombre d'individus au-dessus de vingt

---

qu'en France ; mais elles ne suffisent pas pour déterminer en quel rapport a lieu cette supériorité. Comme avant la révolution la population croissoit moins vite en France qu'en Angleterre ; l'Angleterre, toutes choses égales, auroit dû avoir un plus grand rapport des naissances à toute la population ; et cependant ce rapport étoit en France $\frac{1}{25}$ ou $\frac{1}{26}$, et en Angleterre $\frac{1}{30}$ seulement.

On a estimé le nombre des hommes portant armes tantôt au quart, tantôt à la cinquième de la population. Il est facile de voir combien ces deux estimations, appliquées à deux pays différens, doivent produire d'écarts dans les résultats. Dans l'un 20 millions d'ames donneroient 5 millions d'hommes effectifs, et dans l'autre seulement 4 millions. On ne peut douter que l'une de ces populations n'eût bien plus de force et de ressources que l'autre. Mais il est probable qu'il n'existe point entre deux pays d'Europe une différence à cet égard aussi grande que du $\frac{1}{4}$ à la $\frac{1}{5}$.

ans qu'elle possède dans notre supposition. Et si l'accroissement n'étoit que d'un million, il en résulteroit pour l'agriculture, le commerce et la guerre, une grande diminution de force. Cet état de choses paroît-il digne d'envie sous le point de vue moral ou politique ? Telle est cependant l'espèce de population que ne manquent jamais de produire les encouragemens directs au mariage, et l'espèce d'abaissement qu'engendrent l'ignorance et le despotisme.

Ne nous flattons pas d'obtenir des avantages incompatibles. Si nous voulons que notre peuple soit constamment occupé d'agriculture ou de commerce, n'espérons pas trouver ceux qui le composent toujours désoccupés et prêts à servir pour la plus foible indemnité *. Mais tant que nous

---

*. Ce sujet a été développé de la manière la plus claire dans les observations de lord Selkirk sur l'état présent de la Haute Écosse, et sur les causes et les conséquences probables de l'émigration. Je renvoie avec confiance le lecteur à cet excellent ouvrage. (Voyez la note A à la fin de cet Appendice.)

aurons une population effective à notre disposition, comptons avec assurance sur elle, pourvu que nous ayons à lui offrir des motifs suffisans pour la mettre en activité.

Dans plusieurs parties de cet Essai, j'ai insisté sur l'avantage d'obtenir la population requise dans un pays, au moyen du moindre nombre possible de naissances. J'ai dit expressément que l'objet principal que j'avois en vue étoit une diminution de mortalité pour tous les âges ; et j'ai proposé, pour juger du bonheur d'un peuple et de la bonté de son gouvernement, au lieu de s'attacher, comme on fait, au grand nombre proportionnel des naissances, d'avoir égard à la petitesse du nombre de ceux qui meurent avant l'âge de puberté. Sûr de ne m'être jamais écarté de ces principes, ce n'est pas sans surprise que j'ai appris que l'on me considéroit comme un ennemi de la vaccination, qui est précisément destinée à produire l'effet que j'ai eu constamment en vue. J'ai dit, il est vrai, et je continue de croire fermement, que si les ressources du pays ne permettoient pas un accroissement rapide de population (chose

fort indépendante de la vaccine *); il arriveroit nécessairement de deux choses l'une, ou une augmentation de mortalité par quelque autre cause, ou une diminution dans le nombre proportionnel des naissances. Mais j'ai dit en même tems que j'étois persuadé que ce dernier effet auroit lieu. Et en conséquence, par une suite des principes que j'ai toujours professés, je dois être, et je suis en effet, un des plus zélés partisans de la vaccination. En faisant tout ce qui dépend de moi pour augmenter le bien-être des pauvres et diminuer parmi eux la mortalité, j'agis rigoureusement d'après mes principes. C'est à ceux qui font profession d'avoir le même objet en vue et qui néanmoins prennent le nombre des mariages et des naissances pour mesure du bonheur national, d'examiner s'ils sont bien d'accord avec eux-mêmes.

---

* Il faut cependant remarquer qu'une personne conservée par la vaccine pourra vraisemblablement travailler plus tôt à produire de nouveaux moyens de subsistance, que ne pourroit faire un enfant naissant.

Quelques personnes ont observé que les obstacles naturels à la population suffiront toujours à la contenir dans de justes bornes, sans qu'il soit besoin d'en chercher d'autres. Un ingénieux écrivain a même pris la peine de remarquer que je n'ai pas allégué une seule preuve de fait et d'observation pour montrer l'insuffisance de ces obstacles qui sont actuellement en activité *. Assurément je n'ai rien à opposer à de semblables observations. Ce sont des vérités de même genre que celle-ci : on ne peut vivre sans manger. Car aussi long-tems que durera cette loi de la nature, les obstacles que l'on se plaît à nommer naturels ne pourront manquer d'être efficaces. Ceux qui me font cette attaque répètent inutilement des vérités évidentes. Mais de plus ils supposent que l'objet *final* de mon ouvrage est d'arrêter la population, tandis que, selon moi, rien n'est plus désirable qu'un rapide accroissement de population, pourvu qu'il n'entraîne pas le vice et le malheur. C'est donc la dimi-

* Je voudrois bien savoir quelle espèce de faits cet auteur a en vue. Si j'en avois produit de tels, il faut avouer qu'ils auroient paru vraiment nouveaux.

nution du vice et du malheur qui est le dernier objet de tout mon travail ; et les obstacles à la population dont j'ai parlé ne doivent être envisagés que comme des moyens pour obtenir cette fin. Aux yeux d'un être raisonnable, l'obstacle à la population qui dépend de la prudence n'est pas moins naturel que la pauvreté et la mort prématurée, auxquelles les auteurs de l'objection semblent donner la préférence. Et le lecteur intelligent voit aisément, sans aucune explication ultérieure, que l'on peut substituer un obstacle à un autre, non-seulement sans diminuer la population, mais même en lui donnant perpétuellement un accroissement progressif *.

Je me suis exprimé sur la possibilité d'accroître la population avec plus d'espérance peut-être que l'expérience n'en doit inspirer. J'ai dit que dans le cours de quelques siècles, il pourroit se faire que l'Angleterre contînt

---

* La Norvège et la Suisse, où l'obstacle privatif a le plus de force, ont une population qui croît assez rapidement ; et eu égard à leurs moyens de subsistance, ces deux pays peuvent mettre sur pied un plus grand nombre d'hommes d'âge militaire qu'aucune autre contrée de l'Europe.

deux ou trois fois le nombre de ses habitans actuels, et que tous néanmoins fussent mieux nourris et mieux vêtus qu'ils ne le sont à présent *. Et au commencement de cet Essai, en comparant le taux d'accroissement de la population et des subsistances, j'ai supposé, afin de prévenir toute dispute sur les faits, que les produits de la terre pouvoient croître sans mesure **, ce qui est certainement aller au-delà de la vérité. N'est-il pas singulier après cela, que l'on continue à m'objecter, que ce pays pourroit doubler ou tripler le nombre de ses habitans? N'est-il pas plus singulier encore, que les mêmes personnes qui m'accordent les différens taux d'accroissement sur lesquels se fondent tous mes résultats, ne laissent pas d'affirmer que l'accroissement de la population ne peut avoir aucune fâcheuse suite jusqu'à l'époque où la terre refuseroit d'accroître ses produits? Je ne sais si l'on trouveroit ailleurs un exemple aussi frappant d'absence de raisonnement. C'est précisément comme si un fermier disoit: ma ferme bien ménagée peut me donner

---

* Page 52 de ce volume.

** T. I. p. 12.

chaque année de quoi ajouter à mes troupeaux quatre bêtes ; donc il ne peut y avoir d'inconvénient à en ajouter chaque année quarante.

La faculté productive de la terre n'est certainement pas illimitée ; mais elle est, dans le sens rigoureux du mot, indéfinie ; je veux dire qu'elle n'a pas de limites connues et bien définies. Il est probable qu'il n'arrivera point un tems où le travail, et les inventions ingénieuses, deviennent entièrement incapables de rien ajouter aux produits de l'agriculture. Mais la faculté d'obtenir insensiblement quelque surplus de nourriture, par un travail dirigé avec intelligence, ne ressemble point à la faculté d'obtenir toute la nourriture nécessaire à une population qui croît sans gêne. Les connoissances et l'industrie, qui pourroient mettre les habitans de la Nouvelle Hollande en état de faire usage de toutes les ressources que leur pays bien cultivé leur offriroit, sont de nature à pouvoir être acquises à la longue, d'une manière lente et graduelle. En supposant toutes ces connoissances, toute cette industrie acquises, elles seroient encore absolument insuffisantes, ainsi que je l'ai abondamment démontré,

pour

pour produire de quoi nourrir une population dont l'accroissement seroit illimité. Au contraire les passions d'où dépend cet accroissement sont partout et en tout tems en pleine activité; elles ont leur plein et entier effet au sein des plus profondes ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. On accordera aisément que si la Nouvelle Hollande n'est pas peuplée comme la Chine, c'est parce qu'on y manque de ces heureuses institutions qui protègent la propriété et encouragent l'industrie. Mais la misère et le vice prévalent presque également dans l'une et l'autre contrée; et cela ne peut tenir qu'à l'accroissement de la population qui est trop rapide pour être atteint par celui des subsistances. Cette cause est tout-à-fait distincte de la précédente et doit être envisagée à part. Elle dépend de l'impétuosité des passions humaines, soit qu'elles ne soient assujetties à aucun frein, ou qu'elles ne soient qu'imparfaitement contenues. Mais je m'abstiens de revenir sur un sujet, que j'ai si pleinement discuté.

La seconde grande objection, que j'ai entendu faire contre mes principes est tirée de ce que je nie que les pauvres aient *droit* d'être entretenus par le public.

Ceux qui font cette objection sont tenus de prouver que les deux différens rapports, ou taux d'accroissement, de la population et des subsistances, admis dans mon ouvrage, sont faux. Car s'ils sont vrais, l'assertion qu'ils attaquent est incontestable. Ces deux rapports étant admis, il s'ensuit que si chacun se marie dès que son goût l'y porte, tout le travail de l'homme ne peut nourrir tout ce qui naît. D'où il suit inévitablement que le *droit* d'être nourri ne peut appartenir à tous. Supposons un instant que l'on fasse dans un pays quelconque une égale répartition de toute la propriété territoriale. Si, dans cette situation des choses, une moitié des habitans, usant de prudence, évitoient de multiplier au-delà des moyens de subsistance que leur fourniroit le progrès de la culture; ils jouiroient constamment du même état d'aisance avec lequel ils auroient commencé leur établissement. Si au contraire l'autre moitié avoit adopté l'usage de se marier dès l'âge de puberté, dès cet âge où naissent les passions et où elles agissent avec le plus de force, il est très-évident que cette moitié seroit tombée dans la plus déplorable misère. Maintenant, sur quel prétexte de justice ou

d'équité, cette partie de la société fonderoit-elle son droit à réclamer de l'autre, en vertu de sa pauvreté, la moindre portion des biens que celle-ci auroit conservés par sa prudente retenue? La pauvreté qu'elle étale est l'effet de son ignorance ou de son imprudence. Et la manière même dont ce fléau a fondu sur elle prouve, que si l'on admettoit ses prétentions, et si on ne laissoit pas peser sur elle seule les maux qu'elle s'est attirés, bientôt la société entière seroit entraînée dans la même ruine. Des assistances volontaires et occasionnelles de la part des membres les plus riches de la société, n'empêcheroient point les pauvres de profiter des leçons sévères de la nature, et auroient l'avantage d'être faites avec quelque choix. Mais quant au *droit*, il est absolument insoutenable, tant qu'on ne détruit point les prémisses sur lesquelles nos conséquences reposent; tant qu'on ne déclare point, que l'accroissement de la population en Amerique est un miracle, indépendant de la facilité d'y trouver des moyens de subsistance *.

* On a dit que j'ai écrit un volume in-quarto pour prouver que la population croît en raison géomé-

Au fait, quoiqu'on puisse dire en se livrant sur ce sujet à de stériles déclamations, notre *conduite* suppose toujours que ce prétendu droit n'existe point. Si les pauvres avoient *droit* à être nourris et entretenus, nul homme ne pourroit sans injustice porter un habit de bon drap, et manger de la viande à sa faim. Ceux qui soutiennent que ce droit existe, et qui cependant vont en voiture, vivent dans

---

trique et la nourriture en raison arithmétique. Cette assertion n'est pas exacte. De ces deux propositions, la première m'a paru prouvée, dès que l'accroissement de la population américaine a été bien constaté; et la seconde, aussitôt qu'elle a été énoncée. L'objet principal, que je m'étois proposé dans cet ouvrage, étoit de rechercher les effets que ces lois, établies dès les premières pages, avoient dû naturellement produire et avoient réellement produits dans la société humaine; sujet qu'il n'est pas facile d'épuiser. Les détails dans lesquels je suis entré ont le défaut de n'être pas assez particuliers. Mais à cet égard, il m'a été impossible de mieux faire. Il seroit très-intéressant sans doute, pour un esprit philosophique, de connoître avec précision l'influence de chacun des obstacles par lesquels la population est arrêtée dans son accroissement; mais, dans l'état actuel de nos connoissances, je ne vois aucun moyen d'arriver à cette détermination rigoureuse.

l'abondance, nourrissent même des chevaux sur un sol qui pourroit nourrir des hommes, me semblent mal d'accord avec leurs propres principes. Prenons un exemple, sans égard aux conséquences qui pourront en résulter, et nous trouverons qu'à cet égard Mr. Godwin raisonne d'une manière beaucoup plus conséquente. Ce morceau de mouton qui doit faire mon dîner ne seroit-il pas plus utilement placé sur la table d'un pauvre ouvrier, qui de toute la semaine n'a pu goûter de la viande? ou sur celle d'une famille, qui n'a pas de moyens d'appaiser sa faim? Si ces besoins n'étoient pas de nature à se reproduire à mesure qu'on les satisfait, il seroit sans contredit très-utile de les satisfaire; et je n'hésiterois point à reconnoître le droit de ceux qui les éprouvent. Mais comme l'expérience et la théorie démontrent invinciblement que la concession d'un tel droit feroit croître les besoins au-delà de toute espèce de *possibilité* de les satisfaire; et comme le simple essai d'une telle entreprise auroit inévitablement l'effet de plonger la race humaine dans la plus affreuse misère; il est clair que notre conduite, qui nie tacitement l'existence du droit dont il s'agit, est

mieux assortie aux lois de notre nature, que ne le sont les stériles déclamations par lesquelles nous prétendons le faire valoir.

L'auteur de la nature, par une suite de cette admirable sagesse qui brille dans toutes ses œuvres, n'a pas voulu que cet important principe restât livré à la froide discussion des conséquences raisonnées et spéculatives. Il a mis en nous une passion plus forte encore que la simple bienveillance; l'amour de soi prescrit à chacun de nous, d'une manière impérieuse et irrésistible, la route qu'il doit suivre; et cette route est la seule qui assure la conservation et le bonheur de l'espèce. Si tout ce qui naît pouvoit toujours être nourri, ne doutons pas que cet être bienfaisant n'eût élevé le désir de secourir autrui au même degré de force et de vivacité que le désir de soutenir notre propre existence. Mais notre état présent comportoit que chacun eût pour premier objet de satisfaire à ses propres besoins. Et il est intéressant d'observer que le désir de pourvoir à ceux des autres devient plus actif à mesure que se resserre davantage la sphère dont nous sommes le centre, c'est-à-dire, à mesure que nos assistances peuvent être plus utiles et mieux

distribuées. A l'égard des enfans, qui ont un *droit* incontestable à être nourris et protégés par leurs parens, il est facile de voir que l'affection qui porte ceux-ci à remplir ce devoir sacré, est presque au niveau de l'affection qu'ils se portent à eux-mêmes. Et l'on peut bien affirmer, qu'à l'exception de quelques cas fort étranges, le dernier morceau sera toujours partagé entr'eux en parties égales.

Par cet heureux instinct les hommes les plus ignorans sont conduits à travailler au bonheur général, objet qui n'auroit pas été atteint si le premier mobile de leurs actions eût été la bienveillance *. Pour que la bienveillance fût le grand et perpétuel mobile de nos actions, et pour que ce principe pût leur servir constamment de règle; il faudroit que nous eussions une connoissance pleine des causes et des effets. Par cette raison, un tel

---

* En m'exprimant ainsi, je prie qu'on ne croie pas que je donne le moindre appui au système moral de l'auteur de la *Fable des abeilles*. Je considère ce système comme absolument faux, et comme directement contraire à la vraie définition de la vertu. Le grand art du Dr. Mandeville consiste à abuser des mots.

principe ne convient qu'à la divinité. Un être borné, tel que l'homme, s'égareroit en s'y livrant d'une manière exclusive, et changeroit bientôt en confusion l'ordre qui règne autour de lui; bientôt il substitueroit à l'abondance le besoin, et les friches stériles aux terres cultivées et productives.

Mais si la bienveillance ne peut être envisagée, dans l'état présent des choses humaines, comme le grand principe moteur de nos actions, elle n'en est pas moins essentielle à notre bonheur, comme tendant à adoucir les maux que fait naître une passion plus forte. La bienveillance est la consolation et le charme de la vie; la source des plus nobles efforts en faveur de la vertu, des plaisirs les plus purs et les plus doux. Dans le système des lois générales, qui paroît, à peu d'exceptions près, suivi par l'Être suprême, une passion aussi générale et aussi forte que l'amour de nous-mêmes ne pouvoit manquer d'entraîner bien des maux partiels. L'office de la bienveillance est d'empêcher cette passion de dégénérer en égoïsme *, de nous

* Il faut absolument distinguer l'égoïsme de l'amour de soi. Celui-ci est une passion, qui, contenue

faire sympathiser avec les peines et les plaisirs de nos semblables, de les ressentir comme ils les ressentent, quoique non au même degré; de nous placer dans la situation où ils se trouvent, pour démêler leurs besoins et pour les soulager autant qu'il dépend de nous; de nous rappeler sans cesse, que ce n'est pas pour notre avantage personnel, que nous sommes animés du désir de vivre dans l'abondance, mais pour concourir par nos efforts à procurer l'abondance commune. Dans toutes les situations de la vie, un vaste champ est ouvert à l'exercice de cette vertu. Et plus un homme s'élève dans l'ordre social, ou dans la sphère des lumières et des vertus; plus aussi sa faculté de faire du bien s'étend, en même tems que ses propres besoins diminuent; en sorte que la bienveillance prend insensiblement chez lui la place

---

dans de justes bornes, est le principe de toute espèce de travail honnête, et par-là même, la source de tous les biens que le travail procure, de tous les divers moyens de pourvoir aux besoins de la vie et d'en accroître les jouissances. Poussée au-delà des bornes, cette même passion devient inutile et n'inspire que du dégoût. C'est dès lors une passion vicieuse.

du sentiment personnel dans plusieurs actions habituelles. Dans les plus hauts rangs, dans les places qui donnent une grande influence, ce noble principe d'action doit acquérir plus d'influence ; et il doit être le premier mobile de toutes les institutions publiques. Quoiqu'il soit souvent à craindre que la bienfaisance ne prenne pas la direction la plus utile à la société, il n'y a jamais lieu de redouter la propagation de cette vertu. La passion qui veille à notre propre conservation a de si profondes racines, qu'aucun système ne peut la détruire. Il est donc à propos d'employer les exhortations et les préceptes à fortifier le sentiment le plus foible, pourvu que nous soyons toujours en garde contre l'abus qu'on en peut faire.

La loi d'Angleterre qui autorise les pauvres à se faire nourrir est certainement différente de la pleine reconnoissance d'un droit acquis par la nature. Cette différence et l'action de plusieurs causes, qui dépendent du mode d'exécution de la loi, en ont prévenu en partie les fâcheuses suites. C'est néanmoins une espèce de reconnoissance, et en cette qualité elle a fait beaucoup de mal, tant

par les habitudes qu'elle a fait naître chez les pauvres que par le caractère général qu'elle leur a imprimé. J'ai proposé en conséquence un plan d'abolition graduelle de la taxe des pauvres, qui, comme je devois m'y attendre, n'a pas été reçu de tout le monde avec la même faveur. Je comprends aisément les objections qu'on y peut faire et qui se fondent sur ce que le droit des pauvres étant dès long-tems reconnu, la révocation de ce droit pourroit exciter d'abord du mécontement. Je me joins en conséquence à ceux qui pensent qu'on ne sauroit user de trop de précautions pour parer à cet inconvénient et pour ne point heurter l'opinion. Mais ce que je ne puis comprendre, et que j'ai pourtant entendu soutenir, c'est que si les pauvres étoient une fois bien convaincus qu'ils n'ont aucun droit à exiger qu'on les assiste, ils deviendroient plus mécontens et plus séditieux. Je ne puis juger du sentiment qu'ils éprouveroient qu'en me mettant à leur place par la pensée, afin de voir ce que j'éprouverois moi-même en ce cas. Si l'on me disoit que, par les lois de la nature, et par celles qui sont en vigueur dans le lieu où je vis, les riches sont tenus de m'assister et de me

nourrir ; premièrement, je n'aurois pas une bien grande reconnoissance des secours que je recevrois ; et en second lieu, si l'on me donnoit une nourriture d'une qualité inférieure à celle à laquelle je suis accoutumé, sans qu'il me fût possible de voir très-clairement la nécessité d'un tel changement ; je croirois avoir raison de me plaindre. Or il est bon de remarquer que très-probablement je n'apercevrois point la nécessité de cette réduction faite sur ma dépense. Je croirois donc que les lois ont été violées à mon égard, que j'éprouve une injustice, que l'on empiète sur mes droits. Dans une telle situation, je pourrois sans doute être contenu par une force supérieure, qui m'empêcheroit de me livrer à mon ressentiment et de faire des actes ouverts de résistance. Mais je croirois de tels actes pleinement justifiés, s'ils devenoient jamais possibles ; et le tort que, dans mon opinion, j'aurois enduré, me mettroit, à l'égard des classes supérieures de la société, dans les dispositions les plus défavorables. Je ne puis en effet rien imaginer de plus propre à aigrir le cœur que d'être en proie au besoin, et de l'imputer, non à soi-même ou à l'action des lois générales, mais à

l'avarice et à l'injustice de ceux qui occupent les premiers rangs dans le monde. Or on sait assez, que les lois sur les pauvres et la profusion de la bienfaisance n'empêchent pas, qu'en Angleterre on ne ressente souvent le besoin de la manière la plus pénible.

Au contraire, si je suis fermement convaincu, que les lois de la nature, c'est-à-dire, les lois de Dieu, ne me donnent aucun *droit* à l'assistance; en premier lieu, je me sentirai fortement tenu de mener une vie frugale et laborieuse. Mais si, malgré toute ma prudence, j'étois en proie au besoin, j'envisagerois ce malheur du même œil dont on envisage la maladie, comme une suite de l'état présent des choses, comme une épreuve qu'il est de mon devoir de supporter avec courage et résignation, lorsque je n'ai pas pu réussir à l'éviter. Je n'ignorerois pas que le meilleur titre à l'assistance, que je puisse faire valoir auprès des hommes charitables et bienveillans, est de n'avoir pas mérité mon sort par ma paresse ou ma folie. Les bienfaits que je recevrois m'inspireroient les sentimens les plus favorables envers les classes supérieures de la société. Lors même

qu'au moyen de cette assistance, je n'aurois point les jouissances auxquelles j'étois accoutumé, je ne croirois point qu'on me fait tort, je me regarderois au contraire comme ayant contracté des obligations de reconnoissance envers ceux de qui je l'aurois reçue. Sachant très-bien que je n'ai à cet égard aucun droit à faire valoir, rien ne pourroit justifier à mes yeux la résistance, si ce n'est peut-être la crainte de mourir de faim, qui surmonte tous les obstacles et trouble tous les principes.

Au nombre de ceux qui se sont élevés contre l'opinion que je professe au sujet du prétendu *droit* des pauvres d'être nourris et entretenus, est Mr. Young, qui, usant d'une expression déplacée dans la bouche d'un ami sincère de la vérité, a dit que mon plan d'abolition des lois sur les pauvres étoit un horrible plan, et que si on venoit à l'exécuter on commettroit une iniquité. Comparons ce plan qu'il décrie avec celui que d'autres et Mr. Young lui-même ont proposé, et qui consisteroit à fixer une somme pour la taxe des pauvres, qu'on ne pût augmenter sous aucun prétexte. Sous cette nouvelle loi, si

la détresse des pauvres venoit à être décuplée, soit par l'accroissement de leur nombre soit par le retour de la disette, on n'appliqueroit à leur soulagement que la même somme déterminée en ce moment. En supposant que le statut actuel, qui donne aux pauvres un droit à l'assistance, restât en vigueur; à la cruauté de les laisser mourir de faim, on joindroit l'injustice de faire profession de les nourrir. En supposant au contraire que le statut fût révoqué, on aboliroit réellement, quoique tacitement, ce prétendu droit d'être nourri; ou, par une interprétation absurde, on le convertiroit en un autre droit fort différent, savoir, celui de se répartir entr'eux une somme fixe et tout-à-fait insuffisante. Il est remarquable que Mr. Young ait précisément relevé la même absurdité dans quelques délibérations relatives à un pays étranger à l'Angleterre. L'assemblée nationale de France, tout en désapprouvant les lois angloises sur les pauvres, ne laissa pas d'adopter le principe sur lequel ces lois reposent; savoir, que les pauvres ont droit à une assistance pécuniaire; que cette assemblée devoit considérer comme un de ses premiers devoirs et comme un des

plus sacrés, de faire la réserve nécessaire pour cet emploi; et qu'en conséquence, il convenoit d'y appliquer annuellement une somme de 50 millions. Sur quoi Mr. Young observe avec raison, qu'il ne lui est pas possible de concevoir comment une dépense de 50 millions appliquée à cet objet a pû paroître un devoir sacré, et comment on n'a pas porté cette somme à 100 millions, si la nécessité l'exige, ou à 200, ou à 300, ou au-delà, conformément à cette déplorable progression qu'on avoit suivie en Angleterre pour le même objet *. Je serois le dernier à relever cette contradiction, s'il me paroissoit que Mr. Young se fût détourné du chemin de l'erreur pour rentrer dans celui de la vérité. Mais comme il me paroît au contraire quitter la vérité pour l'erreur, je suis excusable, je pense, de lui rappeler ici ses premières opinions. Quel que fût enfin le parti que l'on prît, dans le plan que je discute; soit qu'on révoquât ou qu'on ne révoquât pas l'ancien statut, les pauvres auroient beaucoup à souffrir; et le passage d'un état à

* Travels in France, C. XV, p. 439.

l'autre

l'autre seroit bien plus durement senti que dans le plan que j'ai proposé.

Dans ce dernier plan, tous ceux qui sont actuellement mariés, tous ceux même qui se détermineroient, peut-être en vertu de quelque engagement, à se marier dans le cours d'une année encore, pourroient recourir, eux et leurs enfans, à l'assistance ordinaire de la paroisse. Elle ne seroit refusée qu'à ceux qui se marieroient plus tard; qui par conséquent auroient été suffisamment avertis et pourroient être raisonnablement supposés avoir examiné s'ils avoient de quoi soutenir la charge d'une famille.

Tout plan pour l'abolition des lois sur les pauvres suppose que l'on reconnoît que ces lois sont mauvaises et demandent à être changées. Dès qu'on m'accorde cela, quelque espèce d'objections que l'on fasse au mien, quelque difficulté que lui oppose une politique bornée; je ne redoute point la comparaison qu'on en pourroit faire avec tout autre sous le point de vue de la justice et de l'humanité. En conséquence les épithètes d'inique et d'horrible qu'on lui a données ne peuvent lui porter aucune atteinte.

Mr. Young s'élève avec force contre un passage de cet Essai *, dans lequel je dis qu'un homme qui se marie sans avoir une espérance raisonnable de suffire à l'entretien de sa famille, et qui par une telle imprudence se plonge dans la misère et dans la dépendance, doit s'en prendre à lui-même, plutôt qu'au bas prix du travail, à sa paroisse, à l'avarice des riches, aux institutions sociales, aux dispensations de la Providence; et que s'il a quelque excuse, c'est peut-être d'avoir été trompé par l'opinion que les classes supérieures ont propagée. A cela Mr. Young répond que ce pauvre malheureux est justifié dans toutes ses plaintes, excepté celles contre la Providence; et qu'en voyant d'autres *cottagers* vivre commodément avec trois ou quatre acres de terre, il a de justes raisons d'accuser les institutions, qui lui refusent ce que le riche pourroit se retrancher et qui suffiroit à tous ses besoins **. Je prie Mr. Young de considérer un moment comment iroient les choses d'après son propre plan. Quand toutes les terres communes au-

* Liv. IV, ch. III. T. III. p. 42 et suiv.

** Annals of Agriculture, N.° 239, p. 226.

roient été réparties, comme il le propose; si un ouvrier avoit plus d'un fils, en quoi la situation du second ou du troisième différeroit-elle de celle dans laquelle se trouve l'homme que j'ai introduit faisant des plaintes sur son triste sort? Il est impossible que Mr. Young ait voulu dire, que si un homme cède à vingt ans au désir de se marier, il ait droit de se plaindre que la société ne lui fournisse pas une maison avec trois ou quatre arpens de terre. Il a expressément rejeté cette conséquence *, à laquelle cependant conduit nécessairement l'assertion que je viens de citer **.

La proposition suivante est susceptible d'être mathématiquement démontrée. Dans un pays dont les ressources ne permettent pas à la population de croître, d'une manière permanente, plus rapidement que son taux d'accroissement actuel, il est impossible d'améliorer le sort du peuple de manière à diminuer la mortalité, sans diminuer le

---

* Ibid p. 214.

** Je supprime le détail de ce raisonnement qui a été reproduit sous plusieurs formes. *P. P. p.*

nombre des naissances. Cela est dit en supposant que l'émigration n'augmente pas par quelque cause particulière *. Tout homme qui a médité ce sujet, conviendra qu'il n'y a point, dans Euclide, de proposition qui force plus la conviction que celle-là. Il n'y a d'ailleurs aucune vérité qui soit plus pleinement attestée par l'expérience. Tous les registres des naissances, morts et mariages

---

* Pour ce qui regarde l'émigration, je renvoie le lecteur à ce que j'en ai dit au chap. II. du Liv. III. (T. II, p. 305.) de cet Essai. Il est bien aisé de dire que les trois quarts du globe habitable sont déserts; il n'est pas aussi aisé d'y établir des colonies. Les circonstances particulières, qui ont produit dans la Haute-Écosse l'esprit d'émigration et que Lord Selkirk a si clairement expliquées, ne sont pas de nature à se reproduire souvent, et il n'est pas à désirer qu'elles se reproduisent. Or, sans de pareilles circonstances, les hommes ne se déterminent pas aisément à quitter leur pays natal, ils aiment mieux y supporter bien des maux, que de courir le hasard de s'établir dans des contrées éloignées. C'est mon opinion, que le devoir et l'intérêt des gouvernemens est de faciliter l'emigration; mais ce seroit sûrement une injustice, que d'obliger ceux qui vivent dans un pays à le quitter et à briser les liens qui les attachent à leur patrie et à leurs proches.

s'accordent à la confirmer. En Angleterre, les comptes rendus par l'acte de population établissent le rapport de 4 à 3 pour celui des naissances aux morts. Ce rapport, combiné avec une mortalité de 1 sur 40, doubleroit la population en 83 ans et demi *. Comme donc on ne peut pas supposer que dans l'espace de 166 ans à dater de ce jour, la population de ce pays soit plus que quadruplée; on en peut conclure avec assurance que les ressources qu'il fournit ne lui permettent pas un taux d'accroissement plus grand que celui qui a lieu à présent. Dès qu'on accordera ce point, il s'ensuivra immédiatement que, si le plan de Mr. Young, ou quelque autre, opéroit réellement, dans le sort des pauvres, une amélioration notable; s'il en résultoit qu'ils fussent mis en état d'élever un plus grand nombre d'enfans qu'à présent; il en résulteroit aussi par-là même, que les vacances dans les cabanes ou cottages seroient plus rares, qu'elles arriveroient plus lentement en proportion du nombre des postulans, et par conséquent que l'âge du mariage seroit

* T. II. p. 207. Table II.

plus retardé qu'il ne l'est actuellement. Lors donc que l'on propose des plans pour améliorer l'état des pauvres, et qu'en même tems on fait profession de ne vouloir ni retarder les mariages, ni en diminuer le nombre, on se rend coupable d'une inconséquence vraiment puérile. Aussi ne puis-je assez m'étonner que Mr. Young, qui a prouvé qu'une fois ce sujet lui étoit bien connu, se soit livré en dernier lieu aux plus vaines déclamations sur les effets dangereux des passions que l'on assujettit à la contrainte, sur le libertinage et ses excès. C'est s'élever d'une manière inconsidérée contre des lois de la nature et les plus sages dispensations de la Providence.

Du reste quand je parle de retarder l'âge du mariage, je prie que l'on se rappelle, que je n'entends point déterminer un âge particulier d'une manière absolue. Ce n'est qu'affaire de comparaison. Les mariages en Angleterre sont plus tardifs qu'en France. Ceux d'Angleterre sont plus tardifs qu'ils n'étoient avant la révolution *; et je suis

* La révolution de Cromwell au milieu du 17.e siècle. *P. P. p.*

fermement convaincu que, sans cette circonstance, la santé ou longévité générale n'auroit pas pu faire des progrès, comme certainement elle en a fait. Deux ou trois années de retard dans l'âge moyen du mariage, en alongeant chaque génération, et en diminuant à la fois la fécondité des mariages et le nombre de ceux qui parviennent à cet état, peuvent avoir une influence considérable sur le taux de l'accroissement de la population, et suffisent pour expliquer une grande diminution dans la mortalité. Du reste, je ne crois pas qu'il soit à propos de fixer ici aucune limite d'âge. La seule règle claire, sûre et intelligible pour tous, sur laquelle il convient d'insister, est que celui qui se marie ait une raisonnable espérance de suffire à l'entretien de sa famille. Si la possession d'une des cabanes que Mr. Young destine à chaque ouvrier paroît suffisante à l'ouvrier pour pourvoir à cet entretien, il fera fort bien de se marier quand il aura pu l'obtenir. Mais s'il en juge autrement, ou s'il ne peut obtenir qu'une place ou une occupation qui fournisse à l'entretien de deux enfans seulement, comment Mr. Young

pourroit-il lui conseiller le mariage *?

Mr. Young a dit que la plus parfaite chasteté dans le célibat étoit une condition indispensable au succès de mon plan. Mais il a mal représenté mon opinion. La plus parfaite vertu est sans contredit nécessaire pour mettre l'homme en état d'éviter *tous* les maux moraux et physiques qui dépendent de sa propre conduite. Mais qui a jamais espéré de voir sur la terre régner une vertu parfaite? J'ai dit, et je crois rigoureusement vrai, que notre devoir est de différer de nous marier, jusqu'à l'époque où il nous sera possible de nourrir nos enfans; et qu'il est également de notre devoir de ne point nous livrer à des passions vicieuses. Mais je n'ai dit nulle part, que je m'attendois à voir ou l'un ou l'autre de ces devoirs exactement remplis; bien moins encore, l'un et l'autre à la fois. En ce cas, comme en nombre

---

* Pour qu'un homme en se mariant soit exempt de reproches, le moins qu'il doive avoir, le plus petit revenu sur lequel il doit pouvoir compter, est un salaire tel, en état de santé, qu'il puisse suffire à nourrir, au prix moyen du blé, le nombre moyen des enfans produits par un mariage.

d'autres, il peut arriver que la violation d'un devoir facilite l'observation de l'autre. Mais si ce sont réellement deux devoirs qui nous soient prescrits et que nous puissions observer sans en sacrifier aucun; il n'y a *sur la terre* aucune puissance qui ait droit d'absoudre celui qui les viole. Ce droit appartient à Dieu, qui pésera dans sa sagesse la tentation et le péché, et qui tempérera ses justes jugemens par son infinie miséricorde. Le moraliste ne peut, sous aucun prétexte, se dispenser de recommander la pratique de l'un et l'autre de ces devoirs : chaque individu doit être ensuite laissé à lui-même, pour agir, sous l'influence des tentations auxquelles il est exposé, selon ce que lui dicte sa conscience. Dans tout ce que j'ai dit, en traçant un tableau d'imagination, propre à faire voir, par forme d'exemple, comment j'entendois que mes principes devinssent applicables, j'ai pris l'homme tel qu'il est, chargé de toutes ses imperfections. En l'envisageant sous cet aspect, sûr d'ailleurs que de manière ou d'autre la population doit être arrêtée par quelque obstacle réprimant, je n'hésite nullement à dire que la prudence, qui s'oppose aux mariages inconsidérés, est un obstacle

préférable à la mort prématurée. Et cette opinion me paroît pleinement confirmée par l'expérience.

En effet, toutes les fois qu'un bon gouvernement s'est appliqué à donner à ses sujets un plus haut degré de prévoyance, d'activité et de dignité personnelle; on a vu diminuer le rapport des mariages à la population. Cela prouve que l'amélioration générale du caractère n'est pas incompatible avec une augmentation de tentations relativement à un vice particulier. Et l'exemple de la Norvège, de la Suisse, de l'Angleterre et de l'Écosse, que j'ai allégué déjà dans le dernier chapitre de cet Essai, montre que le vice particulier qu'on a en vue n'est pas nécessairement plus commun là où le rapport des mariages et des naissances à toute la population est moins grand qu'ailleurs. C'est là, je pense, ce qui doit servir de règle au législateur. Il ne peut pas estimer d'une manière exacte à quel point la chasteté est respectée par ceux qui vivent dans le célibat. Il a besoin de résultats généraux pour diriger ses jugemens. Et ceux que je viens de mentionner sont en faveur des pays où l'on écoute les maximes de la prudence.

Quant à la question générale de l'avantage qu'il peut y avoir pour les classes inférieures du peuple d'être propriétaires de terres, il faut se rappeler que ce n'est point là précisément une chose nouvelle. Autrefois ce système étoit généralement adopté dans presque tous les pays qui nous sont bien connus. Il l'est encore en quelques contrées, où les paysans ne jouissent pas de beaucoup d'aisance, mais où ils sont au contraire fort pauvres et exposés à de fréquentes disettes. Et véritablement, quant à ce dernier point, il est facile de comprendre que des paysans, qui vivent principalement du produit de leurs petites propriétés territoriales, doivent être plus sujets à éprouver la disette, que ceux qui comptent pour subsister sur les salaires généraux du travail. Quand la récolte manque dans un pays d'une certaine étendue et d'un sol varié, ce malheur se fait toujours sentir d'une manière partielle; quelques districts en sont plus affectés que d'autres. Mais si une mauvaise récolte de grains, de foin, de pommes de terre, ou si la mortalité des bestiaux, vient frapper un pauvre cultivateur, dont la subsistance dépend presqu'entièrement du produit de deux ou trois

acres de terrain; il se trouve réduit à la situation la plus déplorable. Il manque d'argent pour acheter les choses de première nécessité, et ne jouit point à cet égard des mêmes facilités que l'ouvrier qui vit de salaires et qui peut, par son travail, se procurer à peu près sa portion accoutumée, quelque chétive qu'elle soit, de la récolte générale. En Suède, où les fermiers ouvriers sont payés principalement en terres, et ont souvent deux ou trois vaches, il n'est pas rare de voir les paysans d'un district mourant de faim, tandis qu'à peu de distance on en trouve d'autres qui vivent dans une sorte d'abondance. En général, dans presque tous les pays qui sont fort sujets aux disettes et aux famines, on remarque que les fermes sont très-petites ou que les ouvriers sont principalement payés en terre. La Chine, l'Indostan, et la Haute Ecosse, dans son ancien état, peuvent ici nous servir d'exemple. Et Mr. Young lui-même, dans son Voyage en France, remarque, à propos des petites propriétés qu'offre ce pays-là, que le moindre déficit dans la récolte y cause une grande détresse; et qu'un accident de cette nature, qui en Angleterre seroit à

peine remarqué, devient en France une vraie calamité *.

Si donc on adoptoit un plan d'assistance par lequel on donnât des terres aux pauvres; il seroit essentiel que ces terres ne fussent pas leur seule ni même leur principale ressource. On pourroit probablement atteindre le but, en ne perdant jamais de vue les deux règles suivantes. La division des terres ne doit jamais être poussée au point d'interrompre le cottager dans son travail habituel; et l'on doit arrêter la distribution de la terre et des cabanes (*cottages*), dès que le prix du travail, indépendamment de toute assistance en terre, ne peut plus, au prix moyen du blé, suffire à l'entretien de deux enfans tout au moins. S'il étoit possible de faire un arrangement par lequel l'ouvrier, en travaillant pour les autres, pût gagner de quoi acheter constamment la même quantité de subsistances qu'auparavant; la possession de quelque partie de terrain feroit aux pauvres beaucoup

* Travels in France, vol. I. c. XII, p. 409. Le pays le moins exposé aux disettes doit être naturellement celui où l'agriculture est la *manufacture* la plus florissante.

de bien, sans aucun mal que je puisse prévoir. Mais si l'on n'a pas égard aux règles que je viens d'indiquer, il y a lieu de craindre qu'une telle opération n'aggravât le sort des pauvres et ne les fît ressembler bientôt à ceux de Suède et d'Irlande. Du reste je ne crois pas qu'aucune des expériences particlles, qui ont été faites jusqu'ici, prouve la moindre chose en faveur de l'opinion contraire. Le résultat de ces expériences est tel qu'on pouvoit l'attendre. N'est-il pas très-évident que si, sans baisser le prix du travail et sans enlever l'ouvrier à ses occupations ordinaires, on lui donnoit le produit d'un ou deux arpens de terre et le bénéfice d'une vache, on amélioreroit beaucoup sa condition? Mais il ne s'ensuit point de là, qu'il y trouvât le même avantage, si ce système s'étendoit indéfiniment, tellement que le pauvre dépendît presque entièrement de sa propriété de terre pour sa subsistance, que le prix du travail baissât, et que l'ouvrier renonçât au blé pour vivre de lait et de pommes de terre. Je ne suis donc nullement surpris, comme l'est Mr. Young, que le même système, qui, dans les deux comtés de Lincoln et de Rutland donne aux paysans une aisance remarquable,

doive, si on l'établissoit en Angleterre d'une manière générale, finir par y réduire les ouvriers à l'état des plus misérables habitans de l'Irlande.

Il est dangereux et impolitique de la part d'un gouvernement, de se charger du soin de fournir aux consommateurs des objets dont la demande est très-grande. Il n'est pas probable qu'il y ait exception pour ce qui a rapport au soin de leur fournir des ouvriers. Je ne voudrois à aucun prix proposer une loi positive pour en déterminer le nombre et l'accroissement auquel il faut l'assujettir. Mais comme la mesure des secours que la société peut donner est nécessairement limitée, il dépend du législateur d'assigner cette limite. Le reste doit être laissé à la prudence et à l'activité individuelles.

Si les lois sur les pauvres sont maintenues dans leur état actuel, il importe au moins de bien voir quelles sont les causes qui ont prévenu en partie leurs pernicieux effets; afin d'éviter de vaines plaintes, et surtout des changemens dans quelques usages sans lesquels tout cet établissement ne pourroit pas subsister. La loi qui oblige chaque pa-

roisse à pourvoir à l'entretien de ses propres pauvres est sujette à plusieurs objections. Elle force les inspecteurs et les gardes préposés à cet effet *, d'être toujours en activité pour empêcher que de nouveaux venus ne s'établissent sur leurs terres. Elle met chaque paroisse en guerre avec toutes les autres. Elle s'oppose par conséquent à la libre circulation du travail, et fait qu'il se paye à des prix fort inégaux en différentes parties du royaume. Elle dispose les propriétaires de terres à détruire les cottages (ou cabanes de sous-fermiers) qu'ils trouvent bâties dans leurs domaines, plutôt que d'en bâtir de nouvelles. Cette rareté d'habitations dans les campagnes rejette dans les villes un nombre d'hommes, qui sans cela ne s'y seroient pas établis, et décourage par-là même l'agriculture au profit des manufactures. Ce sont là sans doute de grands maux ; mais si l'on venoit à en détruire la cause, sans changer d'ailleurs les lois actuelles, on produiroit des maux bien plus grands. Je pense, comme Mr. Young, qu'à peine, dans tout le royaume, y a-t-il une

---

* Gardes d'église, *church-wardens.*

paroisse

paroisse, où en bâtissant de nouvelles cabanes et les offrant pour un fermage modéré, on ne pût à l'instant attirer de nouveaux ménages. J'accorde même à cet auteur qu'en quelques endroits ce défaut d'habitations agit avec trop de force pour prévenir les mariages. Mais je suis pleinement convaincu, que, tout considéré, ce système, dans l'état actuel des choses, est très-convenable et produit un effet fort heureux. Je suis pleinement convaincu que c'est presque uniquement à cette cause, que nous devons d'avoir pu, pendant un si long tems, continuer d'exister avec nos lois sur les pauvres. Si tout homme étoit maître de bâtir une chaumière sur la grande route, ou sur les terres en friche, sans que personne vînt l'inquiéter; et si en même tems, il étoit assuré que la paroisse lui fourniroit du travail et de la nourriture pour lui et pour sa famille, dès qu'il en manqueroit; je crois qu'on ne tarderoit pas à reconnoître l'impossibilité physique d'exécuter la loi dans sa teneur littérale. Il importe donc de bien remarquer que si l'Angleterre a pu soutenir le système qu'elle a adopté relativement aux pauvres, ce n'est pas que ce pays ou aucun autre soit en état d'entretenir tout ce qui

naît; mais c'est que l'action indirecte de ce système, mal comprise au tems de son établissement et souvent contrariée depuis cette époque, a limité le nombre des naissances, et l'a enfin réduit au point auquel il devoit l'être pour qu'il fût possible d'y suffire.

La tendance directe des lois angloises sur les pauvres est manifestement d'encourager le mariage. Mais lorsqu'on examine avec attention les effets indirects de ces lois, on peut douter que cette tendance ait été fort active. En général elles agissent toujours de manière à faire perdre au peuple ses habitudes d'économie et de sobriété; à favoriser la paresse; à suggérer aux parens le désir d'abandonner leurs enfans; à mettre en un mot le vice et la vertu sur le même niveau. Du reste je n'oserois pas affirmer que leur dernier effet soit d'encourager la population. Il est certain qu'en Angleterre le rapport des naissances à toute la population est moindre qu'en quelques autres pays placés à peu près dans les mêmes circonstances. Cela peut dépendre du gouvernement, du rang qu'y occupe le peuple, du besoin mieux senti et plus généralement répandu d'éviter la malpropreté,

de jouir même d'une sorte de luxe. On comprend aisément qu'il est bien difficile, sous l'action de toutes ces causes, et sous la double influence des lois sur les pauvres, de déterminer avec précision l'effet qu'ont eu celles-ci pour accroître la population *.

Le seul argument véritablement fort, par lequel il me semble qu'on peut attaquer cet ouvrage d'une manière générale, n'est point dirigé contre les principes qui y sont exposés, mais contre l'application que j'en ai faite. Tous mes raisonnemens et tous les faits que j'ai recueillis prouvent que pour améliorer le sort des pauvres, il faut que le nombre proportionnel des naissances diminue. Mais une telle diminution est la suite infaillible d'un gouvernement plus parfait, et du ca-

---

* C'est ici le point de vue le plus favorable sous lequel on puisse présenter les lois angloises sur les pauvres. S'il se trouvoit en dernière analyse, comme les résultats de l'acte de population semblent l'indiquer, que ces lois n'encouragent pas le mariage; plusieurs objections que j'ai élevées contre elles seroient détruites; mais le seroient d'après les mêmes principes que j'ai établis, et de manière à servir de confirmation à toutes les maximes qui en dérivent.

ractère qu'il imprime aux classes inférieures du peuple. En accordant donc que la fin proposée est bonne et désirable, il n'est nullement nécessaire pour l'obtenir de répandre de nouvelles opinions, qui heurtent les préjugés des pauvres, et dont on ne peut calculer exactement tous les effets. Il suffit d'améliorer les principes de l'administration civile, de répandre sur tous les individus les bienfaits de l'éducation, de rendre communs à tous les avantages dont tous peuvent et doivent jouir. A la suite de ces opérations, on peut se tenir pour assuré qu'on verra naître l'effet que nous avons en vue, cette diminution de naissances, qui seule peut consolider ces avantages et leur donner une durée permanente.

Je reconnois la force et la solidité de cet argument. Je n'ai qu'une réponse à y faire. Il est difficile de croire que notre marche vers cè but désirable ne soit pas accélérée par la connoissance généralement répandue des causes qui empêchent de l'atteindre. En particulier, je ne puis m'empêcher d'espérer que les classes inférieures, bien instruites de leur vraie situation, seront disposées à y

conformer leurs habitudes. Et si ce changement s'opère avec lenteur, d'une manière graduelle, sous la direction constante d'une bonne instruction morale et religieuse, je ne pense pas qu'il y ait lieu d'en appréhender aucun danger. Je répugne toujours à croire que la vérité généralement connue doive devenir préjudiciable. On peut certainement concevoir quelques cas où elle seroit telle; mais ce sont des cas rares, et il faut être très-réservé à les supposer. Si l'on ne présumoit pas en général que la vérité est avantageuse à connoître, on ne mettroit plus d'ardeur à la poursuivre; les intérêts de la science et de la vertu seroient compromis. Il y a aussi une sorte d'arrogance, qu'on ne doit pas se permettre légèrement, à croire qu'on a pénétré dans la connoissance des lois de la nature plus avant que l'auteur de ces lois ne vouloit qu'on y pénétrât, plus avant que ne le comporte le véritable intérêt du genre humain.

Tels sont les sentimens qui m'ont animé et qui m'ont engagé à exposer librement mes opinions sur ce sujet. Telle est ma confiance dans la vérité des principes que j'ai adoptés

et qui sont contenus dans cet Essai, qu'à moins qu'on ne m'oppose des objections d'une toute autre nature que celles qui m'ont été faites jusqu'ici, je persisterai à regarder ces principes comme bien et solidement établis. Quant à l'application qu'il convient d'en faire, c'est une chose différente. On peut à cet égard différer d'opinion, parce que de part et d'autre il y a des dangers que chacun peut apprécier à sa manière. Du moins quelqu'opinion qu'on embrasse sur l'avantage ou l'inconvénient de répandre des vérités relatives à l'état des pauvres, on ne niera pas qu'il ne soit infiniment utile de présenter ces vérités à ceux qui font les lois et qui déterminent les institutions sociales. Il peut bien arriver qu'il ne convienne pas d'exposer à tous les soldats d'une armée, tous les détails de leur situation. Mais il ne peut, je pense, y avoir aucun avantage à tenir à cet égard leurs généraux dans l'ignorance.

S'il est bien prouvé qu'une diminution dans le nombre proportionnel des naissances * est

* Je dois répéter ici qu'une diminution dans le nombre *proportionnel* des naisssances peut très-bien

le seul moyen d'améliorer *d'une manière permanente* la santé et le bonheur de la masse du peuple; si cette diminution est en même tems le seul moyen de maintenir la partie de la population qui se compose d'adultes et qui promet à la société le plus de ressources de tout genre; si par-là même ce moyen est le seul qui puisse produire un accroissement constant de population vraiment utile; il est sans doute très-important que de telles vérités soient connues; afin que, s'il faut s'abstenir de favoriser directement cette diminution, nous ne fassions rien du moins qui puisse la prévenir. Et si l'on ne croit pas à propos d'abolir les lois angloises sur les pauvres, on ne sauroit douter au moins qu'il ne soit bon de connoître les principes généraux qui ont fait échouer les efforts de ceux qu'un sentiment d'humanité a engagés à les établir. Car cette connoissance peut servir à y apporter d'utiles modifications et à en régler mieux l'exécution.

---

s'allier avec une augmentation constante de la population absolue. C'est en effet ce qui a eu lieu en Angleterre et en Écosse pendant ces quarante dernières années.

J'ai encore une difficulté à lever. Mais à dire vrai c'est moins un raisonnement à discuter, qu'un sentiment à prévenir. Plusieurs personnes, qui ne règlent point leurs opinions sur leurs goûts, ont déclaré que les principes exposés dans cet Essai leur paroissoient incontestables; mais elles ont paru s'affliger de voir ainsi. Il leur a semblé que cette doctrine répandoit sur la nature un voile lugubre et fermoit la porte aux espérances, à ces espérances d'amélioration et de perfectionnement qui embellissent la vie humaine. Je ne puis, je l'avoue, partager ce sentiment. Si le spectacle du passé m'autorisoit à envisager une amélioration essentielle dans l'état social, non-seulement comme possible, mais comme très-vraisemblable; je m'affligerois sans doute de voir mes espérances déçues. Mais si au contraire l'expérience du passé ne me permet pas de compter sur une telle amélioration, au lieu d'imputer les maux de la société aux vices de ses institutions fondamentales, je serois porté plutôt à les attribuer à quelque cause très-difficile à vaincre et digne d'exercer nos efforts.

Celui qui accuse les institutions fondamen-

tales de la société est nécessairement dans un état de mécontentement et d'irritation. Ses espérances sont perpétuellement déçues. Il est difficile que cette disposition ne dégénère pas en une sombre misanthropie.

Celui qui embrasse l'opinion contraire n'éprouve pas de mécompte, parce qu'il ne se livre pas à de vaines espérances. La comparaison des divers états réels de la société, dont les uns sont fort supérieurs aux autres, lui fait comprendre que les uns et les autres sont susceptibles de quelques amendemens; et cela suffit pour animer son zèle; d'autant plus que, malgré les difficultés que présentent toujours de telles améliorations, il sait que l'histoire en offre des exemples. Ceux qui estiment les choses à leur juste valeur ont, je pense, plus de chances de bonheur pour eux-mêmes et doivent aussi mieux réussir à favoriser celui des autres*.

---

* Dans une note finale très-étendue l'auteur s'applique, à montrer que c'est à tort qu'on a prétendu tirer du principe de population un argument en faveur du commerce des esclaves. *P. P. p.*

## Note A.

Comme l'ouvrage de Lord Selkirk auquel Mr. Malthus renvoie n'existe pas en traduction françoise et n'est pas facile à trouver en original sur le continent, j'en ferai connoître le plan et j'en citerai quelques passages auxquels probablement Mr. Malthus fait allusion *.

L'ouvrage est divisé en douze chapitres, qui traitent successivement de l'état ancien de la Haute Écosse; des changemens survenus dans l'état des propriétaires de ce pays-là à la suite de la rebellion de 1745; de l'émigration et de ses effets; des mesures prises à cet égard; de l'avantage que l'on pourroit tirer de cette émigration pour les colonies angloises; de l'exécution des projets de l'auteur, telle qu'elle a pu avoir lieu par ses propres moyens; et de l'état où il a laissé son établissement dans l'île du Prince Édouard.

L'auteur fait voir que jusques vers le milieu du

---

* J'emploierai à cet effet quelques fragmens des extraits que j'en ai donnés dans la Bibliothèque britannique, année 1807. *P. P. p.*

siècle dernier la Haute Ecosse étoit encore en réalité soumise au gouvernement féodal; il n'y avoit aucune activité manufacturière; et la culture restoit assez imparfaite. Les fermiers payoient en grande partie les propriétaires par leurs services militaires. Ils formoient autour d'eux une vaste clientèle oisive et guerrière.

Après avoir décrit l'ancienne situation politique de ce pays; il expose le changement qui s'y est opéré depuis la rebellion de 1745.

« Ce changement, dit-il, fut grand et subit. Le résultat de la contestation qui eut lieu à cette époque, fut d'anéantir l'indépendance des chefs de ces montagnards. Les mesures vigoureuses, prises à la suite de la bataille de Culloden, donnèrent au gouvernement régulier, dans cette partie du royaume, une autorité et une influence qu'il n'y avoit point encore obtenues. Le peuple y fut désarmé; et on y établit une force militaire, suffisante pour y faire respecter les lois.

» Dès lors les chefs cessèrent d'être autant de petits monarques. Ils n'eurent plus besoin des services de leurs vassaux pour leur propre défense, et ils ne purent plus les solliciter pour l'attaque et

le pillage de leurs voisins. Ils furent réduits à l'état de tous les autres propriétaires. Bientôt ils comprirent que, pour mettre leurs terres en valeur, une suite nombreuse de vassaux à leur solde leur étoit assez inutile; et ils ne purent dès lors manquer de faire des comparaisons entre le prix de leurs baux à ferme et celui des baux ordinaires sur les terres de même valeur; ils s'aperçurent que ces prix étoient fort petits et pouvoient aisément être haussés. »

La suite de ce nouvel ordre de choses fut un mécontentement général de la part des fermiers. Après quelques plaintes inutiles, ils comprirent enfin qu'il falloit se soumettre à de nouveaux travaux. Ils s'y trouvèrent peu propres. Quelques-uns cependant se rangèrent insensiblement dans la classe des ouvriers. Plusieurs cherchèrent dans la Basse Écosse des moyens de gain qui leur manquoient dans leur patrie. Un grand nombre, attachés à leurs anciennes coutumes, eurent recours à l'émigration, et se transportèrent en Amérique, où ils purent se vouer aux travaux de l'agriculture et conserver le rang de fermier ou même de propriétaire.

« En conséquence, à peu d'exceptions près, les montagnards d'Écosse n'ont été arrêtés que par la difficulté de trouver les fonds nécessaires pour leur passage en Amérique. Et ceux qui, par pauvreté, se sont vus réduits à travailler dans les manufactures de la Basse Écosse, ne l'ont fait, pour la plupart, qu'en vue de se procurer ces fonds qui leur manquoient, pour exécuter la traversée. »

Telle est la cause de cette tendance générale à l'émigration que l'on observe dans la Haute Écosse. Lord Selkirk fait remarquer quelques conséquences politiques de cette disposition.

« Au nombre des suites qu'entraîne l'émigration, celle qui a été le plus généralement et le plus péniblement sentie est la perte d'une race de soldats, plus regrettable en ce tems qu'en aucun autre. Mais le remède n'est pas facile. C'est ici un de ces cas si fréquens en économie politique, où en voulant guérir le mal par une opposition directe, on ne fait que l'aggraver. »

L'auteur prouve que l'esprit militaire des montagnards d'Écosse tenoit à leur ancien genre de vie et au système féodal; en sorte qu'indépen-

damment même de l'émigration, il ne faut plus s'attendre à trouver, chez eux, comme autrefois, une pépinière de vaillans soldats.

» S'il y a quelque moyen de retenir dans leurs foyers ces hommes, que le nouvel état de choses force à en sortir; ce ne peut être que l'introduction de quelque nouvelle branche d'industrie, où ceux qui sont dépossédés de leurs fermes pussent trouver, de manière ou d'autre, leur subsistance. Si l'on y réussit, ces hommes prendront le genre de vie et les habitudes des ouvriers de fabriques. Ils pourront, comme d'autres, fournir quelques recrues; mais ils ne ressembleront plus à leurs ancêtres. » *P. P. p.*

# QUELQUES RÉFLEXIONS DU TRADUCTEUR.

L'OBJET de cet ouvrage est si important et si neuf, que j'ai eu fort à cœur de le présenter tel que l'auteur l'a conçu, et d'assurer à cet ingénieux écrivain auprès des lecteurs attentifs, l'honneur de cette utile conception. J'ai préféré en conséquence de ne pas présenter mes réflexions avant les siennes et de n'offrir même ici qu'un très-petit nombre de remarques générales. Quant aux remarques particulières qui m'ont paru indispensables, je les ai mises en marge ou à la suite des chapitres auxquels elles se rapportent *.

* C'est ainsi que j'ai cru devoir placer au Livre II quelques remarques sur la population des petits cantons Suisses, à la suite du chapitre V; sur celle de la France, à l'occasion des notes de l'auteur qui font suite au chapitre VI; sur la fécondité des mariages, à la suite du chapitre IX; sur la nourriture animale et végétale, après le chapitre I du Livre III; et ailleurs plusieurs courtes indications; telles que celle de l'opinion de Mr. Voght citée par Mr. Bell

Je rangerai ces réflexions ou remarques générales sous deux chefs. Les unes sont relatives à la forme de l'ouvrage et à quelques circonstances extérieures; les autres touchent au fond du sujet.

I. L'auteur cite dans sa préface plusieurs auteurs anciens et modernes qui ont eu, sur le principe de population, des idées justes. Il nomme Platon et Aristote. Il est inutile de rien ajouter à cette citation, parce qu'elle est pleinement développée par l'auteur lui-même au livre I. chap. XIII. T. I. p. 215. et suiv. Il nomme ensuite Montesquieu, dont les opinions sont très-connues en France; et qui, sur la population, en a souvent eu de hasardées, comme l'auteur le fait voir en plusieurs endroits de cet ouvrage. Ce seroit perdre le tems de les rappeler ici. Sur les opinions de Franklin, de J. Stewart et d'A. Young, l'auteur entre dans d'assez grands détails, et je juge inutile d'y rien ajouter *. Il nomme

---

sur l'importation du blé (Liv. III. chapitre IV); celle des causes de la dépopulation de l'Espagne, indiquées par Mr. Townsend (vers la fin de ce même chapitre); etc.

* J. Stewart en particulier a fait sur la popula-

enfin

plus d'une fois Mr. Townsend, et toujours avec des expressions d'estime; il reconnoît que ses écrits, malgré quelques erreurs et quelques inexactitudes, sont remplis d'excellentes vues sur le sujet de la population. Outre son Voyage d'Espagne, Mr. Townsend a publié, sur les lois angloises relatives aux pauvres, une dissertation, dont Mr. Malthus paroît faire beaucoup de cas, mais où se trouve un projet qu'il réfute ( au commencement du chap. X. du Liv. IV. ). J'ai extrait dans une note quelques remarques de Mr. Townsend sur la population de l'Espagne. Mais les remarques que Mr. Malthus a en vue dans sa préface sont, je pense, plus immédiatement relatives à ses principes. Voici le passage du Voyage d'Espagne de Mr. Townsend, qui me semble y avoir le plus de rapport, et où cet auteur s'est exprimé sur ce sujet de la manière la plus pleine et la plus précise. C'est à propos de l'hospice de Cadix, que le voyageur se livre à ses réflexions.

---

tion des remarques très-judicieuses dans ses Rech. des princ. de l'écon. polit. T. I. pages 127, 134, 168, 204, 283, de la trad. franç.

« Rien n'est plus cruel que d'enlever des vieillards à leur famille; et sous prétexte de mieux veiller à leurs besoins, de les dérober aux caresses et aux tendres soins de leurs plus proches parens et de leurs amis; la méthode de laisser vide une pauvre chaumière, ou un misérable lit, qui peut recevoir quelque nouveau malheureux, est si loin d'être sage ou bien entendue, qu'il n'y a pas de conduite qui soit plus éloignée de la prudence et d'une sage politique. Si au moment où vous vous êtes chargé du malheureux, vous renversiez son habitation et mettiez le feu à son lit; si vous détruisiez le nid qui ne peut être habité que par la misère; le cas seroit très-différent. Le principe sur lequel est fondée cette observation, étant peu compris et peu suivi, je m'efforcerai de l'expliquer d'une manière plus sensible.

» Les navigateurs ont fait mention d'une isle du grand océan, appelée Juan Fernandez, du nom de celui qui le premier la découvrit. Il plaça dans cette solitude un bouc et une chèvre. Cet heureux couple trouvant, d'abondans pâturages, obéit aisément au premier commandement de croître et de multiplier, jusqu'à ce que, par

la suite des tems, il eût rempli cette petite isle *. Avant ce moment ces animaux avoient été étrangers au besoin et à la misère, et sembloient se glorifier de leur nombre; mais depuis cette malheureuse époque, ils commencèrent à souffrir de la faim: cependant continuant encore à s'accroître, ils auroient craint toutes les extrémités de la famine, s'ils avoient été doués de raison; dans cette nouvelle situation, les plus foibles succombèrent, et l'abondance renaquit. Ces animaux furent ainsi ballotés entre le bonheur et la misère, et souffrirent du besoin ou se réjouirent dans l'abondance, suivant que leur nombre diminuoit ou augmentoit, car il varioit à peu près suivant la quantité de nourriture. Cet équilibre étoit dérangé de tems en tems, soit par des maladies épidémiques, soit par l'arrivée de quelque vaisseau qui avoit besoin de vivres. Dans de pareilles occasions, une grande quantité de chèvres étoit détruite; mais les chèvres survivantes trouvoient une espèce de consolation de la perte de leurs compagnes, dans l'abondance qui les entouroit,

* Dampierre, vol. I. page 88.

et elles ne craignoient plus la famine; ainsi tout étoit compensé, et elles cessoient de se regarder les unes les autres de mauvais œil; toutes avoient de quoi manger, toutes étoient contentes, toutes étoient heureuses. Ainsi, ce qui pouvoit paroître un malheur, devenoit une source de bonheur pour elles; au moins, le mal particulier produisoit un bien universel.

» Lorsque les Espagnols virent que les armateurs anglois alloient faire leurs provisions dans cette isle, ils résolurent d'exterminer entièrement les chèvres; et dans ce but, ils y débarquèrent un chien et une chienne *. Ceux-ci, à leur tour, s'accrurent et se multiplièrent en proportion de la quantité de nourriture qu'ils trouvèrent; mais aussi, comme les Espagnols l'avoient prévu, la race des chèvres diminua. Si elle avoit été totalement détruite, les chiens eux-mêmes auroient péri; mais comme plusieurs chèvres se retirèrent dans les montagnes, où les chiens ne pouvoient les suivre, qu'elles n'en descendoient que rarement pour chercher leur nourriture, et

---

* Ulloa, L. II. c. IV.

encore avec crainte et circonspection, il n'y eut que les moins prudentes et les plus téméraires qui devinrent la proie de la voracité des chiens; et il n'y eut que les plus vigilans de ceux-ci, les plus forts et les plus actifs, qui purent se procurer une nourriture suffisante. Ainsi fut établi un nouveau genre d'équilibre; les plus foibles des deux espèces payèrent les premiers le tribut aux circonstances, et les plus actifs et les plus vigoureux préservèrent leurs vies; de même la quantité de nourriture règle le nombre de l'espèce humaine.

» Supposons que, dans un bon climat, où se trouvent une nourriture abondante et des habitations saines, le nombre moyen des enfans soit de quatre dans chaque famille, et qu'ils parviennent à l'âge de cinquante ans; si les hommes se marient à vingt-un ans, et les femmes à dix-neuf, au bout de trente-trois ans chaque couple laisseroit douze descendans. En cinquante-neuf ans il y auroit vingt-quatre individus; et en cent vingt-neuf ans, cent quatre-vingt-huit, ou quatre-vingt-quatorze fois le nombre primitif.

» Le père Feyjoo raconte qu'en 1590, un

homme et quatre femmes qui avoient échappé à un naufrage, abordèrent dans l'Isle des Pins près de Madagascar, où trouvant une abondance de bons fruits, ils multiplièrent tellement, qu'ils étoient au nombre de douze mille lorsque les Hollandois les découvrirent. Si quelques personnes, comme il est très-probable, jugent que ce fait est mal rapporté, ou croient que ma supposition surpasse de beaucoup le rapport du pére Feyjoo, il leur est permis de réduire ce nombre aussi bas qu'elles voudront, pourvu qu'elles me laissent en possession du principe qu'en certaines circonstances ou périodes données, les hommes multiplient en proportion de la nourriture qu'ils trouvent. On nous dit que les Israélites, lorsqu'ils vinrent en Égypte, étoient au nombre de soixante-dix; qu'ils restèrent dans le pays de Gossen quatre cent trente ans, et qu'à leur départ, le nombre de ceux en état de porter les armes, en exceptant les Lévites, montoit à six cent trois mille cinq cent cinquante hommes de vingt ans et au-dessus. D'après ces données, nous pouvons conclure que les Israélites doubloient leur nombre tous les sept ans ou à peu près.

» La population de l'Amérique septentrionale double tous les vingt-cinq ans, et même dans quelques parties, tous les quinze ans. Dans l'Europe moderne il faut, suivant le Dr. Smith, cinq cents ans pour doubler le nombre des habitans. La raison de cette différence est manifeste, lorsqu'on se rappelle les principes sur lesquels est fondée la propagation des espèces, et les causes qui peuvent retarder ou même limiter ses progrès. Les voici.

» 1.° Le manque de subsistance, comme dans les montagnes d'Écosse, où une femme mettra au monde vingt enfans, et n'en élévera que deux; comme dans les bois, parmi les tribus qui ne vivent que de chasse; et même dans les pays les plus cultivés, lorsque la population a atteint son dernier période; enfin comme dans les pays où le sol ne peut nourrir tous ses habitans, comme en Chine, où un nombre infini d'individus sont exposés, et périssent dans leur enfance faute de nourriture, et où plusieurs individus sont détournés du mariage par la crainte de manquer de pain.

» 2.° Les maladies particulières au climat,

comme au Sénégal et à Batavia, ou comme à Constantinople et même à Londres, causées par l'infection, le mauvais air, la réclusion et la mauvaise nourriture; maladies qui ne règnent pas seulement dans les bois, et qui ne désolent pas seulement les tribus sauvages, mais qui se répandent avec la violence la plus désastreuse dans les villes grandes, riches et florissantes.

» 3.° Le manque de commerce pour l'accroissement de l'industrie, et d'un marché pour le surplus de ses produits.

» 4.° La guerre sous toutes ses formes, entre des nations policées ou sauvages, soit qu'elle ait pour but le pillage, ou les conquêtes ou l'extension du commerce.

» 5.° Les vœux superstitieux imposés aux ordres monastiques, et le célibat enjoint aux prêtres.

» 6.° L'émigration d'une population féconde; la sortie des capitaux causée soit par une mauvaise police soit par la forme vicieuse du gouvernement et par le manque de cette sécurité pour les personnes et les propriétés, dont on ne peut jouir que dans les pays, où règne la liberté, c'est-à-dire, où les hommes sont assurés d'être

protégés contre l'oppression du pouvoir arbitraire, et ne sont soumis qu'à des lois sages et équitables.

» 7.° Le manque de terres ou d'occasions d'en acquérir par l'industrie.

» 8.° Le manque d'habitations.

» A mesure qu'on lévera ces obstacles, la population augmentera. Lors donc que le but d'un prince sera d'augmenter le nombre de son peuple, la manière d'y parvenir est évidente. L'entreprise seroit aisée en Espagne sous un gouvernement sage; mais s'il est question de bannir la pauvreté et la misère, *hoc opus, hic labor est* *. Cependant nous avons un principe général pour nous guider dans la recherche de cette question : augmentez la quantité de subsistance; ou si elle est limitée, mettez des bornes à la population. Il est absurde de dire que, dans un pays bien peuplé, personne ne souffre du besoin; si on pouvoit suppléer à ce qui manque aux indigens, on doubleroit leur nombre, et on accroîtroit la population à l'infini, ce qui est contraire à la supposition. Il est, à la vérité, possible de bannir

---

* « C'est le point difficile. »

la faim, et de suppléer à ce besoin aux dépens d'un autre; mais alors il faut déterminer la proportion d'individus qui doivent se marier; car il n'existe pas d'autre moyen de limiter le nombre des individus. Aucun effort humain ne peut tirer de cet embarras, et les hommes ne pourront jamais trouver une méthode plus naturelle ou meilleure, à tous égards, que de laisser un appétit régler l'autre.

» Ayant déja traité ce sujet, je me bornerai ici à retracer les règles qui peuvent nous mettre en état de juger sainement de la maison de Cadix.

» Rien n'est plus sage et plus charitable que d'établir des atteliers publics, où les gens industrieux peuvent trouver de l'occupation dans tous les tems; il est très-politique aussi de leur fournir chez eux des matériaux et des outils; mais il est absurde de prétendre faire un gain sur l'ouvrage d'individus tenus en réclusion. Il convient de fournir à l'indigent sa nourriture et ses vêtemens, pourvu toutefois que ce ne soit pas encourager l'indolence, le vice et la prodigalité *. Il est

* La charité, considérée relativement à la société

juste et prudent de corriger les fainéans et les dissipateurs, en les enfermant dans des maisons de travail, où ils peuvent prendre l'habitude de la sobriété et de l'activité; mais il n'est pas dans les principes de l'équité, ni d'une sage politique, que dans de semblables établissemens ces fainéans et ces dissipateurs soient mieux logés et mieux vêtus que ceux qui n'ont pas ces défauts.

» Je puis, d'après les principes déjà établis, hazarder de prédire que, non-obstant le zèle et les efforts des personnes qui surveillent la maison de travail de Cadix, et en dépit de tous leurs sages règlemens, dans peu d'années la ville sera

---

en général, est très-difficile à bien faire, elle devient très-vite un encouragement à la paresse, et, dans ce cas, elle nuit à l'industrie, qui a besoin d'un stimulant continuel. C'est un reproche qu'on faisoit avec raison à l'établissement des soupes économiques à Paris; savoir, d'habituer la classe indigente à se pourvoir trop aisément de sa nourriture. Les administrateurs de la Société Philantropique l'ont bien compris; aussi ont-ils sagement suspendu, ou au moins fort réduit, la distribution de ces soupes pendant les années abondantes, afin de les réserver pour celles de disette et de misère. *Note du traducteur du Voyage de Townsend.*

à peu près aussi remplie de mendians qu'avant l'établissement de cette maison, à moins que les gens qu'on y retient ne soient forcés à travailler davantage et à manger moins; car tant que les habitations abandonnées depuis peu restent prêtes à recevoir de nouveaux habitans aussi misérables que les premiers, et tant qu'un refuge si commode se trouve ainsi à leur portée; l'indolence, la prodigalité et le vice n'auront rien à craindre et auront tout à espérer; et les plus inconsidérés n'hésiteront pas à contracter des liens d'où dépend la propagation de leur race. »

Voici encore un court passage qui me paroît mériter d'être cité ici. Il est tiré du 3.e volume du Voyage d'Espagne de Mr. Townsend, p. 107 de l'original anglois. A propos d'une petite vallée du royaume de Grenade, le voyageur s'exprime ainsi:

« En contemplant ce lieu si riche et si resserré, on comprend sur-le-champ, et avec une pleine évidence, que la race humaine, après avoir joui de l'abondance lorsqu'elle étoit peu nombreuse, a dû s'accroître continuellement jusqu'au point auquel la quantité de nourriture à sa portée

lui permettoit d'atteindre. Depuis cette époque, deux appétits contraires ont, par leur action combinée, réglé le nombre des individus. Si dès lors ils ont continué à multiplier; après avoir passé la limite naturelle de la population, ils ont dû ressentir le besoin. Ils auront vu sans doute un grand nombre de pauvres, nus et mourant de faim. Dans de telles circonstances, s'ils ont légèrement donné l'ordre qu'aucun membre de la communauté ne fût dans le besoin, que tous eussent des alimens, que chaque homme eût un logement; n'est-il pas manifeste qu'ils ont voulu l'impossible; et que leurs efforts pour soulager les malheureux, n'ont dû avoir d'autre effet que de propager la misère et les souffrances?»

» Ce sujet a un grand intérêt et mérite d'être pleinement discuté. Mais comme je l'ai traité d'une manière expresse dans une dissertation sur les lois relatives aux pauvres, et que j'ai eu souvent occasion d'y revenir dans le cours de cet ouvrage, je ne m'y étendrai point ici.»

Je ne doute pas, qu'en fouillant dans les divers ouvrages où il est question de population, on ne trouvât des expressions conformes à celles que

je viens de rapporter. Ces expressions justes ont été le plus souvent suggérées par la contemplation d'un espace limité, tel que l'île de Juan Fernandez, ou la petite vallée de Grenade, dont il vient d'être question dans le Voyage de Mr. Townsend. Il étoit beaucoup plus difficile de faire l'application générale de ces principes à un grand pays. Et je ne crois pas, qu'avant Mr. Malthus, cette application ait été faite d'une manière régulière. Dans un espace circonscrit, les effets de la population se présentent d'une manière plus frappante. C'est ce que j'ai éprouvé (ainsi que bien d'autres sans doute) long-tems avant d'avoir eu connoissance de l'ouvrage de Mr. Malthus. En Juin 1793, la question des maîtrises fut agitée à Genève, alors république indépendante, mais livrée aux troubles révolutionnaires. Dans un mémoire sur ce objet, que je fus appelé à présenter aux législateurs du moment, après avoir rappelé les principes relatifs au libre exercice de l'industrie nationale, tels qu'ils ont été si clairement exposés par A. Smith, je présentois quelques considérations locales, propres à modifier l'application de ces principes. La première étoit relative

à la population. En développant cette considération, je m'exprimois ainsi.

« La population progressive, jusqu'à un certain terme, est bien une cause et un symptôme de bonheur. Mais passé ce terme, elle perd tous ses avantages. Il seroit donc intéressant de savoir à quelle distance nous sommes de cette époque, à laquelle la population croissante devient une surcharge pour l'état. Car s'il se trouvoit que nous l'eussions atteinte, ou même passée; toute loi qui tendroit à encourager la population seroit inutile ou dangereuse. Il est sans doute impossible de marquer cette limite avec précision, mais diverses raisons me portent à croire que nous l'avons outrepassée. 1.° Notre territoire ne peut alimenter qu'une très-petite portion de ses habitans, et les prohibitions fréquentes, ou même habituelles, de nos voisins nous avertissent de ne pas augmenter les demandes que nous sommes contraints de leur faire. 2.° Les dissensions intestines, dans lesquelles nous avons vécu, semblent indiquer une population trop entassée. Car il en est des villes comme des maisons: plus elles sont habitées, et plus les querelles de ménage et de voisinage y

sont fréquentes. 3.° L'extrême difficulté de vivre à Genève avec quelque aisance, la cherté des denrées, la difficulté de s'y procurer du travail, la nécessité qui s'est fait sentir d'y former des établissemens de secours pour diverses classes d'ouvriers, montrent assez qu'on ne peut y augmenter le nombre des habitans, que par celui des nécessiteux; et sans doute c'est à ce terme que la population doit s'arrêter. 4.° Enfin si l'on considère que, dans l'espace d'un siècle, cette population a presque doublé, on sentira qu'il est difficile de supposer qu'elle puisse avec avantage recevoir de nouveaux accroissemens. »

Indépendamment des vues de ce genre, qu'a pu souvent suggérer l'observation d'une population fort circonscrite ou concentrée dans une seule ville; il faut joindre aux noms cités ci-dessus ceux d'un petit nombre d'écrivains judicieux, qui ont eu, sur ce sujet, des idées justes, et qui l'ont envisagé dans toute sa généralité. De ce nombre sont ceux qui ont traité d'une manière claire des principes généraux de l'économie politique. Et d'abord Ad. Smith. « Naturellement, » dit-il, « toutes les espèces animales multiplient à proportion

» proportion de leurs moyens de subsistance, et » aucune espèce ne peut jamais multiplier au- » delà *. » Il fait l'application de ce principe à l'espèce humaine. Mr. Garnier, dans son *Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique*, a déterminé fort exactement le rapport de la population à la culture **, rapport dépendant de celui qui a lieu entre la population et les subsistances. Et à l'occasion des systèmes ***, il établit, entre l'homme et les animaux, une comparaison, par laquelle l'auteur de l'*Essai sur le principe de population* débute en cette matière. Mais il abandonne bientôt un sujet qui n'entroit pas dans son plan. Mr. Say établit aussi que la population se proportionne toujours à la quantité des produits, et confirme cette opinion par une multitude d'autorités ****. A quoi il ajoute cette remarque, qui touche au principe de population. « C'est » que rien ne peut accroître la population, que » ce qui favorise la production, et que rien ne

* Rich. des nat. L. I. ch. VIII.

** P. 22.

*** P. 175.

**** Traité d'économie politique, T. I. p. 391.

» la peut diminuer, au moins d'une manière » permanente, que ce qui attaque les sources de » la production *. » Il fait mention de l'imprévoyance des animaux et l'oppose à la prudence humaine. « Chez l'homme, » dit-il, « la néces- » sité de satisfaire à ses besoins futurs fait entrer » la prévoyance pour quelque chose dans l'ac- » complissement du vœu de la nature **. » Cet auteur entre là-dessus dans des détails très-propres à faire voir comment cette prévoyance limite la population. Du reste il n'en presse pas la nécessité.

C'est ainsi que l'on trouve épars dans les auteurs des vérités, qui tantôt manquent de base et tantôt de développement. Du reste les erreurs en cette matière sont bien plus fréquentes. On en a vu plusieurs réfutées dans l'ouvrage de Mr. Malthus; et en ce genre il ne seroit pas difficile de multiplier les citations. Il étoit donc bien nécessaire de faire à neuf la théorie de la population; et c'est un travail qui ne peut manquer de produire d'heureux fruits.

---

* Ibid. p. 392.

** P. 388.

Il est vrai que, comme l'auteur le laisse voir dans sa préface, il n'étoit pas facile de donner à cet ouvrage la forme la plus propre à le faire lire avec facilité. Il est donc probable qu'il ne sera bien lu, et par conséquent bien compris, que par un assez petit nombre de personnes. Mais aussi je présume que ces personnes-là détermineront insensiblement l'opinion et feront fructifier des principes, dont elles auront reconnu la vérité et l'importance. Il ne manquera pas ensuite d'hommes capables de reprendre sous œuvre cette matière, de la présenter sous une forme plus adaptée aux besoins du public, de combiner enfin ces principes nouveaux avec d'autres principes plus anciennement reconnus et constatés. C'est, à ce qu'il me semble, le sort qu'a eu sur le continent l'ouvrage immortel d'Ad. Smith; et je ne peux pas en souhaiter un plus honorable à l'ouvrage que je viens de traduire. Plein d'espérance à cet égard, je vais hasarder quelques remarques qui touchent au fond du sujet, et dont l'objet est de préparer en quelque sorte le travail nouveau que je viens d'indiquer et auquel j'aimerois me livrer.

II. L'objet principal que s'est proposé Mr. Malthus, est de fonder le bonheur de la société humaine sur une base solide, et en particulier de mettre les classes inférieures du peuple dans une situation plus douce que celle à laquelle on les voit réduites chez les nations les plus civilisées. C'est un système de bienfaisance active et raisonnée, qui, secondé par l'exercice d'une charité éclairée, semble devoir produire les plus heureux effets. Je ne m'attacherai pas dans ce qui va suivre à ce point de vue intéressant. Mon dessein est de montrer en peu de mots le rapport de ces nouveaux principes à quelques principes connus et généralement adoptés. En indiquant ces rapports, je ne ferai que marcher sur les traces de l'auteur que j'ai traduit, et je n'ai d'autre prétention, en me chargeant de ce léger travail, que d'en faire entrevoir un plus étendu, qu'il est peut-être nécessaire d'entreprendre.

L'économie politique me semble être cette branche de la politique qui traite des moyens d'existence d'une nation considérée comme telle. Ces moyens sont manifestement les individus qui la composent et les ressources qui servent à l'exis-

tence de ces individus. La population et la richesse sont donc les deux titres sous lesquels se rangent tous les principes de l'économie politique. Sur quoi il faut remarquer que l'un et l'autre comprennent aussi bien ce qui est relatif à la puissance, que ce qui se rapporte immédiatement à l'existence; parce que, pour les nations, un certain degré de puissance est nécessaire pour exister. De ces deux titres, l'un a été traité savamment et profondément il y a un peu moins d'un demi-siècle; l'autre est traité dans l'ouvrage dont je publie la traduction. Ce sont ces deux sections, dont je voudrois indiquer la dépendance et préparer le rapprochement.

« La demande qui se fait de ceux qui vivent » de salaires,» dit Smith, « augmente nécessai- » rement avec l'accroissement des revenus et des » capitaux de chaque pays *. » C'est, je pense, ce qu'on ne peut contester. Peu après ce même auteur ajoute : « Un salaire qui donne au travail » une récompense libérale est à la fois l'effet né-

---

* Rich. des nat. L. I. chap. VIII. T. I. p. 139 de la trad. de G. Garnier.

» cessaire et le symptôme naturel de l'accroisse-
» ment de la richesse nationale *. » Il faut distinguer, à ce qu'il semble, d'après une remarque juste qu'a faite Mr. Malthus **, la récompense effective de la récompense nominale. Si un pays quelconque produit d'année en année plus de subsistances, cet accroissement de fonds offrira aux ouvriers une augmentation de récompense réelle. Mais si les produits qui croissent d'année en année sont uniquement des ouvrages de manufactures, la récompense pour les ouvriers ne croîtra que nominalement, parce que bientôt le prix des subsistances haussera en proportion. Il semble cependant que, même en ce cas, la hausse survenue dans le prix du travail donneroit à l'ouvrier quelque léger avantage. Il recevroit sur les subsistances une assignation plus forte qu'auparavant, tandis que ceux qui ne travaillent pas conserveroient leurs titres sans augmentation. Mais, malgré la hausse des salaires, la classe des

---

* Ibid. p. 148.

** Voyez ci-dessus, T. II. Liv. III. chap. IV. p. 352.

ouvriers toujours inférieure en richesse, ne pourroit pas lutter contre les classes supérieures, et suivre par ses foibles moyens le prix rapidement croissant des objets de subsistance. Ce sujet, profondément traité par Ad. Smith et par Mr. Malthus, paroît demander à être exposé de nouveau sous toutes ses faces.

A cette occasion Smith fait la remarque suivante: « Si la récompense libérale du travail est » l'effet de l'accroissement de la richesse natio- » nale, elle devient aussi la cause de l'accrois- » sement de la population. Se plaindre de la » libéralité de cette récompense, c'est se plaindre » de ce qui est à la fois l'effet et la cause de la » plus grande prospérité publique *. » La distinction précédente se présente ici de nouveau. Si la récompense libérale est réelle; c'est-à-dire, si la richesse nationale qui s'est accrue est la partie de cette richesse qui consiste en subsistances, et si la population ne s'accroît qu'en proportion de cette augmentation de richesse; c'est en effet ce

* Rich. des nat. L. I. chap. VIII. trad. de G. Garnier, T. I. p. 165.

dont on ne peut se plaindre, sans s'affliger de la prospérité nationale. Mais si la récompense est nominale; c'est-à-dire, si les subsistances n'ont pas augmenté, et si malgré cela la population s'est accrue; il faudra bientôt que le prix réel ou la subsistance de l'ouvrier diminue et se réduise, comme à la Chine, au plus étroit nécessaire, avec toutes les malheureuses chances qui dépendent de l'inconstance des saisons.

Indépendamment des vérités générales sur lesquelles repose toute la science de l'économie politique : on rencontre souvent des questions particulières, dont la solution dépend de la considération du principe de population. J'en trouve un exemple dans un chapitre de cet ouvrage, que j'ai supprimé, non sans regret, comme y formant une espèce de digression *. Ce chapitre traite de la prime ou gratification accordée long-tems en Angleterre pour encourager l'exportation des grains. L'auteur y réfute les argumens, par lesquels on a attaqué l'établissement d'une telle gra-

* Voy. T. II. Liv. III. chap. V. p. 371, note.

tification. Dans le cours de cette discussion il fait une remarque intimement liée au sujet principal de cet ouvrage.

Ad. Smith observe que la gratification à l'exportation du blé établit deux impôts sur le peuple; l'un celui au moyen duquel le gouvernement paye la gratification, l'autre la hausse produite dans le prix du blé en conséquence de cette mesure. Si ces deux impôts, dit-il, dans l'état actuel de la récolte, n'ont pas l'effet d'élever le prix du travail, de manière que l'impôt retombe par le fait sur le fermier; ils ne peuvent manquer du moins de diminuer chez le pauvre ouvrier les moyens qu'il peut avoir d'élever des enfans. Arrêtant ainsi l'industrie et la population, ils s'opposent à l'extension du marché intérieur; et par-là même, ils doivent à la longue tendre à restreindre le marché général et à diminuer la consommation du blé plutôt qu'à l'augmenter *. Sur quoi Mr. Malthus fait l'observation suivante.

« J'ai fait voir, et on peut bien tenir pour certain, que le système d'exportation, occasionné

---

* Rich. des nat. L. IV. ch. V.

par la gratification, tend à augmenter, dans les années de disette, la provision de blé; ou, ce qui revient au même, empêche que cette provision ne soit autant diminuée qu'elle l'auroit été sans cela. Par conséquent le pauvre ouvrier sera en état de vivre, pendant ces années-là, avec plus d'aisance; et la population sera moins arrêtée, qu'elle ne l'auroit été si le système d'exportation que la gratification détermine n'avoit point eu lieu. Mais si, à cet égard, l'effet de la gratification se réduit à arrêter un peu la population dans les années d'abondance, tandis qu'elle le soutient dans les années de disette; on peut dire que cet effet consiste à régler la population avec plus d'égalité sur la quantité de subsistances que le pays peut fournir d'une manière permanente et sans aucune déduction. Un tel effet est, sans aucun doute, un des plus précieux avantages qu'une société d'hommes puisse obtenir. Il contribue au bonheur des pauvres ouvriers, plus que ne peuvent le croire ceux qui n'ont pas beaucoup médité ce sujet. Parmi tant de circonstances variées, qui troublent la vie humaine, il n'en est point qui soit plus féconde en maux de tout

genre et qui entraîne plus sûrement de funestes suites, qu'un accroissement subit de population produit par deux ou trois années d'une abondance trompeuse, qui disparoît à la première récolte mauvaise ou simplement médiocre *. »

Des différens systèmes qui ont été soutenus relativement au fondement de la richesse nationale, il y en a peu qui s'accorde mieux avec la théorie du principe de population, que celui des philosophes, connus en France sous le nom d'*économistes*, qui au milieu du siècle dernier ont fait une espèce de secte. Comme le principe fondamental de leur doctrine étoit que la richesse consiste dans le produit net de la terre; comme ils

---

* Mr. Malthus est disposé à croire que le changement opéré dans les lois angloises sur les grains en 1773 a nui essentiellement à la production de ce premier article de subsistance. Cette opinion est parfaitement conforme à celle de Mr. Dirom, dont l'ouvrage posthume sur ce sujet (*Inquiry into the corn laws and corn trade etc.*) a été publié en 1796; par conséquent avant l'époque de la grande disette de 1800, 1801, qui a fait naître beaucoup d'écrits de même genre. Voyez l'extrait qu'en a donné la Bibliothèque britannique, T. III. p. 150.

réservoient au seul travail de la terre l'épithète de productif; comme ils excitoient à sacrifier tout à la culture, à se mettre en état d'exporter les alimens, en particulier le blé; ils préparoient la voie à toute espèce d'administration qui voudroit s'occuper de répandre l'abondance et de mettre les peuples en état de subsister avec aisance, sans leur procurer cet avantage par le ministère des fléaux destructeurs. Il faut convenir néanmoins que ces philosophes, dont plusieurs ont été si estimables et dont quelques-uns ont eu des vues si profondes, n'ont point aperçu nettement le grand obstacle qui s'opposoit à leurs projets d'amélioration. Ils ont fait tout ce qui étoit en leur pouvoir pour engager les gouvernemens à diriger leurs vues vers la production des subsistances. Mais ils n'ont pas songé à engager les peuples à ne point multiplier au-delà des moyens de subsistance que pouvoit leur offrir le pays le mieux gouverné *.

---

* Il y a peu de passages où cette assertion se vérifie mieux que celui-ci, qui termine le chap. 35 du traité *de l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques :* « Quand un gouvernement est organisé

Les plus sages écrivains de cette secte ont bien senti néanmoins que le bonheur des peuples dé-

---

» de manière que la culture des terres tend perpé-
» tuellement vers son meilleur état possible, l'a-
» bondance progressive des productions précède tou-
» jours l'accroissement progressif de la population ;
» tous les hommes alors ne naissent que pour être
» heureux ; et par la raison que le dernier degré
» possible de la multiplication des productions nous
» sera toujours inconnu, on peut dire que le der-
» nier degré possible auquel l'ordre peut porter la
» prospérité d'une nation est une mesure que personne
» ne peut concevoir. Mais, dans un gouvernement
» contraire à l'ordre ; dans un gouvernement, où la
» culture est dans un état progressif de dégradation ;
» il doit toujours et nécessairement se trouver plus
» d'hommes que de productions ; parce que c'est la
» diminution de la masse des productions qui pré-
» cède et entraîne celle de la population : la terre
» alors doit être couverte d'un grand nombre de
» malheureux etc. » Cet auteur, qu'A. Smith dis-
tingue dans la foule des écrivains de la secte éco-
nomique, a posé bien nettement le principe sur lequel
Mr. Malthus insiste en plusieurs endroits ; savoir,
que les subsistances doivent précéder la population.
Mais il n'a pas pris garde que sans aucune dégra-
dation des subsistances, et même avec le plus grand
accroissement de productions que l'on puisse con-
cevoir, la population, si elle n'est contenue, doit

pendoit moins de quelques formes de gouvernement que de la facilité de vivre. C'est un rapport intéressant entr'eux et l'auteur de l'ouvrage dont je publie la traduction. Ils n'ont point été disposés à rejeter sur les gouvernemens tous les malheurs des peuples. Ils ont cru devoir tourner presque exclusivement leurs regards vers les moyens d'obtenir une nourriture abondante. C'est pour assurer ces moyens, qu'ayant constamment en vue les grandes nations agricoles, ils n'ont point cessé de recommander fortement les formes monarchiques, et la paix tant intérieure qu'extérieure *. Ce sont là des traits caractéristiques

---

véritablement être en excès et couvrir la terre de malheureux.

* Mr. Malthus réfute, et à mon gré victorieusement, les systèmes d'égalité de Wallace, Condorcet, Godwin. Et sa réfutation peut s'appliquer aisément à d'autres. Mais d'où naissent de tels systèmes, si ce n'est du spectacle de la misère? Qu'il est facile de s'endurcir à ce spectacle et de louer sans réserve toutes les institutions sociales, lorsqu'on occupe une place qui met à l'abri de l'oppression et qu'on est résolu à ne courir aucun hasard pour lui dérober ses victimes! Mais où sont les cœurs généreux, qui voient ces maux sans gémir, les esprits élevés qui

de la secte des économistes, qui s'accordent assez bien avec les sentimens que l'on a pu voir dominer dans cet ouvrage. Quelque opinion qu'on embrasse sur les divers points qui forment l'en-

---

n'en recherchent la cause, les ames libres qui ne projettent d'attaquer le mal dans sa source? Cet instinct aveugle de la vertu s'est spontanément développé dans tous les siècles, et a produit presque toujours des efforts très-mal dirigés. L'un des plus anciens systèmes d'égalité qu'ait enfantés, chez les modernes, ce noble mouvement du cœur, est celui que Th. More a exposé dans son Utopie. On y retrouve plusieurs principes reproduits dans ces derniers tems, et qui, bien que souverainement dangereux, sont les élans du plus pur patriotisme. Combien donc n'est-il pas convenable de sonder une plaie à laquelle on n'a jusqu'ici appliqué que de si funestes remèdes! Au lieu de nous répandre en vaines clameurs, ou en inutiles reproches, observons le mal dans ses différens périodes; et si nous découvrons qu'il a sa source dans la nature et non dans les institutions; cessons d'accuser celles-ci, et appliquons-nous à reconnoître les lois que la nature elle-même nous impose. En propageant ces maximes, il est loin de la pensée de Mr. Malthus de méconnoître les avantages d'une sage liberté. Cet auteur indique peut-être le seul et vrai moyen d'obtenir tous ces avantages sans aucune fâcheuse suite.

semble d'un tel système, on ne peut s'empêcher de reconnoître beaucoup de vérité dans les principes sur lesquels il repose. Mais, sans parler de l'enthousiasme qui s'y est mêlé quelquefois; les hommes judicieux sentoient qu'il y manquoit quelques moyens d'exécution. Et en effet, c'est en vain qu'un peuple se livrera presque exclusivement à l'agriculture, si les lois, les mœurs, d'autres causes, y favorisent un excès de population. L'abondance n'y régnera point. On peut au contraire s'attendre à y voir régner les maux qu'entraîne la misère. Il étoit donc bien nécessaire d'ajouter, comme l'a fait Mr. Malthus, cette grande maxime, à toutes celles des économistes: *Abstenez-vous de multiplier au-delà de vos moyens de subsistance.*

C'est donc un pas, un perfectionnement, un progrès, relatif à la constitution de la société, qui me semble fort remarquable, et sur lequel j'ose appeler l'attention des philosophes. On sait assez que la secte des économistes tenoit plus qu'aucune autre au dogme de la perfectibilité *:

* Voyez entr'autres l'exposition de ces vues de

et

et quoiqu'en ce genre il y ait eu des exagérations choquantes; quoiqu'en conséquence le dogme même ait été traduit dans le monde comme une opinion vaine et ridicule; tous les hommes d'un esprit élevé, tous les observateurs attentifs, tous les vrais philosophes, ont reconnu, que l'espèce humaine est susceptible de quelque degré d'amélioration; tous ont conçu de ses progrès futurs d'honorables espérances. Mais ces espérances avoient besoin de quelque appui; soit pour résister à l'atteinte que leur ont portée les illusions qu'elles ont fait naître, soit pour prévenir le dangereux enthousiasme qu'elles inspirent. Ces illusions, cet enthousiasme, sont sans contredit ce qui rebute les bons esprits et qui en a repoussé plusieurs. Mais maintenant il semble que ces espérances doivent se présenter sous un aspect plus favorable. On donne un but plus déterminé aux vues d'amélioration, et on fournit pour atteindre ce but un moyen qui n'a rien de vague, rien de propre à exciter un enthousiasme dangereux. Le

---

perfectibilité, faite par Mr. Dug. Stewart, *Elém. de la phil. de l'esp. hum. T. I.* p. 377, de ma trad.

but est de faire en sorte que tout ce qui naît puisse vivre. Le moyen est de laisser croître les subsistances, avant de faire croître la population. Tel est, à ce qu'il semble, relativement à l'ordre social, le premier degré de perfectionnement auquel il est permis d'aspirer. On doit louer ces philosophes qui ont bien espéré de l'esprit humain, et qui, témoins du progrès des lumières, ont présagé leur influence. Mais on doit plus de reconnoissance encore à celui qui a indiqué la voie d'amélioration qu'il faut suivre.

Il reste un ouvrage à entreprendre, qui, pour être bien exécuté, demande autant de sagesse que de lumières. Les principes de l'économie politique sont posés. Mais ils sont encore isolés. Il faut réunir en un seul corps de doctrine les deux sections de cette vaste et belle science. Les recherches d'Ad. Smith sur la richesse, présentées sous une nouvelle forme peut-être, mais avec la même clarté, la même liberté, et la même profondeur, doivent être combinées avec celles de Mr. Malthus sur le principe de population *.

---

* Les écrivains qui, comme Mrs. Garnier, Say,

Il en résultera un système solide et bien lié de vérités importantes et d'une application facile. En se livrant à ce travail, on sentira bientôt que c'est aux classes inférieures du peuple qu'il doit être principalement utile. Il doit tendre à fournir à l'ouvrier laborieux un aliment assuré, et préparer tous les pauvres à aimer cette activité salutaire qui seule peut assurer leur subsistance. Tel est l'ouvrage que je me permets d'indiquer aux hommes éclairés et bienveillans, dont quelques-uns sans doute liront celui de Mr. Malthus. Je m'applaudirois d'avoir contribué à faire connoître celui-ci, si je pouvois espérer qu'il excitât de nouvelles recherches sur un sujet aussi intéressant.

---

Simonde, ont contribué à répandre les vrais principes de l'économie politique, ont rendu par-là même plus facile la combinaison de ces principes, et semblent avoir préparé ce travail.

FIN DU TOME TROISIÈME ET DERNIER.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES TROIS VOLUMES.

Les chiffres romains indiquent le volume ; les chiffres arabes, les pages.

### A.

Abondance; erreurs relatives à ce sujet en tant qu'il est lié à celui de la population, II, 371. — Erreur de croire qu'un accroissement de population dans un pays qui n'est pas parfaitement cultivé augmente l'abondance relative de la société entière, 372. — La disette et la pauvreté peuvent accompagner, ou ne pas accompagner, la population croissante; mais elles accompagnent toujours la population qui décroît d'une manière permanente, 375. — L'agriculture cause de la population plutôt que la population n'est cause de l'agriculture, 384. — Les terres en friche que les riches possèdent, et les terres incultes en général, n'ont aucune influence sur la souffrance habituelle des pauvres, 386. — Les terres incultes ne prouvent pas toujours le défaut d'activité nationale ou un mauvais gouvernement, 389, 394. — Erreur de mettre en culture trop de mauvaises terres, 390, 393.

Abraham et Lot; leur séparation, exemple de la cause qui répand la population sur la terre, I, 125.

Abyssinie; son état relativement aux obstacles à la population, I, 214.

Afrique; obstacles à la population en différentes contrées de cette partie du monde, I, 197. — Disposition de la population à y croître rapidement, 197; contrebalancée par les habitudes des nations nègres, *ibid.* — État de l'Abyssinie, 211; de l'Égypte, 220.

Agows; nation d'Abyssinie, leur misère, I, 213.

Agriculture; encouragée à la Chine, I, 282. — Effets de ces encouragemens, 288. — Seule industrie qui peut faire subsister une nombreuse population, I, 311. — Augmentée plutôt que diminuée en France pendant la révolution, II, 73. — Faits relatifs à son état actuel dans ce pays-là, 93. — Les procédés par lesquels on abrège les travaux de l'agriculture tendent quelquefois à diminuer plutôt qu'à accroître le produit, 367.

Allemagne; son état relativement à un système de lois sur les pauvres, III, 121.

Amélioration du sort des pauvres, examen de divers plans (Voyez Pauvres), III, 156. — Amélioration de la société, espérance à ce sujet, 221. — La prudence à l'égard du mariage peut devenir plus générale, 223. — Les encouragemens au mariage peuvent être supprimés, 229. — Bons effets de quelques raisonnemens, 231. — Conclusion générale, 236.

Amérique; *États-Unis de l'Amérique.* Période de doublement de la population dans les états du nord, I, 6; dans les établissemens de l'intérieur, *ibid.* — Population actuelle des États-Unis, II,

242. — Rapide accroissement des colonies dont ces états descendent, 238. — Difficultés que quelques-unes éprouvèrent, 306. — *Américains indigènes*, leur état relativement aux obstacles à la population, I, 47. — Leur pays mal peuplé au tems de la découverte, *ibid.* — Moyens par lesquels leur population étoit contenue au niveau de leurs foibles moyens de subsistance, *ibid.* — La froideur du tempérament n'est pas particulière aux Américains et dépend de la dureté de la vie sauvage, 50. — L'infécondité des Américains produite par leur misère et par d'autres causes, 52. — Enfans abandonnés ou détruits, 55. — Pourquoi ces peuples sont exempts de difformités corporelles, 56. — Polygamie permise, mais rare, *ibid.* — Mariages peu précoces, 57. — Dangers de l'âge mûr, alternatives de voracité et d'abstinence, 58. — Maladies, 59. — — Épidémies et contagions, 60; exemple d'une étrange dévastation produite par quelque épidémie, 61. — Leur malpropreté cause de maladies pestilentielles, 62. — Hostilités perpétuelles et destructives, 63. — Leur rapide accroissement en certaines circonstances, 71. — Les obstacles immédiats à leur population réglés par leurs moyens de subsistance, *ibid.* — La population des indigènes Américains voisine de l'extrême limite des subsistances, 75. — Famine et disettes chez les sauvages de la Floride et ailleurs, *ibid.* — Il faut des circonstances heureuses pour engager les sauvages à adopter la vie agricole ou pastorale, 84. — Les causes qui diminuent leur nombre se réduisent aux trois grands obstacles à la popu-

lation ( Voyez Obstacles), 85. — Leur passion pour les liqueurs spiritueuses, 86. — Leurs liaisons avec les Européens ont diminué les sources de leur subsistance, *ibid.*—Leur population moyenne est au niveau de la quantité moyenne de leurs alimens, 87. — Éducation de leurs tribus les plus grossières, 123.

Amour de soi ; principale source de perfectionnement, III, 226, 236. — distingué de l'égoïsme, 264.

Amour vertueux, source de bonheur, III, 9. — Perfectionné par la contrainte morale, 24.

Anciens; population comparée des nations anciennes et modernes, I, 359.

Anderson se trompe en disant que tout accroissement de la population tend à augmenter l'abondance relative, II, 378.

Angleterre ; obstacles qui y arrêtent la population, II, 100. — L'obstacle privatif y agit avec force, *ibid.* — Résultats des comptes rendus par l'acte de population; mariages annuels, 103. — Mortalité annuelle, 107. — Le vide causé par celle de Londres rempli par les naissances des provinces, 117. — Rapport des naissances à la population, 120 ; aux décès, 125; aux mariages, 129. — Les registres plus défectueux au commencement qu'à la fin du dernier siècle, 130. — Le plus grand rapport des naissances aux décès, 254.

Anthropophages. Voyez Cannibales.

Arabes. Voyez Bédouins.

Arabie heureuse, pratique et effet de la polygamie dans ce pays, I, 210.

Argent ; ne peut servir à relever le pauvre sans abaisser

d'autant ceux qu'on n'assiste pas, II, 327. — Peut servir à des assistances partielles, non à une assistance universelle, III, 198. — Voyez Numéraire.

Aristote, a bien vu la forte tendance de la population à croître au-delà des subsistances; moyens qu'il propose pour la réprimer, I, 318; limiter l'âge du mariage, le nombre des enfans, 319; la période de procréation, *ibid.* — Ses remarques ultérieures sur la nécessité de régler le nombre des enfans, *ibid.* — Il indique une erreur commise à Sparte en vue d'y accroître la population, 322.

Asie; obstacles à la population chez les peuples pasteurs actuels (voyez Tartares), I, 163; énumération des obstacles, 195.

Assistés en Angleterre; leur nombre III, 56, note.

Augsbourg; rapport des mariages annuels à toute la population dans cette ville, II, 9.

B.

Bachas. Voyez Pachas.

Banques, où le pauvre déposeroit ses épargnes, pourroient lui être utiles, III, 205.

Barbades; difficulté du premier établissement des Anglois dans cette colonie, II, 308.

Barbarie, état de; les habitans de la Terre de Feu et de celle de Van Diémen fort au-dessous de cet état, I, 34, 35.

Bédouins; leur état, relativement aux obstacles à la population, I, 167, 174.

Berlin; rapport des mariages annuels dans cette ville, II, 12.

Berne; preuve de l'action de l'obstacle privatif dans cette ville et dans ce canton, II, 48.

Bienfaisance, Sociétés de; examen d'un plan pour rendre l'établissement de ces sociétés général et forcé, III, 158.

Bon marché des vivres dans la Sibérie méridionale, I, 240.

Brames; leurs mariages, I, 272.

Brandebourg; rapport des morts et naissances annuelles dans ses petites villes et villages, II, 18, 112. — Variations des rapports des naissances, morts et mariages, à différentes périodes, 225. — Marche électorale de Brandebourg; rapport des mariages annuels à toute sa population, 10; sa mortalité, 21; variations à différentes périodes, 224. — Nouvelle marche de Brandebourg; mortalité générale qu'on y observe, 21. — Variations, 226.

Brésil; colonie portugaise du; rapides progrès de sa population, malgré sa mauvaise administration, II, 238.

Britanniques, Iles; ravagées pendant deux siècles par les peuples du nord, I, 155.

C.

Calmoucs; leurs guerres destructives, I, 174. — Ceux du Volga; recherche des obstacles qui arrêtent leur population, 186. — Le manque de pâturages, 188. — Les maladies, 190. — Coutumes relatives au mariage, 194. — Libertinage, 195.

Campine, en Brabant; sable aride mis en culture, II, 391.

Canada; famine chez les nations du, I, 78.

Cannibales parmi les indigènes d'Amérique et ailleurs, I, 66. — Le besoin, première cause probable de l'usage de se nourrir de chair humaine, *ibid.*

Casatchia; tribu tartare; son état relativement aux obstacles à la population, I, 170.

Célibat; honoré au Tibet, I, 275.

Célibataires; leur nombre dans le pays de Vaud, II, 46. — En France, 65. — Ils ne diminuent pas la population, mais la mortalité, 107. — Voyez Célibat, Chasteté, Contrainte morale, Lettrés, Mariage.

Changalla nègre, singulière coutume relative à la polygamie, I, 206. — Brièveté de leur vie, 216.

Charité sans choix ne manque jamais d'objets, I, 278. — De la direction de notre charité, III, 138. — La bienveillance rapportée à la règle de l'utilité, 139. — Pernicieux effets de la charité qui s'exerce sans choix, 140. — L'effet de la charité sur celui qui l'exerce est d'élever et de purifier l'ame, 143. — Effet contraire des sommes distribuées en vertu des lois sur les paroisses, 144; des souscriptions, *ibid.*; des aumônes faites aux mendians de profession, 145. — Vraie charité, active et volontaire, s'exerce avec choix, 146. — Fait faire des progrès dans la vertu, 148. — La faculté de donner, transportée aux officiers de paroisse, différente de la charité, 149. — Avantage pour le pauvre, de laisser la charité agir volontairement, 150. — La pauvreté et le malheur croissent en proportion des sommes que distribue la charité sans choix, 151. — Les pauvres doivent éprouver les suites naturelles de leur conduite en ce qui concerne le travail et le mariage, 152. — Les malheurs non-mérités, et ceux qui résultent de ce que de justes espérances ont été déçues, sont les véritables ob-

jets de la charité, 153. — Les secours accordés aux paresseux et aux imprévoyans, dans l'extrême détresse, doivent être peu abondans, *ibid.* — Les malheurs causés par des accidens sont d'une autre nature, 154. — Il ne faut pas pour cela manquer l'occasion de faire du bien, 155.

Charrue en Syrie, n'est souvent qu'une branche d'arbre, I, 250.

Chasseurs; leurs tribus éparses et clair-semées, I, 48.

Chasteté; pourquoi plus sévèrement prescrite aux femmes, II, 296. — A son fondement dans la nature et la raison, III, 23. — Suites des fautes contraires à cette vertu, comparées à celles de quelques autres vices, 53.

Chine, la; les Mogols proposent d'exterminer ses habitans, I, 164. — État de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 279. — Sa population, 280. — Petit nombre de familles en proportion, 281. — Causes de son immense population; fertilité du sol, 282; encouragemens à l'agriculture, 283; et au mariage, 288. — Effets de cette dernière cause, abaissement du pauvre, 290. — Recherche des obstacles immédiats qui contiennent cette vaste population au niveau des moyens de subsistance, 295; prudence, *ibid.*; vice, 297; épidémies, 299; exposition des enfans et infanticide, 300; famines, guerres, troubles intestins, 303. — Elle fournit un exemple de cette vérité, que l'accroissement du revenu total d'une nation ne suppose pas toujours un accroissement des fonds destinés à mettre le travail en activité, II, 366. — Pourquoi les Chinois repoussent la vaccine, III, 70, note.

Chiriguanes; leur rapide multiplication dans les montagnes du Pérou, I, 70.

Christianisme; la nouvelle lumière qu'il répand sur nos devoirs à l'égard du mariage, annonce une religion destinée à une société qui fait des progrès dans la civilisation, III, 33.

Clèves, Duché de; rapport des mariages annuels, II, 10.

Colonies nouvelles, dans des pays sains, où il y a de la place et des alimens en abondance, ont toujours fait de rapides progrès en population, II, 235. — (Voyez Émigration.)

Condorcet; son système d'égalité, exemple singulier d'attachement à des principes démentis par l'expérience, II, 267. — Observations sur sa manière d'écarter certaines difficultés relatives à l'accroissement de la population, etc. 275.

Contrainte morale définie, I, 19. I, xi. — Obligation où nous sommes de pratiquer cette vertu, III, 1. — C'est l'obstacle le moins malfaisant, 2. — Les préjugés sur la population nés de la barbarie, *ibid.* — Les maux qui naissent de l'abus des passions nous font un devoir de les réprimer, 3, 6. — L'amour vertueux croît par les obstacles, 11. — Le devoir de la contrainte morale repose sur la même base que tous les autres, 3, 6 *et suiv.* — Effets de la pratique de cette vertu, 19. — Justification des voies de Dieu, 15, 35, 38. — Des mariages tardifs auroient divers avantages, 24. — Ce système préviendroit les guerres, 34. — C'est le seul moyen d'améliorer la condition du pauvre, 37. — Examen de l'objection tirée de ce que ce système peut accroître

un vice, 53. — L'oubli de cette vertu porte les Chinois à une opinion étrange sur la vaccine, 70, note.

Contrainte prudente. Voyez Prudence.

Cottages ou cabanes de sous-fermiers, III, 169, note. — Avantages qu'on en pourroit tirer en les améliorant, 209.

D.

Dantzic; rapport des mariages annuels, II, 9.

Débauche des nations nègres d'Afrique, I, 200.

Décès. Voyez Morts.

Degowessa, Dembea } contrées d'Abyssinie, dévastées par la guerre, I, 215.

Despotisme arrête l'action de l'obstacle privatif, II, 381.

Destructifs obstacles, énumérés, I, 20. I, x.

Disette de vivres, grand obstacle à la population, I, 2, 16. — Disette horrible, à la Terre de feu, à la Terre de Van Diémen, 34, 35. — A la Nouvelle Hollande, 36. — Chez les indigènes Américains, 75. — A la nouvelle Zélande, 92. — Chez les Calmoucs des fertiles steppes du Volga, 189. — Chez les nègres d'Afrique, 203. — Fréquente dans la Sibérie septentrionale, 227. — En Suède en 1799; 391. — En Ecosse, II, 161. — Voyez Famine. Pauvres (*Lois sur les* pauvres).

Distilleries; la consommation de grains qu'elles font ne peut être une cause de famine, I, 307.

Droit des pauvres à être entretenus nié, III, 93. — Objections réfutées, III, 257, 270.

Duthil, paroisse d'Écosse, offre un exemple remarquable de rapide multiplication, II, 151.

E.

Eabees; société des îles de la mer du Sud, I, 100, 108, 111.

Ecoles du dimanche, III, 131.

Economie politique; importance de répandre les principes de cette science, III, 129. — Elle traite de la richesse et de la population; ses principes à ce double égard doivent être rapprochés et mis en accord, III, 325, 338.

Economistes, omission des, III, 332.

Ecosse; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, II, 140. — Imperfection des registres des naissances, morts et mariages, *ibid.* — Mortalité moyenne et probabilité de vie, 141. — Rapport des mariages, 143. — Le sort des classes inférieures s'y est amélioré, 144; probablement par l'influence de l'obstacle privatif, *ibid.* — Etat des pauvres, 155. — Maladies endémiques et épidémiques, 159. — Disettes et famines, 161. — Avantages de l'instruction qui y est répandue, III, 132, 230. — Haute Ecosse; surcharge de population, I, 143. II, 260. — Cause de l'émigration de ses habitans, III, 300.

Egalité; dans les systèmes d'égalité, on n'a pas fait assez attention au principe de population, II, 265. III, 334, note. Voy. Wallace, Condorcet, Godwin.

Éducation des paroisses; avantages d'un système d'éducation qui tendroit à inspirer aux classes inférieures des principes de prudence, III, 127. — Instruction nécessaire sur la population et le mariage, *ibid.* — Et sur les principes les plus simples

de l'économie politique, 129. — L'éducation du pauvre négligée, 131. — Elle seroit le vrai moyen d'améliorer leur état, *ibid.* — Foiblesse des argumens contre l'instruction du peuple, 132; l'instruction n'engendre pas l'inquiétude et la turbulence, *ibid.*; elle s'opposeroit à l'influence des écrits dangereux, 133; elle feroit beaucoup de bien en montrant au peuple sa vraie situation, 134. — Un tel plan produiroit des habitudes de tempérance, de prudence, et d'activité, 135; il reculeroit la limite de l'extrême misère, 136; le soin de l'éducation est un devoir du gouvernement, 137. — Voyez aussi III, 202.

Égypte; la foiblesse de sa population actuelle est due au défaut d'industrie, I, 220. — Causes immédiates qui la réduisent au niveau des subsistances, l'oppression et la misère, 224; la peste et la famine, 225.

Émigration ne tend pas à dépeupler le pays, mais à accroître le nombre des naissances, II, 149. — Portée à un certain point, elle est favorable à la population du pays dont on émigre, 242. — Elle n'est qu'un palliatif et non un remède à l'excès de population des pays cultivés, 305. — Difficulté d'un premier établissement, 306; exemples, 307. — L'établissement de nouvelles colonies dans les parties mal peuplées d'Europe et d'Asie exigeroit de grands moyens, 310. — Les habitudes de la mère patrie peu convenables à une nouvelle colonie font souvent échouer celle-ci, 311. — Une nouvelle colonie a une population trop grande pour ses produits annuels, 313. — La classe la plus gênée par

par l'excès de population est la moins capable de fonder une colonie lointaine, *ibid.*; le gouvernement favorise rarement les émigrans, si ce n'est en vue de quelque avantage particulier, 314. — L'émigration la plus facile n'a pas produit les avantages qu'on en attendoit, 315. — Les liens d'affection et les motifs de prudence l'arrêteut toujours, 316. — Elle ne peut offrir une ressource permanente, 319. — Mais bien une ressource partielle et momentanée, 320.

Encouragemens directs à la population, sont absurdes et inutiles, I, 181, 205. — Les coutumes de quelques nations et les préjugés de toutes agissent comme tels, 177; le contraire a lieu au Tibet, 275. — Effet de l'encouragement donné à la naissance des enfans, sans qu'il soit pourvu à leur subsistance, 323. — Encouragemens donnés par des lois positives et occasionnelles, sans l'appui de la religion, ont rarement l'effet qu'on en attend, 332. — Pernicieux effets des encouragemens directs au mariage, II, 14.

Enfans à la mamelle ensevelis avec leur mère morte, à la Nouvelle Hollande, I, 43. — Difficulté de les élever chez les sauvages, 44. — Abandonnés ou détruits souvent par les indigènes américains, 55. — A la Chine, tenus de nourrir leurs parens, 290. — Leur nombre, selon Aristote, doit être limité, là où l'on rend les propriétés égales, 319. Tout enfant qui meurt avant l'âge de dix ans fait perdre à la société ce qu'il a consommé, 210. — Secours aux pères de six enfans, 218. Voyez Infanticide,

Morts. — Les enfans difformes exposés chez les indigènes américains, I, 55.

Enfans-trouvés, hôpitaux d'. Voyez Hôpitaux.

Épidémie terrible dans la Nouvelle Hollande, I, 45. — Chez les indigènes américains, 60. — Les épidémies reviennent plus ou moins souvent selon certaines circonstances, 160, note; périodiquement en quelques pays, II, 245. — L'excès de population les favorise, 246. — Une épidémie destructive est suivie ordinairement d'une période de santé extraordinaire, 250. — Quels sont les pays les plus sujets aux épidémies périodiques, 252. — L'Europe y est moins sujette qu'autrefois, 253. — Elles indiquent un excès de population, III, 6. — Effet des épidémies sur les registres des naissances, des morts et des mariages. Voyez Registres.

Esclavage défavorable à la population, I, 334. Obstacles propres aux pays où il est établi, 335.

Esclaves; constante exportation d'Afrique, I, 202. — Pratique de vendre les hommes à la Chine, 296.

Espagne; triste état de ses pauvres, III, 123. — Causes de sa dépopulation, selon Townsend, II, 376, note.

États-Unis. Voyez Amérique.

Europe; obstacles à la population chez les anciens habitans du nord de l'Europe, I, 125. — Migrations successives de ces barbares, 128. — Leurs irruptions dans l'empire romain, et dans d'autres contrées (Voyez Germains), 131. — Le nord n'étoit pas autrefois plus populeux qu'à présent, 143. — On l'a mal représenté à cet égard, 146. — Cause qui a mis un terme aux migrations des

peuples du nord, 147, 153. — Ces barbares se jetèrent sur d'autres contrées par mer, 153. — Comment une cause semblable les contint, 155. — Objection à l'excès de leur population et réponse, 157. — Autres motifs qui ont pu agir sur eux, 159. — Ce point d'histoire jette du jour sur le principe de population, 161. — La guerre et la famine, principaux obstacles à la population chez ces peuples, 162. — Obstacles à la population dans les parties moyennes de l'Europe (Voyez les noms de ces divers pays), II, 1. — Dans l'Europe moderne les obstacles destructifs agissent moins, et les privatifs agissent plus, que dans les tems anciens et chez les peuples moins civilisés, II, 263.

Excédante, population; bien différente d'une grande population, I, 143. — Pourquoi les pays froids, pauvres et mal peuplés ont une population excédante, 147.

Exposition des enfans, fréquente à la Chine, par le manque de moyens de pourvoir à leur entretien, I, 274, 300. — La tolérance de cette pratique facilite le mariage et encourage la population, 289, 314. — Pratiquée par les Romains, 326.

## F.

Famine; chez les sauvages de Floride, I, 75. — Chez les nègres d'Afrique, 216. — En Égypte, 220. — A Otahiti, 106. — A la Chine, 305. — Dans l'Inde de tout tems, 269. — Les distilleries, loin de la favoriser, tendent à la prévenir, 307. — Les traces des plus affreuses famines sont vite effacées,

II, 244. — Retours périodiques de ce fléau, 245. — L'accroissement de la population ne le produit pas, mais le prépare, 248. — Pourquoi presque impossible aux États-unis d'Amérique, 258. — Voyez Disette.

Faucher, art de; porté à un haut point de perfection en Suisse et en Norvège, II, 50.

Fécondité de l'espèce humaine ne pourroit être moindre sans manquer le but vers lequel elle tend, III, 15. — Des mariages; méthode pour la déterminer, II, 170. — Rapport de ceux qui parviennent au mariage, 179. — Précocité des mariages comparée à l'espérance de vie, 184. — Le rapport des naissances aux mariages ne peut donner le taux de l'acroissement de population, 197. — L'obstacle privatif est mieux mesuré par la petitesse du rapport des naissances annuelles à toute la population, 202. — Taux d'accroissement, et période de doublement résultant d'un rapport donné des naissances aux morts, et de celles-ci à toute la population, 204. — Note sur les points incontestables dans l'estimation de la fécondité des mariages, II, 209. — Remarque sur la méthode indiquée pour cette estimation, 211. — Fécondité des mariages à Vevey en Suisse, 43; en différentes parties de la Russie, I, 399; en Écosse, II, 153.

Femme; attachement à une seule, dicté par la raison et la nature, I, 5. — Maltraitées par les naturels de la Nouvelle Hollande, 40; et par les indigènes américains, 52. — Pourquoi la violation de la chasteté les avilit plus que les hommes, II, 296. —

Caractère de celles de l'Inde, selon Menon, I, 266. — Tribu du Malabar où une femme a plusieurs maris, 272; même usage au Tibet, 276. — Difficulté du choix d'une femme, d'après les ordonnances de Menou, 264.

FEMMES EN COUCHE, hôpitaux de. Voyez HÔPITAUX.

FILS; importance d'avoir un fils, selon Menou, I, 259.

FLANDRE, souvent ravagée par la guerre, et peu d'années après riche et populeuse comme auparavant, II, 243.

FLORIDE; famine chez les sauvages de la, I, 75.

FORCE VITALE de l'état (*vis medicatrix*), le désir d'améliorer son sort, III, 225.

FORMOSE; état de cette île relativement aux obstacles à la population, I, 118.

FRANCE; attaquée par les anciens Scandinaves, I, 153. — État de ce pays relativement aux obstacles à la population, II, 64. — Sa population n'a pas diminué malgré les pertes que la révolution lui a fait éprouver, *ibid.* — Recherche de la cause de ce fait, 65. — Rapport des célibataires à sa population, *ibid.* — Sa population absolue avant la guerre, 66. — Rapport des mariages annuels, 67. — Ses pertes pendant la guerre, 68. — Accroissement de son agriculture, 73. — Multiplication de ses petites fermes, 74. — Ses moyens de subsistances augmentés plutôt que diminués, 75. — Naissances annuelles augmentées pendant la révolution, et la mortalité parmi ses habitans stationnaires diminuée, *ibid.* — Faits publiés récemment dans la *Statistique générale*, etc. 84. — Naissances illégitimes accrues, 79. — Faux raisonnement sur

ses pertes, 75. — Quelle partie de sa population a souffert, 81. — Faits relatifs à sa population tirés de l'*Analyse des procès-verbaux des conseils généraux de Département*, 90; état de l'agriculture, 93; hôpitaux, etc. 96. — Résultats généraux, 97. — Rapport des naissances aux décès, II, 254. — Malheur produit par un excès de population, III, 163. — Source des avantages dont elle jouit sous le rapport de la population. Voyez Paris. — Rapport des naissances, mariages et décès conclus des états statistiques publiés, II, 88, note. — En s'en fiant aux états statistiques publiés, de 1785 à 1800 la population de l'ancienne France auroit crû d'un neuvième, II, 92, note.

Frère cadet ne peut pas, par les coutumes des Indous, se marier avant son aîné, sans une sorte de flétrissure pour l'aîné, I, 260. — Communauté entre les frères au Tibet, 276.

Friche; les terres en friche que possèdent les riches n'ont aucune influence sur les souffrances habituelles ou moyennes du pauvre, II, 388.

Froideur des hommes chez les sauvages, produite par la dureté de leur vie, I, 50.

G.

Galla; nation d'Abyssinie, son usage relativement à la polygamie, I, 206. — Ses guerres, 208.

Garigana, village d'Afrique; tous ses habitans morts de faim, I, 217.

Généalogique; Histoire généalogique des Tartares, conduite sauvage de son auteur, I, 171.

Genève ; calculs relatifs à la probabilité de vie et à la vie moyenne de ses habitans pendant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, II, 32.

Germains ; leurs irruptions destructives dans l'empire romain, 131. — Leurs émigrations régulières et concertées, 140. — Leurs grandes pertes réparées, 145. — Erreurs de Gibbon et de Montesquieu, *ibid.* — Leurs mœurs singulièrement favorables à la multiplication, 147. — Rapide succession de leurs générations, 151.

Godwin ; son système d'égalité impraticable, II, 276. — Attribue faussement les vices et le malheur aux institutions humaines, 279. — Les espérances qu'il fonde sur son système d'égalité sont fausses et imaginaires, 281 et suiv. — Il rejette mal-à-propos sur un avenir fort éloigné les maux produits par un excès de population, 290. — Les lois actuelles naîtroient de l'état d'égalité qu'il suppose, 294 ; sur la propriété, *ibid.* ; sur le mariage, 295 ; sur l'inégalité des conditions, 298. — Discussion de son argument en faveur du prétendu droit à l'assistance, III, 258.

Goths ; leurs irruptions dans l'empire romain, I, 132.

Gouvernement ; un bon gouvernement favorise l'obstacle à la population qui dépend de la prudence, III, 100. Voyez Liberté civile.

Grains ; situation précaire d'une nation qui ne tire du dehors qu'une petite partie des grains dont elle subsiste, II, 360. — Opinion de Mr. de Voght à ce sujet, *ibid.* note. Voyez Agriculture, Pauvres (*lois sur les* Pauvres).

Grecs ; état des anciens Grecs relativement aux obs-

tacles à la population, I, 311. — L'accroissement de la population étoit favorisé chez eux par une distribution de propriété territoriale plus égale que parmi nous, et par leur division en plusieurs petits états, *ibid.* — Leur population excédante fonde des colonies, 313. — L'infanticide sanctionné par leurs législateurs, 314. — Moyens proposés par Platon et par Aristote pour prévenir un excès de population (Voyez PLATON et ARISTOTE), 315, 318. — Obstacles destructifs parmi eux; les guerres et les maladies, 324. — Plusieurs de leurs colonies, en un siècle ou deux, rivalisèrent ou surpassèrent leur mère patrie, II, 235.

GRIMPER, art de; pratiqué péniblement par les naturels de la Nouvelle Hollande afin de pourvoir à leur subsistance, I, 37.

GUELDRE; sa mortalité annuelle, rapport des naissances aux décès, I, 22.

GUERRE, maximes de; chez les indigènes américains, I, 68; chez les habitans de la Nouvelle Zélande, 92. — Ses ravages en Abyssinie, 214. — Guerres sanglantes des Grecs, 324. — Dépeuple peu quand l'industrie subsiste, 332. — Cet obstacle à la population agit avec moins de force dans l'Europe moderne, II, 261. — Pourroit être prévenue par la contrainte morale, III, 34.

GUIANE; funeste tentative de 1663 pour y former une colonie, II, 309.

## H.

HALBERSTADT, principauté de; rapport des mariages annuels à sa population, II, 9; des décès à la po-

pulation, et des naissances aux décès, 23. — Variations du rapport des naissances aux morts et aux mariages à différentes époques, 229.

Halle; rapport des mariages annuels de cette ville à sa population, II, 8.

Hambourg; remarque sur le tableau de l'Institut de bienfaisance de cette ville, d'après les rapports de Mr. le Baron de Voght, III, 62.

Haute Écosse. Voyez Écosse.

Hehr, Mr. le Landamman; ses remarques judicieuses sur la population du canton de Glaris, II, 59.

Héritier male; objet important dans les ordonnances de Menou, I, 223.

Histoire; seroit plus utile si elle s'occupoit des objets de la statistique, I, 28.

Hollande; rapport des mariages annuels et des décès annuels dans ses villages, II, 4, 7, 12; des naissances annuelles, 17. — Effet qu'y ont les lois sur les pauvres, III, 121.

Holstein; état des pauvres dans ce duché, III. 122.

Hopitaux; et établissemens de charité en France, II, 96. Hôpitaux d'enfans trouvés, sont à tous égards nuisibles, I, 387, 412, 414. — Administration et mortalité de celui de Pétersbourg, 408; et de Moscou, 412. — Pernicieuse tendance des établissemens de ce genre, 414. — Ceux de France, II, 79, note. — Hôpital pour les femmes en couche, probablement plus nuisible qu'utile, I, 387.

Hudson, baie de; famine parmi les indigènes voisins de cette baie, I, 76.

I.

Iles. Voyez Isles.

Iles de la Mer du Sud. Voyez Sud.

Iles des Amis; leur état relativement aux obstacles à la population, I, 110. — La disette s'y fait sentir, 113.

Illégitimes, naissances; leur rapport en France, avant et après la révolution, I, 79. — Le cas des enfans illégitimes pris en considération dans un plan d'abolition graduelle des lois angloises sur les pauvres, III, 107, 111.

Indigènes Américains. Voyez Américains.

Indostan; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 259. — Le mariage y est fort encouragé, et un héritier mâle est un objet de première importance par les ordonnances de Menou, *ibid.* — Cependant la chasteté y est prescrite comme un devoir de religion; et elle peut exempter d'avoir des descendans, 262. — Autres circonstances qui combattent les encouragemens au mariage; division en castes, 263; difficulté du choix d'une femme, 264; un frère aîné non-marié force les autres au célibat, 265; mœurs des femmes, 266; moyens propres à quelques tribus de prévenir une trop nombreuse famille, 272.

Industrie; est une importation plus utile que de nouveaux habitans, I, 241. — Ne peut exister sans prévoyance et sécurité, 246. — Devenue universelle ne procureroit pas seule les mêmes avantages, III, 199.

Inégalité des conditions; résultat inévitable d'un état de parfaite égalité, II, 298.

Infanticide; permis à Otahiti, I, 101. — Contribue en

général à accroître la population, 102. — Réservé aux enfans du sexe féminin par une tribu de l'Inde, 271. — Édit chinois pour engager à ne pas noyer les enfans, 301. — Né probablement de la difficulté d'élever les enfans dans la vie sauvage, 314. — Proposé par Platon, 217. — Voyez Exposition des enfans.

Irlande; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, II, 168. — Suites qu'y auroit l'établissement des lois angloises sur les pauvres, III, 119, 123.

Iroquois; exemple de l'extrême besoin d'alimens auquel ils sont quelquefois exposés, I, 79.

Islande; détails sur la population de cette île, I, 368, note.

Isles; leurs limites, non plus réelles, mais mieux marquées par rapport à la population, I, 90.

Israélites; établis en Égypte, doublent leur population en quinze ans, II, 236.

J.

Japon; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 308. — Causes de sa grande population, 309. — Obstacles qui l'arrêtent, *ibid.*

Jura, Isle d'Écosse; abonde en habitans, malgré une nombreuse et constante émigration, II, 149.

Justice politique; caractère général de cet ouvrage de Mr. Godwin, II, 276. Voyez Godwin.

K.

Kirgisiens, tartares; leur état et recherche des obstacles qui arrêtent leur population, I, 183. —

Leurs excursions faites en vue du pillage, 184. — Leurs guerres nationales; famines occasionnelles, 185.

L.

Leipzig; rapport des mariages annuels, II, 9.

Lettrés; célibataires, nombreux à la Chine, I, 295.

Leyzin, village des Alpes; rapport des naissances, probabilité de vie extraordinaire en ce lieu, II, 34, 36, 41.

Liberté civile; favorisée par la connoissance de la principale cause de la pauvreté, III, 86. — L'habitude d'imputer tous les maux aux gouvernemens, favorise le despotisme, 87. — Les tumultes favorables à la tyrannie, 88. — Erreurs de Payne, 89. — Un homme n'a pas droit à la subsistance qu'il ne peut gagner par son travail, 91. — Erreur de Raynal, 92. — Les lumières répandues sur cet objet contrebalanceroient les dangereuses déclamations contre les institutions sociales, 93. — Sous le meilleur gouvernement, il peut y avoir beaucoup de maux causés par défaut de prudence dans ce qui a rapport à la population, 97. — Un bon gouvernement peut avoir une grande influence par la direction qu'il donne aux obstacles qui arrêtent la population, 100. — Suite funeste de l'espérance donnée au bas peuple de voir ses maux soulagés par une révolution, *ibid.* — La connoissance de l'influence du gouvernement et de celles des pauvres eux-mêmes sur le bonheur de la société tend à maintenir une sage liberté, 101, 234.

Liverpool; mortalité annuelle à, II, 113.

LONDRES, mortalité annuelle à; II, 113; le vide qu'elle occasionne rempli par les naissances des provinces, 117. — Les effets de la peste de 1666 insensibles quinze ou vingt ans après, 244; cette contagion a donné lieu à des améliorations qui en ont prévenu le retour, III, 5, 77. — fausse prédiction de W. Petty, II, 252.

LUXE; ses effets sur la population et le bonheur de la société, III, 212.

## M.

MAGDEBOURG, duché de; rapport des mariages annuels I, 9. — Variations dans les rapports des naissances aux morts et aux mariages à diverses époques, 227.

MALADIES envisagées comme indications de la violation des lois de la nature, III, 5. — Diminution des unes accompagnées de l'augmentation des autres, 73.

MALHEUR; obstacles rangés sous ce chef, I, 22. I, XII.

MAMELOUCS; leur gouvernement oppressif et destructif, I, 222.

MANCHESTER, mortalité de; II, 113.

MANUFACTURES; les tentatives faites en grand pour y employer les pauvres ont presque toujours échoué, II, 343. — Triste état des pauvres employés aux manufactures, 355. — Effet de l'établissement des manufactures dans le canton de Glaris, 61.

MARIANNES, Iles; leur état relativement aux obstacles à la population, I, 117.

MARIAGE, comment pratiqué à Otahiti, I, 103. — Encouragé par Menouy 259; et à la Chine, 288.

— Résultat dans le premier cas, 267; et dans le second, 290. — Pernicieux effets des encouragemens directs au mariage, II, 14; III, 164. — Les coutumes et les préjugés ont à cet égard une fâcheuse influence, III, 83. — La pratique supérieure à la théorie, 224. — Origine des préjugés sur le mariage, 31. — Saint Paul cité, 32. — Age du mariage fixé par Platon et par Aristote, I, 317, 318. — L'institution du mariage suite d'un système d'égalité et de licence, II, 294. — Le désir du mariage maintenu, III, 18. — Effet des mariages tardifs, 26; la contrainte morale à cet égard est le seul moyen d'améliorer le sort des pauvres, 46. — Effet d'une moindre mortalité sur le nombre des mariages, 77. — Les classes supérieures manquent rarement de prudence à l'égard du mariage, III, 126. — Une bonne éducation de paroisses donneroit aux classes inférieures le même avantage (Voyez Éducation). — La prudence à cet égard a fait des progrès dans toute l'Europe, 223. — Voyez Fécondité, Prudence, Contrainte morale, Polygamie.

Mariages; leur rapport, en Écosse, II, 143; en Norvège, petit, pourquoi, I, 267; dans le pays de Vaud, II, 44; en Russie, I, 404; en Angleterre et dans le Pays de Galles, II, 104. — Rapport aux naissances, II, 175 et suiv.; en Angleterre et dans le pays de Galles, 128. — Les mariages dépendent des morts, 2 et suiv. — Nombre des mariages dans l'église grecque en Russie pendant l'année 1799, I, 423; des mariages annuels en France avant la guerre, II, 67. Voyez Registres.

Maris ; plusieurs pour une femme dans l'Indostan et au Tibet, I, 272, 276.

Maux naturels, supportés plus patiemment que ceux que cause le gouvernement, I, 393.

Maximum ; établi quelquefois en Turquie, I, 253.

Mendians nombreux au Tibet, I, 278. — Ce qu'on leur donne n'est souvent pas charité, III, 145.

Menou ; extrait de ses ordonnances, I, 259.

Mer du sud. Voyez Sud.

Mexique ; disettes fréquentes au, I, 80. — Rapides progrès des colonies espagnoles, malgré leur mauvaise administration, II, 237. — Cruauté des premiers colons, 306.

Migrations, premières, I, 125 — Des Germains, 142 et suiv.

Miri ; taxe des terres payée au Sultan ; modérée en elle-même, mais oppressive dans l'exécution, I, 247.

Mogols ; proposent d'exterminer les Chinois, I, 164. — Leurs guerres destructives, 165.

Morale, code de ; la publication n'en doit pas être arrêtée parce qu'on n'espère pas de le voir universellement mis en pratique, III, 37.

Morale, contrainte. Voyez Contrainte morale.

Mortalité variable, I, 366. — Division des états de l'Europe à cet égard, II, 23. — Mortalité annuelle d'Angleterre et du pays de Galle, 107 et suiv. ; des villes et des villages, 113. — Rapport des morts aux naissances, en Norvège, I, 366 ; en différentes parties de la Russie, 397 ; en Angleterre et Galles, II, 122. — Rapport à la population, en Norvège, I, 366 ; en Suède, 370 ; en

France, avant et après la révolution, II, 77; en différens pays du milieu de l'Europe, 17; en Russie, I, 400; — Mortalité moyenne en Écosse, II, 141. — Les mariages dépendent des morts, 2. — Rapport des enfans morts en Russie dès la 1.ère année, I, 404. A Pétersbourg la mortalité des filles surpasse celle des enfans mâles d'après les registres, 405. — Mortalité dans cette ville à différentes époques de la vie, 406. — Mortalité générale dans cette même ville, 407; dans l'hôpital des enfans-trouvés, 408. — Dans les pays anciennement peuplés, la mort est le plus puissant encouragement au mariage, II, 16. — Il n'y a point de mesure universelle de la mortalité, 19; elle dépend beaucoup du rapport de la population des villes à celles des campagnes, 20; mesure moyenne approchée, selon différens auteurs, 21. — Mortalité moyenne des villages, I, 371. — Une grande mortalité produit un grand rapport des naissances, II, 32. — Dans une population excédante, c'est en vain que l'on entreprend de diminuer la mortalité, III, 68. — Le nombre moyen des morts dépend toujours du nombre moyen des mariages et des naissances, 74. — Voyez Registres.

Moscou; administration de l'hôpital des enfans trouvés de cette ville, I, 412.

Multiplication des plantes et des animaux, limitée par leurs moyens de subsistance, I, 2.

N.

Naissances, leur rapport aux décès, en Norvège, I, 366; en différentes parties de la Russie, 397; en Angleterre et pays de Galles, II, 124; en France, 254; dans les Etats-Unis d'Amérique, 255. — Rapport aux mariages en Angleterre, 104. — A toute la population, en Russie, I, 403; en France, avant et après la révolution, II, 75; en Angleterre, 120; en différens pays du milieu de l'Europe, 18. — Naissances dans l'Eglise grecque en Russie pendant l'année 1799, I, 423. — Une augmentation de mortalité produit un plus grand rapport de naissances, II, 32. Voyez Fécondité, Registres. — Naissances illégitimes. Voyez Illégitimes.

Nayrs; leurs usages relatifs au commerce des sexes, I, 272.

Nègres, nations nègres d'Afrique; leurs habitudes sont un grand obstacle à la population, I, 197. — Leurs guerres, et leur manque d'industrie, 198. — Brièveté de leur vie, 199. — Leur pratique du mariage, 200. — Grande et constante exportation d'esclaves, 202. — Leur population néanmoins excède continuellement leurs moyens de subsistance, 204. — Pratique de la polygamie, ses effets, 207. — Leurs maladies, 211. — Leur pauvreté, leur mauvaise nourriture, leur mal propreté, 212. — Exemples terribles de famines, 213.

Newbury, mortalité annuelle à; II, 113.

Nootka, fréquentes disettes à; I, 81.

Nord de l'Europe. Voyez Europe, Germains.

Northampton, mortalité annuelle à; II, 113.

Norvège; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 365 [pour 345]. — La mortalité y est petite, et cependant la population y croît lentement, 366 [346]. — Les obstacles privatifs y agissent fortement 367 [347]. — Pourquoi le nombre des mariages y est petit, 368 [348]. — Sol et climat défavorables, 356 [*en suivant*]. — L'obstacle privatif y diminue la mortalité, 358. — La culture y éprouve de grands obstacles, 360. — Progrès récens de sa culture et de sa population, 364. — On y détruit les bois avec trop de précipitation, 383. — Il est *possible*, mais non *probable*, que ce pays ait été autrefois plus peuplé, 384. — Rapport des naissances annuelles, II, 18. — État des pauvres meilleur qu'en Angleterre, 122.

Norwich, mortalité annuelle à; II, 113.

Nouvelle Calédonie; disette en ce lieu, I, 120.

Nouvelle Angleterre; difficultés du premier établissement en ce pays, II, 308.

Nouvelle Hollande; état des naturels relativement aux obstacles à la population, I, 36. — Rareté des vivres, 37. — Cruel traitement des femmes; commerce prématuré des sexes, 40. — Grand nombre de femmes sans enfans, 42. — Enfans à la mamelle ensevelis vivans avec leur mère morte, 43. — Difficulté d'élever des enfans, 44. — Guerres de tribu à tribu; genre de vie; épidémies, 45. — La population néanmoins y atteint le niveau des moyens de subsistance, 46. — Difficultés du premier établissement de Port Jackson, II, 309.

Nouvelle Zélande; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 92. — Hostilités per-

pétuelles entre les tribus; elles sont cannibales, *ibid.* — Leur population néanmoins est rarement au-dessous du niveau des subsistances, 95.

Noyés, enfans; édit chinois pour prévenir ce moyen de destruction, I, 301.

Numéraire métallique; les anciens préjugés sur cet objet ressemblent à ceux sur la population, II, 379.

## O.

Objections générales aux principes et aux raisonnemens de cet Essai réfutées, III, 239; qu'il contredit le commandement du Créateur, 240; que les obstacles naturels à la population suffisent, 253; sur l'accroissement de population qui est praticable, 254; sur l'abolition des lois sur les pauvres, 257; sur le regret de quelques lecteurs d'être convaincus de la vérité de ces principes, 296.

Obstacles définis, I, x. — Obstacles à la population; le principal est le manque de moyens de subsistances, I, 4, 16. — Obstacles immédiats divisés en *privatifs* et *destructifs* (Voyez ces mots), 16. — Se résolvent en prudence ou contrainte morale, vice et malheur, 21. — Obstacles à la population chez les peuples les moins avancés dans la civilisation, 34. — Chez les indigènes américains, 47; chez les insulaires de la mer du Sud, 89, etc. (Voyez la Table du 1.er et du 2.d volume). — Dans l'Europe moderne les obstacles destructifs ont perdu de leur influence, II, 261.

Odier, Mr. le professeur; ses calculs sur la probabilité de vie à Genève, II, 32. — Ses remarques sur l'estimation de la fécondité des mariages, 210.

Oheitaboo, disette à; I, 120.

Oscillations de la population, I, 25.

Ostiaques; leur malpropreté, I, 229.

Otahiti; l'abondance de cette île favorable à la population, I, 97. — Les habitudes de ce peuple font naître des obstacles à la population; Earees, 100; infanticide, 102; libertinage et prostitution, 103; coutumes relatives au mariage, *ibid.*; fréquentes hostilités, 104; sacrifices humains; maladies, 106. — Ces obstacles n'ont pas toujours suffi pour maintenir la population au niveau des subsistances, *ibid.* — Genre de vie des divers rangs, 108. — Dépopulation depuis Cook, 109. — Sa population actuelle fort au-dessous des moyens de subsistance, 111. — Sa fertilité probablement exagérée, 119.

P.

Pachas; leurs extorsions destructives, I, 247 *et suiv.*

Paques, île de; état de ses habitans relativement aux obstacles à la population, I, 116.

Paraguai, disettes au; I, 80.

Paris; rapport des mariages annuels, II, 12. — Des naissances et morts annuelles dans plusieurs villages voisins, 18.

Paroisses; tableau du payement fait à leur bureau, III, 147.

Passions; irrégulièrement satisfaites ont de fâcheuses suites, III, 3. — Il y auroit à perdre pour le bonheur si elles étoient moins impérieuses, 8. — La passion qui établit entre les sexes un rapport nécessaire, agit sur la conduite des hommes d'une manière permanente, 9; adoucit et perfectionne

le cœur, 10; croît par les obstacles, 11; irrégulièrement satisfaite à de fâcheux effets qui lui survivent, 12. — Cette passion, comme toutes les autres, n'a besoin que d'être réglée et dirigée pour produire les plus heureux effets, 13.

Pasteurs, peuples pasteurs modernes; leur état relativement aux obstacles à la population (Voyez Tartares), I, 163; énumération de ces obstacles, 195. — Limites de la population chez les peuples exclusivement livrés à la vie pastorale, II, 50. — Penchant que cette vie donne à l'émigration, 52. — Ce qui rend ces peuples formidables, I, 127. — Difficulté de passer de la vie pastorale à la vie agricole, 164; il faut pour cela un certain degré de sécurité, 177.

Paul. Voyez Saint Paul.

Pauvres; comment secourus en Suisse, II, 57; en Ecosse, 155. — Remarques des écrivains écossois sur l'état des pauvres en Angleterre, 157. — *Lois angloises sur les pauvres*, note à ce sujet; ont répandu le mal en le soulageant, II, 321. — Aucun sacrifice des riches ne peut prévenir la misère, 323. — Preuve tirée des dernières disettes, 329. Comment ces lois abaissent le pauvre, 332. — Examen du statut de la 43.e année d'Elisabeth, 337. Comment l'accroissement de la richesse affecte le sort du pauvre (Voyez Richesse), 349. — Seul moyen d'améliorer son sort, III, 37. — Les pauvres sont les principaux auteurs de leurs maux, et ont en main le remède, 43. — Objections réfutées, 50. — Suites du système opposé, 68. — Plan d'abolition graduelle de ces lois, 103. — *Droit* à

l'assistance nié, 107. — Objections réfutées, 116. — Autres plans proposés, 156; par Sir James Stewart, *ibid.*; par Mr. Townsend, 158; par Mr. A. Young, 167. — Nécessité des principes généraux, 189. — Distinction entre une bonne et une mauvaise théorie, *ibid.* — Avantages d'un meilleur système d'éducation, 202. — Voyez Éducation, Charité, Pauvreté.

Pauvreté des nations nègres d'Afrique, I, 212; à la Chine, 291. — Pauvreté extrême n'excite pas l'industrie, II, 382. — Engendre toutes sortes de vices, III, 53. — Il seroit utile que sa cause fût bien connue (Voyez Liberté).

Payne; ses principes erronés, III, 89.

Paysan Suisse, qui entend bien le sujet de la population, II, 54.

Pays de vaud; détails statistiques sur cette partie de la Suisse, II, 26 et suiv.

Perfectibilité de l'homme, le système de Condorcet écarté, II, 275. — Vues plus sages, III, 337.

Perfectibilité organique; étrange système de Condorcet, écarté, II, 275.

Pérou; rapide accroissement des colonies espagnoles malgré une mauvaise administration, II, 237. — Cruauté des premiers colons, 306.

Perse; état de ce pays relativement aux obstacles à la population; les troubles y ont nui à l'agriculture, I, 256. — La petite vérole et d'autres causes, 257.

Peste; ses ravages dans l'empire turc, I, 255. — Leçon aux peuples contre la paresse et la malpropreté, III, 5. — N'arrête pas la population moyenne, II, 244. Voyez Épidémies.

Petite vérole; ses ravages chez les indigènes Américains, I, 60; chez les Calmoucs, 190; en Perse, 258; dans la Sibérie septentrionale, 229; en Écosse, 160. — Aggravée par l'excès de population, 248. — Elle n'affecte probablement pas la population moyenne de la terre, III, 80. — Suites de son extirpation par la vaccine, *ibid.* — Voyez aussi 224.

Platon; moyens qu'il propose pour régler la population, I, 315; l'encourager ou l'arrêter par des honneurs ou des flétrissures, 316; faire disparoître les enfans des citoyens d'ordre inférieur et ceux qui naissent mal faits, 318; limiter l'âge du mariage et de la procréation des enfans, 317. — Il a donc reconnu la tendance de la population à croître au-delà des moyens de subsistance, *ibid.* — Inconséquences qu'Aristote lui reproche, 319, 321.

Pommes de terre; examen d'un plan pour améliorer le sort des pauvres en leur donnant du terrain pour y cultiver des pommes de terre et y entretenir une ou deux vaches, III, 167.

Polygamie permise, mais rare, chez les indigènes américains, I, 56. — Son effet sur la population, 207. — Chez quelques nations nègres d'Afrique, demandée par la femme et non par le mari, *ibid.* — Sous l'empire turc, elle est moins productive dans les familles individuelles que la monogamie, 254. — Elle dégrade le caractère des femmes, et empêche les hommes des classes inférieures de se marier, 267. Voyez Maris.

Poméranie; mortalité de ce pays, II, 21. — Rapports

des seconds mariages, 178. — Variations des rapports des naissances aux morts et aux mariages à différentes époques, 225.

Population; a une tendance constante à croître au-delà des moyens de subsistance, I, 2 et suiv.; Platon, Aristote et d'autres philosophes ont reconnu cette vérité, 315. — Période du doublement, dans les Etats-Unis d'Amérique, dans les Etats du Nord, 6; dans l'intérieur, *ibid.*; périodes possibles, 7. — La population croît en raison géométrique, 8; la subsistance ne peut croître qu'en raison arithmétique, 13; effet de ces deux taux d'accroissement combinés, *ibid.* — La population contenue par la loi de la nécessité (Voyez Obstacles), 15. — Propositions que cet Essai doit établir, 32. — Distinction entre une population excédante et une grande population, 143. — La population ne peut croître rapidement que par un très-haut prix du travail, 244. — Conséquences générales du tableau des sociétés anciennes et modernes sous ce rapport, II, 235. — Accroissement produit par la suppression des obstacles, *ibid.* — Exemple des colonies nouvelles, *ibid.* — Les guerres, les pestes et les famines n'ont sur la population moyenne qu'une influence passagère, 243. — Effet de la population excédante pour aggraver les épidémies, les maladies, les famines, 246. — On ne peut conclure l'accroissement futur de l'accroissement présent, 252. — L'accroissement des subsitances est la seule mesure de celui de la population, 257. — Les divers pays sont peuplés en raison de la quantité des subsistances, et heureux en raison de leur libérale répar-

tition, 259. — Un pays laissé à lui-même dans ses progrès vers la civilisation, ne peut à aucune époque être dit à l'abri du besoin, 260. — Conclusion, les trois propositions énoncées dès l'entrée, 261. — Erreurs sur la population, 371. — Moyen de redresser les opinions répandues sur ce sujet, III, 125; en répandant des opinions plus saines, *ibid.*; dans les classes supérieures il y a peu à changer dans la pratique, 126; dans les classes inférieures, l'éducation peut tout (Voyez Education), 127. — (Voyez Encouragemens, Améliorations, Objections.) — Population des nations anciennes et modernes (Voyez Anciens), I, 332.

Principe défini, I, xiii. — Principe de population, entrevu par divers auteurs anciens et modernes, III, 304 *et suiv.* — Voyez Population.

Privatif, obstacle; défini, I, 17. I, x. — S'il n'engendre pas le vice, c'est le moindre mal que puisse produire le principe de population, 19; ses suites lorsqu'il engendre le vice, *ibid.* — Branches vertueuses et branches vicieuses dans lesquelles il se divise, 21. — A plus d'influence dans l'Europe moderne, II, 262. — L'ignorance et le despotisme l'arrêtent 381. — Là où il domine la chasteté est plus en honneur, III, 227.

Propriété; également répartie favorise la population, I, 290, 312; entraîne, selon Aristote, la limitation du nombre des enfans, 319; amène des lois et un état de choses semblables à l'état actuel, II, 300.

Prudence, ou Contrainte prudente; cet obstacle au mariage indiqué, I, 21, note. — Si elle doit faire trop hausser le prix du travail, III, 219. — Fonde-

ment de l'espérance de lui voir acquérir plus d'influence, 223 Voyez CONTRAINTE MORALE.

PRUSSE, mortalité de la; II, 22. — Rapport des seconds mariages, 178. — Voyez SILÉSIE, etc.

Q.

QUITO, progrès rapide de la colonie espagnole, malgré sa mauvaise administration, II, 237.

R.

RAYNAL; proposition absurde qu'il établit sur le droit de subsister, III, 92.

REGISTRES des naissances et des morts, moyen incertain d'estimer la population, II, 136. — Ceux d'Angleterre, plus imparfaits au commencement qu'à la fin du dernier siècle, 130. — En plusieurs pays les omissions des morts et naissances sont plus grandes que celles des mariages, 170. — Effets des épidémies sur les registres, 213. — Table relative à ce sujet, 214. — Observations sur cette table; le nombre des mariages presque doublé l'année qui suit une peste, 215. — Fécondité des mariages après cette époque, 216. — Variations dans les rapports des naissances et des morts à différentes époques, 221. — Mortalité après la peste, 222. — Divers exemples de variations des rapports des naissances, morts et mariages, 224; le moins variable est celui des naissances aux mariages; pourquoi, 230. — Effets des années épidémiques ordinaires, 232.

RETRAITE religieuse, fréquente et rigoureuse au Tibet, I, 275.

Revenu est la source de la population, et la population n'est pas la source du revenu, II, 384.

Révolution; mauvais effets de l'espérance conçue par les classes inférieures du peuple, d'en obtenir un prompt soulagement, III, 100. — Des principes sains sur la population répandus dans le peuple, dissiperoient cette vaine espérance, 231.

Richesse; comment l'accroissement de la richesse affecte le sort du pauvre, II, 349. — Un accroissement du revenu de toute la société n'est pas toujours un accroissement des fonds destinés à entretenir le travail, 350, 366.

Romain, empire; sa chute par les barbares du Nord, I, 131.

Romains; leur état relativement aux obstacles à la population, I, 325. — Ravages de la guerre réparés, 326. — Infanticide pratiqué, ses effets, *ibid.* — L'abolition de l'égalité des terres diminua le nombre des citoyens, 327. — Le droit de trois enfans n'ajoute rien à la population, 329. — Habitudes vicieuses, 330. — L'empire romain n'étoit pas très-peuplé pendant la longue paix sous Trajan et les Antonins, 332. — Question de la population ancienne et moderne, 359. — Comparaison de l'influence des obstacles privatifs et destructifs chez les Romains, 363.

Russie; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 397. — Résultats extraordinaires des registres, *ibid.* — Rapport des naissances aux décès en différens districts, *ibid.*; des mariages aux naissances, 399; des morts à la population, 409; des naissances à la population, 403; des

enfans morts la première année, 404; des mariages annuels à la population, *ibid.* — Les registres de Pétersbourg donnent la mortalité des filles plus grande que celle des garçons, 405. — Mortalité à Pétersbourg pour différens âges, 406. — Mortalité générale de cette ville, 407. — Administration de l'hôpital des enfans trouvés, et mortalité de cet hôpital, 408; de celui de Moscou, 413; pernicieux effets de ces établissemens, 414 — Principal obstacle au rapide accroissement de la multiplication, le vasselage des paysans, 419. — Progrès de civilisation et de population sous le règne de la dernière Impératrice et depuis, 421. — Etat de sa population à différentes époques, 422. — Naissances, morts et mariages, dans l'église grecque pendant l'année 1799, 423. — Rapports comparés des mariages et des décès, 424.

S.

Sacrifices humains, à Otahiti, I, 106.

Saint-Cergue, paroisse de; rapport des mariages aux naissances, et des naissances à la population, II, 40; des naissances aux décès, 42. — L'habitude d'émigrer y est établie, *ibid.*

Saint-Domingue, indigènes de; négligeoient à dessein la culture de leurs terres, pour affamer leurs oppresseurs, I, 86.

Saint Paul; inductions tirées de ses déclarations sur le mariage, III, 33.

Samoïedes; leur manière de vivre, I, 231.

Sandwich, Iles; leur état relativement aux obstacles à la population, I, 114. — Disette qui y règne de tems en tems, 120.

Sauvages; comment dans la vie sauvage s'établissent les oscillations de la population, I, 31. — Difficulté dans cette vie-là d'élever des enfans, 44. — Froideur des hommes et sa cause, 50. — Caractère des sauvages; ils méprisent et dégradent les femmes, 52. — Leur vie est plus courte que celle des hommes civilisés, 59. — Leur malpropreté et leurs habitations fermées et pleines d'ordures les exposent aux maladies pestilentielles, 56. — Avantages et désavantages de la vie sauvage et de la vie civilisée, 121 (Voyez Barbarie, état de).

Scandinaves. Voyez Goths. — Se répandent par mer dans les diverses contrées de l'Europe, I, 153. — Différente influence de l'obstacle privatif chez les Scandinaves anciens et modernes, 156.

Scorbut; invétéré en Écosse, II, 159.

Sensualité; réprouvée par Menou, I, 261.

Sibérie, septentrionale; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 227. — Fréquente rareté d'alimens, *ibid.* — Ravages de la petite vérole, 229. — Manière de vivre, 231. — Sibérie méridionale; fertilité du sol; la population n'y croît cependant pas comme on seroit porté à le croire, *ibid.* — Le grand obstacle est le défaut de demande d'ouvriers et le défaut d'un marché pour les produits, 234. — Une prime pour les enfans n'augmenteroit pas la population, *ibid.* — Moyens d'arriver à ce but, 238. — Utiles changemens faits à cet égard par la dernière impératrice, *ibid.* — Il est encore nécessaire d'y introduire des habitudes d'activité, 241. — Insalubrité, sécheresses, et autres circonstances défavorables à la multiplication, 242.

Silésie; mortalité annuelle, et rapport des naissances aux décès, II, 22. — Voyez Prusse.

Siré; les fièvres putrides y dominent, I, 211.

Slesswick, duché de; état de ses pauvres, III, 122.

Société, Iles de la. Voyez Otahiti.

Solitude. Voyez Retraite.

Solitude produite par une épidémie chez les indigènes américains, I, 61.

Soupes économiques; utilité de cette invention appréciée, III, 182.

Sparte; sa discipline, I, 123.

Spiritueuses, liqueurs. Voyez Distilleries.

Statistique; pourroit utilement fournir des matériaux à l'histoire, I, 28.

Stewart, Sir James; examen de son plan pour améliorer le sort des pauvres, III, 156.

Subsistance, moyens de; régulateur de la multiplication des animaux et des plantes, et grand obstacle qui en arrête le progrès, I, 2. — Ne peuvent croître plus rapidement qu'en progression arithmétique, 9, 13. — Le défaut de subsistance est la cause la plus puissante des obstacles qui arrêtent la population d'une manière immédiate, II, 243. — Le montant général de la population est réglé par les mauvaises années et par le retour des époques défavorables et non par celles d'abondance, I, 193. — Un pays est peuplé en proportion des alimens qu'il peut fournir, et heureux en proportion de la libéralité qui préside à la répartition de ces alimens, II, 269.

Sud, Iles de la mer du Sud; état de ces îles relativement aux obstacles à la population, I, 89. — Quelques-

unes des plus considérables et des moins connues, 91. — Nouvelle Zélande, 92. — Otahiti et Iles de la Société, 97. — Iles des Amis et Iles Sandwich, 113, 114. — Le vice, la guerre comprise, y est le principal obstacle à la population, 115. — Ile de Pâques, Iles Mariannes, Formose et autres, 116. — La fertilité de ces îles probablement exagérée ; la disette s'y fait sentir de tems en tems, 119. — La population moyenne y atteint la dernière limite des subsistances, 121.

Suffolk ; rapport des naissances annuelles en ce lieu, II, 121.

Suède ; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 369. — Action des obstacles privatifs et destructifs comparée, 370. — Grande mortalité, *ibid* ; sa cause, 373. — La Suède ne produit pas des alimens en quantité suffisante pour sa population, *ibid.* — Soumise plus que d'autres pays à l'influence des bonnes et mauvaises années, 374. — Sa mortalité moyenne, 377. — Rapport des mariages annuels, 378. — Sa population passe continuellement la limite moyenne des subsistances, 379. — Cependant le gouvernement et les écrivains politiques s'y occupent sans cesse d'accroître la population, *ibid.* — Une telle augmentation supérieure à la demande de travail ne seroit qu'une augmentation de misère, 380. — C'est probablement à tort qu'on y décrie l'industrie nationale, 381. — On y abat les bois avec trop de précipitation, 383. — Il est possible, mais improbable, que ce pays ait été autrefois plus peuplé qu'à présent, 384. — Règlemens qui s'opposent

aux progrès de la culture, 385. — Mesures prises par le gouvernement pour encourager la population; hôpitaux, etc., 387; commerce des grains rendu libre dans l'intérieur, 388; limitation du nombre des personnes dans chaque ferme, 389. — Population absolue du pays; accroissement récent; obstacles périodiques, 390. — Patience des classes inférieures dans la disette, 392. — Maladies nées de la mauvaise nourriture, 394. — La santé générale s'est améliorée, 395. — Rapport des naissances annuelles, et des décès, II, 18. — Impossibilité d'y établir les lois angloises sur les pauvres, III, 120.

Suisse; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, II, 25. — Alarme qui s'y répandit il y a quelques années sur sa prétendue dépopulation, *ibid.* — Mémoire statistique publié en ce tems indiquant une diminution continuelle des naissances, 26. — Cette circonstance n'est pas décisive, 27. — La mortalité dans la dernière période a été fort petite et le rapport des enfans parvenant à l'âge de puberté a été fort grand, *ibid.* — Pestes dans les précédentes périodes, 29. — La diminution des naissances due à l'obstacle privatif, 36, 47. — Limites de la population d'un pays exclusivement voué à la vie pastorale, 50. — Effet de l'introduction des manufactures dans quelques uns des petits cantons, 52, 61. — Motifs à l'émigration, *ibid.* — Si la diminution de population a eu lieu, elle doit avoir amélioré le sort des classes inférieures, 53. — Effet de l'excès de population, bien vu par quelques habitans d'un district

district particulier, 54. — Règlemens d'assistance, 57. — Améliorations d'agriculture, 58. — Population du canton de Berne à différentes époques, *ibid.* — Note relative au canton de Glaris, 59.

Syrie; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 247. Voyez Bédouins.

T.

Tartares; leur état relativement aux obstacles à la population; leurs mœurs et coutumes, I, 163. — Ils se distribuent en divers lieux en proportion de la quantité de nourriture qu'ils y trouvent, 167. — Mœurs des Tartares mahométans, *ibid.*; des Usbecks, 168; de la tribu Casatshia, 170; d'autres tribus, 171. — Coutumes des Tartares mahométans, 172; des Tartares païens; des Calmoucs, des Mogols, 173; des Bédouins, 174. — Tribus qui vivent sur un sol plus favorable; les Kirgisiens, 182, 183; les Calmoucs qui habitent les fertiles steppes du Wolga, 186.

Terres incultes; leur étendue n'a aucune influence sur les souffrances des pauvres, II, 388; ne prouvent pas toujours un défaut d'activité ni le vice du gouvernement, 389. — Faute commise de mettre en culture trop de mauvaises terres, 393.

Terre de feu; état de ce pays relativement aux obstacles à la population; disette qui y règne, I, 34.

Théories; distinction entre les bonnes et les mauvaises, III, 189.

Tibet; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 273. — Plusieurs hommes pour une

seule femme, 274. — L'objet de ce gouvernement paroît être de conteuir la population, 275. — Le célibat recommandé, *ibid.* — Solitude religieuse fréquente et stricte, 276. — Tous les frères d'une même famille avec une seule femme, *ibid.* — Malgré ces obstacles, la population y atteint le niveau des subsistances, 277. — Multitude de mendians, 278.

Tongataboo, disette à; I, 120.

Townsend; cité, I, xvii.; ses remarques sur la dépopulation de l'Espagne, II, 376. — Examen de son plan pour améliorer le sort du pauvre, III, 158; ses remarques sur le principe de population, 305.

Travail; son prix réel et nominal, I, 30. II, 334, 365. —Effets de la production d'ouvriers surnuméraires, I, 234. — Sa récompense à la Chine aussi petite qu'elle peut être, 291. — Absurdité de cette déclamation commune, « que le prix du travail devroit » toujours suffire à l'entretien d'une famille, et » qu'il devroit y avoir toujours de l'ouvrage pour » tout homme qui veut travailler, » II, 347. — Une demande de travail qui croît rapidement sans que les vivres croissent de même, fait croître la population jusqu'à ce que la famine ou les maladies l'arrêtent, 375. — Si la contrainte morale doit élever trop le prix du travail, III, 50. — Voyez Pauvres.

Tumultes populaires, amènent la tyrannie, III, 88.

Turc, empire; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 246. — Nature de son gouvernement, *ibid.* — Le miri, ou taxe des terres, rendue oppressive et ruineuse par les pachas, 247;

misère des paysans; déplorable état de l'agriculture, *ibid.* — Extorsions destructives des pachas, 248. — Maximum fréquent, 253. — Ces causes diminuent les subsistances, *ibid.* — Obstacles directs, polygamie, 254; autres vices; la peste et ses suites; épidémies et maladies endémiques; famine et maladies qu'elle engendre, *ibid.* — Fausse prédiction sur la population turque, II, 253.

U.

Unions prématurées dans la Nouvelle Hollande, I, 41.
Usbecks; Tartares, leurs mœurs, I, 168. — Leur état relativement aux obstacles à la population, 169.
Utilité; règle de morale naturelle la plus sûre, III, 142.

V.

Vaccine. Voyez Petite vérole. — La vaccine repoussée par les Chinois, pourquoi, III, 70, note.
Vaches; examen d'un plan proposé pour donner aux pauvres des vaches et du terrain pour y cultiver des pommes de terre, III, 167. — Avantage de ce plan fort circonscrit, 204.
Van Diemen, terre de; état de ce pays relativement aux obstacles à la population, I, 35.
Vasselage des paysans russes; obstacle à l'accroissement rapide de leur population, I, 419.
Veufs; se remarient plus que les veuves, II, 194.
Viande; une grande souscription pour les pauvres hausseroit le prix de la viande, et ne leur procureroit pas la facilité d'en manger, II, 323. — Nourriture animale et végétale comparées, 304.

Y.

YOUNG, Arthur ; examen de son plan pour améliorer le sort des pauvres, III, 162. — Examen de ses objections au plan proposé dans cet Essai pour l'abolition graduelle des lois sur les pauvres ; et examen de son propre plan pour le soulagement des pauvres, 270 *et suiv.*

Z.

ZOROASTRE, trois actions, selon lui, méritoires, I, 256.

*Fin de la Table Alphabétique.*

64 951

## ERRATA.

T. I. p. 207, lig. 11, empêche *lisez* empêchent

T. II, p. 12, lig. 5. la mortalité est plus grande et peut être estimée, *lisez* où la mortalité est plus grande, il peut être estimé

T. III. p. 304, lig. 11. p. 215 *lisez* p. 315

p. 316, lig. 12. *Note omise.*

Voyez la traduction françoise du Voyage de Townsend en Espagne, par J. P. Pictet-Mallet, T. II, page 340.

p. 318, lig. 18. ce objet *lisez* cet objet.

p. 323, ligne dernière. me livrer *lisez* à me livrer.

p. 331, lig. 8. s'accorde *lisez* s'accordent

# TABLE DES MATIÈRES

## Contenues dans le Tome III.

LIVRE IV. DE L'ESPÉRANCE QU'ON PEUT CONCEVOIR POUR L'AVENIR, DE GUÉRIR OU D'ADOUCIR LES MAUX QU'ENTRAÎNE LE PRINCIPE DE POPULATION.

CHAP. I. De la contrainte morale, et de l'obligation qui nous est imposée de pratiquer cette vertu, page 1

CHAP. II. De l'influence que cette vertu auroit sur la société, 19

CHAP. III. Du seul moyen d'améliorer l'état du pauvre qui soit en notre pouvoir, 37

CHAP. IV. Examen de quelques objections, 50

CHAP. V. Suites du système opposé au nôtre, 68

CHAP. VI. Quel effet a sur la liberté civile la connoissance de la principale cause de la pauvreté, 86

CHAP. VII. Plan proposé pour abolir graduellement les lois sur les pauvres, 103

LIVRE IV. *( Suite du*

CHAP. VIII. Comment il faudroit s'y prendre pour corriger les opinions erronées sur la population qui ont pris cours dans le monde, page 125

CHAP. IX. De la direction de notre charité, 138

CHAP. X. Examen de divers plans, qui ont été proposés pour améliorer le sort des pauvres, 156

CHAP. XI. De la nécessité de poser des principes généraux sur l'objet dont nous venons de nous occuper, 189

CHAP. XII. Des espérances raisonnables que l'on peut concevoir d'une amélioration dans l'état social, 221

APPENDICE contenant la dicussion de quelques objections, 239

QUELQUES RÉFLEXIONS DU TRADUCTEUR, 303

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES contenues dans les trois volumes, 341

*Fin de la Table.*